

**Bruxelles, le 3 septembre 2025
(OR. en)**

**Dossier interinstitutionnel:
2025/0192 (NLE)**

**12441/25
ADD 6**

**COLAC 128
POLCOM 212
SERVICES 48
FDI 43**

PROPOSITION

Origine:	Pour la secrétaire générale de la Commission européenne, Madame Martine DEPREZ, directrice
Date de réception:	3 septembre 2025
Destinataire:	Madame Thérèse BLANCHET, secrétaire générale du Conseil de l'Union européenne
N° doc. Cion:	COM(2025) 357 annex
Objet:	ANNEXE de la proposition de décision du Conseil relative à la conclusion, au nom de l'Union européenne, de l'accord de partenariat entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et le Marché commun du Sud, la République argentine, la République fédérative du Brésil, la République du Paraguay et la République orientale de l'Uruguay, d'autre part

Les délégations trouveront ci-joint le document COM(2025) 357 annex.

p.j.: COM(2025) 357 annex



COMMISSION
EUROPÉENNE

Bruxelles, le 3.9.2025
COM(2025) 357 final

ANNEX 3 – PART 4/4

ANNEXE

de la

proposition de décision du Conseil

relative à la conclusion, au nom de l'Union européenne, de l'accord de partenariat entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et le Marché commun du Sud, la République argentine, la République fédérative du Brésil, la République du Paraguay et la République orientale de l'Uruguay, d'autre part

Appendice 10-A-1

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
76052900	Fils, en alliages d'aluminium, dont la plus grande dimension de la section transversale est ≤ 7 mm (à l'exclusion des cordes harmoniques, des fils isolés pour l'électricité ainsi que des torons, câbles, tresses et articles similaires du n° 7614)	7,5	10	
76061110	Tôles et bandes, en aluminium non allié, d'une épaisseur $> 0,2$ mm, de forme carrée ou rectangulaire, peintes, vernies ou revêtues de matière plastique	7,5	7	
76061191	Tôles et bandes, en aluminium non allié, d'une épaisseur $> 0,2$ mm mais < 3 mm, de forme carrée ou rectangulaire (à l'exclusion des tôles et bandes peintes, vernies ou revêtues de matière plastique et des tôles et bandes déployées)	7,5	7	
76061193	Tôles et bandes, en aluminium non allié, d'une épaisseur ≥ 3 mm mais < 6 mm, de forme carrée ou rectangulaire (à l'exclusion des tôles et bandes peintes, vernies ou revêtues de matière plastique)	7,5	7	
76061199	Tôles et bandes, en aluminium non allié, d'une épaisseur ≥ 6 mm, de forme carrée ou rectangulaire (à l'exclusion des tôles et bandes peintes, vernies ou revêtues de matière plastique)	7,5	7	
76061220	Tôles et bandes, en alliages d'aluminium, d'une épaisseur $> 0,2$ mm, de forme carrée ou rectangulaire, peintes, vernies ou revêtues de matière plastique	7,5	7	
76061292	Tôles et bandes, en alliages d'aluminium, d'une épaisseur $> 0,2$ mm mais < 3 mm, de forme carrée ou rectangulaire (à l'exclusion des tôles et bandes peintes, vernies ou revêtues de matière plastique et des tôles et bandes déployées)	7,5	7	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
76061293	Tôles et bandes, en alliages d'aluminium, d'une épaisseur ≥ 3 mm mais < 6 mm, de forme carrée ou rectangulaire (à l'exclusion des tôles et bandes peintes, vernies ou revêtues de matière plastique)	7,5	7	
76061299	Tôles et bandes, en alliages d'aluminium, d'une épaisseur ≥ 6 mm, de forme carrée ou rectangulaire (à l'exclusion des tôles et bandes peintes, vernies ou revêtues de matière plastique)	7,5	7	
76069100	Tôles et bandes, en aluminium non allié, d'une épaisseur $> 0,2$ mm (de forme autre que carrée ou rectangulaire)	7,5	7	
76069200	Tôles et bandes, en alliages d'aluminium, d'une épaisseur $> 0,2$ mm (de forme autre que carrée ou rectangulaire)	7,5	7	
76071111	Feuilles et bandes minces, en aluminium, sans support, simplement laminées, d'une épaisseur $< 0,021$ mm, en rouleaux d'un poids ≤ 10 kg (à l'exclusion des feuilles pour le marquage au fer du n° 3212 et des feuilles traitées comme décorations pour arbres de Noël)	7,5	10	
76071119	Feuilles et bandes minces, en aluminium, sans support, simplement laminées, d'une épaisseur $< 0,021$ mm (à l'exclusion des feuilles pour le marquage au fer du n° 3212, des feuilles traitées comme décorations pour arbres de Noël et des feuilles et bandes en rouleaux d'un poids ≤ 10 kg)	7,5	10	
76071190	Feuilles et bandes minces, en aluminium, sans support, simplement laminées, d'une épaisseur de $\geq 0,021$ mm mais $\leq 0,2$ mm (à l'exclusion des feuilles pour le marquage au fer du n° 3212 et des feuilles traitées comme décorations pour arbres de Noël)	7,5	10	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
76071910	Feuilles et bandes minces, en aluminium, sans support, laminées et autrement travaillées, d'une épaisseur < 0,021 mm (à l'exclusion des feuilles pour le marquage au fer du n° 3212 et des feuilles traitées comme décorations pour arbres de Noël)	7,5	10	
76071990	Feuilles et bandes minces, en aluminium, sans support, laminées et autrement travaillées, d'une épaisseur $\geq$ 0,021 mm mais $\leq$ 0,2 mm (à l'exclusion des feuilles pour le marquage au fer du n° 3212 et des feuilles traitées comme décorations pour arbres de Noël)	7,5	10	
76072010	Feuilles et bandes minces, en aluminium, sur support, d'une épaisseur < 0,021 mm (support non compris) (à l'exclusion des feuilles pour le marquage au fer du n° 3212 et des feuilles traitées comme décorations pour arbres de Noël)	10	10	
76072090	Feuilles et bandes minces, en aluminium, sur support, d'une épaisseur $\geq$ 0,021 mm mais $\leq$ 0,2 mm (support non compris) (à l'exclusion des feuilles pour le marquage au fer du n° 3212 et des feuilles traitées comme décorations pour arbres de Noël)	7,5	10	
76081000	Tubes et tuyaux, en aluminium non allié (à l'exclusion des profilés creux)	7,5	7	
76082020	Tubes et tuyaux, en alliages d'aluminium, soudés (à l'exclusion des profilés creux)	7,5	7	
76082081	Tubes et tuyaux, en alliages d'aluminium, simplement filés à chaud (à l'exclusion des profilés creux)	7,5	7	
76082089	Tubes et tuyaux, en alliages d'aluminium (à l'exclusion des tubes et tuyaux soudés ou simplement filés à chaud et des profilés creux)	7,5	7	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
76090000	Accessoires de tuyauterie (raccords, coudes, manchons, par exemple), en aluminium	5,9	4	
76101000	Portes, fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils, en aluminium (à l'exclusion des pièces de garnissage)	6	4	
76109010	Ponts et éléments de ponts, tours et pylônes, en aluminium	7	4	
76109090	Constructions et parties de constructions, en aluminium, n.d.a., et tôles, barres, profilés, tubes et similaires, en aluminium, préparés en vue de leur utilisation dans la construction, n.d.a. (à l'exclusion des constructions préfabriquées du n° 9406, des portes, fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils et des ponts et éléments de ponts, tours et pylônes)	6	4	
76110000	Réservoirs, foudres, cuves et récipients similaires en aluminium, pour toutes matières (à l'exception des gaz comprimés ou liquéfiés), d'une contenance > 300 l, sans dispositifs mécaniques ou thermiques, même avec revêtement intérieur ou calorifuge (à l'exclusion des conteneurs spécialement conçus et équipés pour un ou plusieurs moyens de transport)	6	4	
76121000	Étuis tubulaires souples, en aluminium	6	4	
76129020	Récipients des types utilisés pour aérosols, en aluminium	6	4	
76129090	Réservoirs, fûts, tambours, bidons, boîtes et récipients similaires, en aluminium, pour toutes matières (à l'exception des gaz comprimés ou liquéfiés), n.d.a. (à l'exclusion des étuis tubulaires souples et des récipients pour aérosols)	6	4	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
76130000	Récipients en aluminium pour gaz comprimés ou liquéfiés	6	4	
76141000	Torons, câbles, tresses et similaires, en aluminium, avec âme en acier (à l'exclusion des produits isolés pour l'électricité)	6	4	
76149000	Torons, câbles, tresses et articles similaires, en aluminium (à l'exclusion des produits isolés pour l'électricité et des articles avec âme en acier)	6	4	
76151010	Articles de ménage ou d'économie domestique et leurs parties, et éponges, torchons, gants et articles similaires pour le récurage, le polissage ou usages analogues, en aluminium coulé ou moulé (à l'exclusion des bidons, boîtes et récipients similaires du n° 7612, des articles ayant le caractère d'outils, des cuillers, louches, fourchettes et articles analogues des n ^{os} 8211 à 8215, des objets décoratifs, des accessoires de tuyauterie et des articles d'hygiène et de toilette)	6	4	
76151090	Articles de ménage ou d'économie domestique et leurs parties, et éponges, torchons, gants et articles similaires pour le récurage, le polissage ou usages analogues, en aluminium (à l'exclusion des bidons, boîtes et récipients similaires du n° 7612, des articles ayant le caractère d'outils, des cuillers, louches, fourchettes et articles analogues des n ^{os} 8211 à 8215, des objets décoratifs, des accessoires de tuyauterie et des articles d'hygiène et de toilette)	6	4	
76152000	Articles d'hygiène ou de toilette et leurs parties, en aluminium (à l'exclusion des bidons, boîtes et récipients similaires du n° 7612 et des accessoires de tuyauterie)	6	4	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
76161000	Pointes, clous, crampons appointés, vis, boulons, écrous, crochets à pas de vis, rivets, goupilles, chevilles, clavettes, rondelles et similaires, en aluminium (à l'exclusion des agrafes présentées en barrettes et des chevilles vissées, tampons et articles similaires, filetés)	6	4	
76169100	Toiles métalliques, grillages et treillis, en fils d'aluminium (à l'exclusion des toiles en fils métalliques pour revêtements, aménagements intérieurs et usages similaires et des toiles, grillages et treillis transformés en cribles ou tamis à main ou en pièces de machines)	6	4	
76169910	Ouvrages en aluminium, coulés ou moulés n.d.a.	6	4	
76169990	Ouvrages en aluminium, non coulés ni moulés, n.d.a.	6	4	
78011000	Plomb affiné, sous forme brute	2,5	0	
78019100	Plomb sous forme brute, contenant de l'antimoine comme autre élément prédominant en poids	2,5	0	
78019910	Plomb, sous forme brute, contenant en poids $\geq 0,02$ % d'argent, destiné à être affiné (plomb d'œuvre)	Exemption	0	
78019990	Plomb, sous forme brute [à l'exclusion du plomb contenant de l'antimoine comme autre élément prédominant en poids, du plomb destiné à être affiné contenant en poids $\geq 0,02$ % d'argent (plomb d'œuvre) et du plomb affiné]	2,5	0	
78020000	Déchets et débris de plomb (à l'exclusion des cendres et résidus de la fabrication du plomb contenant du métal ou des composés de métaux du n° 2620, du plomb lingoté ou autres formes brutes similaires de déchets et débris de plomb fondus du n° 7801 et des déchets et débris de piles, batteries et accumulateurs électriques)	Exemption	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
78041100	Feuilles et bandes, en plomb, d'une épaisseur $\leq 0,2$ mm (support non compris)	5	4	
78041900	Tables en plomb; feuilles et bandes en plomb, d'une épaisseur $> 0,2$ mm (support non compris)	5	4	
78042000	Poudres et paillettes de plomb [à l'exclusion des granulés (grenailles) de plomb et des paillettes découpées du n° 8308]	Exemption	0	
78060010	Emballages munis de blindage de protection en plomb contre les radiations pour transport ou le stockage des matières radioactives [Euratom] (à l'exclusion des conteneurs spécialement conçus et équipés pour un ou plusieurs moyens de transport)	Exemption	0	
78060080	Ouvrages en plomb, n.d.a.	5	4	
79011100	Zinc sous forme brute, non allié, contenant en poids $\geq 99,99$ % de zinc	2,5	0	
79011210	Zinc sous forme brute, non allié, contenant en poids $\geq 99,95$ % mais $< 99,99$ % de zinc	2,5	0	
79011230	Zinc sous forme brute, non allié, contenant en poids $\geq 98,5$ % mais $< 99,95$ % de zinc	2,5	0	
79011290	Zinc sous forme brute, non allié, contenant en poids $\geq 97,5$ % mais $< 98,95$ % de zinc	2,5	0	
79012000	Alliages de zinc, sous forme brute	2,5	0	
79020000	Déchets et débris de zinc (à l'exclusion des cendres et résidus de la fabrication du zinc contenant du métal ou des composés de métaux du n° 2620, du zinc lingoté et autres formes brutes similaires de déchets et débris de zinc fondus du n° 7901 et des déchets et débris de piles, batteries et accumulateurs électriques)	Exemption	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
79031000	Poussières de zinc	2,5	7	
79039000	Poudres et paillettes de zinc [à l'exclusion des granulés (grenailles) de zinc, des paillettes découpées du n° 8308 et des poussières de zinc]	2,5	7	
79040000	Barres, profilés et fils, en zinc, n.d.a.	5	4	
79050000	Tôles, feuilles et bandes, en zinc	5	4	
79070000	Ouvrages en zinc, n.d.a.	5	4	
80011000	Étain sous forme brute, non allié	Exemption	0	
80012000	Alliages d'étain, sous forme brute	Exemption	0	
80020000	Déchets et débris d'étain (à l'exclusion des cendres et résidus de la fabrication de l'étain contenant du métal ou des composés de métaux du n° 2620, de l'étain lingoté et autres formes brutes similaires de déchets et débris d'étain fondus du n° 8001)	Exemption	0	
80030000	Barres, profilés et fils, en étain, n.d.a.	Exemption	0	
80070010	Tôles et bandes, en étain, d'une épaisseur > 0,2 mm	Exemption	0	
80070080	Ouvrages en étain, n.d.a.	Exemption	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
81011000	Poudres de tungstène (wolfram)	5	4	
81019400	Tungstène sous forme brute, y compris les barres en tungstène (wolfram) simplement obtenues par frittage	5	4	
81019600	Fils, en tungstène (wolfram)	6	7	
81019700	Déchets et débris de tungstène (wolfram) (à l'exclusion des cendres et résidus contenant du tungstène)	Exemption	0	
81019910	Barres (autres que celles simplement obtenues par frittage), profilés, tôles, bandes et feuilles, en tungstène (wolfram), n.d.a.	6	7	
81019990	Ouvrages en tungstène (wolfram), n.d.a.	7	7	
81021000	Poudres de molybdène	4	0	
81029400	Molybdène sous forme brute, y compris les barres en molybdène simplement obtenues par frittage	3	0	
81029500	Barres (autres que celles simplement obtenues par frittage), profilés, tôles, bandes et feuilles, en molybdène, n.d.a.	5	4	
81029600	Fils, en molybdène	6,1	4	
81029700	Déchets et débris de molybdène (à l'exclusion des cendres et résidus contenant du molybdène)	Exemption	0	
81029900	Ouvrages en molybdène, n.d.a.	7	4	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
81032000	Tantale sous forme brute, y compris les barres en tantale simplement obtenues par frittage; poudres de tantale	Exemption	0	
81033000	Déchets et débris de tantale (à l'exclusion des cendres et résidus contenant du tantale)	Exemption	0	
81039010	Barres (autres que les barres simplement obtenues par frittage), profilés, fils, tôles, bandes et feuilles, en tantale, n.d.a.	3	0	
81039090	Ouvrages en tantale, n.d.a.	4	0	
81041100	Magnésium sous forme brute, contenant en poids $\geq 99,8$ % de magnésium	5,3	4	
81041900	Magnésium sous forme brute, contenant en poids $< 99,8$ % de magnésium	4	0	
81042000	Déchets et débris de magnésium (à l'exclusion des cendres et résidus contenant du magnésium et des copeaux, tournures et granules de magnésium calibrés)	Exemption	0	
81043000	Copeaux, tournures et granules de magnésium calibrés; poudres de magnésium	4	0	
81049000	Ouvrages en magnésium, n.d.a.	4	0	
81052000	Mattes de cobalt et autres produits intermédiaires de la métallurgie du cobalt; cobalt sous forme brute; poudres de cobalt	Exemption	0	
81053000	Déchets et débris de cobalt (à l'exclusion des cendres et résidus contenant du cobalt)	Exemption	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
81059000	Ouvrages en cobalt, n.d.a.	3	0	
81060010	Bismuth sous forme brute; poudres de bismuth; déchets et débris de bismuth (à l'exclusion des cendres et résidus contenant du bismuth)	Exemption	0	
81060090	Ouvrages en bismuth, n.d.a.	2	0	
81072000	Cadmium sous forme brute; poudres de cadmium	3	0	
81073000	Déchets et débris de cadmium (à l'exclusion des cendres et résidus contenant du cadmium)	Exemption	0	
81079000	Ouvrages en cadmium, n.d.a.	4	0	
81082000	Titane sous forme brute; poudres de titane	5	7	
81083000	Déchets et débris de titane (à l'exclusion des cendres et résidus contenant du titane)	5	7	
81089030	Barres, profilés et fils, en titane, n.d.a.	7	7	
81089050	Tôles, bandes et feuilles, en titane	7	7	
81089060	Tubes et tuyaux, en titane	7	7	
81089090	Ouvrages en titane, n.d.a.	7	7	
81092000	Zirconium sous forme brute; poudres de zirconium	5	4	
81093000	Déchets et débris de zirconium (à l'exclusion des cendres et résidus contenant du zirconium)	Exemption	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
81099000	Ouvrages en zirconium, n.d.a.	9	7	
81101000	Antimoine sous forme brute; poudres d'antimoine	7	4	
81102000	Déchets et débris d'antimoine (à l'exclusion des cendres et résidus contenant de l'antimoine)	Exemption	0	
81109000	Ouvrages en antimoine, n.d.a.	7	4	
81110011	Manganèse sous forme brute; poudres de manganèse	Exemption	0	
81110019	Déchets et débris de manganèse (à l'exclusion des cendres et résidus contenant du manganèse)	Exemption	0	
81110090	Ouvrages en manganèse, n.d.a.	5	4	
81121200	Béryllium sous forme brute; poudres de béryllium	Exemption	0	
81121300	Déchets et débris de béryllium (à l'exclusion des cendres et résidus contenant du béryllium)	Exemption	0	
81121900	Ouvrages en béryllium, n.d.a.	3	0	
81122110	Alliages de chrome, contenant en poids > 10 % de nickel, sous forme brute; poudres de ces alliages (à l'exclusion des cendres et résidus contenant du chrome ou des alliages de chrome de ce type)	Exemption	0	
81122190	Chrome sous forme brute; poudres de chrome (à l'exclusion des alliages de chrome contenant en poids > 10 % de nickel)	3	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
81122200	Déchets et débris de chrome (à l'exclusion des cendres et résidus contenant du chrome et des alliages de chrome contenant en poids > 10 % de nickel)	Exemption	0	
81122900	Ouvrages en chrome, n.d.a.	5	4	
81125100	Thallium sous forme brute; poudres de thallium	1,5	0	
81125200	Déchets et débris de thallium (à l'exclusion des cendres et résidus contenant du thallium)	Exemption	0	
81125900	Ouvrages en thallium, n.d.a.	3	0	
81129210	Hafnium (celtium) sous forme brute; poudres de hafnium (celtium); déchets et débris de hafnium (celtium) [à l'exclusion des cendres et résidus contenant du hafnium (celtium)]	3	0	
81129221	Déchets et débris de niobium (columbium), rhénium, gallium, indium, vanadium et germanium (à l'exclusion des cendres et résidus contenant ces métaux)	Exemption	0	
81129231	Niobium (colombium) et rhénium, sous forme brute; poudres de niobium (colombium) ou de rhénium	3	0	
81129281	Indium sous forme brute; poudres d'indium	2	0	
81129289	Gallium sous forme brute; poudres de gallium	1,5	0	
81129291	Vanadium sous forme brute; poudres de vanadium (à l'exclusion des cendres et résidus contenant du vanadium)	Exemption	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
81129295	Germanium sous forme brute; poudres de germanium	4,5	0	
81129920	Ouvrages en hafnium (celtium) et germanium, n.d.a.	7	7	
81129930	Ouvrages en niobium (colombium) ou en rhénium, n.d.a.	9	7	
81129970	Ouvrages en gallium, en indium et en vanadium, n.d.a.	3	4	
81130020	Cermets, sous forme brute	4	0	
81130040	Déchets et débris de cermets (à l'exclusion des cendres et résidus contenant des cermets)	Exemption	0	
81130090	Ouvrages en cermets, n.d.a.	5	4	
82011000	Bêches et pelles, avec partie travaillante en métaux communs	1,7	0	
82013000	Pioches, pics, houes, binettes, râteliers et racloirs, avec partie travaillante en métaux communs (à l'exclusion des piolets)	1,7	0	
82014000	Haches, serpes et outils similaires à taillants, avec partie travaillante en métaux communs (à l'exclusion des piolets)	1,7	0	
82015000	Sécateurs et outils similaires maniés à une main, y compris les cisailles à volailles, avec partie travaillante en métaux communs	1,7	0	
82016000	Cisailles à haies, sécateurs et outils similaires maniés à deux mains, avec partie travaillante en métaux communs	1,7	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
82019000	Faux et faucilles, couteaux à foin ou à paille et autres outils agricoles, horticoles ou forestiers, à main, avec partie travaillante en métaux communs (à l'exclusion des bêches, pelles, pioches, pics, houes, binettes, râteaux, racloirs, haches, serpes et outils similaires à taillants, cisailles à volailles, sécateurs et outils similaires maniés à une main, cisailles à haies, sécateurs et outils similaires maniés à deux mains)	1,7	0	
82021000	Scies à main, avec partie travaillante en métaux communs (à l'exclusion des tronçonneuses)	1,7	0	
82022000	Lames de scies à ruban en métaux communs	1,7	0	
82023100	Lames de scies circulaires, y compris les lames de fraises-scies, en métaux communs, avec partie travaillante en acier	2,7	0	
82023900	Lames de scies circulaires, y compris les lames de fraises-scies, et leurs parties, en métaux communs, avec partie travaillante en matières autres que l'acier	2,7	0	
82024000	Chaînes de scies, dites «coupantes», en métaux communs	1,7	0	
82029100	Lames de scies droites, en métaux communs, pour le travail des métaux	2,7	0	
82029920	Lames de scies, y compris les lames de scies non dentées, en métaux communs, pour le travail des métaux (à l'exclusion des lames de scies à ruban, des chaînes de scies, dites «coupantes», des lames de scies circulaires et des lames de scies droites)	2,7	0	
82029980	Lames de scies, y compris les lames de scies non dentées, en métaux communs, pour le travail de matières autres que les métaux (à l'exclusion des lames de scies à ruban, des chaînes de scies dites «coupantes» et des lames de scies circulaires)	2,7	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
82031000	Limes, râpes et outils similaires à main, en métaux communs	1,7	0	
82032000	Pincers, même coupantes, tenailles, brucelles à usage non médical et outils similaires à main, en métaux communs	1,7	0	
82033000	Cisailles à métaux et outils similaires, à main, en métaux communs	1,7	0	
82034000	Coupe-tubes, coupe-boulons, emporte-pièce et outils similaires, à main, en métaux communs	1,7	0	
82041100	Clés de serrage à main (y compris les clés dynamométriques), en métaux communs, à ouverture fixe	1,7	0	
82041200	Clés de serrage à main (y compris les clés dynamométriques), en métaux communs, à ouverture variable	1,7	0	
82042000	Douilles de serrage interchangeables, même avec manches, en métaux communs	1,7	0	
82051000	Outils de perçage, de filetage ou de taraudage, maniés à la main	1,7	0	
82052000	Marteaux et masses, avec partie travaillante en métaux communs	3,7	0	
82053000	Rabots, ciseaux, gouges et outils tranchants similaires pour le travail du bois	3,7	0	
82054000	Tournevis à main	3,7	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
82055100	Outils à main d'économie domestique, non mécaniques, avec partie travaillante en métaux communs, n.d.a.	3,7	0	
82055910	Outils à main pour maçons, mouleurs, cimentiers, plâtriers et peintres, en métaux communs, n.d.a.	3,7	0	
82055980	Outils à main (y compris les diamants de vitriers), en métaux communs, n.d.a.	2,7	0	
82056000	Lampes à souder et similaires (à l'exclusion des appareils à souder fonctionnant au gaz)	2,7	0	
82057000	Étaux, serre-joints et similaires (à l'exclusion de ceux constituant des accessoires ou des parties de machines-outils)	3,7	0	
82059010	Enclumes; forges portatives; meules avec bâtis, à main ou à pédale	2,7	0	
82059090	Assortiments d'articles d'au moins deux des sous-positions du n° 8205	3,7	0	
82060000	Outils d'au moins deux des n°s 8202 à 8205, conditionnés en assortiments pour la vente au détail	3,7	0	
82071300	Outils de forage ou de sondage, interchangeables, avec partie travaillante en carbures métalliques frittés ou en cermets	2,7	0	
82071910	Outils de forage ou de sondage, interchangeables, avec partie travaillante en diamant ou en agglomérés de diamant	2,7	0	
82071990	Outils de forage ou de sondage, interchangeables, avec partie travaillante en matières autres que les carbures métalliques frittés, les cermets, le diamant ou les agglomérés de diamant	2,7	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
82072010	Filières interchangeables pour l'étirage ou le filage (extrusion) des métaux, avec partie travaillante en diamant ou en agglomérés de diamant	2,7	0	
82072090	Filières interchangeables pour l'étirage ou le filage (extrusion) des métaux, avec partie travaillante en matières autres que le diamant ou les agglomérés de diamant	2,7	0	
82073010	Outils interchangeables à emboutir, à estamper ou à poinçonner, pour l'usinage des métaux	2,7	0	
82073090	Outils interchangeables à emboutir, à estamper ou à poinçonner, pour le travail de matières autres que le métal	2,7	0	
82074010	Outils interchangeables à tarauder, pour l'usinage des métaux	2,7	0	
82074030	Outils interchangeables à fileter, pour l'usinage des métaux	2,7	0	
82074090	Outils interchangeables à fileter, pour le travail de matières autres que les métaux	2,7	0	
82075010	Outils interchangeables à percer, avec partie travaillante en diamant ou en agglomérés de diamant (à l'exclusion des outils de forage ou de sondage et des outils à tarauder)	2,7	0	
82075030	Forets de maçonnerie, interchangeables, avec partie travaillante en matières autres que le diamant ou les agglomérés de diamant	2,7	0	
82075050	Outils interchangeables à percer, pour l'usinage des métaux, avec partie travaillante en carbures métalliques frittés ou en cermets (à l'exclusion des outils à tarauder)	2,7	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
82075060	Outils interchangeables à percer, pour l'usinage des métaux, avec partie travaillante en aciers à coupe rapide (à l'exclusion des outils à tarauder)	2,7	0	
82075070	Outils interchangeables à percer, pour l'usinage des métaux, avec partie travaillante en matières autres que le diamant, les agglomérés de diamant, les carbures métalliques frittés, les cermets ou les aciers à coupe rapide (à l'exclusion des outils à tarauder)	2,7	0	
82075090	Outils interchangeables à percer, pour le travail de matières autres que les métaux, avec partie travaillante en matières autres que le diamant ou les agglomérés de diamant (à l'exclusion des outils de forage ou de sondage, des forets de maçonnerie et des outils à tarauder)	2,7	0	
82076010	Outils interchangeables à aléser ou à brocher, avec partie travaillante en diamant ou en agglomérés de diamant	2,7	0	
82076030	Outils interchangeables à aléser, pour l'usinage des métaux	2,7	0	
82076050	Outils interchangeables à aléser, pour le travail de matières autres que les métaux, avec partie travaillante en matières autres que le diamant ou les agglomérés de diamant	2,7	0	
82076070	Outils interchangeables à brocher, pour l'usinage des métaux	2,7	0	
82076090	Outils interchangeables à brocher, pour le travail de matières autres que les métaux, avec partie travaillante en matières autres que le diamant ou les agglomérés de diamant	2,7	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
82077010	Outils interchangeables à fraiser, pour l'usinage des métaux, avec partie travaillante en carbures métalliques frittés ou en cermets	2,7	0	
82077031	Fraises à queue, interchangeables, pour l'usinage des métaux, avec partie travaillante en matières autres que les carbures métalliques frittés ou les cermets	2,7	0	
82077037	Outils interchangeables à fraiser, pour l'usinage des métaux, avec partie travaillante en matières autres que les carbures métalliques frittés ou les cermets (à l'exclusion des fraises à queue)	2,7	0	
82077090	Outils interchangeables à fraiser, pour le travail de matières autres que les métaux	2,7	0	
82078011	Outils interchangeables à tourner, pour l'usinage des métaux, avec partie travaillante en carbures métalliques frittés ou en cermets	2,7	0	
82078019	Outils interchangeables à tourner, pour l'usinage des métaux, avec partie travaillante en matières autres que les carbures métalliques frittés ou les cermets	2,7	0	
82078090	Outils interchangeables à tourner pour le travail de matières autres que les métaux	2,7	0	
82079010	Outils interchangeables pour outillage à main, mécanique ou non, ou pour machines-outils, avec partie travaillante en diamant ou en agglomérés de diamant, n.d.a.	2,7	0	
82079030	Lames de tournevis interchangeables, en métaux communs	2,7	0	
82079050	Outils interchangeables de taillage des engrenages (à l'exclusion des fraises à tailler les engrenages)	2,7	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
82079071	Outils interchangeables utilisés dans l'outillage à main, mécanique ou non, ou dans les machines-outils, pour l'usinage des métaux, avec partie travaillante en carbures métalliques frittés ou en cermets, n.d.a.	2,7	0	
82079078	Outils interchangeables utilisés dans l'outillage à main, mécanique ou non, ou dans les machines-outils, pour le travail de matières autres que les métaux, avec partie travaillante en carbures métalliques frittés ou en cermets, n.d.a.	2,7	0	
82079091	Outils interchangeables utilisés dans l'outillage à main, mécanique ou non, ou dans les machines-outils, pour l'usinage des métaux, avec partie travaillante en matières autres que le diamant, les agglomérés de diamant, les carbures métalliques frittés ou les cermets, n.d.a.	2,7	0	
82079099	Outils interchangeables utilisés dans l'outillage à main, mécanique ou non, ou dans les machines-outils, pour le travail de matières autres que les métaux, avec partie travaillante en matières autres que le diamant, les agglomérés de diamant, les carbures métalliques frittés ou les cermets, n.d.a.	2,7	0	
82081000	Couteaux et lames tranchantes, en métaux communs, pour machines ou pour appareils mécaniques, pour le travail des métaux	1,7	0	
82082000	Couteaux et lames tranchantes, en métaux communs, pour machines ou pour appareils mécaniques, pour le travail du bois	1,7	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
82083000	Couteaux et lames tranchantes, en métaux communs, pour appareils de cuisine ou pour machines de l'industrie alimentaire	1,7	0	
82084000	Couteaux et lames tranchantes, en métaux communs, pour machines agricoles, horticoles ou forestières (à l'exclusion des couteaux et lames tranchantes pour le travail du bois)	1,7	0	
82089000	Couteaux et lames tranchantes, en métaux communs, pour machines ou appareils mécaniques (à l'exclusion des couteaux et lames tranchantes pour le travail des métaux ou du bois, pour appareils de cuisine ou pour machines de l'industrie alimentaire et pour machines agricoles, horticoles ou forestières)	1,7	0	
82090020	Plaquettes amovibles pour outils, non montées, constituées par des carbures métalliques frittés ou des cermets	2,7	0	
82090080	Plaquettes, baguettes, pointes et objets similaires pour outils, non montés, constitués par des carbures métalliques frittés ou des cermets (à l'exclusion des plaquettes amovibles)	2,7	0	
82100000	Appareils mécaniques actionnés à la main, en métaux communs, d'un poids ≤ 10 kg, utilisés pour préparer, conditionner ou servir les aliments ou les boissons	2,7	0	
82111000	Assortiments de couteaux du n° 8211; assortiments dans lesquels les couteaux du n° 8211 sont plus nombreux que d'autres articles	8,5	7	
82119100	Couteaux de table à lame fixe, en métaux communs, y compris les manches (à l'exclusion des couteaux à beurre et des couteaux à poisson)	8,5	7	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
82119200	Couteaux à lame fixe, en métaux communs (à l'exclusion des couteaux à foin et à paille, des coutelas et machettes, des couteaux et lames tranchantes pour machines ou appareils mécaniques, des couteaux à poisson, couteaux à beurre, des petites et grandes lames de rasoirs et autres couteaux du n° 8214)	8,5	7	
82119300	Couteaux à lame non fixe, y compris les serpettes fermantes, en métaux communs (à l'exclusion des rasoirs à lame)	8,5	7	
82119400	Lames tranchantes ou dentelées, en métaux communs pour couteaux de table, couteaux de poche (canifs) et autres couteaux du n° 8211	6,7	4	
82119500	Manches en métaux communs pour couteaux de table, couteaux de poche (canifs) et autres couteaux du n° 8211	2,7	0	
82121010	Rasoirs de sûreté à lames non remplaçables, en métaux communs	2,7	0	
82121090	Rasoirs et rasoirs de sûreté non électriques, en métaux communs (à l'exclusion des rasoirs de sûreté à lames non remplaçables)	2,7	0	
82122000	Lames de rasoirs de sûreté, en métaux communs, y compris les ébauches en bandes	2,7	0	
82129000	Parties de rasoirs et de rasoirs de sûreté non électriques, en métaux communs (à l'exclusion des lames de rasoirs de sûreté, y compris les ébauches en bandes)	2,7	0	
82130000	Ciseaux à doubles branches et leurs lames, en métaux communs (à l'exclusion des cisailles à haies, sécateurs et outils similaires maniés à deux mains, des sécateurs et outils similaires maniés à une main et des ciseaux spéciaux de maréchal-ferrant)	4,2	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
82141000	Coupe-papier, ouvre-lettres, grattoirs, taille-crayons et leurs lames, en métaux communs (à l'exclusion des machines, appareils et instruments à usage similaire du chapitre 84)	2,7	0	
82142000	Outils et assortiments d'outils de manucure ou de pédicure (y compris les limes à ongles), en métaux communs (à l'exclusion des ciseaux ordinaires)	2,7	0	
82149000	Tondeuses de coiffeur et autres articles à couper, n.d.a., en métaux communs	2,7	0	
82151020	Assortiments composés d'un ou plusieurs couteaux du n° 8211 et d'un nombre au moins égal de cuillers, fourchettes ou autres articles du n° 8215, en métaux communs, ne contenant uniquement des objets argentés, dorés ou platinés	4,7	4	
82151030	Assortiments composés d'un ou plusieurs couteaux du n° 8211 et d'un nombre au moins égal de cuillers, fourchettes ou autres articles du n° 8215, en aciers inoxydables, contenant au moins un objet argenté, doré ou platiné	8,5	7	
82151080	Assortiments composés d'un ou plusieurs couteaux du n° 8211 et d'un nombre au moins égal de cuillers, fourchettes ou autres articles du n° 8215, en métaux communs autres que les aciers inoxydables, contenant au moins un objet argenté, doré ou platiné	4,7	4	
82152010	Assortiments composés d'un ou plusieurs couteaux du n° 8211 et d'un nombre au moins égal de cuillers, fourchettes ou autres articles du n° 8215, en aciers inoxydables, ne contenant aucun objet argenté, doré ou platiné	8,5	7	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
82152090	Assortiments composés d'un ou plusieurs couteaux du n° 8211 et d'un nombre au moins égal de cuillers, fourchettes ou autres articles du n° 8215, en métaux communs autres que les aciers inoxydables, ne contenant aucun objet argenté, doré ou platiné	4,7	4	
82159100	Cuillers, fourchettes, louches, écumoirs, pelles à tartes, couteaux spéciaux à poisson ou à beurre, pinces à sucre et articles similaires, en métaux communs, argentés, dorés ou platinés (à l'exclusion de ceux en assortiments et des cisailles à volaille et à homards)	4,7	4	
82159910	Cuillers, fourchettes, louches, écumoirs, pelles à tartes, couteaux spéciaux à poisson ou à beurre, pinces à sucre et articles similaires, en aciers inoxydables, ni argentés, ni dorés, ni platinés (à l'exclusion de ceux en assortiments et des cisailles à volaille et à homards)	8,5	7	
82159990	Cuillers, fourchettes, louches, écumoirs, pelles à tartes, couteaux spéciaux à poisson ou à beurre, pinces à sucre et articles similaires, en métaux communs autres que les aciers inoxydables, ni argentés, ni dorés, ni platinés (à l'exclusion de ceux en assortiments et des cisailles à volaille et à homards)	4,7	4	
83011000	Cadenas, en métaux communs	2,7	0	
83012000	Serrures des types utilisés pour véhicules automobiles, en métaux communs	2,7	0	
83013000	Serrures des types utilisés pour meubles, en métaux communs	2,7	0	
83014011	Serrures à cylindres des types utilisés pour portes de bâtiments, en métaux communs	2,7	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
83014019	Serrures des types utilisés pour portes de bâtiments, en métaux communs (à l'exclusion des serrures à cylindres et des cadenas)	2,7	0	
83014090	Serrures et verrous, en métaux communs (à l'exclusion des cadenas et des serrures pour véhicules automobiles, meubles ou portes de bâtiments)	2,7	0	
83015000	Fermeurs et montures-fermeurs comportant une serrure, en métaux communs	2,7	0	
83016000	Parties de cadenas, serrures et verrous, ainsi que de fermeurs et montures-fermeurs comportant une serrure, en métaux communs, n.d.a.	2,7	0	
83017000	Clefs présentées isolément, pour cadenas, pour serrures et verrous, ainsi que pour fermeurs et montures-fermeurs comportant une serrure, en métaux communs	2,7	0	
83021000	Charnières de tous genres, y compris les paumelles et pentures, en métaux communs	2,7	0	
83022000	Roulettes avec monture en métaux communs	2,7	0	
83023000	Garnitures, ferrures et articles similaires en métaux communs, pour véhicules automobiles (à l'exclusion des charnières et serrures)	2,7	0	
83024110	Garnitures, ferrures et articles similaires, pour portes, en métaux communs (à l'exclusion des serrures et verrous de sûreté à clef et des charnières)	2,7	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
83024150	Garnitures, ferrures et articles similaires, pour fenêtres et portes-fenêtres, en métaux communs (à l'exclusion des serrures et verrous de sûreté à clef et des charnières)	2,7	0	
83024190	Garnitures, ferrures et articles similaires, pour bâtiments, en métaux communs (à l'exclusion des articles pour portes, fenêtres et portes-fenêtres, des serrures et verrous de sûreté à clef et des charnières)	2,7	0	
83024200	Garnitures, ferrures et articles similaires en métaux communs, pour meubles (à l'exclusion des serrures et verrous de sûreté à clef et des charnières et roulettes)	2,7	0	
83024900	Garnitures, ferrures et articles similaires, en métaux communs (à l'exclusion des serrures et verrous de sûreté à clef, des fermoirs et montures-fermoirs comportant une serrure, des charnières, des roulettes, des garnitures, ferrures et articles similaires pour bâtiments, pour véhicules automobiles ou pour meubles)	2,7	0	
83025000	Patères, porte-chapeaux, supports et articles similaires, en métaux communs	2,7	0	
83026000	Ferme-portes automatiques, en métaux communs	2,7	0	
83030040	Coffres-forts, portes blindées et compartiments pour chambres fortes, en métaux communs	2,7	0	
83030090	Coffrets et cassettes de sûreté et articles similaires, en métaux communs (à l'exclusion des coffres-forts, portes blindées et compartiments pour chambres fortes)	2,7	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
83040000	Classeurs, fichiers, boîtes de classement, porte-copies, plumiers, porte-cachets et matériel et fournitures similaires de bureau, en métaux communs (à l'exclusion des meubles de bureau du n° 9403 et des corbeilles à papier)	2,7	0	
83051000	Mécanismes pour reliure de feuillets mobiles ou pour classeurs, en métaux communs (à l'exclusion des fermoirs pour livres et registres)	2,7	0	
83052000	Agrafes présentées en barrettes, en métaux communs	2,7	0	
83059000	Attache-lettres, coins de lettres, trombones, onglets de signalisation et objets similaires de bureau, en métaux communs, y compris les parties des articles du n° 8305 (à l'exclusion des mécanismes complets pour reliure de feuillets mobiles ou pour classeurs, des agrafes présentées en barrettes, des punaises et des fermoirs pour livres ou registres)	2,7	0	
83061000	Cloches, sonnettes, gongs et articles similaires, non électriques, en métaux communs (à l'exclusion des instruments de musique)	Exemption	0	
83062100	Statuettes et autres objets d'ornement, en métaux communs, argentés, dorés ou platinés (à l'exclusion des objets d'art, spécimens pour collections et objets d'antiquité)	Exemption	0	
83062900	Statuettes et autres objets d'ornement, en métaux communs, non argentés, ni dorés, ni platinés (à l'exclusion des objets d'art, spécimens pour collections et objets d'antiquité)	Exemption	0	
83063000	Cadres pour photographies, gravures ou similaires, en métaux communs; miroirs, en métaux communs (à l'exclusion des éléments d'optique)	2,7	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
83071000	Tuyaux flexibles, en fer ou en acier, même avec leurs accessoires	2,7	0	
83079000	Tuyaux flexibles, en métaux communs autres que le fer ou l'acier, même avec leurs accessoires	2,7	0	
83081000	Agrafes, crochets et œillets, en métaux communs, pour vêtements, chaussures, bâches, maroquinerie, ou pour toutes confections ou équipements	2,7	0	
83082000	Rivets tubulaires ou à tige fendue, en métaux communs	2,7	0	
83089000	Fermoirs, montures-fermoirs sans serrure, boucles, boucles-fermoirs et articles similaires, en métaux communs, pour vêtements, chaussures, maroquinerie, etc., y compris les parties des articles du n° 8308, en métaux communs (à l'exclusion des agrafes, crochets, œillets, rivets tubulaires ou à tige fendue)	2,7	0	
83091000	Bouchons-couronnes, en métaux communs	2,7	0	
83099010	Capsules de bouchage ou surbouchage en plomb; capsules de bouchage ou surbouchage en aluminium, d'un diamètre > 21 mm (à l'exclusion des bouchons-couronnes)	3,7	0	
83099090	Bouchons (y compris les bouchons à pas de vis et les bouchons-verseurs), couvercles, capsules pour bouteilles, bondes filetées, plaques de bondes, scellés et autres accessoires d'emballage, en métaux communs (à l'exclusion des bouchons-couronnes, capsules de bouchage ou de surbouchage en plomb, capsules de bouchage ou de surbouchage en aluminium, d'un diamètre > 21 mm)	2,7	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
83100000	Plaques indicatrices, plaques-enseignes, plaques-adresses et plaques similaires, chiffres, lettres et enseignes diverses, en métaux communs, y compris les panneaux de signalisation routière (à l'exclusion des enseignes et plaques indicatrices lumineuses du n° 9405, des caractères d'imprimerie et articles similaires et des panneaux, disques et croix de signalisation pour voies de circulation du n° 8608)	2,7	0	
83111000	Électrodes enrobées pour le soudage à l'arc, en métaux communs	2,7	0	
83112000	Fils fourrés pour le soudage à l'arc, en métaux communs	2,7	0	
83113000	Baguettes enrobées et fils fourrés pour brasage ou le soudage à la flamme, en métaux communs (à l'exclusion des fils et baguettes à âme décapante pour lesquels le métal de brasage, décapants et fondants non compris, contient ≥ 2 % en poids d'un métal précieux)	2,7	0	
83119000	Fils, baguettes, tubes, plaques, électrodes et articles similaires, en métaux communs ou en carbures métalliques, enrobés ou fourrés de décapants ou de fondants, pour brasage, soudage ou dépôt de métal ou de carbures métalliques, n.d.a.; fils et baguettes en poudres de métaux communs agglomérés, pour la métallisation par projection, n.d.a.	2,7	0	
84011000	Réacteurs nucléaires [Euratom]	5,7	4	
84012000	Machines et appareils pour la séparation isotopique et leurs parties, n.d.a. [Euratom]	3,7	0	
84013000	Éléments combustibles (cartouches), non irradiés, avec dispositifs de maniement, pour réacteurs nucléaires [Euratom]	3,7	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
84014000	Parties de réacteurs nucléaires, n.d.a. [Euratom]	3,7	0	
84021100	Chaudières aquatubulaires d'une production horaire de vapeur > 45 t	2,7	0	
84021200	Chaudières aquatubulaires d'une production horaire de vapeur ≤ 45 t (à l'exclusion des chaudières pour le chauffage central conçues pour produire à la fois de l'eau chaude et de la vapeur à basse pression)	2,7	0	
84021910	Chaudières à tubes de fumée (à l'exclusion des chaudières pour le chauffage central conçues pour produire à la fois de l'eau chaude et de la vapeur à basse pression)	2,7	0	
84021990	Chaudières à vapeur, y compris les chaudières mixtes (à l'exclusion des chaudières aquatubulaires, des chaudières à tubes de fumée et des chaudières pour le chauffage central conçues pour produire à la fois de l'eau chaude et de la vapeur à basse pression)	2,7	0	
84022000	Chaudières dites «à eau surchauffée»	2,7	0	
84029000	Parties de chaudières à vapeur et de chaudières dites «à eau surchauffée», n.d.a.	2,7	0	
84031010	Chaudières pour le chauffage central, non électriques, en fonte (à l'exclusion des chaudières à vapeur et des chaudières dites «à eau surchauffée» du n° 8402)	2,7	0	
84031090	Chaudières pour le chauffage central, non électriques (à l'exclusion des chaudières en fonte, des chaudières à vapeur et des chaudières dites «à eau surchauffée» du n° 8402)	2,7	0	
84039010	Parties de chaudières pour le chauffage central, en fonte, n.d.a.	2,7	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
84039090	Parties de chaudières pour le chauffage central, n.d.a.	2,7	0	
84041000	Appareils auxiliaires pour chaudières des n ^{os} 8402 ou 8403 (économiseurs, surchauffeurs, appareils de ramonage ou de récupération des gaz, par exemple)	2,7	0	
84042000	Condenseurs pour machines à vapeur	2,7	0	
84049000	Parties des appareils auxiliaires des n ^{os} 8402 ou 8403 et des condenseurs pour machines à vapeur, n.d.a.	2,7	0	
84051000	Générateurs de gaz à l'air ou de gaz à l'eau, avec ou sans leurs épurateurs; générateurs d'acétylène et générateurs similaires de gaz, par procédé à l'eau, avec ou sans leurs épurateurs (à l'exclusion des fours à coke, générateurs de gaz par procédé électrolytique et lampes à acétylène)	1,7	0	
84059000	Parties des générateurs de gaz à l'air ou de gaz à l'eau et des générateurs d'acétylène ou des générateurs similaires de gaz par procédé à l'eau, n.d.a.	1,7	0	
84061000	Turbines à vapeur pour la propulsion de bateaux	2,7	0	
84068100	Turbines à vapeur d'une puissance > 40 MW (à l'exclusion des turbines pour la propulsion de bateaux)	2,7	0	
84068200	Turbines à vapeur d'une puissance ≤ 40 MW (à l'exclusion des turbines pour la propulsion de bateaux)	2,7	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
84069010	Ailettes, aubages et rotors, pour turbines à vapeur	2,7	0	
84069090	Parties de turbines à vapeur, n.d.a. (à l'exclusion des ailettes, aubages et rotors)	2,7	0	
84071000	Moteurs à piston alternatif ou rotatif, à allumage par étincelles (moteurs à explosion), pour l'aviation	1,7	0	
84072110	Moteurs pour la propulsion de bateaux, du type hors-bord, à allumage par étincelles (moteurs à explosion), d'une cylindrée $\leq 325 \text{ cm}^3$	6,2	4	
84072191	Moteurs pour la propulsion de bateaux, du type hors-bord, à allumage par étincelles (moteurs à explosion), d'une cylindrée $> 325 \text{ cm}^3$, d'une puissance $\leq 30 \text{ kW}$	4,2	0	
84072199	Moteurs pour la propulsion de bateaux, du type hors-bord, à allumage par étincelles (moteurs à explosion), d'une cylindrée $> 325 \text{ cm}^3$, d'une puissance $> 30 \text{ kW}$	4,2	0	
84072900	Moteurs à piston alternatif ou rotatif, pour la propulsion de bateaux (à l'exclusion des moteurs du type hors-bord)	4,2	0	
84073100	Moteurs à piston alternatif, à allumage par étincelles (moteurs à explosion), des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87, d'une cylindrée $\leq 50 \text{ cm}^3$	2,7	0	
84073210	Moteurs à piston alternatif, à allumage par étincelles (moteurs à explosion), des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87, d'une cylindrée $> 50 \text{ cm}^3$ mais $\leq 125 \text{ cm}^3$	2,7	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
84073290	Moteurs à piston alternatif à allumage par étincelles (moteurs à explosion), des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87, d'une cylindrée > 125 cm ³ mais ≤ 250 cm ³	2,7	0	
84073300	Moteurs à piston alternatif, à allumage par étincelles (moteurs à explosion), des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87, d'une cylindrée > 250 cm ³ mais ≤ 1 000 cm ³	2,7	0	
84073410	Moteurs à piston alternatif, à allumage par étincelles (moteurs à explosion), d'une cylindrée > 1 000 cm ³ , destinés l'industrie du montage des motoculteurs du n° 8701.10, des véhicules automobiles du n° 8703, des véhicules automobiles du n° 8704, à moteur d'une cylindrée < 2 800 cm ³ , et des véhicules automobiles du n° 8705	2,7	0	
84073430	Moteurs à piston alternatif, à allumage par étincelles (moteurs à explosion), des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87, usagés, d'une cylindrée > 1 000 cm ³	4,2	0	
84073491	Moteurs à piston alternatif, à allumage par étincelles (moteurs à explosion), des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87, neufs, d'une cylindrée ≤ 1 500 cm ³ mais > 1 000 cm ³ (à l'exclusion des moteurs n° 8407.34.10)	4,2	0	
84073499	Moteurs à piston alternatif à allumage par étincelles (moteurs à explosion), utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87, neufs, d'une cylindrée > 1 500 cm ³ (à l'exclusion des moteurs destinés à l'industrie du montage des motoculteurs du n° 8701.10, des véhicules automobiles du n° 8703, des véhicules automobiles du n° 8704, à moteur de cylindrée < 2 800 cm ³ , et des véhicules automobiles du n° 8705)	4,2	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
84079010	Moteurs à piston alternatif ou rotatif, à allumage par étincelles (moteurs à explosion), d'une cylindrée $\leq 250 \text{ cm}^3$ (à l'exclusion des moteurs pour l'aviation, des moteurs pour la propulsion de bateaux et des moteurs à piston alternatif des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87)	2,7	0	
84079050	Moteurs à piston alternatif ou rotatif, à allumage par étincelles (moteurs à explosion), d'une cylindrée $> 250 \text{ cm}^3$, destinés l'industrie du montage des motoculteurs du n° 8701.10, des véhicules automobiles du n° 8703, des véhicules automobiles du n° 8704, à moteur d'une cylindrée $< 2\,800 \text{ cm}^3$, et des véhicules automobiles du n° 8705	2,7	0	
84079080	Moteurs à piston alternatif ou rotatif, à allumage par étincelles (moteurs à explosion), d'une cylindrée $> 250 \text{ cm}^3$, d'une puissance $\leq 10 \text{ kW}$ (à l'exclusion des moteurs du n° 8407.90.50, des moteurs à piston alternatif des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87, des moteurs pour l'aviation et des moteurs pour la propulsion de bateaux)	4,2	0	
84079090	Moteurs à piston alternatif ou rotatif, à allumage par étincelles (moteurs à explosion), d'une cylindrée $> 250 \text{ cm}^3$, d'une puissance $> 10 \text{ kW}$ (à l'exclusion des moteurs du n° 8407.90.50, des moteurs à piston alternatif des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87, des moteurs pour l'aviation et des moteurs pour la propulsion de bateaux)	4,2	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
84081011	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), usagés, destinés aux bateaux pour la navigation maritime des n ^{os} 8901 à 8906, aux remorqueurs du n ^o 8904.00.10 et aux navires de guerre du n ^o 8906.10.00	Exemption	0	
84081019	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), usagés, pour la propulsion de bateaux (à l'exclusion des moteurs destinés aux bateaux pour la navigation maritime des n ^{os} 8901 à 8906, aux remorqueurs du n ^o 8904.00.10 et aux navires de guerre du n ^o 8906.10.00)	2,7	0	
84081023	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), neufs, destinés aux bateaux pour la navigation maritime des n ^{os} 8901 à 8906, aux remorqueurs du n ^o 8904.00.10 et aux navires de guerre du n ^o 8906.10.00, d'une puissance ≤ 50 kW	Exemption	0	
84081027	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), neufs, pour la propulsion de bateaux, d'une puissance ≤ 50 kW (à l'exclusion des moteurs destinés aux bateaux pour la navigation maritime des n ^{os} 8901 à 8906, aux remorqueurs du n ^o 8904.00.10 et aux navires de guerre du n ^o 8906.10.00)	2,7	0	
84081031	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), neufs, destinés aux bateaux pour la navigation maritime des n ^{os} 8901 à 8906, aux remorqueurs du n ^o 8904.00.10 et aux navires de guerre du n ^o 8906.10.00, d'une puissance > 50 kW mais ≤ 100 kW	Exemption	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
84081039	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), neufs, pour la propulsion de bateaux, d'une puissance > 50 kW mais ≤ 100 kW (à l'exclusion des moteurs destinés aux bateaux pour la navigation maritime des n ^{os} 8901 à 8906, aux remorqueurs du n° 8904.00.10 et aux navires de guerre du n° 8906.10.00)	2,7	0	
84081041	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), neufs, destinés aux bateaux pour la navigation maritime des n ^{os} 8901 à 8906, aux remorqueurs du n° 8904.00.10 et aux navires de guerre du n° 8906.10.00, d'une puissance > 100 kW mais ≤ 200 kW	Exemption	0	
84081049	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), neufs, pour la propulsion de bateaux, d'une puissance > 100 kW mais ≤ 200 kW (à l'exclusion des moteurs destinés aux bateaux pour la navigation maritime des n ^{os} 8901 à 8906, aux remorqueurs du n° 8904.00.10 et aux navires de guerre du n° 8906.10.00)	2,7	0	
84081051	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), neufs, destinés aux bateaux pour la navigation maritime des n ^{os} 8901 à 8906, aux remorqueurs du n° 8904.00.10 et aux navires de guerre du n° 8906.10.00, d'une puissance > 200 kW mais ≤ 300 kW	Exemption	0	
84081059	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), neufs, pour la propulsion de bateaux, d'une puissance > 200 kW mais ≤ 300 kW (à l'exclusion des moteurs destinés aux bateaux pour la navigation maritime des n ^{os} 8901 à 8906, aux remorqueurs du n° 8904.00.10 et aux navires de guerre du n° 8906.10.00)	2,7	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
84081061	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), neufs, destinés aux bateaux pour la navigation maritime des n ^{os} 8901 à 8906, aux remorqueurs du n ^o 8904.00.10 et aux navires de guerre du n ^o 8906.10.00, d'une puissance > 300 kW mais ≤ 500 kW	Exemption	0	
84081069	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), neufs, pour la propulsion de bateaux, d'une puissance > 300 kW mais ≤ 500 kW (à l'exclusion des moteurs destinés aux bateaux pour la navigation maritime des n ^{os} 8901 à 8906, aux remorqueurs du n ^o 8904.00.10 et aux navires de guerre du n ^o 8906.10.00)	2,7	0	
84081071	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), neufs, destinés aux bateaux pour la navigation maritime des n ^{os} 8901 à 8906, aux remorqueurs du n ^o 8904.00.10 et aux navires de guerre du n ^o 8906.10.00, d'une puissance > 500 kW mais ≤ 1 000 kW	Exemption	0	
84081079	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), neufs, pour la propulsion de bateaux, d'une puissance > 500 kW mais ≤ 1 000 kW (à l'exclusion des moteurs destinés aux bateaux pour la navigation maritime des n ^{os} 8901 à 8906, aux remorqueurs du n ^o 8904.00.10 et aux navires de guerre du n ^o 8906.10.00)	2,7	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
84081081	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), neufs, destinés aux bateaux pour la navigation maritime des n ^{os} 8901 à 8906, aux remorqueurs du n ^o 8904.00.10 et aux navires de guerre du n ^o 8906.10.00, d'une puissance > 1 000 kW mais ≤ 5 000 kW	Exemption	0	
84081089	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), neufs, pour la propulsion de bateaux, d'une puissance > 1 000 kW mais ≤ 5 000 kW (à l'exclusion des moteurs destinés aux bateaux pour la navigation maritime des n ^{os} 8901 à 8906, aux remorqueurs du n ^o 8904.00.10 et aux navires de guerre du n ^o 8906.10.00)	2,7	0	
84081091	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), neufs, destinés aux bateaux pour la navigation maritime des n ^{os} 8901 à 8906, aux remorqueurs du n ^o 8904.00.10 et aux navires de guerre du n ^o 8906.10.00, d'une puissance > 5 000 kW	Exemption	0	
84081099	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), neufs, pour la propulsion de bateaux, d'une puissance > 5 000 kW (à l'exclusion des moteurs destinés aux bateaux pour la navigation maritime des n ^{os} 8901 à 8906, aux remorqueurs du n ^o 8904.00.10 et aux navires de guerre du n ^o 8906.10.00)	2,7	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
84082010	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), destinés à l'industrie du montage des motoculteurs du n° 8701.10, des véhicules automobiles du n° 8703, des véhicules automobiles du n° 8704, à moteur d'une cylindrée < 2 500 cm ³ , et des véhicules automobiles du n° 8705	2,7	0	
84082031	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), pour la propulsion des tracteurs agricoles et forestiers à roues, d'une puissance ≤ 50 kW	4,2	0	
84082035	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), pour la propulsion des tracteurs agricoles et forestiers à roues, d'une puissance > 50 kW mais ≤ 100 kW	4,2	0	
84082037	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), pour la propulsion des tracteurs agricoles et forestiers à roues, d'une puissance > 100 kW	4,2	0	
84082051	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87, d'une puissance ≤ 50 kW (à l'exclusion des moteurs du n° 8408.20.10 et des moteurs pour la propulsion des tracteurs agricoles et forestiers sur roues)	4,2	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
84082055	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87, d'une puissance > 50 kW mais ≤ 100 kW (à l'exclusion des moteurs du n° 8408.20.10 et des moteurs pour la propulsion des tracteurs agricoles et forestiers sur roues)	4,2	0	
84082057	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87, d'une puissance > 100 kW mais ≤ 200 kW (à l'exclusion des moteurs du n° 8408.20.10 et des moteurs pour la propulsion des tracteurs agricoles et forestiers sur roues)	4,2	0	
84082099	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87, d'une puissance > 200 kW (à l'exclusion des moteurs du n° 8408.20.10 et des moteurs pour la propulsion des tracteurs agricoles et forestiers sur roues)	4,2	0	
84089021	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), de propulsion pour véhicules ferroviaires	4,2	0	
84089027	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), usagés (à l'exclusion des moteurs de propulsion pour véhicules ferroviaires, des moteurs pour la propulsion de bateaux et des moteurs des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87)	4,2	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
84089041	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), neufs, d'une puissance ≤ 15 kW (à l'exclusion des moteurs de propulsion pour véhicules ferroviaires, des moteurs pour la propulsion de bateaux et des moteurs des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87)	4,2	0	
84089043	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), neufs, d'une puissance > 15 kW mais ≤ 30 kW (à l'exclusion des moteurs de propulsion pour véhicules ferroviaires, des moteurs pour la propulsion de bateaux et des moteurs des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87)	4,2	0	
84089045	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), neufs, d'une puissance > 30 kW mais ≤ 50 kW (à l'exclusion des moteurs de propulsion pour véhicules ferroviaires, des moteurs pour la propulsion de bateaux et des moteurs des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87)	4,2	0	
84089047	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), neufs, d'une puissance > 50 kW mais ≤ 100 kW (à l'exclusion des moteurs de propulsion pour véhicules ferroviaires, des moteurs pour la propulsion de bateaux et des moteurs des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87)	4,2	0	
84089061	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), neufs, d'une puissance > 100 kW mais ≤ 200 kW (à l'exclusion des moteurs de propulsion pour véhicules ferroviaires, des moteurs pour la propulsion de bateaux et des moteurs des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87)	4,2	0	
84089065	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), neufs, d'une puissance > 200 kW mais ≤ 300 kW (à l'exclusion des moteurs de propulsion pour véhicules ferroviaires, des moteurs pour la propulsion de bateaux et des moteurs des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87)	4,2	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
84089067	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), neufs, d'une puissance > 300 kW mais ≤ 500 kW (à l'exclusion des moteurs de propulsion pour véhicules ferroviaires, des moteurs pour la propulsion de bateaux et des moteurs des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87)	4,2	0	
84089081	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), neufs, d'une puissance > 500 kW mais ≤ 1 000 kW (à l'exclusion des moteurs de propulsion pour véhicules ferroviaires ou pour bateaux et sauf moteurs des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87)	4,2	0	
84089085	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), neufs, d'une puissance > 1 000 kW mais ≤ 5 000 kW (à l'exclusion des moteurs de propulsion pour véhicules ferroviaires, des moteurs pour la propulsion de bateaux et des moteurs des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87)	4,2	0	
84089089	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), neufs, d'une puissance > 5 000 kW (à l'exclusion des moteurs de propulsion pour véhicules ferroviaires, des moteurs pour la propulsion de bateaux et des moteurs des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87)	4,2	0	
84091000	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs à piston pour l'aviation, n.d.a.	1,7	0	
84099100	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs à piston à allumage par étincelles (moteurs à explosion), n.d.a.	2,7	0	
84099900	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs à piston à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), n.d.a.	2,7	4	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
84101100	Turbines et roues hydrauliques, d'une puissance $\leq 1\,000$ kW (à l'exclusion des machines ou moteurs hydrauliques du n° 8412)	4,5	0	
84101200	Turbines et roues hydrauliques, d'une puissance $> 1\,000$ kW mais $\leq 10\,000$ kW (à l'exclusion des machines ou moteurs hydrauliques du n° 8412)	4,5	0	
84101300	Turbines et roues hydrauliques, d'une puissance $> 10\,000$ kW (à l'exclusion des machines ou moteurs hydrauliques du n° 8412)	4,5	0	
84109000	Parties de turbines et roues hydrauliques, y compris les régulateurs	4,5	0	
84111100	Turboréacteurs, d'une poussée ≤ 25 kN	3,2	0	
84111210	Turboréacteurs, d'une poussée > 25 kN mais ≤ 44 kN	2,7	0	
84111230	Turboréacteurs, d'une poussée > 44 kN mais ≤ 132 kN	2,7	0	
84111280	Turboréacteurs, d'une poussée > 132 kN	2,7	0	
84112100	Turbopropulseurs, d'une puissance $\leq 1\,100$ kW	3,6	0	
84112220	Turbopropulseurs, d'une puissance $> 1\,100$ kW mais $\leq 3\,730$ kW	2,7	0	
84112280	Turbopropulseurs, d'une puissance $> 3\,730$ kW	2,7	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
84118100	Turbines à gaz, d'une puissance $\leq 5\,000$ kW (à l'exclusion des turboréacteurs et turbopropulseurs)	4,1	0	
84118220	Turbines à gaz, d'une puissance $> 5\,000$ kW mais $\leq 20\,000$ kW (à l'exclusion des turboréacteurs et turbopropulseurs)	4,1	0	
84118260	Turbines à gaz, d'une puissance $> 20\,000$ kW mais $\leq 50\,000$ kW (à l'exclusion des turboréacteurs et turbopropulseurs)	4,1	0	
84118280	Turbines à gaz, d'une puissance $> 50\,000$ kW (à l'exclusion des turboréacteurs et turbopropulseurs)	4,1	0	
84119100	Parties de turboréacteurs ou de turbopropulseurs, n.d.a.	2,7	0	
84119900	Parties de turbines à gaz, n.d.a.	4,1	0	
84121000	Propulseurs à réaction autres que les turboréacteurs	2,2	0	
84122120	Systèmes hydrauliques, à mouvement rectiligne (cylindres)	2,7	0	
84122180	Moteurs hydrauliques, à mouvement rectiligne (cylindres) (à l'exclusion des systèmes hydrauliques)	2,7	0	
84122920	Systèmes hydrauliques, à moteurs oléohydrauliques [à l'exclusion des moteurs hydrauliques à mouvement rectiligne (cylindres)]	4,2	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
84122981	Moteurs oléohydrauliques [à l'exclusion des moteurs à mouvement rectiligne (cylindres) et des systèmes hydrauliques]	4,2	0	
84122989	Moteurs hydrauliques [à l'exclusion des moteurs à mouvement rectiligne (cylindres), des systèmes hydrauliques, des moteurs oléohydrauliques, des turbines hydrauliques et roues hydrauliques du n° 8410 et des turbines à vapeur]	4,2	0	
84123100	Moteurs pneumatiques, à mouvement rectiligne (cylindres)	4,2	0	
84123900	Moteurs pneumatiques [à l'exclusion des moteurs pneumatiques, à mouvement rectiligne (cylindres)]	4,2	0	
84128010	Machines à vapeur d'eau ou autres vapeurs (à l'exclusion des chaudières à vapeur, générateurs de vapeur et turbines à vapeur)	2,7	0	
84128080	Moteurs et machines motrices, non électriques (à l'exclusion des turbines à vapeur, moteurs à piston, turbines hydrauliques, roues hydrauliques, turbines à gaz, moteurs à réaction, moteurs hydrauliques et oléohydrauliques, moteurs pneumatiques, machines à vapeur d'eau ou autres vapeurs et moteurs électriques)	4,2	0	
84129020	Parties de propulseurs à réaction, n.d.a. (à l'exclusion des turboréacteurs)	1,7	0	
84129040	Parties de moteurs hydrauliques, n.d.a.	2,7	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
84129080	Parties de moteurs et machines motrices non électriques, n.d.a.	2,7	0	
84131100	Pompes pour liquides, comportant un dispositif mesureur ou conçues pour comporter un tel dispositif, pour la distribution de carburants ou de lubrifiants, des types utilisés dans les stations-service ou les garages	1,7	0	
84131900	Pompes pour liquides, comportant un dispositif mesureur ou conçues pour comporter un tel dispositif (à l'exclusion des pompes pour la distribution de carburants ou de lubrifiants, des types utilisés dans les stations-service ou les garages)	1,7	0	
84132000	Pompes pour liquides, actionnées à la main (à l'exclusion des pompes des n ^{os} 8413.11 et 8413.19)	1,7	0	
84133020	Pompes à injection, pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression	1,7	0	
84133080	Pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression (à l'exclusion des pompes à injection)	1,7	0	
84134000	Pompes à béton	1,7	0	
84135020	Agrégats hydrauliques, avec pompe volumétrique alternative comme organe principal	1,7	0	
84135040	Pompes doseuses pour liquides, volumétriques alternatives, à moteur	1,7	0	
84135061	Pompes pour liquides, à piston, oléohydrauliques (à l'exclusion des agrégats hydrauliques)	1,7	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
84135069	Pompes à piston, pour liquides, à moteur (à l'exclusion des pompes des n ^{os} 8413.11 et 8413.19, des pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, des pompes à béton, des pompes hydrauliques, y compris les agrégats hydrauliques, et des pompes doseuses)	1,7	0	
84135080	Pompes pour liquides, volumétriques alternatives, à moteur (à l'exclusion des pompes des n ^{os} 8413.11 et 8413.19, des pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, des pompes à béton, des agrégats hydrauliques, des pompes doseuses et des pompes à piston)	1,7	0	
84136020	Agrégats hydrauliques, avec pompe volumétrique rotative comme organe principal	1,7	0	
84136031	Pompes pour liquides, à engrenages, oléohydrauliques (à l'exclusion des agrégats hydrauliques)	1,7	0	
84136039	Pompes pour liquides, à engrenages, à moteur (à l'exclusion des pompes des n ^{os} 8413.11 et 8413.19, des pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression et des pompes oléohydrauliques, y compris les agrégats hydrauliques)	1,7	0	
84136061	Pompes pour liquides, à palettes entraînées, oléohydrauliques (à l'exclusion des agrégats hydrauliques)	1,7	0	
84136069	Pompes pour liquides, à palettes entraînées (à l'exclusion des pompes des n ^{os} 8413.11 et 8413.19, des pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression et des pompes oléohydrauliques, y compris les agrégats hydrauliques)	1,7	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
84136070	Pompes pour liquides, à vis hélicoïdales, à moteur (à l'exclusion des pompes des n ^{os} 8413.11 et 8413.19, des pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, des pompes à béton et des agrégats hydrauliques)	1,7	0	
84136080	Pompes pour liquides, volumétriques rotatives, à moteur (à l'exclusion des pompes des n ^{os} 8413.11 et 8413.19, des pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, des pompes à béton, des pompes à engrenages, des pompes à palettes entraînées, des pompes à vis hélicoïdales et des agrégats hydrauliques)	1,7	0	
84137021	Pompes immergées monocellulaires	1,7	0	
84137029	Pompes immergées multicellulaires	1,7	0	
84137030	Circulateurs de chauffage central et d'eau chaude	1,7	0	
84137035	Pompes pour liquides, centrifuges, à moteur, avec tubulure de refoulement d'un diamètre ≤ 15 mm (à l'exclusion des pompes des n ^{os} 8413.11 et 8413.19, des pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression et des pompes immergées)	1,7	0	
84137045	Pompes pour liquides, à roues à canaux et pompes pour liquides, à canal latéral	1,7	0	
84137051	Pompes pour liquides, centrifuges, à roue radiale, avec tubulure de refoulement d'un diamètre > 15 mm, monocellulaires, à simple flux, monobloc (à l'exclusion des pompes des n ^{os} 8413.11 et 8413.19, des pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, des pompes à béton, des pompes immergées et des circulateurs de chauffage central et d'eau chaude)	1,7	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
84137059	Pompes pour liquides, centrifuges, à roue radiale, avec tubulure de refoulement d'un diamètre nominal > 15 mm, monocellulaires, à simple flux (à l'exclusion des pompes monobloc et des pompes des n ^{os} 8413.11 et 8413.19)	1,7	0	
84137065	Pompes pour liquides, centrifuges, à roue radiale, avec tubulure de refoulement d'un diamètre nominal > 15 mm, monocellulaires, à plusieurs flux (à l'exclusion des pompes des n ^{os} 8413.11 et 8413.19 et des pompes immergées)	1,7	0	
84137075	Pompes pour liquides, centrifuges, à roue radiale, avec tubulure de refoulement d'un diamètre nominal > 15 mm, multicellulaires (à l'exclusion des pompes des n ^{os} 8413.11 et 8413.19 et des pompes immergées)	1,7	0	
84137081	Pompes pour liquides, centrifuges, monocellulaires, à moteur, avec tubulure de refoulement d'un diamètre nominal > 15 mm (à l'exclusion des pompes des n ^{os} 8413.11 et 8413.19, des pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, des pompes à béton, des pompes immergées, des circulateurs de chauffage central et d'eau chaude et des pompes à roue radiale)	1,7	0	
84137089	Pompes pour liquides, centrifuges, multicellulaires, à moteur, avec tubulure de refoulement d'un diamètre nominal > 15 mm (à l'exclusion des pompes des n ^{os} 8413.11 et 8413.19, des pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, des pompes à béton, des pompes immergées, des circulateurs de chauffage central et d'eau chaude et des pompes à roue radiale)	1,7	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
84138100	Pompes pour liquides, à moteur (à l'exclusion des pompes des n ^{os} 8413.11 et 8413.19, des pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, des pompes à béton, des pompes volumétriques alternatives ou rotatives pour liquides et des pompes centrifuges de tous genres)	1,7	0	
84138200	Élévateurs à liquides (à l'exclusion des pompes)	1,7	0	
84139100	Parties de pompes pour liquides, n.d.a.	1,7	0	
84139200	Parties d'élévateurs à liquides, n.d.a.	1,7	0	
84141020	Pompes à vide destinées à être utilisées dans la fabrication des semi-conducteurs	1,7	0	
84141025	Pompes à vide à piston tournant, pompes à palettes, pompes moléculaires, pompes Roots	1,7	0	
84141081	Pompes à diffusion, pompes cryostatiques et pompes à adsorption	1,7	0	
84141089	Pompes à vide (à l'exclusion des pompes à vide destinées à être utilisées dans la fabrication des semi-conducteurs, des pompes à piston tournant, pompes à palettes, pompes moléculaires et pompes Roots et des pompes à diffusion, pompes cryostatiques et pompes à adsorption)	1,7	0	
84142020	Pompes à main pour cycles	1,7	0	
84142080	Pompes à air, à main ou à pied (à l'exclusion des pompes à main pour cycles)	2,2	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
84143020	Compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques, d'une puissance $\leq 0,4$ kW	2,2	0	
84143081	Compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques, d'une puissance $> 0,4$ kW, hermétiques ou semi-hermétiques	2,2	0	
84143089	Compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques, d'une puissance $> 0,4$ kW (à l'exclusion des compresseurs hermétiques ou semi-hermétiques)	2,2	0	
84144010	Compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables, d'un débit par minute ≤ 2 m ³	2,2	0	
84144090	Compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables, d'un débit par minute > 2 m ³	2,2	0	
84145100	Ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé, d'une puissance ≤ 125 W	3,2	0	
84145920	Ventilateurs axiaux (à l'exclusion des ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé, d'une puissance ≤ 125 W)	2,3	0	
84145940	Ventilateurs centrifuges (à l'exclusion des ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électriques incorporé, d'une puissance ≤ 125 W)	2,3	0	
84145980	Ventilateurs (à l'exclusion des ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé, d'une puissance ≤ 125 W et des ventilateurs axiaux et centrifuges)	2,3	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
84146000	Hottes aspirantes à extraction ou à recyclage par filtre, à ventilateur incorporé, dont le plus grand côté horizontal ≤ 120 cm	2,7	0	
84148011	Turbocompresseurs monocellulaires (à l'exclusion des compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques et des compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables)	2,2	0	
84148019	Turbocompresseurs multicellulaires (à l'exclusion des compresseurs des types utilisés pour les équipements frigorifiques et des compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables)	2,2	0	
84148022	Compresseurs volumétriques alternatifs, pouvant fournir une surpression ≤ 15 bar, d'un débit/h ≤ 60 m ³ (à l'exclusion des compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques et des compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables)	2,2	0	
84148028	Compresseurs volumétriques alternatifs, pouvant fournir une surpression ≤ 15 bar, d'un débit/h > 60 m ³ (à l'exclusion des compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques et des compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables)	2,2	0	
84148051	Compresseurs volumétriques alternatifs, pouvant fournir une surpression > 15 bar, d'un débit/h ≤ 120 m ³ (à l'exclusion des compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques et des compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables)	2,2	0	
84148059	Compresseurs volumétriques alternatifs, pouvant fournir une surpression > 15 bar, d'un débit/h > 120 m ³ (à l'exclusion des compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques et des compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables)	2,2	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
84148073	Compresseurs volumétriques rotatifs, à un seul arbre (à l'exclusion des compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques et des compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables)	2,2	0	
84148075	Compresseurs volumétriques rotatifs, à plusieurs arbres, à vis (à l'exclusion des compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques et des compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables)	2,2	0	
84148078	Compresseurs volumétriques rotatifs, à plusieurs arbres (à l'exclusion des compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques, des compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables et des compresseurs volumétriques rotatifs à vis)	2,2	0	
84148080	Pompes à air et hottes aspirantes à extraction ou à recyclage avec ventilateur incorporé, également avec filtre, dont le plus grand côté horizontal > 120 cm (à l'exclusion des pompes à vide, des pompes à air à main ou à pied et des compresseurs)	2,2	0	
84149000	Parties de pompes à air ou à vide, de compresseurs d'air ou d'autres gaz, de ventilateurs, de hottes aspirantes à extraction ou à recyclage, à ventilateur incorporé, n.d.a.	2,2	0	
84151010	Machines et appareils pour le conditionnement de l'air, formant un seul corps, du type mural ou pour fenêtres	2,2	0	
84151090	Machines et appareils pour le conditionnement de l'air du type «split-system» (systèmes à éléments séparés), du type mural ou pour fenêtres	2,7	0	
84152000	Machines et appareils pour le conditionnement de l'air du type de ceux utilisés pour le confort des personnes dans les véhicules automobiles	2,7	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
84158100	Machines et appareils pour le conditionnement de l'air, avec dispositif de réfrigération et soupape d'inversion du cycle thermique (pompes à chaleur réversibles) [à l'exclusion des machines et appareils du type de ceux utilisés pour le confort des personnes dans les véhicules automobiles et ceux du type mural ou pour fenêtres, formant un seul corps ou du type «split-system» (systèmes à éléments séparés)]	2,7	0	
84158200	Machines et appareils pour le conditionnement de l'air, avec dispositif de réfrigération mais sans soupape d'inversion du cycle thermique [à l'exclusion des machines et appareils du type de ceux utilisés pour le confort des personnes dans les véhicules automobiles et ceux du type mural ou pour fenêtres, formant un seul corps ou du type «split-system» (systèmes à éléments séparés)]	2,7	0	
84158300	Machines et appareils pour le conditionnement de l'air comprenant un ventilateur à moteur, sans dispositif de réfrigération mais avec des dispositifs propres à modifier la température et l'humidité de l'air [à l'exclusion des machines et appareils du type de ceux utilisés pour le confort des personnes dans les véhicules automobiles et ceux du type mural ou pour fenêtres, formant un seul corps ou du type «split-system» (systèmes à éléments séparés)]	2,7	0	
84159000	Parties de machines et appareils pour le conditionnement de l'air comprenant un ventilateur à moteur et des dispositifs propres à modifier la température et l'humidité de l'air, n.d.a.	2,7	0	
84161010	Brûleurs pour l'alimentation des foyers à combustibles liquides, avec dispositif de contrôle automatique monté	1,7	0	
84161090	Brûleurs pour l'alimentation des foyers à combustibles liquides (à l'exclusion des brûleurs avec dispositif de contrôle automatique monté)	1,7	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
84162010	Brûleurs pour l'alimentation des foyers, exclusivement à gaz, monobloc, avec ventilateur incorporé et dispositif de contrôle	1,7	0	
84162020	Brûleurs mixtes pour l'alimentation des foyers à combustibles solides pulvérisés ou à gaz	1,7	0	
84162080	Brûleurs pour l'alimentation des foyers à combustibles solides pulvérisés ou à gaz (à l'exclusion des brûleurs exclusivement à gaz, monobloc, avec ventilateur incorporé et dispositif de contrôle et des brûleurs mixtes)	1,7	0	
84163000	Foyers automatiques, y compris leurs avant-foyers, leurs grilles mécaniques, leurs dispositifs mécaniques pour l'évacuation des cendres et dispositifs similaires (à l'exclusion des brûleurs)	1,7	0	
84169000	Parties de brûleurs pour l'alimentation des foyers et des foyers automatiques, de leurs avant-foyers, grilles mécaniques, dispositifs mécaniques pour l'évacuation des cendres et dispositifs similaires, n.d.a.	1,7	0	
84171000	Fours industriels ou de laboratoires, non électriques, pour le grillage, la fusion ou autres traitements thermiques des minerais, de la pyrite ou des métaux (à l'exclusion des étuves)	1,7	0	
84172010	Fours à tunnel, non électriques, de boulangerie, de pâtisserie ou de biscuiterie	1,7	0	
84172090	Fours, non électriques, de boulangerie, de pâtisserie ou de biscuiterie (à l'exclusion des fours à tunnel)	1,7	0	
84178030	Fours pour la cuisson des produits céramiques	1,7	0	
84178050	Fours pour la cuisson du ciment, du verre ou des produits chimiques	1,7	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
84178070	Fours industriels ou de laboratoires, y compris les incinérateurs, non électriques (à l'exclusion des fours pour le grillage, la fusion ou autres traitements thermiques des minerais, de la pyrite ou des métaux, des fours de boulangerie, de pâtisserie ou de biscuiterie, des étuves, des fours pour la cuisson des produits céramiques, des fours pour la cuisson du ciment, du verre ou des produits chimiques et des fours pour le procédé de craquage)	1,7	0	
84179000	Parties de fours industriels ou de laboratoires non électriques, y compris d'incinérateurs, n.d.a.	1,7	0	
84181020	Combinaisons de réfrigérateurs et de congélateurs-conservateurs munis de portes extérieures séparées, d'une capacité > 340 l	1,9	0	
84181080	Combinaisons de réfrigérateurs et de congélateurs-conservateurs munis de portes extérieures séparées, d'une capacité ≤ 340 l	1,9	0	
84182110	Réfrigérateurs de type ménager, à compression, d'une capacité > 340 l	1,5	0	
84182151	Réfrigérateurs de type ménager, à compression, modèle table	2,5	0	
84182159	Réfrigérateurs de type ménager, à compression, à encastrer	1,9	0	
84182191	Réfrigérateurs de type ménager, à compression, d'une capacité ≤ 250 l (à l'exclusion des modèles table et des modèles à encastrer)	2,5	0	
84182199	Réfrigérateurs de type ménager, à compression, d'une capacité > 250 l mais ≤ 340 l (à l'exclusion des modèles table et des modèles à encastrer)	1,9	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
84182900	Réfrigérateurs de type ménager, à absorption	2,2	0	
84183020	Meubles congélateurs-conservateurs du type coffre, d'une capacité ≤ 400 l	2,2	0	
84183080	Meubles congélateurs-conservateurs du type coffre, d'une capacité > 400 l mais ≤ 800 l	2,2	0	
84184020	Meubles congélateurs-conservateurs du type armoire, d'une capacité ≤ 250 l	2,2	0	
84184080	Meubles congélateurs-conservateurs du type armoire, d'une capacité > 250 l mais ≤ 900 l	2,2	0	
84185011	Meubles-vitrines et meubles-comptoirs frigorifiques (avec groupe frigorifique ou évaporateur incorporé), pour produits congelés	2,2	0	
84185019	Meubles-vitrines et meubles-comptoirs frigorifiques (avec groupe frigorifique ou évaporateur incorporé), pour produits autres que congelés	2,2	0	
84185090	Meubles frigorifiques à groupe frigorifique ou évaporateur incorporé (à l'exclusion des réfrigérateurs et congélateurs-conservateurs combinés à portes extérieures séparées, des réfrigérateurs de type ménager et des meubles vitrines et meubles-comptoirs frigorifiques)	2,2	0	
84186100	Pompes à chaleur (à l'exclusion des machines et appareils pour le conditionnement de l'air du n° 8415)	2,2	0	
84186900	Matériel, machines et appareils pour la production du froid (à l'exclusion des réfrigérateurs et meubles congélateurs-conservateurs)	2,2	0	
84189100	Meubles conçus pour recevoir un équipement pour la production du froid	2,2	0	
84189910	Évaporateurs et condenseurs pour machines de production du froid (à l'exclusion de ceux pour réfrigérateurs de type ménager)	2,2	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
84189990	Parties de réfrigérateurs et de congélateurs-conservateurs du type armoire et du type coffre et d'autres matériel, machines et appareils pour la production du froid, parties de pompes à chaleur, n.d.a.	2,2	0	
84191100	Chauffe-eau à chauffage instantané, à gaz (à l'exclusion des chaudières ou générateurs mixtes pour chauffage central)	2,6	0	
84191900	Chauffe-eau non électriques, à chauffage instantané ou à accumulation (à l'exclusion des chauffe-eau à chauffage instantané à gaz et des chaudières ou générateurs mixtes pour chauffage central)	2,6	0	
84192000	Stérilisateurs médico-chirurgicaux ou de laboratoires	Exemption	0	
84193100	Séchoirs pour produits agricoles	1,7	0	
84193200	Séchoirs pour le bois, les pâtes à papier, papiers ou cartons	1,7	0	
84193900	Séchoirs (à l'exclusion des séchoirs pour produits agricoles, pour bois, pâtes à papier, papiers ou cartons, pour fils, tissus ou autres matières textiles, pour bouteilles ou autres récipients et des sèche-cheveux, sèche-mains et appareils ménagers)	1,7	0	
84194000	Appareils de distillation ou de rectification	1,7	0	
84195000	Échangeurs de chaleur (à l'exclusion des chauffe-eau à chauffage instantané ou à accumulation, des chaudières de chauffage central et des appareils dans lesquels l'échange thermique ne s'effectue pas à travers une paroi)	1,7	0	
84196000	Appareils et dispositifs pour la liquéfaction de l'air ou d'autres gaz	1,7	0	
84198120	Percolateurs et autres appareils pour la préparation du café et autres boissons chaudes (à l'exclusion des appareils domestiques)	2,7	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
84198180	Appareils et dispositifs pour la cuisson ou le chauffage des aliments (à l'exclusion des percolateurs et autres appareils pour la préparation de boissons chaudes et des appareils domestiques)	1,7	0	
84198910	Appareils et dispositifs de refroidissement par retour d'eau, dans lesquels l'échange thermique ne s'effectue pas à travers une paroi	1,7	0	
84198930	Appareils et dispositifs de métallisation sous vide	2,4	0	
84198998	Appareils et dispositifs, même chauffés électriquement, pour le traitement de matières par des opérations impliquant un changement de température, n.d.a.	2,4	0	
84199015	Parties des stérilisateurs médico-chirurgicaux ou de laboratoires, n.d.a.	Exemption	0	
84199085	Parties des appareils, dispositifs et équipements de laboratoire, même chauffés électriquement, pour le traitement de matières par des opérations impliquant un changement de température, ainsi que des chauffe-eau non électriques à chauffage instantané ou à accumulation, n.d.a. (à l'exclusion des parties des stérilisateurs médico-chirurgicaux ou de laboratoires, des machines et appareils pour la fabrication de lingots ou plaquettes, de dispositifs à semi-conducteur, des circuits intégrés électroniques ou de dispositifs d'affichage à écran plat et des fours et autres appareils du n° 8514)	1,7	0	
84201010	Calandres et laminoirs, des types utilisés dans l'industrie textile	1,7	0	
84201030	Calandres et laminoirs, des types utilisés dans l'industrie du papier	1,7	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
84201080	Calandres et laminoirs (à l'exclusion des machines des types utilisés dans les industries textile et du papier et des machines pour les métaux ou le verre)	1,7	0	
84209110	Cylindres de calandres et laminoirs, en fonte (à l'exclusion de ceux pour les métaux ou le verre)	1,7	0	
84209180	Cylindres de calandres et laminoirs (à l'exclusion de ceux en fonte et de ceux pour les métaux ou le verre)	2,2	0	
84209900	Parties de calandres et laminoirs, n.d.a. (autres que pour les métaux ou le verre et à l'exclusion des cylindres)	2,2	0	
84211100	Écrémeuses centrifuges	2,2	0	
84211200	Essoreuses à linge centrifuges	2,7	0	
84211920	Centrifugeuses du type utilisé dans les laboratoires	1,5	0	
84211970	Centrifugeuses, y compris les essoreuses centrifuges [à l'exclusion des appareils pour la séparation isotopique, des écrémeuses, des essoreuses à linge ainsi que des centrifugeuses des types utilisés dans les laboratoires et dans la fabrication des disques (<i>wafers</i>) à semi-conducteur]	Exemption	0	
84212100	Appareils pour la filtration ou l'épuration des eaux	1,7	0	
84212200	Appareils pour la filtration ou l'épuration des boissons (à l'exclusion des appareils pour l'eau)	1,7	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
84212300	Appareils pour la filtration des huiles minérales dans les moteurs à allumage par étincelles ou par compression	1,7	0	
84212900	Appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides (à l'exclusion des appareils pour les eaux et les boissons, pour les huiles minérales dans les moteurs à allumage par étincelles ou par compression et des reins artificiels)	1,7	0	
84213100	Filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression	1,7	0	
84213920	Appareils pour la filtration ou l'épuration de l'air (à l'exclusion des appareils pour la séparation isotopique et des filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression)	1,7	0	
84213960	Appareils pour la filtration ou l'épuration des gaz (autres que l'air), par procédé catalytique (à l'exclusion des appareils pour la séparation isotopique)	1,7	0	
84213980	Appareils pour la filtration ou l'épuration des gaz (autres que l'air) (à l'exclusion des appareils fonctionnant par procédé catalytique et des appareils pour la séparation isotopique)	1,7	0	
84219100	Parties de centrifugeuses, y compris d'essoreuses centrifuges, n.d.a.	1,7	0	
84219900	Parties d'appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides ou des gaz, n.d.a.	1,7	0	
84221100	Machines à laver la vaisselle, de type ménager	2,7	0	
84221900	Machines à laver la vaisselle (à l'exclusion de celles de type ménager)	1,7	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
84222000	Machines et appareils servant à nettoyer ou à sécher les bouteilles ou autres récipients (à l'exclusion des machines à laver la vaisselle)	1,7	0	
84223000	Machines et appareils à remplir, fermer, boucher ou étiqueter les bouteilles, boîtes, sacs ou autres contenants; machines et appareils à capsuler les bouteilles, pots, tubes et contenants analogues; machines et appareils à gazéifier les boissons	1,7	0	
84224000	Machines et appareils à emballer ou à emballer les marchandises, y compris les machines et appareils à emballer sous film thermorétractable (à l'exclusion des machines et appareils à remplir, fermer, boucher ou étiqueter les bouteilles, boîtes, sacs ou autres contenants et des machines et appareils à capsuler les bouteilles, pots, tubes et contenants analogues)	1,7	0	
84229010	Parties de machines à laver la vaisselle, n.d.a.	1,7	0	
84229090	Parties de machines à emballer ou emballer les marchandises et autres machines et appareils du n° 8422, n.d.a. (à l'exclusion des parties de machines à laver la vaisselle)	1,7	0	
84231010	Balances de ménage (à l'exclusion des pèse-personnes et pèse-bébés)	1,7	0	
84231090	Pèse-personnes, y compris les pèse-bébés	1,7	0	
84232000	Bascules à pesage continu sur transporteurs	1,7	0	
84233000	Bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses (à l'exclusion des balances à pesage continu sur transporteurs)	1,7	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
84238110	Instruments de contrôle par référence à un poids prédéterminé, à fonctionnement automatique, y compris les trieuses pondérales, d'une portée ≤ 30 kg	1,7	0	
84238130	Appareils et instruments pour le pesage et l'étiquetage des produits préemballés, d'une portée ≤ 30 kg	1,7	0	
84238150	Balances de magasin, d'une portée ≤ 30 kg (à l'exclusion des appareils et instruments pour le pesage et l'étiquetage de produits préemballés)	1,7	0	
84238190	Appareils et instruments de pesage d'une portée ≤ 30 kg (à l'exclusion des balances sensibles à un poids ≤ 50 mg, des pèse-personnes, des balances de ménage, des bascules à pesage continu sur transporteurs, des bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses, des instruments de contrôle par référence à un poids prédéterminé, à fonctionnement automatique, des appareils et instruments pour le pesage et l'étiquetage des produits préemballés et des balances de magasin)	1,7	0	
84238210	Instruments de contrôle par référence à un poids prédéterminé, à fonctionnement automatique, y compris les trieuses pondérales, d'une portée > 30 kg mais $\leq 5\,000$ kg	1,7	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
84238290	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 30 kg mais ≤ 5 000 kg (à l'exclusion des pèse-personnes, des bascules à pesage continu sur transporteurs, des bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses et des instruments de contrôle par référence à un poids prédéterminé, à fonctionnement automatique)	1,7	0	
84238900	Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 5 000 kg	1,7	0	
84239000	Poids pour toutes balances; parties d'appareils ou instruments de pesage	1,7	0	
84241000	Extincteurs, même chargés	1,7	0	
84242000	Pistolets aéroglyphes et appareils similaires (à l'exclusion des machines et appareils électriques pour la projection à chaud de métaux ou de carbures métalliques frittés du n° 8515 et des machines et appareils à jet de sable et appareils à jet similaires)	1,7	0	
84243001	Appareils de nettoyage à eau à moteur incorporé (appareils de nettoyage à haute pression), équipés d'un dispositif de chauffage	1,7	0	
84243008	Appareils de nettoyage à eau, à moteur incorporé (appareils de nettoyage à haute pression), sans dispositif de chauffage	1,7	0	
84243010	Machines et appareils à jet de sable et appareils à jet similaires, à air comprimé	1,7	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
84243090	Machines et appareils à jet de sable, à jet de vapeur et appareils à jet similaires [à l'exclusion des appareils à air comprimé, des appareils de nettoyage à eau à moteur incorporé (appareils de nettoyage à haute pression) et des machines et appareils pour le nettoyage de contenants spéciaux]	1,7	0	
84248110	Appareils d'arrosage mécaniques, pour l'agriculture ou l'horticulture	1,7	0	
84248130	Appareils mécaniques à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre, pour l'agriculture ou l'horticulture, portatifs	1,7	0	
84248191	Pulvérisateurs et poudreuses, pour l'agriculture ou l'horticulture, conçus pour être portés ou tirés par tracteur	1,7	0	
84248199	Machines et appareils mécaniques à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre, pour l'agriculture ou l'horticulture (à l'exclusion des appareils d'arrosage, des appareils portatifs et des pulvérisateurs et poudreuses conçus pour être portés ou tirés par tracteur)	1,7	0	
84248900	Machines et appareils mécaniques, même à main, à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre, n.d.a.	1,7	0	
84249000	Parties d'extincteurs, de pistolets aéroglyphes et appareils similaires, de machines et appareils à jet de sable, à jet de vapeur et appareils à jet similaires ainsi que de machines et appareils mécaniques à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre, n.d.a.	1,7	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
84251100	Palans, à moteur électrique	Exemption	0	
84251900	Palans, autres qu'à moteur électrique	Exemption	0	
84253100	Treuels et cabestans, à moteur électrique	Exemption	0	
84253900	Treuels et cabestans, autres qu'à moteur électrique	Exemption	0	
84254100	Élévateurs fixes de voitures pour garages	Exemption	0	
84254200	Crics et vérins, hydrauliques (à l'exclusion des élévateurs fixes de voitures pour garages)	Exemption	0	
84254900	Crics et vérins, non hydrauliques	Exemption	0	
84261100	Ponts roulants et poutres roulantes, sur supports fixes	Exemption	0	
84261200	Portiques mobiles sur pneumatiques et chariots-cavaliers	Exemption	0	
84261900	Ponts roulants, poutres roulantes, portiques, ponts-grues et chariots-cavaliers (à l'exclusion des ponts roulants et poutres roulantes sur supports fixes, des portiques mobiles sur pneumatiques et chariots-cavaliers et des grues sur portiques)	Exemption	0	
84262000	Grues à tour	Exemption	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
84263000	Grues sur portiques	Exemption	0	
84264100	Grues mobiles et chariots-grues et autres machines et appareils autopropulsés, sur pneumatiques (à l'exclusion des grues automotrices et des portiques mobiles sur pneumatiques et chariots-cavaliers)	Exemption	0	
84264900	Grues mobiles et chariots-grues et autres machines et appareils autopropulsés (à l'exclusion des appareils sur pneumatiques et des chariots-cavaliers)	Exemption	0	
84269110	Grues hydrauliques pour le chargement ou le déchargement du véhicule	Exemption	0	
84269190	Grues conçues pour être montées sur un véhicule routier (à l'exclusion des grues hydrauliques pour le chargement ou le déchargement du véhicule)	Exemption	0	
84269900	Bigues; grues à câbles et blondins et autres grues (à l'exclusion des ponts roulants, poutres roulantes, portiques, ponts-grues et chariots-cavaliers, grues à tour, chariots-grues, grues autopropulsées et grues conçues pour être montées sur un véhicule routier)	Exemption	0	
84271010	Chariots de manutention autopropulsés, à moteur électrique, avec dispositif de levage élevant à une hauteur ≥ 1 m	4,5	0	
84271090	Chariots de manutention autopropulsés, à moteur électrique, avec dispositif de levage élevant à une hauteur < 1 m	4,5	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
84272011	Chariots-gerbeurs tous terrains, autopropulsés, élevant à une hauteur ≥ 1 m	4,5	0	
84272019	Chariots de manutention autopropulsés, non pourvus d'un moteur électrique, avec dispositif de levage élevant à une hauteur ≥ 1 m (à l'exclusion des chariots-gerbeurs autopropulsés tous terrains)	4,5	0	
84272090	Chariots de manutention autopropulsés, non pourvus d'un moteur électrique, avec dispositif de levage élevant à une hauteur < 1 m	4,5	0	
84279000	Chariots de manutention munis d'un dispositif de levage, non autopropulsés	4	0	
84281020	Ascenseurs et monte-charge, électriques	Exemption	0	
84281080	Ascenseurs et monte-charge, non électriques	Exemption	0	
84282020	Appareils élévateurs ou transporteurs, pneumatiques, pour produits en vrac	Exemption	0	
84282080	Appareils élévateurs ou transporteurs, pneumatiques (à l'exclusion de ceux pour produits en vrac)	Exemption	0	
84283100	Appareils élévateurs, transporteurs ou convoyeurs, à action continue, pour marchandises, conçus pour mines au fond ou autres travaux souterrains (à l'exclusion des appareils élévateurs ou transporteurs pneumatiques)	Exemption	0	
84283200	Appareils élévateurs, transporteurs ou convoyeurs, à action continue, pour marchandises, à benne (à l'exclusion des appareils conçus pour mines au fond ou autres travaux souterrains)	Exemption	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
84283300	Appareils élévateurs, transporteurs ou convoyeurs, à action continue, pour marchandises, à bande ou à courroie (à l'exclusion des appareils conçus pour mines au fond et autres travaux souterrains)	Exemption	0	
84283920	Transporteurs ou convoyeurs à rouleaux ou à galets	Exemption	0	
84283990	Appareils élévateurs, transporteurs ou convoyeurs, à action continue, pour marchandises (à l'exclusion des appareils spécialement conçus pour mines au fond ou autres travaux souterrains, des appareils à benne, à bande ou à courroie, des appareils à rouleaux ou à galets, des appareils pneumatiques et des passeurs automatiques de circuits pour le transport, la manutention et le stockage de matériels pour dispositifs à semi-conducteur)	Exemption	0	
84284000	Escaliers mécaniques et trottoirs roulants	Exemption	0	
84286000	Téléphériques (y compris les télésièges et remonte-pentes); mécanismes de traction pour funiculaires	Exemption	0	
84289071	Chargeurs conçus pour être portés par tracteurs agricoles	Exemption	0	
84289079	Chargeurs spécialement conçus pour l'exploitation agricole (à l'exclusion des chargeurs conçus pour être portés par tracteurs agricoles et sauf tracteurs agricoles)	Exemption	0	
84289090	Machines et appareils de levage, chargement, déchargement ou manutention, n.d.a.	Exemption	0	
84291100	Boueurs (<i>bulldozers</i>) et boueurs biaux (<i>angledozers</i>), à chenilles	Exemption	0	
84291900	Boueurs (<i>bulldozers</i>) et boueurs biaux (<i>angledozers</i>), sur roues	Exemption	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
84292000	Niveleuses autopropulsées	Exemption	0	
84293000	Décapeuses (<i>scrapers</i>) autopropulsées	Exemption	0	
84294010	Rouleaux compresseurs à vibrations	Exemption	0	
84294030	Rouleaux compresseurs autopropulsés (à l'exclusion des rouleaux compresseurs à vibrations)	Exemption	0	
84294090	Compacteuses autopropulsées (à l'exclusion des rouleaux compresseurs)	Exemption	0	
84295110	Chargeurs à chargement frontal, autopropulsés, des types spécialement conçus pour mines au fond ou autres travaux souterrains	Exemption	0	
84295191	Chargeuses et chargeuses-pelleteuses à chargement frontal, à chenilles, autopropulsées (à l'exclusion des engins spécialement conçus pour mines au fond ou autres travaux souterrains)	Exemption	0	
84295199	Chargeuses et chargeuses-pelleteuses à chargement frontal, autopropulsées (à l'exclusion des engins à chenilles et des engins spécialement conçus pour mines au fond ou autres travaux souterrains)	Exemption	0	
84295210	Excavateurs à chenilles, autopropulsés, dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360°	Exemption	0	
84295290	Excavateurs, autopropulsés, dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360° (à l'exclusion des engins à chenilles)	Exemption	0	
84295900	Pelles mécaniques, excavateurs, chargeuses et chargeuses-pelleteuses, autopropulsés (à l'exclusion des pelles mécaniques dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360° et des chargeuses à chargement frontal)	Exemption	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
84301000	Sonnettes de battage et machines pour l'arrachage des pieux (à l'exclusion de celles montées sur wagons pour réseaux ferroviaires, sur châssis d'automobile ou sur camions)	Exemption	0	
84302000	Chasse-neige (à l'exclusion de ceux montés sur wagons pour réseaux ferroviaires, sur châssis d'automobile ou sur camions)	Exemption	0	
84303100	Haveuses, abatteuses et autres machines à creuser les tunnels ou les galeries, autopropulsées (à l'exclusion du soutènement marchant hydraulique pour mines)	Exemption	0	
84303900	Haveuses, abatteuses et autres machines à creuser les tunnels ou les galeries, non autopropulsées (à l'exclusion de l'outillage pour emploi à la main et du soutènement marchant hydraulique pour mines)	Exemption	0	
84304100	Machines de sondage ou de forage de la terre, des minéraux ou des minerais, autopropulsées (à l'exclusion des machines montées sur wagons pour réseaux ferroviaires, sur châssis d'automobiles ou sur camions et des machines à creuser les tunnels et autres machines à creuser les galeries)	Exemption	0	
84304900	Machines de sondage ou de forage de la terre, des minéraux ou des minerais, non autopropulsées et non hydrauliques (à l'exclusion des machines à creuser les tunnels et autres machines à creuser les galeries et de l'outillage pour emploi à la main)	Exemption	0	
84305000	Machines et appareils de terrassement, nivellement, décapage, excavation, compactage, extraction ou forage de la terre, des minéraux ou des minerais, autopropulsés, n.d.a.	Exemption	0	
84306100	Machines et appareils à tasser ou à compacter, non autopropulsés (à l'exclusion de l'outillage pour emploi à la main)	Exemption	0	
84306900	Machines et appareils de terrassement, nivellement, décapage, excavation, compactage, extraction ou forage de la terre, des minéraux ou des minerais, non autopropulsés, n.d.a.	Exemption	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
84311000	Parties de palans, treuils, cabestans, crics et vérins, n.d.a.	Exemption	0	
84312000	Parties de chariots-gerbeurs et autres chariots de manutention munis d'un dispositif de levage, n.d.a.	4	0	
84313100	Parties d'ascenseurs, monte-charge ou escaliers mécaniques, n.d.a.	Exemption	0	
84313900	Parties de machines et appareils du n° 8428, n.d.a.	Exemption	0	
84314100	Godets, bennes, bennes-preneuses, pelles, grappins et pinces pour machines et appareils des n°s 8426, 8429 et 8430	Exemption	0	
84314200	Lames de boteurs (<i>bulldozers</i>) ou de boteurs biaux (<i>angledozers</i>), n.d.a.	Exemption	0	
84314300	Parties de machines de sondage ou de forage des n°s 8430.41 ou 8430.49, n.d.a.	Exemption	0	
84314920	Parties de machines et appareils des n°s 8426, 8429 ou 8430, coulées ou moulées en fonte, fer ou acier, n.d.a.	Exemption	0	
84314980	Parties de machines et appareils des n°s 8426, 8429 et 8430, n.d.a.	Exemption	0	
84321000	Charrues pour l'agriculture, l'horticulture ou la sylviculture	Exemption	0	
84322100	Herses à disques (pulvérisateurs) pour l'agriculture, l'horticulture ou la sylviculture	Exemption	0	
84322910	Scarificateurs et cultivateurs pour l'agriculture, l'horticulture ou la sylviculture (à l'exclusion des herses à disques)	Exemption	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
84322930	Herses pour l'agriculture, l'horticulture ou la sylviculture (à l'exclusion des herse à disques)	Exemption	0	
84322950	Motopompes pour l'agriculture, l'horticulture ou la sylviculture	Exemption	0	
84322990	Extirpateurs, houes, sarclouses et bineuses pour l'agriculture, l'horticulture ou la sylviculture (à l'exclusion des motopompes)	Exemption	0	
84323011	Semoirs de précision, à commande centrale pour l'agriculture, l'horticulture ou la sylviculture	Exemption	0	
84323019	Semoirs pour l'agriculture, l'horticulture ou la sylviculture (à l'exclusion des semoirs de précision à commande centrale)	Exemption	0	
84323090	Planteurs et repiqueurs pour l'agriculture, l'horticulture ou la sylviculture	Exemption	0	
84324010	Épandeurs et distributeurs d'engrais minéraux ou chimiques pour l'agriculture, l'horticulture ou la sylviculture (à l'exclusion des pulvérisateurs, appareils d'arrosage et poudreuses)	Exemption	0	
84324090	Épandeurs de fumier et distributeurs d'engrais pour l'agriculture, l'horticulture ou la sylviculture (à l'exclusion des pulvérisateurs, appareils d'arrosage et poudreuses)	Exemption	0	
84328000	Machines, appareils et engins agricoles, horticoles ou sylvicoles pour la préparation ou le travail du sol ou pour la culture; rouleaux pour pelouses ou terrains de sport (à l'exclusion des pulvérisateurs, appareils d'arrosage et poudreuses, charrues, herse, scarificateurs et cultivateurs, extirpateurs, houes, sarclouses et bineuses, semoirs et planteurs et des épandeurs de fumier et distributeurs d'engrais)	Exemption	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
84329000	Parties de machines, appareils et engins agricoles, horticoles ou sylvicoles pour la préparation ou le travail du sol ou pour la culture, ainsi que de rouleaux pour pelouses ou terrains de sport, n.d.a.	Exemption	0	
84331110	Tondeuses à gazon à moteur électrique, dont le dispositif de coupe tourne dans un plan horizontal	Exemption	0	
84331151	Tondeuses à gazon à moteur à combustion interne, dont le dispositif de coupe tourne dans un plan horizontal, autopropulsées, équipées d'un siège	Exemption	0	
84331159	Tondeuses à gazon à moteur à combustion interne, dont le dispositif de coupe tourne dans un plan horizontal, autopropulsées, non équipées d'un siège	Exemption	0	
84331190	Tondeuses à gazon à moteur à combustion interne, dont le dispositif de coupe tourne dans un plan horizontal, non autopropulsées	Exemption	0	
84331910	Tondeuses à gazon à moteur électrique, dont le dispositif de coupe tourne dans un plan vertical, ou à barre de coupe	Exemption	0	
84331951	Tondeuses à gazon à moteur à combustion interne, dont le dispositif de coupe tourne dans un plan vertical, ou à barre de coupe, autopropulsées, équipées d'un siège	Exemption	0	
84331959	Tondeuses à gazon à moteur à combustion interne, dont le dispositif de coupe tourne dans un plan vertical, ou à barre de coupe, autopropulsées, non équipées d'un siège	Exemption	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
84331970	Tondeuses à gazon à moteur à combustion interne, dont le dispositif de coupe tourne dans un plan vertical, ou à barre de coupe, non autopropulsées	Exemption	0	
84331990	Tondeuses à gazon sans moteur (tondeuses mécaniques)	Exemption	0	
84332010	Motofaucheuses (à l'exclusion des tondeuses à gazon)	Exemption	0	
84332050	Faucheuses sans moteur, y compris les barres de coupe, conçues pour être tractées ou portées par tracteurs	Exemption	0	
84332090	Faucheuses (à l'exclusion des faucheuses conçues pour être tractées ou portées par tracteurs, des tondeuses à gazon, des motofaucheuses et des moissonneuses-batteuses)	Exemption	0	
84333000	Machines et appareils de fenaison (à l'exclusion des faucheuses)	Exemption	0	
84334000	Presses à paille ou à fourrage, y compris les presses ramasseuses	Exemption	0	
84335100	Moissonneuses-batteuses	Exemption	0	
84335200	Machines et appareils pour le battage (à l'exclusion des moissonneuses-batteuses)	Exemption	0	
84335310	Machines pour la récolte des pommes de terre	Exemption	0	
84335330	Décolleteuses et machines pour la récolte des betteraves	Exemption	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
84335390	Machines pour la récolte des racines ou tubercules (à l'exclusion des machines pour la récolte des pommes de terre et des décolleteuses et machines pour la récolte des betteraves)	Exemption	0	
84335911	Récolteuses-hacheuses, automotrices	Exemption	0	
84335919	Récolteuses-hacheuses, non automotrices	Exemption	0	
84335985	Machines, appareils et engins pour la récolte des produits agricoles (à l'exclusion des faucheuses, des récolteuses-hacheuses, des machines et appareils de fenaison, des machines pour la récolte des racines ou tubercules, des presses à paille ou à fourrage, y compris les presses ramasseuses, ainsi que des moissonneuses-batteuses et autres machines et appareils pour le battage)	Exemption	0	
84336000	Machines pour le nettoyage ou le triage des œufs, fruits ou autres produits agricoles (à l'exclusion des machines pour le nettoyage ou le triage des grains et des légumes secs du n° 8437)	Exemption	0	
84339000	Parties des machines, appareils et engins pour la récolte, le battage et le fauchage, et des machines pour le nettoyage ou le triage des produits agricoles, n.d.a.	Exemption	0	
84341000	Machines à traire	Exemption	0	
84342000	Machines et appareils de laiterie pour la transformation du lait en produits laitiers (à l'exclusion des appareils réfrigérants ou des installations pour traitement thermique, écrémeuses, centrifugeuses de clairçage, filtres-presses et autres appareils de filtrage)	Exemption	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
84349000	Parties de machines à traire et machines et appareils de laiterie, n.d.a.	Exemption	0	
84351000	Presses et pressoirs, fouloirs et machines et appareils analogues pour la fabrication du vin, du cidre, des jus de fruits ou de boissons similaires (à l'exclusion des machines, appareils et dispositifs pour le traitement de ces boissons, y compris les centrifugeuses, les filtres-presses et autres appareils de filtrage, et des appareils électroménagers)	1,7	0	
84359000	Parties de presses et fouloirs et de machines et appareils analogues pour la fabrication du vin, du cidre, des jus de fruits et de boissons similaires, n.d.a.	1,7	0	
84361000	Machines et appareils pour la préparation des aliments ou provendes pour animaux dans les exploitations agricoles ou autres exploitations analogues (à l'exclusion des machines de l'industrie des aliments pour animaux, des hache-paille et des étuveurs à fourrage et similaires)	1,7	0	
84362100	Couveuses et éleveuses	1,7	0	
84362900	Machines et appareils pour l'aviculture (à l'exclusion des machines à trier les œufs, des machines à plumer du n° 8438 et des couveuses et éleveuses)	1,7	0	
84368010	Machines et appareils pour la sylviculture, n.d.a.	1,7	0	
84368090	Machines et appareils pour l'agriculture, l'horticulture, l'aviculture ou l'apiculture, n.d.a.	1,7	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
84369100	Parties de machines et appareils pour l'aviculture, n.d.a.	1,7	0	
84369900	Parties de machines et appareils pour l'agriculture, l'horticulture, la sylviculture ou l'apiculture, n.d.a.	1,7	0	
84371000	Machines pour le nettoyage, le triage ou le criblage des grains ou des légumes secs	1,7	0	
84378000	Machines et appareils pour la minoterie ou le traitement des céréales ou légumes secs (à l'exclusion des machines et appareils du type agricole, des installations de traitement thermique, des essoreuses centrifuges, des filtres à air et des machines et appareils pour le nettoyage, le triage ou le criblage des grains ou légumes secs)	1,7	0	
84379000	Parties de machines et appareils pour la minoterie ou le traitement des céréales ou légumes secs ou de machines pour le nettoyage, le triage ou le criblage des grains ou des légumes secs, n.d.a.	1,7	0	
84381010	Machines et appareils pour la boulangerie, la pâtisserie ou la biscuiterie (à l'exclusion des fours et des machines à rouler la pâte)	1,7	0	
84381090	Machines et appareils pour la préparation ou la fabrication industrielles des pâtes alimentaires (à l'exclusion des appareils de séchage des pâtes alimentaires et des machines à rouler la pâte)	1,7	0	
84382000	Machines et appareils pour la préparation ou la fabrication industrielles des produits de confiserie, du cacao ou du chocolat (à l'exclusion des centrifugeuses et des appareils de filtrage, appareils thermiques et appareils de refroidissement)	1,7	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
84383000	Machines et appareils pour la sucrerie (à l'exclusion des centrifugeuses et des appareils de filtrage, appareils thermiques et appareils de refroidissement)	1,7	0	
84384000	Machines et appareils pour la brasserie (à l'exclusion des centrifugeuses et des appareils de filtrage, des appareils thermiques et des installations de refroidissement)	1,7	0	
84385000	Machines et appareils pour le travail industriel des viandes (à l'exclusion des appareils de cuisson et autres appareils thermiques et des installations de refroidissement et de congélation)	1,7	0	
84386000	Machines et appareils pour la préparation industrielle des fruits ou des légumes (à l'exclusion des appareils de cuisson et autres appareils thermiques, des installations de refroidissement et de congélation et des machines à trier les fruits et légumes)	1,7	0	
84388010	Machines et appareils pour le traitement et la préparation industriels du café ou du thé (à l'exclusion des centrifugeuses, des appareils de filtrage et des brûloirs, appareils de lyophilisation et autres appareils thermiques)	1,7	0	
84388091	Machines et appareils pour la préparation ou la fabrication industrielles des boissons (à l'exclusion des centrifugeuses, des appareils de filtrage et des appareils thermiques ou de refroidissement)	1,7	0	
84388099	Machines et appareils pour la préparation ou la fabrication industrielles d'aliments ou de boissons, n.d.a.	1,7	0	
84389000	Parties de machines et appareils pour le travail, la préparation ou la fabrication industriels d'aliments ou de boissons, n.d.a.	1,7	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
84391000	Machines et appareils pour la fabrication de la pâte de matières fibreuses cellulosiques (à l'exclusion des autoclaves, lessiveurs et autres appareils thermiques)	1,7	0	
84392000	Machines et appareils pour la fabrication du papier ou du carton (à l'exclusion des installations de séchage et autres appareils thermiques, calandres et machines et appareils pour la fabrication de la pâte à papier)	1,7	0	
84393000	Machines et appareils pour le finissage du papier ou du carton (à l'exclusion des calandres)	1,7	0	
84399100	Parties de machines et appareils pour la fabrication de la pâte de matières fibreuses cellulosiques, n.d.a.	1,7	0	
84399900	Parties de machines et appareils pour la fabrication ou le finissage du papier ou du carton, n.d.a.	1,7	0	
84401010	Plieuses pour la reliure	1,7	0	
84401020	Assembleuses pour la reliure	1,7	0	
84401030	Couseuses ouagrafeuses, y compris les machines à coudre les feuillets, pour la reliure	1,7	0	
84401040	Machines à relier par collage	1,7	0	
84401090	Machines et appareils pour le brochage ou la reliure (à l'exclusion des machines et appareils du n° 8441, des presses polyvalentes, des machines et appareils à imprimer du n° 8443, des machines auxiliaires d'imprimerie, des plieuses, assembleuses, couseuses ouagrafeuses, y compris les machines à coudre les feuillets, ainsi que des machines à relier par collage)	1,7	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
84409000	Parties de machines et appareils pour le brochage ou la reliure, n.d.a.	1,7	0	
84411010	Coupeuses-bobineuses pour le travail de la pâte à papier, du papier ou du carton	1,7	0	
84411020	Coupeuses en long ou en travers pour le travail de la pâte à papier, du papier ou du carton	1,7	0	
84411030	Massicots droits pour papier ou carton	1,7	0	
84411070	Coupeuses pour le travail du papier ou du carton (à l'exclusion des machines et appareils pour le brochage ou la reliure du n° 8440, des coupeuses-bobineuses, des coupeuses en long ou en travers et des massicots droits)	1,7	0	
84412000	Machines pour la fabrication de sacs, sachets ou enveloppes en pâte à papier, papier ou carton (à l'exclusion des machines à coudre et des machines à placer les œillets)	1,7	0	
84413000	Machines pour la fabrication de boîtes, caisses, tubes, tambours ou contenants similaires (autrement que par moulage) en pâte à papier, papier ou carton (à l'exclusion des installations de séchage et des machines à coudre)	1,7	0	
84414000	Machines à mouler les articles en pâte à papier, papier ou carton (à l'exclusion des installations de séchage)	1,7	0	
84418000	Machines et appareils pour le travail de la pâte à papier, du papier ou du carton, n.d.a.	1,7	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
84419010	Parties de coupeuses pour le travail de la pâte à papier, du papier ou du carton, n.d.a.	1,7	0	
84419090	Parties de machines et appareils pour le travail de la pâte à papier, du papier ou du carton, n.d.a.	1,7	0	
84423010	Machines à composer par procédé photographique (à l'exclusion des machines automatiques universelles de traitement informatique de la photocomposition)	1,7	0	
84423091	Machines mixtes à fondre et à composer (linotypes, monotypes, intertypes, etc.)	Exemption	0	
84423099	Machines, appareils et matériel pour la préparation ou la fabrication des planches, cylindres ou autres organes imprimants (à l'exclusion des machines-outils des n ^{os} 8456 à 8465 et des machines mixtes à fondre et à composer)	1,7	0	
84424000	Parties de machines, appareils ou matériel à fondre ou à composer les caractères ou pour la préparation ou la fabrication de clichés, planches, cylindres ou autres organes imprimants, n.d.a.	1,7	0	
84425020	Planches, cylindres et autres organes imprimants, avec image graphique	1,7	0	
84425080	Pierres lithographiques, planches et cylindres, sans image graphique, mais préparés pour l'impression, planés, grenés, polis, par exemple	1,7	0	
84431100	Machines et appareils à imprimer offset, alimentés en bobines	1,7	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
84431200	Machines et appareils à imprimer offset de bureau, alimentés en feuilles, pour feuilles d'un format $\leq 22 \times 36$ cm à l'état non plié	1,7	0	
84431310	Machines et appareils à imprimer offset, alimentés en feuilles, usagés, pour feuilles d'un format $> 22 \times 36$ cm	1,7	0	
84431331	Machines et appareils à imprimer offset, alimentés en feuilles, neufs, pour feuilles d'un format $\leq 52 \times 74$ cm mais $> 22 \times 36$ cm	1,7	0	
84431335	Machines et appareils à imprimer offset, alimentés en feuilles, neufs, pour feuilles d'un format $> 52 \times 74$ cm mais $\leq 74 \times 107$ cm	1,7	0	
84431339	Machines et appareils à imprimer offset, alimentés en feuilles, neufs, pour feuilles d'un format $> 74 \times 107$ cm	1,7	0	
84431390	Machines et appareils à imprimer offset (à l'exclusion des machines et appareils alimentés en feuilles ou en bobines)	1,7	0	
84431400	Machines et appareils à imprimer, typographiques, alimentés en bobines (à l'exclusion des machines et appareils flexographiques)	1,7	0	
84431500	Machines et appareils à imprimer, typographiques (à l'exclusion des machines et appareils flexographiques et des machines et appareils à imprimer typographiques alimentés en bobines)	1,7	0	
84431600	Machines et appareils à imprimer, flexographiques	1,7	0	
84431700	Machines et appareils à imprimer, héliographiques	1,7	0	
84431920	Machines et appareils à imprimer les matières textiles (à l'exclusion des machines et appareils offset, flexographiques, typographiques et héliographiques)	1,7	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
84431940	Machines et appareils à imprimer utilisés pour la fabrication des semi-conducteurs	1,7	0	
84431970	Machines et appareils servant à l'impression au moyen de planches, cylindres et autres organes imprimants du n° 8442 (à l'exclusion des machines à imprimer les matières textiles, des machines et appareils utilisés pour la fabrication des semi-conducteurs, des imprimantes à jet d'encre, des duplicateurs hectographiques ou à stencils, des machines à imprimer les adresses et des autres machines de bureau à imprimer des n°s 8469 à 8472 et des machines offset, flexographiques, typographiques et héliographiques)	1,7	0	
84433120	Machines ayant comme fonction principale la copie numérique, la copie étant assurée par scannage de l'original et impression des copies au moyen d'un dispositif d'impression électrostatique, aptes à être connectées à une machine automatique de traitement de l'information ou à un réseau	2,2	0	
84433180	Machines qui assurent au moins deux des fonctions suivantes: impression, copie ou transmission de télécopie, aptes à être connectées à une machine automatique de traitement de l'information ou à un réseau (à l'exclusion de celles ayant comme fonction principale la copie numérique, la copie étant assurée par scannage de l'original et impression des copies au moyen d'un dispositif d'impression électrostatique)	Exemption	0	
84433210	Imprimantes aptes à être connectées à une machine automatique de traitement de l'information ou à un réseau	Exemption	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
84433230	Machines à télécopier aptes à être connectées à une machine automatique de traitement de l'information ou à un réseau	Exemption	0	
84433291	Machines assurant seulement les fonctions de copie par scannage de l'original et impression des copies au moyen d'un procédé électrostatique, aptes à être connectées à une machine automatique de traitement de l'information ou à un réseau	6	0	
84433293	Machines assurant seulement une fonction de copie incorporant un système optique, aptes à être connectées à une machine automatique de traitement de l'information ou à un réseau (à l'exclusion de celles assurant les fonctions de copie par scannage de l'original et impression des copies au moyen d'un procédé électrostatique)	Exemption	0	
84433299	Machines assurant seulement une fonction de copie incorporant un système non optique, aptes à être connectées à une machine automatique de traitement de l'information ou à un réseau	2,2	0	
84433910	Machines assurant les fonctions de copie par scannage de l'original et impression des copies au moyen d'un procédé électrostatique (à l'exclusion de celles aptes à être connectées à une machine automatique de traitement de l'information ou à un réseau)	6	0	
84433931	Machines assurant une fonction de copie incorporant un système optique (à l'exclusion de celles aptes à être connectées à une machine automatique de traitement de l'information ou à un réseau ainsi que de celles assurant les fonctions de copie par scannage de l'original et impression des copies au moyen d'un procédé électrostatique)	Exemption	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
84433939	Machines assurant seulement une fonction de copie incorporant un système non optique (à l'exclusion de celles aptes à être connectées à une machine automatique de traitement de l'information ou à un réseau)	3	0	
84433990	Imprimantes et machines à télécopier (à l'exclusion de celles aptes à être connectées à une machine automatique de traitement de l'information ou à un réseau)	2,2	0	
84439110	Parties et accessoires de machines et appareils à imprimer utilisées pour la production des semi-conducteurs, n.d.a.	1,7	0	
84439191	Parties et accessoires de machines et appareils servant à l'impression au moyen de planches, cylindres et autres organes imprimants du n° 8442, coulés ou moulés en fonte, fer ou acier, n.d.a.	1,7	0	
84439199	Parties et accessoires de machines et d'appareils servant à l'impression au moyen de planches, cylindres et autres organes imprimants du n° 8442, n.d.a. (à l'exclusion des parties et accessoires de machines et appareils utilisés pour la production des semi-conducteurs et coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)	1,7	0	
84439910	Assemblages électroniques pour imprimantes, machines à copier et machines à télécopier (à l'exclusion de ceux pour machines et d'appareils servant à l'impression au moyen de planches, cylindres et autres organes imprimants du n° 8442)	Exemption	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
84439990	Parties et accessoires d'imprimantes, de machines à copier et de machines à télécopier, n.d.a. (à l'exclusion de ceux de machines et d'appareils servant à l'impression au moyen de planches, cylindres et autres organes imprimants du n° 8442)	Exemption	0	
84440010	Machines pour le filage (extrusion) des matières textiles synthétiques ou artificielles	1,7	0	
84440090	Machines pour l'étirage, la texturation ou le tranchage des matières textiles synthétiques ou artificielles	1,7	0	
84451100	Cardes pour la préparation des matières textiles	1,7	0	
84451200	Peigneuses pour la préparation des matières textiles	1,7	0	
84451300	Bancs à broches	1,7	0	
84451900	Machines pour la préparation des matières textiles (à l'exclusion des cardes, des peigneuses et des bancs à broches)	1,7	0	
84452000	Machines pour la filature des matières textiles [à l'exclusion des machines pour le filage (extrusion) et des bancs à broches]	1,7	0	
84453000	Machines pour le doublage ou le retordage des matières textiles	1,7	0	
84454000	Machines à bobiner, y compris les canetières, ou à dévider les matières textiles	1,7	0	
84459000	Machines et appareils pour la fabrication des fils textiles et machines pour la préparation des fils textiles en vue de leur utilisation sur les machines des n°s 8446 ou 8447 (à l'exclusion des machines du n° 8444 et des machines pour la filature, le doublage ou le retordage)	1,7	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
84461000	Métiers à tisser pour tissus d'une largeur ≤ 30 cm	1,7	0	
84462100	Métiers à tisser pour tissus d'une largeur > 30 cm, à navettes, à moteur	1,7	0	
84462900	Métiers à tisser pour tissus d'une largeur > 30 cm, à navettes, actionné à la main	1,7	0	
84463000	Métiers à tisser pour tissus d'une largeur > 30 cm, sans navettes	1,7	0	
84471100	Métiers à bonneterie circulaires, avec cylindre d'un diamètre ≤ 165 mm	1,7	0	
84471200	Métiers à bonneterie circulaires, avec cylindre d'un diamètre > 165 mm	1,7	0	
84472020	Métiers-chaîne, y compris les métiers Raschel, et machines de couture- tricotage	1,7	0	
84472080	Métiers à bonneterie rectilignes (à l'exclusion des métiers-chaîne, y compris les métiers Raschel)	1,7	0	
84479000	Machines et métiers à guipure, à tulle, à dentelle, à broderie, à passementerie, à tresses, à filet ou à touffeter (à l'exclusion des couso-brodeurs)	1,7	0	
84481100	Ratières (mécaniques d'armures) et mécaniques Jacquard; réducteurs, perforatrices et copieuses de cartons; machines à lacer les cartons après perforation	1,7	0	
84481900	Machines et appareils auxiliaires pour machines des n ^{os} 8444, 8445, 8446 ou 8447 [à l'exclusion des ratières (mécaniques d'armures) et mécaniques Jacquard, des réducteurs, perforatrices et copieuses de cartons et des machines à lacer les cartons après perforation]	1,7	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
84482000	Parties et accessoires des machines pour le filage (extrusion), l'étirage, la texturation ou le tranchage des matières textiles synthétiques ou artificielles ou de leurs machines et appareils auxiliaires, n.d.a.	1,7	0	
84483100	Garnitures de cardes de machines pour la préparation des matières textiles	1,7	0	
84483200	Parties et accessoires de machines pour la préparation des matières textiles, n.d.a. (autres que les garnitures de cardes)	1,7	0	
84483300	Broches et leurs ailettes, anneaux et curseurs des machines du n° 8445	1,7	0	
84483900	Parties et accessoires des machines du n° 8445, n.d.a.	1,7	0	
84484200	Peignes, lisses et cadres de lisses	1,7	0	
84484900	Parties et accessoires des métiers à tisser ou de leurs machines et appareils auxiliaires, n.d.a.	1,7	0	
84485110	Platines servant à la formation des mailles, pour machines du n° 8447	1,7	0	
84485190	Aiguilles et autres articles participant à la formation des mailles, pour machines du n° 8447 (à l'exclusion des platines)	1,7	0	
84485900	Parties et accessoires des machines du n° 8447, n.d.a.	1,7	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
84490000	Machines et appareils pour la fabrication ou le finissage du feutre ou des nontissés, en pièce ou en forme, y compris les machines et appareils pour la fabrication de chapeaux en feutre; formes de chapellerie; leurs parties (à l'exclusion des machines pour la préparation des fibres de feutre et des calandres)	1,7	0	
84501111	Machines à laver le linge entièrement automatiques, d'une capacité unitaire exprimée en poids de linge sec ≤ 6 kg, à chargement frontal	3	0	
84501119	Machines à laver le linge entièrement automatiques, d'une capacité unitaire exprimée en poids de linge sec ≤ 6 kg, à chargement par le haut	3	0	
84501190	Machines à laver le linge entièrement automatiques, d'une capacité unitaire en poids de linge sec > 6 kg mais ≤ 10 kg	2,6	0	
84501200	Machines à laver le linge, avec essoreuse centrifuge incorporée (à l'exclusion des machines entièrement automatiques)	2,7	0	
84501900	Machines à laver le linge d'une capacité unitaire exprimée en poids de linge sec ≤ 6 kg (à l'exclusion des machines entièrement automatiques et des machines à laver le linge avec essoreuse centrifuge incorporée)	2,7	0	
84502000	Machines à laver le linge, d'une capacité unitaire en poids de linge sec > 10 kg	2,2	0	
84509000	Parties de machines à laver le linge, n.d.a.	2,7	0	
84511000	Machines pour le nettoyage à sec de matières textiles	2,2	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
84512100	Machines à sécher, d'une capacité unitaire en poids de linge sec ≤ 10 kg (à l'exclusion desessoreuses centrifuges)	2,2	0	
84512900	Machines et appareils à sécher les fils, tissus ou autres ouvrages en matières textiles (à l'exclusion des machines à sécher d'une capacité unitaire en poids de linge sec ≤ 10 kg et desessoreuses centrifuges)	2,2	0	
84513000	Machines et presses à repasser, y compris les presses à fixer (à l'exclusion des calandres)	2,2	0	
84514000	Machines pour le lavage, le blanchiment ou la teinture de fils, tissus ou autres ouvrages en matières textiles (à l'exclusion des machines à laver le linge)	2,2	0	
84515000	Machines à enrouler, dérouler, plier, couper ou denteler les tissus	2,2	0	
84518010	Machines pour le revêtement des tissus et autres supports en vue de la fabrication de couvre-parquets tels que le linoléum (à l'exclusion des calandres et des presses polyvalentes)	2,2	0	
84518030	Machines pour l'apprêt ou le finissage des fils, tissus ou autres ouvrages en matières textiles (à l'exclusion des calandres, des presses polyvalentes et des machines pour l'apprêt et le finissage du feutre)	2,2	0	
84518080	Machines et appareils pour l'enduction ou l'imprégnation des fils, tissus ou ouvrages en matières textiles (à l'exclusion des calandres et des presses polyvalentes)	2,2	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
84519000	Parties de machines et appareils pour le lavage, le nettoyage, l'essorage, le séchage, le repassage, le pressage, le blanchiment, la teinture, l'apprêt, le finissage, l'enduction ou l'imprégnation des fils, tissus ou ouvrages en matières textiles; parties de machines pour le revêtement des tissus ou autres supports utilisés pour la fabrication de couvre-parquets tels que le linoléum; parties de machines à enrouler, dérouler, plier, couper ou denteler les tissus, n.d.a.	2,2	0	
84521011	Machines à coudre de type ménager, piquant uniquement le point de navette, dont la tête pèse ≤ 16 kg sans moteur ou ≤ 17 kg avec moteur, d'une valeur unitaire (bâtis, tables ou meubles non compris) > 65 EUR	5,7	4	
84521019	Machines à coudre de type ménager, piquant uniquement le point de navette, dont la tête pèse ≤ 16 kg sans moteur ou ≤ 17 kg avec moteur, d'une valeur unitaire (bâtis, tables ou meubles non compris) ≤ 65 EUR; têtes pour ces machines pesant ≤ 16 kg sans moteur ou ≤ 17 kg avec moteur	9,7	7	
84521090	Machines à coudre et têtes, de type ménager (à l'exclusion des machines piquant uniquement le point de navette, dont la tête pèse ≤ 16 kg sans moteur ou ≤ 17 kg avec moteur et des têtes pour ces machines pesant ≤ 16 kg sans moteur ou ≤ 17 kg avec moteur)	3,7	0	
84522100	Unités automatiques de machines à coudre, de type industriel	3,7	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
84522900	Machines à coudre de type industriel (à l'exclusion des unités automatiques)	3,7	0	
84523000	Aiguilles pour machines à coudre	2,7	0	
84529000	Meubles, embases et couvercles pour machines à coudre et leurs parties; autres parties de machines à coudre	2,7	0	
84531000	Machines et appareils pour la préparation, le tannage ou le travail des cuirs ou peaux (à l'exclusion des séchoirs, des pistolets aéroglyphes, des machines à ébourrer les pores, des machines à coudre et des presses polyvalentes)	1,7	0	
84532000	Machines et appareils pour la fabrication ou la réparation des chaussures en cuir ou en peau (à l'exclusion des machines à coudre)	1,7	0	
84538000	Machines et appareils pour la fabrication ou la réparation des ouvrages en cuir ou en peau (à l'exclusion de ceux utilisés pour les chaussures et des machines à coudre)	1,7	0	
84539000	Parties de machines et appareils pour la préparation, le tannage ou le travail des cuirs ou peaux ou pour la fabrication ou la réparation des chaussures ou autres ouvrages en cuir ou en peau, n.d.a.	1,7	0	
84541000	Convertisseurs pour métallurgie, aciérie ou fonderie	1,7	0	
84542000	Lingotières et poches de coulée pour métallurgie, aciérie ou fonderie	1,7	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
84543010	Machines à couler (mouler) sous pression pour métallurgie, aciérie ou fonderie	1,7	0	
84543090	Machines à couler (mouler) pour métallurgie, aciérie ou fonderie (à l'exclusion des machines à couler sous pression)	1,7	0	
84549000	Parties de convertisseurs, lingotières, poches de coulée et machines à couler (mouler) pour métallurgie, aciérie ou fonderie, n.d.a.	1,7	0	
84551000	Laminoirs à métaux, à tubes en métal	2,7	0	
84552100	Laminoirs à métaux à chaud et laminoirs à métaux combinés à chaud et à froid (à l'exclusion des laminoirs à tubes)	2,7	0	
84552200	Laminoirs à métaux à froid (à l'exclusion des laminoirs à tubes)	2,7	0	
84553010	Cylindres de laminoirs à métaux, en fonte	2,7	0	
84553031	Cylindres de laminoirs à métaux, de travail à chaud; cylindres de laminoirs à métaux, d'appui à chaud et à froid, en acier forgé	2,7	0	
84553039	Cylindres de laminoirs à métaux, de travail à froid, en acier forgé	2,7	0	
84553090	Cylindres de laminoirs à métaux, en acier coulé ou moulé	2,7	0	
84559000	Parties de laminoirs à métaux, n.d.a.	2,7	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
84561000	Machines-outils opérant par laser ou autre faisceau de lumière ou de photons (à l'exclusion des appareils de brasage et de soudage, même lorsqu'ils sont utilisés pour couper, des appareils pour essais de matières et des machines pour la fabrication de dispositifs à semi-conducteur ou des circuits intégrés électroniques)	4,5	0	
84562000	Machines-outils travaillant par enlèvement de toute matière et opérant par ultrasons (à l'exclusion des machines de nettoyage à ultrasons et des appareils pour essais de matières)	3,5	0	
84563011	Machines-outils travaillant par enlèvement de toute matière et opérant par électro-érosion par fil, à commande numérique	3,5	0	
84563019	Machines-outils travaillant par enlèvement de toute matière et opérant par électro-érosion, à commande numérique (à l'exclusion des machines opérant par électro-érosion par fil)	3,5	0	
84563090	Machines-outils travaillant par enlèvement de toute matière et opérant par électro-érosion, autres qu'à commande numérique	3,5	0	
84569020	Machines à découper par jet d'eau	1,7	0	
84569080	Machines-outils travaillant par enlèvement de toute matière et opérant par procédés électrochimiques, par faisceaux d'électrons, par faisceaux ioniques ou par jet de plasma (à l'exclusion des appareils à braser et à souder, des appareils pour essais de matières ainsi que des machines pour la fabrication de dispositifs à semi-conducteur ou des circuits intégrés électroniques)	3,5	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
84571010	Centres d'usinage pour le travail des métaux, horizontaux	2,7	0	
84571090	Centres d'usinage pour le travail des métaux (à l'exclusion des centres d'usinage horizontaux)	2,7	0	
84572000	Machines à poste fixe pour le travail des métaux	2,7	0	
84573010	Machines à stations multiples, pour le travail des métaux, à commande numérique	2,7	0	
84573090	Machines à stations multiples, pour le travail des métaux, autres qu'à commande numérique	2,7	0	
84581120	Centres de tournage horizontaux, travaillant par enlèvement de métal, à commande numérique	2,7	0	
84581141	Tours horizontaux automatiques, travaillant par enlèvement de métal, à commande numérique, monobroche	2,7	0	
84581149	Tours horizontaux automatiques, travaillant par enlèvement de métal, à commande numérique, multibroches	2,7	0	
84581180	Tours horizontaux, travaillant par enlèvement de métal, à commande numérique (à l'exclusion des centres de tournage et des tours automatiques)	2,7	0	
84581900	Tours horizontaux, y compris les centres de tournage, travaillant par enlèvement de métal, autres qu'à commande numérique	2,7	0	
84589120	Centres de tournage, travaillant par enlèvement de métal, à commande numérique (à l'exclusion des centres de tournage horizontaux)	2,7	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
84589180	Tours travaillant par enlèvement de métal, à commande numérique (à l'exclusion des tours horizontaux et des centres de tournage)	2,7	0	
84589900	Tours, y compris les centres de tournage, travaillant par enlèvement de métal, autres qu'à commande numérique (à l'exclusion des tours horizontaux)	2,7	0	
84591000	Unités d'usinage à glissières, à percer, aléser, fraiser, fileter ou tarauder les métaux par enlèvement de matière	2,7	0	
84592100	Machines à percer, pour le travail des métaux, à commande numérique (à l'exclusion des unités d'usinage à glissières)	2,7	0	
84592900	Machines à percer, pour le travail des métaux, autres qu'à commande numérique (à l'exclusion des unités d'usinage à glissières et des machines actionnées à la main)	2,7	0	
84593100	Aléseuses-fraiseuses combinées pour métaux, à commande numérique (à l'exclusion des unités d'usinage à glissières)	1,7	0	
84593900	Aléseuses-fraiseuses combinées pour métaux, autres qu'à commande numérique (à l'exclusion des unités d'usinage à glissières)	1,7	0	
84594010	Machines à aléser les métaux, à commande numérique (à l'exclusion des unités d'usinage à glissières et des aléseuses-fraiseuses combinées)	1,7	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
84594090	Machines à aléser les métaux, autres qu'à commande numérique (à l'exclusion des unités d'usinage à glissières et des aléseuses-fraiseuses combinées)	1,7	0	
84595100	Machines à fraiser les métaux, à console, à commande numérique	2,7	0	
84595900	Machines à fraiser les métaux, à console, autres qu'à commande numérique	2,7	0	
84596110	Machines à fraiser les outils en métal, à commande numérique	2,7	0	
84596190	Machines à fraiser les métaux, à commande numérique (à l'exclusion des unités d'usinage à glissières, des aléseuses-fraiseuses combinées, des machines à fraiser à console, des machines à fraiser les outils en métal et des machines à tailler les engrenages)	2,7	0	
84596910	Machines à fraiser les outils en métal, autres qu'à commande numérique	2,7	0	
84596990	Machines à fraiser les métaux, autres qu'à commande numérique (à l'exclusion des unités d'usinage à glissières, des aléseuses-fraiseuses combinées, des machines à fraiser à console et des machines à tailler les engrenages)	2,7	0	
84597000	Machines à fileter ou à tarauder les métaux (à l'exclusion des unités d'usinage à glissières)	2,7	0	
84601100	Machines à rectifier les surfaces planes, pour le travail des métaux, dont le positionnement dans un des axes peut être réglé à au moins 0,01 mm près, à commande numérique	2,7	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
84601900	Machines à rectifier les surfaces planes, pour le travail des métaux, dont le positionnement dans un des axes peut être réglé à au moins 0,01 mm près, autres qu'à commande numérique	2,7	0	
84602111	Machines à rectifier de révolution intérieure, pour surfaces cylindriques, pour le travail des métaux, des carbures métalliques ou des cermets, dont le positionnement dans un des axes peut être réglé à au moins 0,01 mm près, à commande numérique (à l'exclusion des machines à finir les engrenages)	2,7	0	
84602115	Machines à rectifier sans centre, pour surfaces cylindriques, pour le travail des métaux, des carbures métalliques ou des cermets, dont le positionnement dans un des axes peut être réglé à au moins 0,01 mm près, à commande numérique (à l'exclusion des machines à finir les engrenages)	2,7	0	
84602119	Machines à rectifier, pour surfaces cylindriques, pour le travail des métaux, des carbures métalliques ou des cermets, dont le positionnement dans un des axes peut être réglé à au moins 0,01 mm près, à commande numérique (à l'exclusion des machines à rectifier de révolution intérieure, des machines à rectifier sans centre et des machines à finir les engrenages)	2,7	0	
84602190	Machines à rectifier, pour le travail des métaux, des carbures métalliques ou des cermets, dont le positionnement dans un des axes peut être réglé à au moins 0,01 mm près, à commande numérique (à l'exclusion des machines à rectifier pour surfaces planes ou cylindriques et des machines à tailler ou à finir les engrenages)	2,7	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
84602910	Machines à rectifier, pour surfaces cylindriques, pour le travail des métaux, des carbures métalliques ou des cermets, dont le positionnement dans un des axes peut être réglé à au moins 0,01 mm près, autres qu'à commande numérique (à l'exclusion des machines à finir les engrenages)	2,7	0	
84602990	Machines à rectifier, pour le travail des métaux, des carbures métalliques ou des cermets, dont le positionnement dans un des axes peut être réglé à au moins 0,01 mm près, autres qu'à commande numérique (à l'exclusion des machines à rectifier pour surfaces planes ou cylindriques et des machines à tailler ou à finir les engrenages)	2,7	0	
84603100	Machines à affûter, pour le travail des métaux, à commande numérique	1,7	0	
84603900	Machines à affûter, pour le travail des métaux, autres qu'à commande numérique	1,7	0	
84604010	Machines à glacer ou à roder, pour le travail des métaux, des carbures métalliques ou des cermets, à commande numérique (à l'exclusion des machines à finir les engrenages)	1,7	0	
84604090	Machines à glacer ou à roder, pour le travail des métaux, des carbures métalliques ou des cermets, autres qu'à commande numérique (à l'exclusion des machines à finir les engrenages)	1,7	0	
84609010	Machines à ébarber, à polir ou à faire d'autres opérations de finissage, pour le travail des métaux, des carbures métalliques ou des cermets, dont le positionnement dans un des axes peut être réglé à au moins 0,01 mm près (à l'exclusion des machines à tailler ou à finir les engrenages)	2,7	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
84609090	Machines à ébarber, à meuler, à polir ou à faire d'autres opérations de finissage, pour le travail des métaux, des carbures métalliques ou des cermets (à l'exclusion des machines à rectifier et à polir dont le positionnement dans un des axes peut être réglé à au moins 0,01 mm près, des machines à tailler ou à finir les engrenages et des machines pour emploi à la main)	1,7	0	
84612000	Étaux-limeurs et machines à mortaiser, pour le travail des métaux, des carbures métalliques ou des cermets	1,7	0	
84613010	Machines à brocher, pour le travail des métaux, des carbures métalliques ou des cermets, à commande numérique	1,7	0	
84613090	Machines à brocher, pour le travail des métaux, des carbures métalliques ou des cermets, autres qu'à commande numérique	1,7	0	
84614011	Machines à tailler les engrenages cylindriques, pour le travail des métaux, des carbures métalliques ou des cermets, à commande numérique (à l'exclusion des machines à raboter, des étaux-limeurs et machines à mortaiser et des machines à brocher)	2,7	0	
84614019	Machines à tailler les engrenages cylindriques, pour le travail des métaux, des carbures métalliques ou des cermets, autres qu'à commande numérique (à l'exclusion des machines à raboter, des étaux-limeurs et machines à mortaiser et des machines à brocher)	2,7	0	
84614031	Machines à tailler les engrenages autres que cylindriques, pour le travail des métaux, des carbures métalliques ou des cermets, à commande numérique (à l'exclusion des machines à raboter, des étaux-limeurs et machines à mortaiser et des machines à brocher)	1,7	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
84614039	Machines à tailler les engrenages autres que cylindriques, pour le travail des métaux, des carbures métalliques ou des cermets, autres qu'à commande numérique (à l'exclusion des machines à raboter, des étaux-limeurs et machines à mortaiser et des machines à brocher)	1,7	0	
84614071	Machines à finir les engrenages, pour le travail des métaux, des carbures métalliques ou des cermets, dont le positionnement dans un des axes peut être réglé à au moins 0,01 mm près, à commande numérique	2,7	0	
84614079	Machines à finir les engrenages, pour le travail des métaux, des carbures métalliques ou des cermets, dont le positionnement dans un des axes peut être réglé à au moins 0,01 mm près, autres qu'à commande numérique	2,7	0	
84614090	Machines à finir les engrenages, pour le travail des métaux, des carbures métalliques ou des cermets (à l'exclusion des machines dont le positionnement dans un des axes peut être réglé à au moins 0,01 mm près)	1,7	0	
84615011	Machines à scie circulaire, pour le travail des métaux, des carbures métalliques ou des cermets (à l'exclusion des machines pour emploi à la main)	1,7	0	
84615019	Machines à scier, pour le travail des métaux, des carbures métalliques ou des cermets (à l'exclusion des machines pour emploi à la main et des machines à scie circulaire)	1,7	0	
84615090	Machines à tronçonner, pour le travail des métaux, des carbures métalliques ou des cermets (à l'exclusion des machines pour emploi à la main et des machines à scier)	1,7	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
84619000	Machines à raboter et autres machines-outils pour le travail des métaux, des carbures métalliques ou des cermet, opérant par enlèvement de matière, n.d.a.	2,7	0	
84621010	Machines (y compris les presses) à forger ou à estamper, moutons, marteaux-pilons et martinets, à commande numérique	2,7	0	
84621090	Machines (y compris les presses) à forger ou à estamper, moutons, marteaux-pilons et martinets, autres qu'à commande numérique	1,7	0	
84622110	Machines (y compris les presses) à rouler, cintrer, plier, dresser ou planer, à commande numérique, pour le travail des produits plats en métal	2,7	0	
84622180	Machines (y compris les presses) à rouler, cintrer, plier, dresser ou planer, à commande numérique, pour le travail des métaux (à l'exclusion des machines pour la fabrication de dispositifs à semi-conducteur ou des circuits intégrés électroniques)	2,7	0	
84622910	Machines (y compris les presses) à rouler, cintrer, plier, dresser ou planer, autres qu'à commande numérique, pour le travail des produits plats en métal	1,7	0	
84622991	Machines (y compris les presses) à rouler, cintrer, plier, dresser, ou planer, hydrauliques, autres qu'à commande numérique, pour le travail des métaux (à l'exclusion des machines pour le travail des produits plats)	1,7	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
84622998	Machines (y compris les presses) à rouler, cintrer, plier, dresser ou planer, autres qu'hydrauliques, autres qu'à commande numérique, pour le travail des métaux (à l'exclusion des machines pour la fabrication de dispositifs à semi-conducteur ou des circuits intégrés électroniques)	1,7	0	
84623100	Machines (y compris les presses) à cisailier, à commande numérique, pour le travail des métaux (à l'exclusion des machines combinées à poinçonner et à cisailier)	2,7	0	
84623910	Machines (y compris les presses) à cisailier, autres qu'à commande numérique, pour le travail des produits plats en métal (à l'exclusion des machines combinées à poinçonner et à cisailier)	1,7	0	
84623991	Machines (y compris les presses) à cisailier, hydrauliques, autres qu'à commande numérique, pour le travail des métaux (à l'exclusion des machines pour le travail des produits plats et des machines combinées à poinçonner et à cisailier)	1,7	0	
84623999	Machines (y compris les presses) à cisailier, autres qu'hydrauliques, autres qu'à commande numérique, pour le travail des métaux (à l'exclusion des machines pour le travail des produits plats et des machines combinées à poinçonner et à cisailier)	1,7	0	
84624110	Machines (y compris les presses) à poinçonner ou à gruger, y compris les machines combinées à poinçonner et à cisailier, à commande numérique, pour le travail des produits plats en métal	2,7	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
84624190	Machines (y compris les presses) à poinçonner ou à gruger, y compris les machines combinées à poinçonner et à cisailer, à commande numérique, pour le travail des métaux (à l'exclusion des machines pour le travail des produits plats)	2,7	0	
84624910	Machines (y compris les presses), à poinçonner ou à gruger, y compris les machines combinées à poinçonner et à cisailer, autres qu'à commande numérique, pour le travail des produits plats en métal	1,7	0	
84624990	Machines (y compris les presses), à poinçonner ou à gruger, y compris les machines combinées à poinçonner et à cisailer, autres qu'à commande numérique, pour le travail des métaux (à l'exclusion des machines pour le travail des produits plats)	1,7	0	
84629120	Presses hydrauliques, à commande numérique, pour le travail des métaux (à l'exclusion des presses à forger, à rouler, à cintrer, à dresser ou à planer)	2,7	0	
84629180	Presses hydrauliques, autres qu'à commande numérique, pour le travail des métaux (à l'exclusion des presses à forger, à rouler, à cintrer, à dresser ou à planer)	2,7	0	
84629920	Presses, autres qu'hydrauliques, à commande numérique, pour le travail des métaux (à l'exclusion des presses à forger, à rouler, à cintrer, à dresser ou à planer)	2,7	0	
84629980	Presses, autres qu'hydrauliques, autres qu'à commande numérique, pour le travail des métaux (à l'exclusion des presses à forger, à rouler, à cintrer, à dresser ou à planer)	2,7	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
84631010	Bancs à étirer les fils métalliques	2,7	0	
84631090	Bancs à étirer les barres, tubes, profilés ou similaires en métal (à l'exclusion des bancs à étirer les fils)	2,7	0	
84632000	Machines pour le travail des métaux, pour exécuter un filetage extérieur ou intérieur par roulage ou laminage	2,7	0	
84633000	Machines-outils pour le travail des métaux sous forme de fil sans enlèvement de matière (à l'exclusion des machines à rouler les fils du n° 8461 et des machines pour emploi à la main)	2,7	0	
84639000	Machines-outils pour le travail des métaux, des carbures métalliques frittés ou des cermets, sans enlèvement de matière (à l'exclusion des machines à forger, à rouler, à cintrer, à dresser ou à planer, des machines à cisailer, à poinçonner ou à gruger, des presses, des bancs à étirer, des machines pour exécuter un filetage extérieur ou intérieur par roulage ou laminage, des machines pour le travail des métaux sous forme de fil et des machines pour emploi à la main)	2,7	0	
84641000	Machines à scier, pour le travail de la pierre, des produits céramiques, du béton, de l'amiante-ciment ou de matières minérales similaires, ou pour le travail à froid du verre (à l'exclusion des machines pour emploi à la main)	2,2	0	
84642011	Machines à meuler ou à polir pour le travail des verres d'optique	2,2	0	
84642019	Machines à meuler ou à polir pour le travail du verre (à l'exclusion des verres d'optique)	2,2	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
84642080	Machines à meuler et à polir pour le travail de la pierre, du béton, de l'amiante-ciment ou de matières minérales similaires [à l'exclusion des machines pour le travail à froid du verre, des machines pour emploi à la main et des machines pour le travail des disques (<i>wafers</i>) à semi-conducteur]	2,2	0	
84649000	Machines-outils pour le travail de la pierre, du béton, de l'amiante-ciment ou de matières minérales similaires, ou pour le travail à froid du verre [à l'exclusion des machines à scier, à meuler ou à polir, des machines pour emploi à la main et des machines pour le travail des disques (<i>wafers</i>) à semi-conducteur]	2,2	0	
84651010	Machines-outils pour le travail du bois, du liège, de l'os, du caoutchouc durci, des matières plastiques dures ou matières dures similaires, pouvant effectuer différents types d'opérations d'usinage, sans changement d'outils entre ces opérations, avec reprise manuelle de la pièce entre chaque opération	2,7	0	
84651090	Machines-outils pour le travail du bois, du liège, de l'os, du caoutchouc durci, des matières plastiques dures ou matières dures similaires, pouvant effectuer différents types d'opérations d'usinage, sans changement d'outils entre ces opérations, à reprise automatique de la pièce entre chaque opération	2,7	0	
84659110	Machines à scier pour le travail du bois, du liège, de l'os, du caoutchouc durci, des matières plastiques dures ou matières dures similaires, à ruban (à l'exclusion des machines pour emploi à la main)	2,7	0	
84659120	Scies circulaires pour le travail du bois, du liège, de l'os, du caoutchouc durci, des matières plastiques dures ou matières dures similaires (à l'exclusion des machines pour emploi à la main)	2,7	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
84659190	Machines à scier pour le travail du bois, du liège, de l'os, du caoutchouc durci, des matières plastiques dures ou matières dures similaires (à l'exclusion des machines à ruban, des scies circulaires et des machines pour emploi à la main)	2,7	0	
84659200	Machines à dégauchir, à raboter, à fraiser ou à moulurer, pour le travail du bois, du liège, de l'os, du caoutchouc durci, des matières plastiques dures ou matières dures similaires (à l'exclusion des machines pour emploi à la main et des machines du n° 8465.10)	2,7	0	
84659300	Machines à meuler, à poncer ou à polir, pour le travail du bois, du liège, de l'os, du caoutchouc durci, des matières plastiques dures ou matières dures similaires (à l'exclusion des machines pour emploi à la main)	2,7	0	
84659400	Machines à cintrer ou à assembler, pour le travail du bois, du liège, de l'os, du caoutchouc durci, des matières plastiques dures ou matières dures similaires (à l'exclusion des machines pour emploi à la main)	2,7	0	
84659500	Machines à percer ou à mortaiser, pour le travail du bois, du liège, de l'os, du caoutchouc durci, des matières plastiques dures ou matières dures similaires (à l'exclusion des machines pour emploi à la main et des machines du n° 8465.10)	2,7	0	
84659600	Machines à fendre, à trancher ou à dérouler, pour le travail du bois	2,7	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
84659900	Machines-outils pour le travail du bois, du liège, de l'os, du caoutchouc durci, des matières plastiques dures ou matières dures similaires (à l'exclusion des machines pour emploi à la main, des machines du n° 8465.10, des machines à scier, à dégauchir ou à raboter, à fraiser, à moulurer, à meuler, à poncer, à polir, à cintrer, à assembler, à percer, à mortaiser, à fendre, à trancher ou à dérouler)	2,7	0	
84661020	Mandrins, pinces et douilles servant de porte-outils, pour machines-outils, y compris pour l'outillage à main de tous types	1,2	0	
84661031	Porte-outils pour tours (à l'exclusion des mandrins, pinces et douilles)	1,2	0	
84661038	Porte-outils, pour machines-outils, y compris l'outillage à main de tous types (à l'exclusion des porte-outils pour tours et des mandrins, pinces et douilles)	1,2	0	
84661080	Filières à déclenchement automatique pour machines-outils	1,2	0	
84662020	Porte-pièces pour machines-outils sous forme de montages d'usinage et leurs ensembles de composants standard	1,2	0	
84662091	Porte-pièces pour tours (à l'exclusion des montages d'usinage et leurs ensembles de composants standard)	1,2	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
84662098	Porte-pièces pour machines-outils (à l'exclusion des porte-pièces pour tours et des montages d'usinage et leurs ensembles de composants standard)	1,2	0	
84663000	Dispositifs diviseurs et autres dispositifs spéciaux se montant sur machines-outils, n.d.a.	1,2	0	
84669120	Parties et accessoires pour machines-outils pour le travail de la pierre, des produits céramiques, du béton, de l'amiante-ciment ou de matières minérales similaires, ou pour le travail à froid du verre, coulés ou moulés en fonte, fer ou acier, n.d.a.	1,2	0	
84669195	Parties et accessoires pour machines-outils pour le travail de la pierre, des produits céramiques, du béton, de l'amiante-ciment ou de matières minérales similaires, ou pour le travail à froid du verre, n.d.a. (à l'exclusion de ceux coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)	1,2	0	
84669220	Parties et accessoires pour machines-outils pour le travail du bois, du liège, de l'os, du caoutchouc durci, des matières plastiques dures ou matières dures similaires, coulés ou moulés en fonte, fer ou acier, n.d.a.	1,2	0	
84669280	Parties et accessoires pour machines-outils pour le travail du bois, du liège, de l'os, du caoutchouc durci, des matières plastiques dures ou matières dures similaires, n.d.a. (à l'exclusion de ceux coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)	1,2	0	
84669330	Parties et accessoires pour machines à découper par jet d'eau, n.d.a.	1,7	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
84669370	Parties et accessoires pour machines-outils pour le travail des métaux travaillant par enlèvement de matière, n.d.a.	1,2	0	
84669400	Parties et accessoires pour machines-outils pour le travail des métaux sans enlèvement de matière, n.d.a.	1,2	0	
84671110	Outils pneumatiques pour emploi à la main, rotatifs, pour le travail des métaux	1,7	0	
84671190	Outils pneumatiques pour emploi à la main, rotatifs (autres que pour le travail des métaux)	1,7	0	
84671900	Outils pneumatiques, pour emploi à la main, autres que rotatifs	1,7	0	
84672110	Perceuses, à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, y compris les perforatrices rotatives, fonctionnant sans source d'énergie extérieure	2,7	0	
84672191	Perceuses électropneumatiques, à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, y compris les perforatrices rotatives	2,7	0	
84672199	Perceuses, à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, y compris les perforatrices rotatives, fonctionnant avec source d'énergie extérieure (à l'exclusion des machines électropneumatiques)	2,7	0	
84672210	Tronçonneuses, à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main	2,7	0	
84672230	Scies circulaires, à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main	2,7	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
84672290	Scies, à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main (à l'exclusion des tronçonneuses et des scies circulaires)	2,7	0	
84672920	Outils électromécaniques, à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant sans source d'énergie extérieure (à l'exclusion des scies et perceuses)	2,7	0	
84672951	Meuleuses d'angle, à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant avec source d'énergie extérieure	2,7	0	
84672953	Ponceuses à bandes, à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant avec source d'énergie extérieure	2,7	0	
84672959	Meuleuses et ponceuses, à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant avec source d'énergie extérieure (à l'exclusion des meuleuses d'angle et des ponceuses à bandes)	2,7	0	
84672970	Rabots, à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant avec source d'énergie extérieure	2,7	0	
84672980	Cisailles à tailler les haies, ciseaux à pelouse et désherbeuses, à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant avec source d'énergie extérieure	2,7	0	
84672985	Outils électromécaniques, à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant avec source d'énergie extérieure (à l'exclusion des scies et tronçonneuses, des perceuses, meuleuses et ponceuses, des rabots et des cisailles à tailler les haies, ciseaux à pelouse et désherbeuses)	2,7	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
84678100	Tronçonneuses à chaîne, à moteur non électrique incorporé, pour emploi à la main	1,7	0	
84678900	Outils, hydrauliques ou à moteur non électrique incorporé, pour emploi à la main (à l'exclusion des tronçonneuses à chaîne et des outils pneumatiques)	1,7	0	
84679100	Parties de tronçonneuses à chaîne, à moteur électrique ou non électrique incorporé, pour emploi à la main, n.d.a.	1,7	0	
84679200	Parties d'outils pneumatiques pour emploi à la main, n.d.a.	1,7	0	
84679900	Parties d'outils, hydrauliques ou à moteur électrique ou non électrique incorporé, pour emploi à la main, n.d.a.	1,7	0	
84681000	Chalumeaux guidés à la main, pour le brasage ou le soudage aux gaz	2,2	0	
84682000	Machines et appareils aux gaz, pour le brasage ou le soudage ou pour la trempe superficielle (à l'exclusion des chalumeaux guidés à la main)	2,2	0	
84688000	Machines et appareils pour le brasage ou le soudage, autres qu'aux gaz (à l'exclusion des machines et appareils électriques du n° 8515)	2,2	0	
84689000	Parties de machines et appareils pour le brasage, le soudage, la trempe superficielle, non électriques, n.d.a.	2,2	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
84690010	Machines pour le traitement des textes (à l'exclusion des machines automatiques de traitement de l'information et de leurs unités du n° 8443 ainsi que des imprimantes au laser, thermiques ou électrosensibles)	Exemption	0	
84690091	Machines à écrire électriques (à l'exclusion des unités pour machines automatiques de traitement de l'information du n° 8443, ainsi que des imprimantes au laser, thermiques ou électrosensibles)	2,3	0	
84690099	Machines à écrire non électriques	2,5	0	
84701000	Calculatrices électroniques pouvant fonctionner sans source d'énergie électrique extérieure et machines de poche (de dimensions $\leq 170 \text{ mm} \times 100 \text{ mm} \times 45 \text{ mm}$) comportant une fonction de calcul permettant d'enregistrer, de reproduire et d'afficher des informations	Exemption	0	
84702100	Machines à calculer électroniques comportant un organe imprimant, raccordées au réseau électrique (à l'exclusion des machines automatiques de traitement de l'information du n° 8471)	Exemption	0	
84702900	Machines à calculer électroniques sans organe imprimant, raccordées au réseau électrique (à l'exclusion des machines automatiques de traitement de l'information du n° 8471)	Exemption	0	
84703000	Machines à calculer autres qu'électroniques	Exemption	0	
84705000	Caisses enregistreuses comportant un dispositif de calcul	Exemption	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
84709000	Machines comptables, machines à affranchir, à établir les tickets et machines similaires, comportant un dispositif de calcul (à l'exclusion des machines à calculer, des caisses enregistreuses et des distributeurs automatiques)	Exemption	0	
84713000	Machines automatiques de traitement de l'information, portatives, d'un poids ≤ 10 kg, comportant au moins une unité centrale de traitement, un clavier et un écran (à l'exclusion des unités périphériques)	Exemption	0	
84714100	Machines automatiques de traitement de l'information, comportant, sous une même enveloppe, au moins une unité centrale de traitement et, qu'elles soient ou non combinées, une unité d'entrée et une unité de sortie (à l'exclusion des machines portatives d'un poids ≤ 10 kg, des machines se présentant sous forme de systèmes et des unités périphériques)	Exemption	0	
84714900	Machines automatiques de traitement de l'information se présentant sous forme de systèmes (comportant au moins une unité centrale de traitement, une unité d'entrée et une unité de sortie) (à l'exclusion des machines portatives d'un poids ≤ 10 kg et des unités périphériques)	Exemption	0	
84715000	Unités de traitement pour machines automatiques de traitement de l'information, pouvant comporter, sous une même enveloppe, un ou deux des types d'unités suivants: unité de mémoire, unité d'entrée et unité de sortie (à l'exclusion des machines des n ^{os} 8471.41 ou 8471.49 et des unités périphériques)	Exemption	0	
84716060	Claviers pour machines automatiques de traitement de l'information, pouvant comporter des unités de mémoire sous la même enveloppe	Exemption	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
84716070	Unités d'entrée ou de sortie pour machines automatiques de traitement de l'information, pouvant comporter des unités de mémoire sous la même enveloppe (à l'exclusion des claviers)	Exemption	0	
84717020	Unités de mémoire centrales pour machines automatiques de traitement de l'information	Exemption	0	
84717030	Unités de mémoire à disques pour machines automatiques de traitement de l'information, optiques, y compris magnéto-optiques (lecteurs de CD-ROM, par exemple) (à l'exclusion des unités de mémoire centrales)	Exemption	0	
84717050	Unités de mémoire à disques durs pour machines automatiques de traitement de l'information, ni optiques ni magnéto-optiques (à l'exclusion des unités de mémoire centrales)	Exemption	0	
84717070	Unités de mémoire à disques pour machines automatiques de traitement de l'information, ni optiques ni magnéto-optiques (à l'exclusion des unités de mémoire à disques durs et des unités de mémoire centrales)	Exemption	0	
84717080	Unités de mémoire à bandes pour machines automatiques de traitement de l'information (à l'exclusion des unités de mémoire centrales)	Exemption	0	
84717098	Unités de mémoire pour machines automatiques de traitement de l'information (à l'exclusion des unités de mémoire à disques ou à bandes et des unités de mémoire centrales)	Exemption	0	
84718000	Unités de machines automatiques de traitement de l'information (à l'exclusion des unités de traitement, des unités d'entrée ou de sortie et des unités de mémoire)	Exemption	0	
84719000	Lecteurs magnétiques ou optiques, machines de mise d'informations sur support sous forme codée et machines de traitement de ces informations, n.d.a.	Exemption	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
84721000	Duplicateurs hectographiques ou à stencils (à l'exclusion des imprimantes, des photocopieuses et des appareils à procédé thermique de reproduction)	2	0	
84723000	Machines pour le triage, le pliage, la mise sous enveloppe ou sous bande du courrier, machines à ouvrir, fermer ou sceller la correspondance et machines à apposer ou à oblitérer les timbres	2,2	0	
84729010	Machines à trier, à compter et à encartoucher les monnaies	2,2	0	
84729030	Guichets de banque automatiques	Exemption	0	
84729070	Machines et appareils de bureau, n.d.a.	2,2	0	
84731011	Assemblages électroniques des machines pour le traitement des textes du n° 8469.00.10, n.d.a.	Exemption	0	
84731019	Assemblages électroniques des machines à écrire du n° 8469, n.d.a.	3	0	
84731090	Parties et accessoires pour machines à écrire ou machines pour le traitement de textes du n° 8469, n.d.a. (à l'exclusion des assemblages électroniques)	Exemption	0	
84732110	Assemblages électroniques pour machines à calculer électroniques des n°s 8470.10, 8470.21 ou 8470.29, n.d.a.	Exemption	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
84732190	Parties et accessoires pour machines à calculer électroniques des n ^{os} 8470.10, 8470.21 ou 8470.29, n.d.a. (à l'exclusion des assemblages électroniques)	Exemption	0	
84732910	Assemblages électroniques pour machines comptables, caisses enregistreuses ou autres machines comportant un dispositif de calcul du n ^o 8470, n.d.a.	Exemption	0	
84732990	Parties et accessoires pour machines à calculer non électroniques, pour machines comptables, caisses enregistreuses ou autres machines comportant un dispositif de calcul du n ^o 8470, n.d.a. (à l'exclusion des assemblages électroniques)	Exemption	0	
84733020	Assemblages électroniques pour machines automatiques de traitement de l'information ou pour autres machines du n ^o 8471, n.d.a.	Exemption	0	
84733080	Parties et accessoires des machines automatiques de traitement de l'information ou des autres machines du n ^o 8471, n.d.a. (à l'exclusion des assemblages électroniques)	Exemption	0	
84734011	Assemblages électroniques des guichets de banque automatiques du n ^o 8472.90.30, n.d.a.	Exemption	0	
84734018	Assemblages électroniques des autres machines et appareils de bureau du n ^o 8472, n.d.a. (à l'exclusion des guichets de banque automatiques)	3	0	
84734080	Parties et accessoires pour autres machines et appareils de bureau du n ^o 8472, n.d.a. (à l'exclusion des assemblages électroniques)	Exemption	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
84735020	Assemblages électroniques qui peuvent être utilisés indifféremment avec deux ou plusieurs machines à écrire, appareils de traitement de textes, machines à calculer ou autres machines, appareils ou dispositifs électroniques des n ^{os} 8469 à 8472, n.d.a.	Exemption	0	
84735080	Parties et accessoires qui peuvent être utilisés indifféremment avec deux ou plusieurs machines à écrire, appareils de traitement de textes, machines à calculer, machines automatiques de traitement de l'information ou autres machines, appareils ou dispositifs des n ^{os} 8469 à 8472, n.d.a. (à l'exclusion des assemblages électroniques)	Exemption	0	
84741000	Machines et appareils à trier, cribler, séparer ou laver les matières minérales solides, y compris les poudres et les pâtes (à l'exclusion des centrifugeuses et des filtres-presses)	Exemption	0	
84742000	Machines et appareils à concasser, broyer ou pulvériser les matières minérales solides	Exemption	0	
84743100	Bétonnières et appareils à gâcher le ciment (à l'exclusion de ceux montés sur wagons de chemins de fer ou sur châssis de véhicules automobiles)	Exemption	0	
84743200	Machines à mélanger les matières minérales au bitume	Exemption	0	
84743900	Machines et appareils à mélanger ou à malaxer les matières minérales solides, y compris les poudres et les pâtes (à l'exclusion des bétonnières et appareils à gâcher le ciment, des machines à mélanger les matières minérales au bitume et des calandres)	Exemption	0	
84748010	Machines à agglomérer, former ou mouler les pâtes céramiques	Exemption	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
84748090	Machines à agglomérer, former ou mouler les combustibles minéraux solides, le ciment, le plâtre ou autres matières minérales en poudre ou pâte et machines à former les moules de fonderie en sable (à l'exclusion des machines pour les pâtes céramiques et des machines pour mouler ou couler le verre)	Exemption	0	
84749010	Parties des machines et appareils du n° 8474, n.d.a., coulées ou moulées en fonte, fer ou acier	Exemption	0	
84749090	Parties des machines et appareils du n° 8474, n.d.a. (à l'exclusion de celles coulées ou moulées en fonte, fer ou acier)	Exemption	0	
84751000	Machines pour l'assemblage des lampes, tubes ou valves électriques ou électroniques ou des lampes pour la production de la lumière-éclair, qui comportent une enveloppe en verre	1,7	0	
84752100	Machines pour la fabrication des fibres optiques et de leurs ébauches	1,7	0	
84752900	Machines pour la fabrication ou le travail à chaud du verre ou des ouvrages en verre (à l'exclusion des machines pour la fabrication des fibres optiques et de leurs ébauches, ainsi que des fours et des appareils thermiques pour la production de verre trempé)	1,7	0	
84759000	Parties des machines pour l'assemblage des lampes, tubes ou valves électriques ou électroniques ou des lampes pour la production de la lumière-éclair, qui comportent une enveloppe en verre, et des machines pour la fabrication ou le travail à chaud du verre ou des ouvrages en verre, n.d.a.	1,7	0	
84762100	Machines automatiques de vente de boissons, comportant un dispositif de chauffage ou de réfrigération	1,7	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
84762900	Machines automatiques de vente de boissons, sans dispositif de chauffage ou de réfrigération	1,7	0	
84768100	Machines automatiques de vente de produits, comportant un dispositif de chauffage ou de réfrigération (à l'exclusion des machines automatiques de vente de boissons)	1,7	0	
84768900	Machines automatiques de vente de produits, sans dispositif de chauffage ou de réfrigération (à l'exclusion des machines automatiques de vente de boissons)	1,7	0	
84769000	Parties des machines automatiques de vente de produits, y compris les machines automatiques pour changer la monnaie, n.d.a.	1,7	0	
84771000	Machines à mouler par injection pour le travail du caoutchouc ou des matières plastiques	1,7	0	
84772000	Extrudeuses pour le travail du caoutchouc ou des matières plastiques	1,7	0	
84773000	Machines à mouler par soufflage pour le travail du caoutchouc ou des matières plastiques	1,7	0	
84774000	Machines à mouler sous vide et autres machines à thermoformer pour le travail du caoutchouc ou des matières plastiques	1,7	0	
84775100	Machines et appareils à mouler ou à rechapier les pneumatiques ou à mouler ou à former les chambres à air en caoutchouc ou en matières plastiques	1,7	0	
84775910	Presses pour le travail du caoutchouc ou des matières plastiques ou pour la fabrication de produits en ces matières (à l'exclusion des machines à mouler par injection, des extrudeuses, des machines à thermoformer et des machines et appareils à mouler ou à rechapier les pneumatiques)	1,7	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
84775980	Machines et appareils à mouler ou à former, pour le travail du caoutchouc ou des matières plastiques ou pour la fabrication de produits en ces matières (à l'exclusion des machines à mouler par injection, des extrudeuses, des machines à mouler par soufflage, des machines à mouler sous vide et autres machines à thermoformer, des machines et appareils à mouler ou à rechapier les pneumatiques ou à mouler ou à former les chambres à air, des presses diverses et des machines pour la fabrication de dispositifs à semi-conducteur ou des circuits intégrés électroniques)	1,7	0	
84778011	Machines pour la transformation des résines réactives	1,7	0	
84778019	Machines pour la fabrication de produits spongieux ou alvéolaires (à l'exclusion des machines pour la transformation des résines réactives)	1,7	0	
84778091	Machines à fragmenter pour le travail du caoutchouc ou des matières plastiques	1,7	0	
84778093	Mélangeurs, malaxeurs et agitateurs pour la préparation du caoutchouc ou des matières plastiques	1,7	0	
84778095	Machines de découpage et machines à refendre pour le travail du caoutchouc ou des matières plastiques ou pour la fabrication de produits en ces matières	1,7	0	
84778099	Machines et appareils pour le travail du caoutchouc ou des matières plastiques ou pour la fabrication de produits en ces matières, n.d.a.	1,7	0	
84779010	Parties des machines et appareils pour le travail du caoutchouc ou des matières plastiques ou pour la fabrication de produits en ces matières des n ^{os} 8477.10.00 à 8477.80.99, n.d.a., coulées ou moulées en fonte, fer ou acier (à l'exclusion des parties de machines pour la fabrication de dispositifs à semi-conducteur ou des circuits intégrés électroniques)	1,7	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
84779080	Parties des machines et appareils pour le travail du caoutchouc ou des matières plastiques ou pour la fabrication de produits en ces matières des n ^{os} 8477.10.00 à 8477.80.99, n.d.a. (à l'exclusion des parties de machines pour la fabrication de dispositifs à semi-conducteur ou des circuits intégrés électroniques et de celles coulées ou moulées en fonte, fer ou acier)	1,7	0	
84781000	Machines et appareils pour la préparation ou la transformation du tabac (à l'exclusion des appareils de séchage et autres appareils de traitement à chaud, des centrifugeuses et des filtres-presses)	1,7	0	
84789000	Parties des machines et appareils pour la préparation ou la transformation du tabac, n.d.a.	1,7	0	
84791000	Machines et appareils pour les travaux publics, le bâtiment ou les travaux analogues, n.d.a.	Exemption	0	
84792000	Machines et appareils pour l'extraction ou la préparation des huiles ou graisses végétales fixes ou animales (à l'exclusion des centrifugeuses, des appareils pour la filtration et des appareils de chauffage)	1,7	0	
84793010	Presses pour la fabrication de panneaux de particules, de fibres de bois ou d'autres matières ligneuses ou pour le traitement du bois ou du liège (à l'exclusion des machines-outils pour le travail du bois ou du liège du n° 8465)	1,7	0	
84793090	Machines et appareils pour le traitement du bois ou du liège (à l'exclusion des appareils de séchage, pistolets aérographes et appareils similaires, et sauf machines-outils et presses pour la fabrication de panneaux de particules ou de fibres)	1,7	0	
84794000	Machines de corderie ou de câblerie (à l'exclusion des métiers à retordre des types utilisés dans la filature)	1,7	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
84795000	Robots industriels, n.d.a.	1,7	0	
84796000	Appareils à évaporation pour le rafraîchissement de l'air, n.d.a.	1,7	0	
84797100	Passerelles d'embarquement pour passagers, des types utilisés dans les aéroports	1,7	0	
84797900	Passerelles d'embarquement pour passagers (à l'exclusion de celles des types utilisés dans les aéroports)	1,7	0	
84798100	Machines et appareils pour le traitement des métaux, y compris les bobineuses pour enroulements électriques, n.d.a. (à l'exclusion des robots industriels, des fours et appareils de séchage, des pistolets aéroglyphes et appareils similaires, des appareils de nettoyage à haute pression et autres machines de nettoyage opérant par pulvérisation, des laminoirs, des machines-outils et des machines de corderie et de câblerie)	1,7	0	
84798200	Machines et appareils à mélanger, malaxer, concasser, broyer, cribler, tamiser, homogénéiser, émulsionner ou brasser, n.d.a. (à l'exclusion des robots industriels)	1,7	0	
84798930	Soutènement marchant hydraulique pour mines	1,7	0	
84798960	Appareillages dits de «graissage centralisé»	1,7	0	
84798997	Machines et appareils, y compris mécaniques, n.d.a.	1,7	0	
84799020	Parties de machines et appareils, y compris les appareils mécaniques, coulées ou moulées en fonte, fer ou acier, n.d.a.	1,7	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
84799080	Parties de machines et appareils, y compris les appareils mécaniques, n.d.a. (à l'exclusion de celles coulées ou moulées en fonte, fer ou acier)	1,7	0	
84801000	Châssis de fonderie	1,7	0	
84802000	Plaques de fond pour moules (à l'exclusion des articles en graphite ou en autre carbone, en matières céramiques ou en verre)	1,7	0	
84803010	Modèles pour moules, en bois	1,7	0	
84803090	Modèles pour moules (à l'exclusion des articles en graphite ou en autre carbone, en produits céramiques ou en verre et des modèles pour moules en bois)	2,7	0	
84804100	Moules pour les métaux ou les carbures métalliques, pour le moulage par injection ou par compression (à l'exclusion des moules en graphite ou en autre carbone, en matières céramiques ou en verre)	1,7	0	
84804900	Moules pour les métaux ou les carbures métalliques (à l'exclusion des moules en graphite ou en autre carbone, en matières céramiques ou en verre, des flans, matrices et moules à fondre pour machines à fondre en ligne, des moules pour le moulage par injection ou par compression et des lingotières)	1,7	0	
84805000	Moules pour le verre (à l'exclusion des moules en graphite ou en autre carbone, en matières céramiques)	1,7	0	
84806000	Moules pour les matières minérales (à l'exclusion des moules en graphite ou en autre carbone, en matières céramiques ou en verre)	1,7	0	
84807100	Moules pour le caoutchouc ou les matières plastiques, pour le moulage par injection ou par compression	1,7	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
84807900	Moules pour le caoutchouc ou les matières plastiques (à l'exclusion des moules pour le moulage par injection ou par compression)	1,7	0	
84811005	Détendeurs combinés avec filtres ou lubrificateurs	2,2	0	
84811019	Détendeurs en fonte ou en acier (non combinés avec des filtres ou lubrificateurs)	2,2	0	
84811099	Détendeurs en métaux communs (non combinés avec des filtres ou lubrificateurs)	2,2	0	
84812010	Valves pour transmissions oléohydrauliques	2,2	0	
84812090	Valves pour transmissions pneumatiques	2,2	0	
84813091	Clapets et soupapes de retenue, pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants similaires, en fonte ou acier	2,2	0	
84813099	Clapets et soupapes de retenue, pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants similaires (à l'exclusion des articles en fonte ou en acier)	2,2	0	
84814010	Soupapes de trop-plein ou de sûreté en fonte ou en acier	2,2	0	
84814090	Soupapes de trop-plein ou de sûreté (à l'exclusion des articles en fonte ou en acier)	2,2	0	
84818011	Mélangeurs et mitigeurs sanitaires	2,2	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
84818019	Robinetterie sanitaire (à l'exclusion des mélangeurs et mitigeurs)	2,2	0	
84818031	Robinets (vannes) thermostatiques pour radiateurs de chauffage central	2,2	0	
84818039	Robinetterie pour radiateurs de chauffage central [à l'exclusion des robinets (vannes) thermostatiques]	2,2	0	
84818040	Valves pour pneumatiques et chambres à air	2,2	0	
84818051	Vannes de régulation de température [à l'exclusion des robinets (vannes) thermostatiques pour radiateurs de chauffage central]	2,2	0	
84818059	Vannes de régulation (à l'exclusion des vannes de régulation de température, des détendeurs, des vannes pour transmissions oléohydrauliques ou pneumatiques, des soupapes et clapets de retenue, des soupapes de trop-plein ou de sûreté, de la robinetterie sanitaire et des vannes de radiateurs de chauffage central)	2,2	0	
84818061	Robinets et vannes à passage direct, pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants similaires, en fonte (à l'exclusion de la robinetterie sanitaire et des vannes pour radiateurs de chauffage central)	2,2	0	
84818063	Robinets et vannes à passage direct, pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants similaires, en acier (sauf robinetterie sanitaire et vannes pour radiateurs de chauffage central)	2,2	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
84818069	Robinets et vannes à passage direct, pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants similaires (à l'exclusion des articles en fonte ou en acier, de la robinetterie sanitaire et des vannes pour radiateurs de chauffage central)	2,2	0	
84818071	Robinets à soupapes, en fonte (à l'exclusion des vannes de régulation de température, des détendeurs, des vannes pour transmissions oléohydrauliques ou pneumatiques, des soupapes et clapets de retenue, des soupapes de trop-plein ou de sûreté, des vannes de régulation, de la robinetterie sanitaire et des vannes de radiateurs de chauffage central)	2,2	0	
84818073	Robinets à soupapes, en acier (à l'exclusion des vannes de régulation de température, des détendeurs, des vannes pour transmissions oléohydrauliques ou pneumatiques, des soupapes et clapets de retenue, des soupapes de trop-plein ou de sûreté, des vannes de régulation, de la robinetterie sanitaire et des vannes de radiateurs de chauffage central)	2,2	0	
84818079	Robinets à soupapes (à l'exclusion des articles en fonte ou en acier, des vannes de régulation de température, des détendeurs, des vannes pour transmissions oléohydrauliques ou pneumatiques, des soupapes et clapets de retenue, des soupapes de trop-plein ou de sûreté, des vannes de régulation, de la robinetterie sanitaire et des vannes de radiateurs de chauffage central)	2,2	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
84818081	Robinets à tournant sphérique, conique ou cylindrique, pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants similaires (à l'exclusion de la robinetterie sanitaire et des vannes pour radiateurs de chauffage central)	2,2	0	
84818085	Robinets à papillon, pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants similaires (à l'exclusion des clapets et soupapes de retenue)	2,2	0	
84818087	Robinets à membrane, pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants similaires	2,2	0	
84818099	Organes pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants similaires (à l'exclusion des détendeurs, des valves pour transmissions oléohydrauliques ou pneumatiques, des clapets et soupapes de retenue, des soupapes de trop-plein ou de sûreté, de la robinetterie sanitaire, des vannes de radiateurs de chauffage central, des valves pour pneumatiques et chambres à air, des vannes de régulation, des robinets à soupapes, des robinets et vannes à passage direct, des robinets à tournant sphérique, conique ou cylindrique, des robinets à papillon et des robinets à membrane)	2,2	0	
84819000	Parties d'articles de robinetterie et organes similaires pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants similaires, n.d.a.	2,2	0	
84821010	Roulements à billes, avec le plus grand diamètre extérieur ≤ 30 mm	8	7	
84821090	Roulements à billes, avec le plus grand diamètre extérieur > 30 mm	8	7	
84822000	Roulements à rouleaux coniques, y compris les assemblages de cônes et rouleaux coniques	8	7	
84823000	Roulements à rouleaux en forme de tonneau	8	7	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
84824000	Roulements à aiguilles	8	7	
84825000	Roulements à rouleaux cylindriques	8	7	
84828000	Roulements à galets, y compris les roulements combinés (à l'exclusion des roulements à billes, roulements à rouleaux coniques, y compris les assemblages de cônes et rouleaux coniques, roulements à rouleaux en forme de tonneau, roulements à aiguilles et roulements à rouleaux cylindriques)	8	7	
84829110	Rouleaux coniques pour roulements	8	7	
84829190	Billes, galets, rouleaux, aiguilles pour roulements (à l'exclusion des rouleaux coniques et des billes en acier du n° 7326)	7,7	7	
84829900	Parties de roulements à billes, à galets, à rouleaux ou à aiguilles (à l'exclusion des billes, galets, rouleaux et aiguilles), n.d.a.	8	7	
84831021	Manivelles et vilebrequins, coulés ou moulés en fonte, fer ou acier	4	0	
84831025	Manivelles et vilebrequins, en acier forgé	4	0	
84831029	Manivelles et vilebrequins (à l'exclusion des manivelles et vilebrequins en acier forgé ou coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)	4	0	
84831050	Arbres articulés	4	0	
84831095	Arbres moteurs ou arbres de couche, arbres de transmission secondaires, arbres à cames, arbres à excentriques et autres arbres de transmission, pour machines (à l'exclusion des manivelles et vilebrequins et des arbres articulés)	4	0	
84832000	Paliers à roulements incorporés, pour machines	6	4	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
84833032	Paliers pour machines, pour roulements de tous genres	5,7	4	
84833038	Paliers sans roulements incorporés, pour machines, et coussinets (à l'exclusion des paliers pour roulements de tous genres)	3,4	4	
84833080	Coussinets et coquilles de coussinets, pour machines	3,4	4	
84834021	Engrenages à roues cylindriques, pour machines (à l'exclusion des réducteurs, multiplicateurs et variateurs de vitesse)	3,7	0	
84834023	Engrenages à roues coniques ou cylindroconiques, pour machines (à l'exclusion des réducteurs, multiplicateurs et variateurs de vitesse)	3,7	0	
84834025	Engrenages à vis sans fin, pour machines (à l'exclusion des réducteurs, multiplicateurs et variateurs de vitesse)	3,7	0	
84834029	Engrenages, pour machines (à l'exclusion des engrenages à roues cylindriques, à roues coniques ou cylindroconiques, à vis sans fin et des réducteurs, multiplicateurs et variateurs de vitesse)	3,7	0	
84834030	Broches filetées à billes ou à rouleaux, pour machines	3,7	0	
84834051	Réducteurs, multiplicateurs et boîtes de vitesses, pour machines	3,7	0	
84834059	Variateurs de vitesse, pour machines (à l'exclusion des réducteurs, multiplicateurs et boîtes de vitesses)	3,7	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
84834090	Engrenages et roues de friction, pour machines (à l'exclusion des broches filetées à billes ou à rouleaux, des embrayages, des engrenages en général, des roues dentées et autres organes élémentaires de transmission présentés séparément)	3,7	0	
84835020	Volants et poulies, y compris les poulies à moulins, coulés ou moulés en fonte, fer ou acier	2,7	0	
84835080	Volants et poulies, y compris les poulies à moulins (à l'exclusion des volants et poulies coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)	2,7	0	
84836020	Embrayages et organes d'accouplement, y compris les joints d'articulation, pour machines, coulés ou moulés en fonte, fer ou acier	2,7	0	
84836080	Embrayages et organes d'accouplement, y compris les joints d'articulation, pour machines (à l'exclusion des embrayages et organes coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)	2,7	0	
84839020	Parties de paliers pour roulements de tous genres, n.d.a.	5,7	4	
84839081	Roues dentées et autres organes élémentaires de transmission présentés séparément et parties d'organes mécaniques, d'organes de transmission, d'engrenages, de variateurs de vitesse, d'organes d'accouplement et autres organes, coulés ou moulés en fonte, fer ou acier, n.d.a.	2,7	0	
84839089	Roues dentées et autres organes élémentaires de transmission présentés séparément et parties d'organes mécaniques, d'organes de transmission, d'engrenages, de variateurs de vitesse, d'organes d'accouplement et autres organes (à l'exclusion de ceux coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)	2,7	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
84841000	Joints métalloplastiques	1,7	0	
84842000	Joints d'étanchéité mécaniques	1,7	0	
84849000	Jeux ou assortiments de joints de composition différente présentés en pochettes, enveloppes ou emballages analogues	1,7	0	
84861000	Machines et appareils pour la fabrication de lingots ou de plaquettes	Exemption	0	
84862010	Machines-outils opérant par ultrasons pour la fabrication de dispositifs à semi-conducteur ou des circuits intégrés électroniques	3,5	0	
84862090	Machines et appareils pour la fabrication de dispositifs à semi-conducteur ou des circuits intégrés électroniques (à l'exclusion des machines-outils opérant par ultrasons)	Exemption	0	
84863010	Appareils à dépôt chimique en phase vapeur pour substrats pour affichage à cristaux liquides, pour la fabrication de dispositifs d'affichage à écran plat	2,4	0	
84863030	Appareils pour la gravure à sec sur les substrats pour affichage à cristaux liquides, pour la fabrication de dispositifs d'affichage à écran plat	3,5	0	
84863050	Appareils à dépôt physique par pulvérisation cathodique sur des substrats pour affichage à cristaux liquides, pour la fabrication de dispositifs d'affichage à écran plat	3,7	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
84863090	Machines et appareils pour la fabrication de dispositifs d'affichage à écran plat (à l'exclusion des appareils à dépôt chimique en phase vapeur ou pour la gravure à sec sur les substrats pour affichage à cristaux liquides ainsi que des appareils à dépôt physique par pulvérisation cathodique sur des substrats pour affichage à cristaux liquides)	Exemption	0	
84864000	Machines et appareils visés à la note 9 C du chapitre 84	Exemption	0	
84869010	Porte-outils, filières à déclenchement automatique et porte-pièces de machines et appareils utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication des lingots, des plaquettes ou des dispositifs à semi-conducteur, des circuits intégrés électroniques ou des dispositifs d'affichage à écran plat	1,2	0	
84869020	Parties de tournettes de dépôts destinées à couvrir de résines photosensibles les substrats pour affichage à cristaux liquides, n.d.a.	1,7	0	
84869030	Parties de machines à ébavurer pour nettoyer les fils métalliques des dispositifs à semi-conducteur avant la phase d'électrodéposition, n.d.a.	1,7	0	
84869040	Parties d'appareils à dépôt physique par pulvérisation cathodique sur des substrats pour affichage à cristaux liquides, n.d.a.	3,7	0	
84869050	Parties et accessoires pour appareils pour la gravure à sec sur les substrats pour affichage à cristaux liquides, n.d.a.	1,2	0	
84869060	Parties et accessoires pour appareils à dépôt chimique en phase vapeur pour substrats pour affichage à cristaux liquides, n.d.a.	1,7	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
84869070	Parties et accessoires pour machines opérant par procédé ultrasonique, n.d.a.	1,2	0	
84869090	Parties et accessoires pour machines et appareils utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication des lingots, des plaquettes ou des dispositifs à semi-conducteur, des circuits intégrés électroniques ou des dispositifs d'affichage à écran plat ainsi que pour machines et appareils visés à la note 9 C du chapitre 84, n.d.a. (à l'exclusion des porte-outils, filières à déclenchement automatique, porte-pièces, des parties de tournettes de dépôts destinées à couvrir de résines photosensibles les substrats, des parties pour appareils à dépôt physique par pulvérisation cathodique sur des substrats, pour appareils pour la gravure à sec sur les substrats et pour appareils à dépôt chimique en phase vapeur pour affichage à cristaux liquides, des parties de machines à ébavurer pour nettoyer les fils métalliques des dispositifs à semi-conducteur avant la phase d'électrodéposition et des parties pour machines opérant par procédé ultrasonique)	Exemption	0	
84871010	Hélices pour bateaux et leurs pales, en bronze	1,7	0	
84871090	Hélices pour bateaux et leurs pales (à l'exclusion de celles en bronze)	1,7	0	
84879040	Parties de machines et appareils du chapitre 84, sans caractéristiques spéciales d'utilisation, en fonte, n.d.a.	1,7	0	
84879051	Parties de machines et appareils du chapitre 84, sans caractéristiques spéciales d'utilisation, en acier coulé ou moulé, n.d.a.	1,7	0	
84879057	Parties de machines et appareils du chapitre 84, sans caractéristiques spéciales d'utilisation, en fer ou acier forgé ou estampé, n.d.a.	1,7	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
84879059	Parties de machines et appareils du chapitre 84, sans caractéristiques spéciales d'utilisation, en fer ou acier, n.d.a. (à l'exclusion de celles en acier coulé ou moulé ou en fer ou acier forgé ou estampé)	1,7	0	
84879090	Parties de machines ou d'appareils du chapitre 84, sans caractéristiques spéciales d'utilisation, n.d.a.	1,7	0	
85011010	Moteurs synchrones, d'une puissance ≤ 18 W	4,7	4	
85011091	Moteurs universels, d'une puissance $\leq 37,5$ W	2,7	0	
85011093	Moteurs à courant alternatif, d'une puissance $\leq 37,5$ W (à l'exclusion des moteurs synchrones d'une puissance ≤ 18 W)	2,7	0	
85011099	Moteurs à courant continu, d'une puissance $\leq 37,5$ W	2,7	0	
85012000	Moteurs universels, d'une puissance $> 37,5$ W	2,7	0	
85013100	Moteurs à courant continu, d'une puissance $> 37,5$ W mais ≤ 750 W et machines génératrices à courant continu, d'une puissance ≤ 750 W	2,7	0	
85013200	Moteurs et machines génératrices à courant continu, d'une puissance > 750 W mais ≤ 75 kW	2,7	0	
85013300	Moteurs et génératrices à courant continu, d'une puissance > 75 kW mais ≤ 375 kW	2,7	0	
85013400	Moteurs et génératrices à courant continu, d'une puissance > 375 kW	2,7	0	
85014020	Moteurs à courant alternatif, monophasés, d'une puissance $> 37,5$ W mais ≤ 750 W	2,7	0	
85014080	Moteurs à courant alternatif, monophasés, d'une puissance > 750 W	2,7	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
85015100	Moteurs à courant alternatif, polyphasés, d'une puissance $> 37,5$ W mais ≤ 750 W	2,7	0	
85015220	Moteurs à courant alternatif, polyphasés, d'une puissance > 750 W mais $\leq 7,5$ kW	2,7	0	
85015230	Moteurs à courant alternatif, polyphasés, d'une puissance $> 7,5$ kW mais ≤ 37 kW	2,7	0	
85015290	Moteurs à courant alternatif, polyphasés, d'une puissance > 37 kW mais ≤ 75 kW	2,7	0	
85015350	Moteurs de traction, d'une puissance > 75 kW	2,7	0	
85015381	Moteurs à courant alternatif, polyphasés d'une puissance > 75 kW mais ≤ 375 kW (à l'exclusion des moteurs de traction)	2,7	0	
85015394	Moteurs à courant alternatif, polyphasés, d'une puissance > 375 kW mais ≤ 750 kW (à l'exclusion des moteurs de traction)	2,7	0	
85015399	Moteurs à courant alternatif, polyphasés, d'une puissance > 750 kW (à l'exclusion des moteurs de traction)	2,7	0	
85016120	Machines génératrices à courant alternatif (alternateurs), d'une puissance $\leq 7,5$ kVA	2,7	0	
85016180	Machines génératrices à courant alternatif (alternateurs) d'une puissance $> 7,5$ kVA mais ≤ 75 kVA	2,7	0	
85016200	Machines génératrices à courant alternatif (alternateurs) d'une puissance > 75 kVA mais ≤ 375 kVA	2,7	0	
85016300	Machines génératrices à courant alternatif (alternateurs) d'une puissance > 375 kVA mais ≤ 750 kVA	2,7	0	
85016400	Machines génératrices à courant alternatif (alternateurs) d'une puissance > 750 kVA	2,7	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
85021120	Groupes électrogènes à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'une puissance $\leq 7,5$ kVA	2,7	0	
85021180	Groupes électrogènes à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'une puissance $> 7,5$ kVA mais ≤ 75 kVA	2,7	0	
85021200	Groupes électrogènes à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'une puissance > 75 kVA mais ≤ 375 kVA	2,7	0	
85021320	Groupes électrogènes à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'une puissance > 375 kVA mais ≤ 750 kVA	2,7	0	
85021340	Groupes électrogènes à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'une puissance > 750 kVA mais $\leq 2\ 000$ kVA	2,7	0	
85021380	Groupes électrogènes à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel) d'une puissance $> 2\ 000$ kVA	2,7	0	
85022020	Groupes électrogènes à moteur à piston à allumage par étincelles (moteur à explosion), d'une puissance $\leq 7,5$ kVA	2,7	0	
85022040	Groupes électrogènes à moteur à piston à allumage par étincelles (moteur à explosion), d'une puissance $> 7,5$ kVA mais ≤ 375 kVA	2,7	0	
85022060	Groupes électrogènes à moteur à piston à allumage par étincelles (moteur à explosion), d'une puissance > 375 kVA mais ≤ 750 kVA	2,7	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
85022080	Groupes électrogènes à moteur à piston à allumage par étincelles (moteur à explosion), d'une puissance > 750 kVA	2,7	0	
85023100	Groupes électrogènes à énergie éolienne	2,7	0	
85023920	Turbogénératrices	2,7	0	
85023980	Groupes électrogènes, autres qu'à énergie éolienne et à moteurs à piston (à l'exclusion des turbogénératrices)	2,7	0	
85024000	Convertisseurs rotatifs électriques	2,7	0	
85030010	Frettes amagnétiques pour moteurs ou groupes électrogènes	2,7	0	
85030091	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs et machines génératrices électriques, groupes électrogènes ou convertisseurs rotatifs électriques n.d.a., coulées ou moulées en fonte, fer ou acier	2,7	0	
85030099	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs et machines génératrices électriques, groupes électrogènes ou convertisseurs rotatifs électriques n.d.a. (à l'exclusion des frettes amagnétiques et des parties coulées ou moulées en fonte, fer ou acier)	2,7	0	
85041020	Bobines de réactance, y compris celles avec condensateur accouplé	3,7	0	
85041080	Ballast pour lampes ou tubes à décharge (à l'exclusion des bobines de réactance, y compris celles avec condensateur accouplé)	3,7	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
85042100	Transformateurs à diélectrique liquide, d'une puissance ≤ 650 kVA	3,7	0	
85042210	Transformateurs à diélectrique liquide, d'une puissance > 650 kVA mais $\leq 1\,600$ kVA	3,7	0	
85042290	Transformateurs à diélectrique liquide, d'une puissance $> 1\,600$ kVA mais $\leq 10\,000$ kVA	3,7	0	
85042300	Transformateurs à diélectrique liquide, d'une puissance $> 10\,000$ kVA	3,7	0	
85043121	Transformateurs de mesure pour la mesure des tensions, d'une puissance ≤ 1 kVA	3,7	0	
85043129	Transformateurs de mesure, d'une puissance ≤ 1 kVA (autres que pour la mesure des tensions)	3,7	0	
85043180	Transformateurs, d'une puissance ≤ 1 kVA (à l'exclusion des transformateurs à diélectrique liquide)	3,7	0	
85043200	Transformateurs, d'une puissance > 1 kVA mais ≤ 16 kVA (à l'exclusion des transformateurs à diélectrique liquide)	3,7	0	
85043300	Transformateurs, d'une puissance > 16 kVA mais ≤ 500 kVA (à l'exclusion des transformateurs à diélectrique liquide)	3,7	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
85043400	Transformateurs, d'une puissance > 500 kVA (à l'exclusion des transformateurs à diélectrique liquide)	3,7	0	
85044030	Convertisseurs statiques, du type utilisé avec les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités	Exemption	0	
85044055	Chargeurs d'accumulateurs (à l'exclusion de ceux du type utilisé avec les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités et des redresseurs à semi-conducteur polycristallin)	3,3	0	
85044082	Redresseurs (à l'exclusion de ceux du type utilisé avec les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités)	3,3	0	
85044084	Onduleurs statiques, d'une puissance $\leq 7,5$ kVA (à l'exclusion de ceux du type utilisé avec les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités)	3,3	0	
85044088	Onduleurs statiques, d'une puissance > 7,5 kVA (à l'exclusion de ceux du type utilisé avec les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités)	3,3	0	
85044090	Convertisseurs statiques (à l'exclusion de ceux du type utilisé avec les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités, des chargeurs d'accumulateurs, des redresseurs à semi-conducteur polycristallin et autres redresseurs et des onduleurs)	3,3	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
85045020	Bobines de réactance et autres selfs, du type utilisé avec les appareils de télécommunication et pour l'alimentation électrique des machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités (à l'exclusion de ceux pour lampes ou tubes à décharge)	Exemption	0	
85045095	Bobines de réactance et autres selfs (à l'exclusion de ceux du type utilisé avec les appareils de télécommunication et pour l'alimentation électrique des machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités ainsi que pour lampes ou tubes à décharge)	3,7	0	
85049005	Assemblages électroniques pour bobines de réactance et autres selfs du type utilisé avec les appareils de télécommunication et pour l'alimentation électrique des machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités, n.d.a.	Exemption	0	
85049011	Noyaux en ferrite pour transformateurs ou bobines de réactance et selfs	2,2	0	
85049018	Parties de transformateurs, bobines de réactance et selfs, n.d.a. (à l'exclusion des assemblages électroniques pour bobines de réactance et autres selfs du type utilisé avec les appareils de télécommunication et pour l'alimentation électrique des machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités ainsi que des noyaux en ferrite)	2,2	0	
85049091	Assemblages électroniques pour convertisseurs statiques du type utilisé avec les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités, n.d.a.	Exemption	0	
85049099	Parties de convertisseurs statiques, n.d.a. (à l'exclusion des assemblages électroniques du type utilisé avec les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités)	2,2	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
85051100	Aimants permanents et articles destinés à devenir des aimants permanents après aimantation, en métal (à l'exclusion des plateaux, mandrins et dispositifs de fixation similaires)	2,2	0	
85051910	Aimants permanents en ferrite agglomérée	2,2	0	
85051990	Aimants permanents et articles destinés à devenir des aimants permanents après aimantation, autres qu'en métal ou ferrite agglomérée	2,2	0	
85052000	Accouplements, embrayages, variateurs de vitesse et freins électromagnétiques	2,2	0	
85059020	Électro-aimants; plateaux, mandrins et dispositifs magnétiques ou électromagnétiques similaires de fixation	1,8	0	
85059050	Têtes de levage électromagnétiques	2,2	0	
85059090	Parties d'aimants permanents, électro-aimants, accouplements, embrayages, variateurs de vitesse et freins électromagnétiques, de têtes de levage ou de dispositifs de fixation magnétiques ou électromagnétiques n.d.a.	1,8	0	
85061011	Piles et batteries de piles électriques, au bioxyde de manganèse, alcalines, en forme de piles cylindriques (à l'exclusion des piles et batteries hors d'usage)	4,7	4	
85061018	Piles et batteries de piles électriques, au bioxyde de manganèse, alcalines (à l'exclusion des piles et batteries hors d'usage et des piles cylindriques)	4,7	4	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
85061091	Piles et batteries de piles électriques, au bioxyde de manganèse, non alcalines, en forme de piles cylindriques (à l'exclusion des piles et batteries hors d'usage)	4,7	4	
85061098	Piles et batteries de piles électriques, au bioxyde de manganèse, non alcalines (à l'exclusion des piles et batteries hors d'usage et des piles cylindriques)	4,7	4	
85063000	Piles et batteries de piles électriques, à l'oxyde de mercure (à l'exclusion des piles et batteries hors d'usage)	4,7	4	
85064000	Piles et batteries de piles électriques, à l'oxyde d'argent (à l'exclusion des piles et batteries hors d'usage)	4,7	4	
85065010	Piles et batteries de piles électriques, au lithium, en forme de piles cylindriques (à l'exclusion des piles et batteries hors d'usage)	4,7	4	
85065030	Piles et batteries de piles électriques, au lithium, en forme de piles bouton (à l'exclusion des piles et batteries hors d'usage)	4,7	4	
85065090	Piles et batteries de piles électriques, au lithium (à l'exclusion des piles et batteries hors d'usage, des piles cylindriques et des piles bouton)	4,7	4	
85066000	Piles et batteries de piles électriques, à l'air-zinc (à l'exclusion des piles et batteries hors d'usage)	4,7	4	
85068005	Batteries sèches au zinc-carbure d'une tension $\geq 5,5$ V mais $\leq 6,5$ V (à l'exclusion des batteries hors d'usage)	Exemption	0	
85068080	Piles et batteries de piles électriques (à l'exclusion des piles et batteries hors d'usage, des batteries sèches au zinc-carbure d'une tension $\geq 5,5$ V mais $\leq 6,5$ V et des piles et batterie au bioxyde de manganèse, à l'oxyde de mercure, à l'oxyde d'argent, au lithium et à l'air-zinc)	4,7	4	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
85069000	Parties de piles et batteries de piles électriques, n.d.a.	4,7	4	
85071020	Accumulateurs au plomb, des types utilisés pour le démarrage des moteurs à piston, fonctionnant avec électrolyte liquide (à l'exclusion des accumulateurs hors d'usage)	3,7	0	
85071080	Accumulateurs au plomb, des types utilisés pour le démarrage des moteurs à piston, fonctionnant avec électrolyte non liquide (à l'exclusion des accumulateurs hors d'usage)	3,7	0	
85072020	Accumulateurs au plomb, fonctionnant avec électrolyte liquide (à l'exclusion des accumulateurs hors d'usage et de ceux pour le démarrage des moteurs à piston)	3,7	0	
85072080	Accumulateurs au plomb, fonctionnant avec électrolyte non liquide (à l'exclusion des accumulateurs hors d'usage et de ceux pour le démarrage des moteurs à piston)	3,7	0	
85073020	Accumulateurs au nickel-cadmium, hermétiquement fermés (à l'exclusion des accumulateurs hors d'usage)	2,6	0	
85073080	Accumulateurs au nickel-cadmium, non hermétiquement fermés (à l'exclusion des accumulateurs hors d'usage)	2,6	0	
85074000	Accumulateurs au nickel-fer (à l'exclusion des accumulateurs hors d'usage)	2,7	0	
85075000	Accumulateurs au nickel-hydrure métallique (à l'exclusion des accumulateurs hors d'usage)	2,7	0	
85076000	Accumulateurs au lithium-ion (à l'exclusion des accumulateurs hors d'usage)	2,7	0	
85078000	Accumulateurs électriques (à l'exclusion des accumulateurs hors d'usage et des accumulateurs au plomb, au nickel-cadmium, au nickel-fer, au nickel-hydrure métallique et au lithium-ion)	2,7	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
85079030	Séparateurs pour accumulateurs électriques (à l'exclusion des séparateurs en caoutchouc non durci ou en matières textiles)	2,7	0	
85079080	Parties d'accumulateurs électriques (à l'exclusion des séparateurs)	2,7	0	
85081100	Aspirateurs, y compris les aspirateurs de matières sèches et de matières liquides, à moteur électrique incorporé, d'une puissance $\leq 1\,500\text{ W}$ et d'un volume de réservoir $\leq 20\text{ l}$	2,2	0	
85081900	Aspirateurs, y compris les aspirateurs de matières sèches et de matières liquides, à moteur électrique incorporé (à l'exclusion des aspirateurs d'une puissance $\leq 1\,500\text{ W}$ et d'un volume de réservoir $\leq 20\text{ l}$)	1,7	0	
85086000	Aspirateurs, y compris les aspirateurs de matières sèches et de matières liquides (à l'exclusion des aspirateurs à moteur électrique incorporé)	1,7	0	
85087000	Parties d'aspirateurs, n.d.a.	1,7	0	
85094000	Broyeurs et mélangeurs pour aliments; presse-fruits et presse-légumes, à moteur électrique incorporé, à usage domestique	2,2	0	
85098000	Appareils électromécaniques, à moteur électrique incorporé, à usage domestique (à l'exclusion des aspirateurs, des broyeurs et mélangeurs pour aliments, des presse-fruits et presse-légumes et des appareils à épiler)	2,2	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
85099000	Parties d'appareils électromécaniques, à moteur électrique incorporé, à usage domestique, n.d.a. (à l'exclusion des aspirateurs)	2,2	0	
85101000	Rasoirs électriques	2,2	0	
85102000	Tondeuses, à moteur électrique incorporé	2,2	0	
85103000	Appareils à épiler, à moteur électrique incorporé	2,2	0	
85109000	Parties de rasoirs électriques, tondeuses et appareils à épiler, à moteur électrique incorporé, n.d.a.	2,2	0	
85111000	Bougies d'allumage, pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression	3,2	0	
85112000	Magnétos, dynamos-magnétos et volants magnétiques, pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression	3,2	0	
85113000	Distributeurs et bobines d'allumage, pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression	3,2	0	
85114000	Démarrateurs, même fonctionnant comme génératrices, pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression	3,2	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
85115000	Génératrices pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression (à l'exclusion des dynamos-magnétos et des démarreurs fonctionnant comme génératrices)	3,2	0	
85118000	Appareils et dispositifs électriques d'allumage pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, y compris les conjoncteurs-disjoncteurs (à l'exclusion des génératrices, démarreurs, distributeurs, bobines d'allumage, magnétos, volants magnétiques et bougies d'allumage)	3,2	0	
85119000	Parties d'appareils et de dispositifs électriques d'allumage et de démarrage, de génératrices, etc. du n° 8511, n.d.a.	3,2	0	
85121000	Appareils électriques d'éclairage ou de signalisation visuelle, des types utilisés pour les bicyclettes (à l'exclusion des lampes du n° 8539)	2,7	0	
85122000	Appareils électriques d'éclairage ou de signalisation visuelle, des types utilisés pour les automobiles (à l'exclusion des lampes du n° 8539)	2,7	0	
85123010	Avertisseurs électriques de signalisation acoustique pour la protection contre le vol des types utilisés pour véhicules automobiles	2,2	0	
85123090	Appareils électriques de signalisation acoustique, pour cycles ou pour automobiles (à l'exclusion des avertisseurs pour la protection contre le vol pour véhicules automobiles)	2,7	0	
85124000	Essuie-glaces, dégivreurs et dispositifs antibuée électriques, des types utilisés pour véhicules automobiles	2,7	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
85129010	Parties d'avertisseurs électriques pour la protection contre le vol des types utilisés pour véhicules automobiles, n.d.a.	2,2	0	
85129090	Parties d'appareils électriques d'éclairage, de signalisation, d'essuie-glaces, dégivreurs et dispositifs antibuée, des types utilisés pour véhicules automobiles, n.d.a.	2,7	0	
85131000	Lampes électriques portatives, destinées à fonctionner au moyen de leur propre source d'énergie	5,7	4	
85139000	Parties de lampes électriques portatives, destinées à fonctionner au moyen de leur propre source d'énergie, n.d.a.	5,7	4	
85141010	Fours de boulangerie, de pâtisserie ou de biscuiterie, à résistance (à chauffage indirect)	2,2	0	
85141080	Fours industriels ou de laboratoires, à résistance (à chauffage indirect) [autres que pour la fabrication de dispositifs à semi-conducteur sur disques (<i>wafers</i>) à semi-conducteur]	2,2	0	
85142010	Fours fonctionnant par induction	2,2	0	
85142080	Fours fonctionnant par pertes diélectriques [autres que pour la fabrication de dispositifs à semi-conducteur sur disques (<i>wafers</i>) à semi-conducteur]	2,2	0	
85143000	Fours électriques industriels ou de laboratoires (à l'exclusion des fours à résistance, à chauffage indirect, des fours fonctionnant par induction ou par pertes diélectriques et des étuves)	2,2	0	
85144000	Appareils pour le traitement thermique des matières par induction ou par pertes diélectriques (à l'exclusion des fours)	2,2	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
85149000	Parties de fours électriques industriels et de laboratoires, y compris de ceux fonctionnant par induction ou par pertes diélectriques, ainsi que d'appareils industriels ou de laboratoires pour le traitement thermique des matières par induction ou par pertes diélectriques, n.d.a. [autres que pour la fabrication de dispositifs à semi-conducteur sur disques (<i>wafers</i>) à semi-conducteur]	2,2	0	
85151100	Fers et pistolets à braser, électriques	2,7	0	
85151900	Machines et appareils électriques pour le brasage fort ou tendre (à l'exclusion des fers et pistolets à braser)	2,7	0	
85152100	Machines et appareils pour le soudage des métaux par résistance, entièrement ou partiellement automatiques	2,7	0	
85152900	Machines et appareils pour le soudage des métaux par résistance, non automatiques	2,7	0	
85153100	Machines et appareils pour le soudage des métaux à l'arc ou au jet de plasma, entièrement ou partiellement automatiques	2,7	0	
85153913	Machines et appareils pour le soudage manuel des métaux à l'arc ou au jet de plasma, manuels, à électrodes enrobées, se composant de leurs dispositifs de soudage et d'un transformateur	2,7	0	
85153918	Machines et appareils pour le soudage manuel des métaux à l'arc, à électrodes enrobées, se composant de leurs dispositifs de soudage et d'une génératrice ou d'un convertisseur rotatif ou d'un convertisseur statique	2,7	0	
85153990	Machines et appareils pour le soudage des métaux à l'arc ou au jet de plasma, entièrement ou partiellement automatiques (à l'exclusion des machines et appareils pour le soudage manuel à électrodes enrobées)	2,7	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
85158010	Machines et appareils électriques pour le soudage ou la projection à chaud des métaux (à l'exclusion des machines et appareils pour le soudage par résistance, pour le soudage à l'arc ou au jet de plasma et des pistolets à braser dénommés ailleurs)	2,7	0	
85158090	Machines et appareils électriques pour le soudage des matières thermoplastiques (à l'exclusion des microsoudouses de fils des types utilisés dans la fabrication de dispositifs à semi-conducteur)	2,7	0	
85159000	Parties de machines et appareils électriques pour le brasage, le soudage ou la projection à chaud de métaux, de carbures métalliques frittés ou de cermets, n.d.a. (à l'exclusion des microsoudouses de fils des types utilisés dans la fabrication de dispositifs à semi-conducteur)	2,7	0	
85161011	Chauffe-eau électriques instantanés	2,7	0	
85161080	Chauffe-eau et thermoplongeurs électriques (à l'exclusion des chauffe-eau instantanés)	2,7	0	
85162100	Radiateurs électriques à accumulation pour le chauffage des locaux	2,7	0	
85162910	Radiateurs électriques à circulation de liquide pour le chauffage des locaux, du sol ou pour usages similaires	2,7	0	
85162950	Radiateurs électriques par convection pour le chauffage des locaux, du sol ou pour usages similaires	2,7	0	
85162991	Radiateurs électriques à ventilateur incorporé pour le chauffage des locaux, du sol ou pour usages similaires (à l'exclusion des radiateurs à accumulation)	2,7	0	
85162999	Appareils électriques pour le chauffage des locaux, du sol ou pour usages similaires, sans ventilateur incorporé (à l'exclusion des radiateurs par convection et à circulation de liquide)	2,7	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
85163100	Sèche-cheveux électriques	2,7	0	
85163200	Appareils électrothermiques pour la coiffure (à l'exclusion des sèche-cheveux)	2,7	4	
85163300	Appareils électriques pour sécher les mains	2,7	0	
85164000	Fers à repasser électriques	2,7	0	
85165000	Fours à micro-ondes	5	4	
85166010	Cuisinières électriques, pour usages domestiques	2,7	0	
85166050	Réchauds électriques, y compris les tables de cuisson, pour usages domestiques	2,7	0	
85166070	Grils et rôtissoires électriques, pour usages domestiques	2,7	0	
85166080	Fours électriques à encastrer, pour usages domestiques	2,7	0	
85166090	Fours et cuisinières électriques, pour usages domestiques (à l'exclusion des fours destinés au chauffage des locaux, des cuisinières, des fours à micro-ondes et des fours à encastrer)	2,7	0	
85167100	Appareils électriques pour la préparation du café ou du thé, pour usages domestiques	2,7	0	
85167200	Grille-pain électriques, pour usages domestiques	2,7	0	
85167920	Friteuses électriques, pour usages domestiques	2,7	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
85167970	Appareils électrothermiques, pour usages domestiques (à l'exclusion des appareils pour la coiffure ou pour sécher les mains, des appareils pour le chauffage des locaux, du sol ou pour usages similaires, des chauffe-eau, des thermoplongeurs, des fers à repasser, des fours à micro-ondes, des cuisinières, réchauds, tables de cuisson, grils et rôtissoires, des grille-pain, des appareils pour la préparation du café ou du thé et des friteuses)	2,7	0	
85168020	Résistances électriques chauffantes, montées sur un support en matière isolante	2,7	0	
85168080	Résistances électriques chauffantes (à l'exclusion des résistances montées sur un support en matière isolante et des résistances en charbon aggloméré ou en graphite)	2,7	0	
85169000	Parties de chauffe-eau, thermoplongeurs, appareils de chauffage des locaux, appareils électriques pour la coiffure ou pour sécher les mains, appareils électrothermiques pour usages domestiques et résistances chauffantes, n.d.a.	2,7	0	
85171100	Postes téléphoniques d'utilisateurs par fil à combinés sans fil	Exemption	0	
85171200	Téléphones pour réseaux cellulaires (téléphones mobiles) et pour autres réseaux sans fil	Exemption	0	
85171800	Postes téléphoniques d'utilisateurs (à l'exclusion des postes téléphoniques d'utilisateurs par fil à combinés sans fil et des téléphones pour réseaux cellulaires et pour autres réseaux sans fil)	Exemption	0	
85176100	Stations de base des appareils pour la transmission ou la réception de la voix, d'images ou d'autres données	Exemption	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
85176200	Appareils pour la réception, la conversion, la transmission ou la régénération de la voix, d'images ou d'autres données, y compris les appareils de commutation et de routage (à l'exclusion des postes téléphoniques d'utilisateurs, des téléphones pour réseaux cellulaires et pour autres réseaux sans fil)	Exemption	0	
85176910	Visiophones	Exemption	0	
85176920	Interphones	Exemption	0	
85176931	Récepteurs de poche pour les installations d'appel, d'alarme ou de recherche de personnes	Exemption	0	
85176939	Récepteurs pour la radiotéléphonie ou la radiotélégraphie (à l'exclusion des récepteurs de poche pour les installations d'appel, d'alerte ou de recherche de personnes)	9,3	0	
85176990	Appareils pour la transmission ou la réception de la voix, d'images ou d'autres données, y compris les appareils pour la communication dans un réseau filaire ou sans fil (tel qu'un réseau local ou étendu) (à l'exclusion des postes téléphoniques d'utilisateurs, des téléphones pour réseaux cellulaires et pour autres réseaux sans fil, des stations de base, des appareils pour la réception, la conversion et la transmission ou la régénération de la voix, d'images ou d'autres données, des visiophones, des parlophones, des récepteurs pour la radiotéléphonie ou la radiotélégraphie ainsi que des appareils émetteurs ou récepteurs des n ^{os} 8443, 8525, 8527 ou 8528)	Exemption	0	
85177011	Antennes destinées aux appareils de radiotéléphonie ou de radiotélégraphie	Exemption	0	
85177015	Antennes télescopiques et antennes fouets pour appareils portatifs et appareils à installer dans les véhicules automobiles (autres que pour appareils des n ^{os} 8443, 8525, 8527 ou 8528)	5	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
85177019	Antennes et réflecteurs d'antennes de tous types et parties reconnaissables comme étant utilisées conjointement avec ces antennes et réflecteurs d'antennes, n.d.a. (à l'exclusion des antennes destinées aux appareils de radiotéléphonie ou de radiotélégraphie et des antennes télescopiques et antennes fouets pour appareils portatifs et appareils à installer dans les véhicules automobiles)	3,6	0	
85177090	Parties de postes téléphoniques d'utilisateurs, de téléphones pour réseaux cellulaires et pour autres réseaux sans fil et parties d'autres appareils pour la transmission ou la réception de la voix, d'images ou d'autres données, n.d.a. (à l'exclusion des antennes et réflecteurs d'antennes de tous types et des parties reconnaissables comme étant utilisées conjointement avec des antennes ou réflecteurs d'antennes)	Exemption	0	
85181030	Microphones dont la gamme de fréquences est comprise entre 300 Hz et 3,4 kHz, d'un diamètre ≤ 10 mm et d'une hauteur ≤ 3 mm, des types utilisés pour les télécommunications	Exemption	0	
85181095	Microphones et leurs supports (à l'exclusion des microphones dont la gamme de fréquences est comprise entre 300 Hz et 3,4 kHz, d'un diamètre ≤ 10 mm et d'une hauteur ≤ 3 mm, des types utilisés pour les télécommunications et microphones sans fil avec émetteur incorporé)	2,5	0	
85182100	Haut-parleur unique monté dans son enceinte	4,5	0	
85182200	Haut-parleurs multiples montés dans la même enceinte	4,5	0	
85182930	Haut-parleurs sans enceinte dont la gamme de fréquences est comprise entre 300 Hz et 3,4 kHz, d'un diamètre ≤ 50 mm, des types utilisés pour les télécommunications	Exemption	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
85182995	Haut-parleurs sans enceinte (à l'exclusion de ceux dont la gamme de fréquences est comprise entre 300 Hz et 3,4 kHz, d'un diamètre $\leq$ 50 mm, des types utilisés pour les télécommunications)	3	0	
85183020	Combinés de postes téléphoniques d'utilisateurs par fil, même combinés avec un microphone, et ensembles ou assortiments constitués par un microphone et un ou plusieurs haut-parleurs	Exemption	0	
85183095	Casques d'écoute et écouteurs, même combinés avec un microphone, et ensembles ou assortiments constitués par un microphone et un ou plusieurs haut-parleurs (à l'exclusion des combinés de postes téléphoniques d'utilisateurs par fil, des appareils téléphoniques, des prothèses auditives et des casques avec écouteurs incorporés, même avec microphone)	2	0	
85184030	Amplificateurs électriques d'audiofréquence, utilisés en téléphonie ou pour la mesure	3	0	
85184080	Amplificateurs électriques d'audiofréquence (à l'exclusion de ceux utilisés en téléphonie ou pour la mesure)	4,5	0	
85185000	Appareils électriques d'amplification du son	2	0	
85189000	Parties de microphones, haut-parleurs, casques d'écoute, écouteurs, amplificateurs électriques d'audiofréquence ou appareils électriques d'amplification du son, n.d.a.	2	0	
85192010	Électrophones commandés par l'introduction d'une pièce de monnaie ou d'un jeton	6	4	
85192091	Appareils d'enregistrement du son, appareils de reproduction du son et appareils d'enregistrement et de reproduction du son, fonctionnant par l'introduction d'une pièce de monnaie, d'un billet de banque, d'une carte bancaire, d'un jeton ou par d'autres moyens de paiement, à système de lecture par faisceau laser (à l'exclusion des électrophones commandés par l'introduction d'une pièce de monnaie ou d'un jeton)	9,5	7	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
85192099	Appareils d'enregistrement du son, appareils de reproduction du son et appareils d'enregistrement et de reproduction du son, fonctionnant par l'introduction d'une pièce de monnaie, d'un billet de banque, d'une carte bancaire, d'un jeton ou par d'autres moyens de paiement, sans système de lecture par faisceau laser (à l'exclusion des électrophones commandés par l'introduction d'une pièce de monnaie ou d'un jeton)	4,5	0	
85193000	Platines tourne-disques	2	0	
85195000	Répondeurs téléphoniques	Exemption	0	
85198111	Machines à dicter (uniquement pour la reproduction du son), y compris lecteurs de cassettes, utilisant un support magnétique, optique ou à semi-conducteurs, sans dispositif d'enregistrement du son	5	0	
85198115	Lecteurs de cassettes de poche (uniquement pour la reproduction du son) (de dimensions ≤ 170 mm x 100 mm x 45 mm), utilisant un support magnétique, optique ou à semi-conducteurs, sans dispositif d'enregistrement du son (à l'exclusion des machines à dicter)	Exemption	0	
85198121	Lecteurs de cassettes (uniquement pour la reproduction du son), utilisant un support magnétique, optique ou à semi-conducteurs, à système de lecture analogique et numérique, sans dispositif d'enregistrement du son (à l'exclusion des machines à dicter et des appareils de poche)	9	0	
85198125	Lecteurs de cassettes (uniquement pour la reproduction du son), utilisant un support magnétique, optique ou à semi-conducteurs, sans dispositif d'enregistrement du son (à l'exclusion des lecteurs pourvus d'un système de lecture analogique et numérique, des machines à dicter et des appareils de poche)	2	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
85198131	Appareils de reproduction du son, à système de lecture optique par faisceau laser (lecteurs de CD), du type utilisé dans les véhicules automobiles, à disques d'un diamètre $\leq 6,5$ cm, sans dispositif d'enregistrement du son	9	0	
85198135	Appareils de reproduction du son, à système de lecture optique par faisceau laser (lecteurs de CD), sans dispositif d'enregistrement du son (à l'exclusion des appareils du type utilisé dans les véhicules automobiles à disques d'un diamètre $\leq 6,5$ cm)	9,5	0	
85198145	Appareils de reproduction du son, utilisant un support magnétique, optique ou à semi-conducteurs, sans système de lecture par faisceau laser, sans dispositif d'enregistrement du son (à l'exclusion des appareils fonctionnant par l'introduction d'une pièce de monnaie, d'un billet de banque, d'une carte bancaire, d'un jeton ou par d'autres moyens de paiement, des platines tourne-disques, des répondeurs téléphoniques, des machines à dicter, des appareils de reproduction du son à cassettes et des lecteurs de CD)	4,5	0	
85198151	Machines à dicter utilisant un support magnétique, optique ou à semi-conducteurs, permettant l'enregistrement et la reproduction du son, ne pouvant fonctionner sans source d'énergie extérieure (à l'exclusion des machines à dicter uniquement pour la reproduction du son)	4	0	
85198155	Enregistreurs à cassettes sur bandes magnétiques, avec amplificateur et un ou plusieurs haut-parleurs incorporés, pouvant fonctionner sans source d'énergie extérieure (à l'exclusion des machines à dicter)	Exemption	0	
85198161	Enregistreurs à cassettes sur bandes magnétiques, avec amplificateur et un ou plusieurs haut-parleurs incorporés, fonctionnant uniquement sur le réseau électrique	2	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
85198165	Enregistreurs à cassettes sur bandes magnétiques, de poche (de dimensions ≤ 170 mm x 100 mm x 45 mm), permettant l'enregistrement et la reproduction du son (à l'exclusion de ceux avec amplificateur et un ou plusieurs haut-parleurs incorporés)	Exemption	0	
85198175	Enregistreurs à cassettes sur bandes magnétiques permettant l'enregistrement et la reproduction du son (à l'exclusion de ceux avec amplificateur et un ou plusieurs haut-parleurs incorporés et des appareils de poche)	2	0	
85198181	Appareils d'enregistrement et de reproduction du son, utilisant des bandes magnétiques sur bobines, et permettant l'enregistrement ou la reproduction du son, soit à une seule vitesse de 19 cm/s, soit à plusieurs vitesses dont la vitesse de 19 cm/s associée exclusivement à des vitesses inférieures	2	0	
85198185	Appareils d'enregistrement et de reproduction du son sur bandes magnétiques (à l'exclusion des appareils fonctionnant par l'introduction d'une pièce de monnaie, d'un billet de banque, d'une carte bancaire, d'un jeton ou par d'autres moyens de paiement, des répondeurs téléphoniques, des machines à dicter, des enregistreurs à cassettes et des appareils utilisant des bandes magnétiques sur bobines, et permettant l'enregistrement ou la reproduction du son, soit à une seule vitesse de 19 cm/s, soit à plusieurs vitesses dont la vitesse de 19 cm/s associée exclusivement à des vitesses inférieures)	7	0	
85198195	Appareils d'enregistrement du son, appareils de reproduction du son et appareils d'enregistrement et de reproduction du son, utilisant un support magnétique, optique ou à semi-conducteurs (à l'exclusion des appareils fonctionnant par l'introduction d'une pièce de monnaie, d'un billet de banque, d'une carte bancaire, d'un jeton ou par d'autres moyens de paiement, des tourne-disques, des répondeurs téléphoniques, des machines à dicter et des appareils d'enregistrement et de reproduction du son utilisant des bandes magnétiques)	2	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
85198911	Électrophones (à l'exclusion de ceux utilisant un support magnétique, optique ou à semi-conducteurs et des électrophones fonctionnant par l'introduction d'une pièce de monnaie, d'un billet de banque, d'une carte bancaire, d'un jeton ou par d'autres moyens de paiement)	2	0	
85198915	Machines à dicter (uniquement pour la reproduction du son), sans dispositif d'enregistrement du son (à l'exclusion de celles utilisant un support magnétique, optique ou à semi-conducteurs)	5	0	
85198919	Appareils de reproduction du son, sans dispositif d'enregistrement du son (à l'exclusion de ceux utilisant un support magnétique, optique ou à semi-conducteurs, des appareils fonctionnant par l'introduction d'une pièce de monnaie, d'un billet de banque, d'une carte bancaire, d'un jeton ou par d'autres moyens de paiement, des tourne-disques, des répondeurs téléphoniques, des électrophones et des machines à dicter)	4,5	0	
85198990	Appareils d'enregistrement ou de reproduction du son (à l'exclusion de ceux utilisant un support magnétique, optique ou à semi-conducteurs, des appareils fonctionnant par l'introduction d'une pièce de monnaie, d'un billet de banque, d'une carte bancaire, d'un jeton ou par d'autres moyens de paiement, des tourne-disques, des répondeurs téléphoniques et des appareils de reproduction du son sans dispositif d'enregistrement du son)	2	0	
85211020	Appareils d'enregistrement ou de reproduction vidéophoniques, même incorporant un récepteur de signaux vidéophoniques, à bandes magnétiques d'une largeur $\leq 1,3$ cm et permettant l'enregistrement ou la reproduction à une vitesse de défilement ≤ 50 mm/s (à l'exclusion des caméscopes)	14	0	
85211095	Appareils d'enregistrement ou de reproduction vidéophoniques à bandes magnétiques, même incorporant un récepteur de signaux vidéophoniques (à l'exclusion des caméscopes et des appareils à bandes magnétiques d'une largeur $\leq 1,3$ cm et permettant l'enregistrement ou la reproduction à une vitesse de défilement ≤ 50 mm/s)	8	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
85219000	Appareils d'enregistrement ou de reproduction vidéophoniques, même incorporant un récepteur de signaux vidéophoniques (à l'exclusion des appareils à bandes magnétiques et des caméscopes)	13,9	7	
85221000	Lecteurs phonographiques	4	0	
85229030	Aiguilles ou pointes; diamants, saphirs et autres pierres gemmes (précieuses ou fines), pierres synthétiques ou reconstituées, montés ou non, destinés aux appareils de reproduction du son	Exemption	0	
85229041	Assemblages sur circuits imprimés pour répondeurs téléphoniques, n.d.a.	Exemption	0	
85229049	Assemblages électroniques pour appareils de reproduction et d'enregistrement du son et pour appareils de reproduction et d'enregistrement vidéophoniques, n.d.a.	4	0	
85229070	Assemblages mono-cassette d'une épaisseur totale ≤ 53 mm, du type utilisé pour la fabrication d'appareils d'enregistrement et de reproduction du son, n.d.a.	Exemption	0	
85229080	Parties et accessoires reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinés aux appareils d'enregistrement et de reproduction du son et aux appareils d'enregistrement et de reproduction vidéophoniques, n.d.a.	4	0	
85232100	Cartes munies d'une piste magnétique pour l'enregistrement du son ou pour enregistrements analogues	3,5	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
85232915	Bandes et disques magnétiques, non enregistrés, pour l'enregistrement du son ou pour enregistrements analogues	Exemption	0	
85232931	Bandes et disques magnétiques, enregistrés, pour la reproduction des phénomènes (à l'exclusion des bandes et disques pour la reproduction du son ou de l'image ou pour la reproduction de représentations d'instructions, de données, du son et de l'image, enregistrées sous une forme binaire lisible par machine, pouvant être manipulées ou offrant une interactivité à l'utilisateur au moyen d'une machine automatique de traitement de l'information et des produits du chapitre 37)	Exemption	0	
85232933	Bandes et disques magnétiques, enregistrés, pour la reproduction de représentations d'instructions, de données, du son et de l'image, enregistrées sous une forme binaire lisible par machine, pouvant être manipulées ou offrant une interactivité à l'utilisateur au moyen d'une machine automatique de traitement de l'information	Exemption	0	
85232939	Bandes et disques magnétiques, enregistrés, pour la reproduction du son ou de l'image (à l'exclusion des bandes et disques pour la reproduction de représentations d'instructions, de données, du son et de l'image, enregistrées sous une forme binaire lisible par machine, pouvant être manipulées ou offrant une interactivité à l'utilisateur au moyen d'une machine automatique de traitement de l'information et des produits du chapitre 37)	3,5	0	
85232990	Supports magnétiques pour l'enregistrement du son ou de l'image ou pour enregistrements analogues (à l'exclusion des cartes munies d'une piste magnétique, des bandes et disques magnétiques et des produits du chapitre 37)	3,5	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
85234110	Disques optiques pour systèmes de lecture par faisceau laser, non enregistrés, d'une capacité d'enregistrement ≤ 900 mégaoctets, non effaçables (CD-R)	Exemption	0	
85234130	Disques optiques pour systèmes de lecture par faisceau laser, non enregistrés, d'une capacité d'enregistrement > 900 mégaoctets mais ≤ 18 gigaoctets, non effaçables (DVD-/+R)	Exemption	0	
85234190	Supports optiques, non enregistrés, pour l'enregistrement du son ou pour enregistrements analogues (par exemple CD-RW, DVD-/+RW, DVD-RAM, MiniDisc) [à l'exclusion des disques pour systèmes de lecture par faisceau laser d'une capacité d'enregistrement ≤ 18 gigaoctets non effaçables (CD-R, DVD-/+R) et des produits du chapitre 37]	Exemption	0	
85234925	Disques optiques pour systèmes de lecture par faisceau laser, enregistrés, pour la reproduction des phénomènes (à l'exclusion des disques pour la reproduction du son ou de l'image et des produits du chapitre 37)	Exemption	0	
85234931	Disques optiques pour systèmes de lecture par faisceau laser, enregistrés, pour la reproduction du son uniquement, d'un diamètre $\leq 6,5$ cm	3,5	0	
85234939	Disques optiques pour systèmes de lecture par faisceau laser, enregistrés, pour la reproduction du son uniquement, d'un diamètre $> 6,5$ cm	3,5	0	
85234945	Disques optiques pour systèmes de lecture optique par faisceau laser, enregistrés, pour la reproduction de représentations d'instructions, de données, du son et de l'image, enregistrées sous une forme binaire lisible par machine, pouvant être manipulées ou offrant une interactivité à l'utilisateur au moyen d'une machine automatique de traitement de l'information	Exemption	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
85234951	Disques numériques versatiles (DVD), enregistrés, pour la reproduction du son ou de l'image ou de l'image uniquement (à l'exclusion des disques pour la reproduction de représentations d'instructions, de données, du son et de l'image, enregistrées sous une forme binaire lisible par machine, pouvant être manipulées ou offrant une interactivité à l'utilisateur au moyen d'une machine automatique de traitement de l'information)	3,5	0	
85234959	Disques optiques pour systèmes de lecture par faisceau laser, enregistrés, pour la reproduction du son et de l'image ou de l'image uniquement [à l'exclusion des disques numériques versatiles (DVD) et des disques pour la reproduction de représentations d'instructions, de données, du son et de l'image, enregistrées sous une forme binaire lisible par machine, pouvant être manipulées ou offrant une interactivité à l'utilisateur au moyen d'une machine automatique de traitement de l'information]	3,5	0	
85234991	Supports optiques, enregistrés, pour la reproduction des phénomènes (à l'exclusion des disques pour systèmes de lecture par faisceau laser, de ceux pour la reproduction du son ou l'image, de ceux pour la reproduction de représentations d'instructions, de données, du son et de l'image, enregistrées sous une forme binaire lisible par machine, pouvant être manipulées ou offrant une interactivité à l'utilisateur au moyen d'une machine automatique de traitement de l'information et des produits du chapitre 37)	Exemption	0	
85234993	Supports optiques, enregistrés, pour la reproduction de représentations d'instructions, de données, du son et de l'image, enregistrées sous une forme binaire lisible par machine, pouvant être manipulées ou offrant une interactivité à l'utilisateur au moyen d'une machine automatique de traitement de l'information (à l'exclusion des disques pour systèmes de lecture par faisceau laser)	Exemption	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
85234999	Supports optiques, enregistrés, pour la reproduction du son ou de l'image (à l'exclusion des disques pour systèmes de lecture par faisceau laser, de ceux pour la reproduction de représentations d'instructions, de données, du son et de l'image, enregistrées sous une forme binaire lisible par machine, pouvant être manipulées ou offrant une interactivité à l'utilisateur au moyen d'une machine automatique de traitement de l'information et des produits du chapitre 37)	3,5	0	
85235110	Dispositifs de stockage rémanent des données à base de semi-conducteurs, pour l'enregistrement des données provenant d'une source externe (cartes mémoires ou cartes à mémoire électronique flash), non enregistrés	Exemption	0	
85235191	Dispositifs de stockage rémanent des données à base de semi-conducteurs, pour l'enregistrement des données provenant d'une source externe (cartes mémoires ou cartes à mémoire électronique flash), enregistrés, pour la reproduction des phénomènes (à l'exclusion de ceux pour la reproduction du son ou l'image, de ceux pour la reproduction de représentations d'instructions, de données, du son et de l'image, enregistrées sous une forme binaire lisible par machine, pouvant être manipulées ou offrant une interactivité à l'utilisateur au moyen d'une machine automatique de traitement de l'information et des produits du chapitre 37)	Exemption	0	
85235193	Dispositifs de stockage rémanent des données à base de semi-conducteurs, pour l'enregistrement des données provenant d'une source externe (cartes mémoires ou cartes à mémoire électronique flash), enregistrés, pour la reproduction de représentations d'instructions, de données, du son et de l'image, enregistrées sous une forme binaire lisible par machine, pouvant être manipulées ou offrant une interactivité à l'utilisateur au moyen d'une machine automatique de traitement de l'information	Exemption	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
85235199	Dispositifs de stockage rémanent des données à base de semi-conducteurs, pour l'enregistrement des données provenant d'une source externe (cartes mémoires ou cartes à mémoire électronique flash), enregistrés, pour la reproduction du son ou de l'image (à l'exclusion de ceux pour la reproduction de représentations d'instructions, de données, du son et de l'image, enregistrées sous une forme binaire lisible par machine, pouvant être manipulées ou offrant une interactivité à l'utilisateur au moyen d'une machine automatique de traitement de l'information et des produits du chapitre 37)	3,5	0	
85235210	Cartes incorporant au moins deux circuits intégrés électroniques (cartes intelligentes)	3,7	0	
85235290	Cartes et étiquettes incorporant seulement un circuit intégré électronique (cartes intelligentes)	Exemption	0	
85235910	Supports à semi-conducteur, non enregistrés, pour l'enregistrement du son ou pour enregistrements analogues (à l'exclusion des dispositifs de stockage rémanent des données à base de semi-conducteurs et des cartes intelligentes)	Exemption	0	
85235991	Supports à semi-conducteur, enregistrés, pour la reproduction des phénomènes (à l'exclusion de ceux pour la reproduction du son ou l'image, de ceux pour la reproduction de représentations d'instructions, de données, du son et de l'image, enregistrées sous une forme binaire lisible par machine, pouvant être manipulées ou offrant une interactivité à l'utilisateur au moyen d'une machine automatique de traitement de l'information, des dispositifs de stockage rémanent des données à base de semi-conducteurs, des cartes intelligentes et des produits du chapitre 37)	Exemption	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
85235993	Supports à semi-conducteur, enregistrés, pour la reproduction de représentations d'instructions, de données, du son et de l'image, enregistrées sous une forme binaire lisible par machine, pouvant être manipulées ou offrant une interactivité à l'utilisateur au moyen d'une machine automatique de traitement de l'information (à l'exclusion des dispositifs de stockage rémanent des données à base de semi-conducteurs, des cartes intelligentes et des produits du chapitre 37)	Exemption	0	
85235999	Supports à semi-conducteur, enregistrés, pour la reproduction du son ou de l'image (à l'exclusion de ceux pour la reproduction de représentations d'instructions, de données, du son et de l'image, enregistrées sous une forme binaire lisible par machine, pouvant être manipulées ou offrant une interactivité à l'utilisateur au moyen d'une machine automatique de traitement de l'information, des dispositifs de stockage rémanent des données à base de semi-conducteurs, des cartes intelligentes et des produits du chapitre 37)	3,5	0	
85238010	Supports pour l'enregistrement du son ou pour enregistrements analogues, non enregistrés, y compris les matrices et moules galvaniques pour la fabrication des disques (à l'exclusion des supports magnétiques, optiques et à semi-conducteur et des produits du chapitre 37)	Exemption	0	
85238091	Supports, enregistrés, pour la reproduction des phénomènes (à l'exclusion de ceux pour la reproduction du son ou l'image, de ceux pour la reproduction de représentations d'instructions, de données, du son et de l'image, enregistrées sous une forme binaire lisible par machine, pouvant être manipulées ou offrant une interactivité à l'utilisateur au moyen d'une machine automatique de traitement de l'information, des dispositifs de stockage rémanent des données à base de semi-conducteurs, des supports magnétiques, optiques et à semi-conducteur et des produits du chapitre 37)	Exemption	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
85238093	Supports, enregistrés, pour la reproduction de représentations d'instructions, de données, du son et de l'image, enregistrées sous une forme binaire lisible par machine, pouvant être manipulées ou offrant une interactivité à l'utilisateur au moyen d'une machine automatique de traitement de l'information (à l'exclusion des supports magnétiques, optiques et à semi-conducteur et des produits du chapitre 37)	Exemption	0	
85238099	Supports, enregistrés, pour la reproduction du son ou de l'image, y compris les matrices et moules galvaniques pour la fabrication des disques (à l'exclusion de ceux pour la reproduction de représentations d'instructions, de données, du son et de l'image, enregistrées sous une forme binaire lisible par machine, pouvant être manipulées ou offrant une interactivité à l'utilisateur au moyen d'une machine automatique de traitement de l'information, des supports magnétiques, optiques et à semi-conducteur et des produits du chapitre 37)	3,5	0	
85255000	Appareils d'émission pour la radiodiffusion ou la télévision, sans appareil de réception	3,6	0	
85256000	Appareils d'émission pour la radiodiffusion ou la télévision, incorporant un appareil de réception	Exemption	0	
85258011	Caméras de télévision, comportant au moins 3 tubes de prise de vues	3	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
85258019	Caméras de télévision (à l'exclusion de celles comportant au moins 3 tubes de prise de vues et des caméscopes)	4,9	4	
85258030	Appareils photographiques numériques	Exemption	0	
85258091	Caméscopes permettant uniquement l'enregistrement du son et des images prises par la caméra de télévision	4,9	4	
85258099	Caméscopes permettant l'enregistrement des signaux de programmes télévisés ainsi que du son et des images prises par la caméra de télévision	14	4	
85261000	Appareils de radiodétection et de radiosondage (radar)	3,7	0	
85269120	Appareils récepteurs de radionavigation [à l'exclusion des appareils de radiodétection et de radiosondage (radar)]	3,7	0	
85269180	Appareils de radionavigation [à l'exclusion des appareils récepteurs et de radiodétection et de radiosondage (radar)]	3,7	0	
85269200	Appareils de radiotélécommande	3,7	0	
85271210	Radiocassettes de poche [de dimensions ≤ 170 mm x 100 mm x 45 mm], à système de lecture analogique et numérique, avec amplificateur incorporé, sans haut-parleur incorporé, pouvant fonctionner sans source d'énergie extérieure	14	0	
85271290	Radiocassettes de poche [de dimensions ≤ 170 mm x 100 mm x 45 mm], avec amplificateur incorporé, sans haut-parleur incorporé, pouvant fonctionner sans source d'énergie extérieure (sauf à système de lecture analogique et numérique)	10	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
85271310	Appareils récepteurs de radiodiffusion pouvant fonctionner sans source d'énergie extérieure, combinés à un appareil de reproduction du son à système de lecture optique par faisceau laser (à l'exclusion des radiocassettes de poche)	12	0	
85271391	Appareils récepteurs de radiodiffusion à cassettes pouvant fonctionner sans source d'énergie extérieure, combinés à un appareil d'enregistrement ou de reproduction du son à système de lecture analogique et numérique (à l'exclusion des radiocassettes de poche)	14	0	
85271399	Appareils récepteurs de radiodiffusion pouvant fonctionner sans source d'énergie extérieure, combinés à un appareil d'enregistrement ou de reproduction du son (à l'exclusion des radiocassettes de poche, des appareils à système de lecture optique par faisceau laser et des appareils à cassettes à système analogique et numérique)	10	0	
85271900	Appareils récepteurs de radiodiffusion pouvant fonctionner sans source d'énergie extérieure, non combinés à un appareil de reproduction du son	Exemption	0	
85272120	Appareils récepteurs de radiodiffusion capables de recevoir et de décoder des signaux RDS (système de décodage d'informations routières), du type utilisé dans les véhicules automobiles, ne pouvant fonctionner qu'avec une source d'énergie extérieure, combinés à un appareil d'enregistrement ou de reproduction du son à système de lecture optique par faisceau laser	14	7	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
85272152	Appareils récepteurs de radiodiffusion à cassettes capables de recevoir et de décoder des signaux RDS (système de décodage d'informations routières), du type utilisé dans les véhicules automobiles, ne pouvant fonctionner qu'avec une source d'énergie extérieure, combinés à un appareil d'enregistrement ou de reproduction du son à système de lecture analogique et numérique	14	7	
85272159	Appareils récepteurs de radiodiffusion capables de recevoir et de décoder des signaux RDS (système de décodage d'informations routières), du type utilisé dans les véhicules automobiles, ne pouvant fonctionner qu'avec une source d'énergie extérieure, combinés à un appareil d'enregistrement ou de reproduction du son (à l'exclusion de ceux combinés à un appareil de reproduction du son à système de lecture optique par faisceau laser ou à cassettes et à système de lecture analogique et numérique)	10	7	
85272170	Appareils récepteurs de radiodiffusion, du type utilisé dans les véhicules automobiles, ne pouvant fonctionner qu'avec une source d'énergie extérieure, combinés à un appareil d'enregistrement ou de reproduction du son à système de lecture optique par faisceau laser [à l'exclusion des appareils capables de recevoir et de décoder des signaux RDS (système de décodage d'informations routières)]	14	10	
85272192	Appareils récepteurs de radiodiffusion à cassettes, du type utilisé dans les véhicules automobiles, ne pouvant fonctionner qu'avec une source d'énergie extérieure, combinés à un appareil d'enregistrement ou de reproduction du son à système de lecture analogique et numérique [à l'exclusion des appareils capables de recevoir et de décoder des signaux RDS (système de décodage d'informations routières)]	14	10	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
85272198	Appareils récepteurs de radiodiffusion, du type utilisé dans les véhicules automobiles, ne pouvant fonctionner qu'avec une source d'énergie extérieure, combinés à un appareil d'enregistrement ou de reproduction du son (à l'exclusion de ceux combinés à un appareil de reproduction du son à système de lecture optique par faisceau laser, des appareils capables de recevoir et de décoder des signaux RDS (système de décodage d'informations routières) et des appareils à cassettes et à système de lecture analogique et numérique)	10	7	
85272900	Appareils récepteurs de radiodiffusion, du type utilisé dans les véhicules automobiles, ne pouvant fonctionner qu'avec une source d'énergie extérieure, non combinés à un appareil d'enregistrement et de reproduction du son	12	7	
85279111	Appareils récepteurs de radiodiffusion, à cassettes, fonctionnant uniquement sur secteur, avec un ou plusieurs haut-parleurs incorporés sous une même enveloppe, combinés à un appareil d'enregistrement ou de reproduction du son à système de lecture analogique et numérique	14	0	
85279119	Appareils récepteurs de radiodiffusion, fonctionnant uniquement sur secteur, avec un ou plusieurs haut-parleurs incorporés sous une même enveloppe, combinés à un appareil d'enregistrement ou de reproduction du son (à l'exclusion des appareils à cassettes et à système de lecture analogique et numérique)	10	0	
85279135	Appareils récepteurs de radiodiffusion, fonctionnant uniquement sur secteur, sans haut-parleurs incorporés, combinés à un appareil d'enregistrement ou de reproduction du son à système de lecture optique par faisceau laser (à l'exclusion des appareils du type utilisé dans les véhicules automobiles)	12	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
85279191	Appareils récepteurs de radiodiffusion, à cassettes, fonctionnant uniquement sur secteur, sans haut-parleurs incorporés, combinés à un appareil d'enregistrement ou de reproduction du son à système de lecture analogique et numérique (à l'exclusion des appareils du type utilisé dans les véhicules automobiles)	14	0	
85279199	Appareils récepteurs de radiodiffusion, fonctionnant uniquement sur secteur, sans haut-parleurs incorporés, combinés à un appareil d'enregistrement ou de reproduction du son (à l'exclusion des appareils à système de lecture optique par faisceau laser, des appareils à cassettes et à système de lecture analogique et numérique et des appareils du type utilisé dans les véhicules automobiles)	10	0	
85279210	Radioréveils, fonctionnant uniquement sur secteur, non combinés à un appareil d'enregistrement ou de reproduction du son	Exemption	0	
85279290	Appareils récepteurs de radiodiffusion, fonctionnant uniquement sur secteur, non combinés à un appareil d'enregistrement ou de reproduction du son, mais combinés à un appareil d'horlogerie (à l'exclusion des radioréveils et des appareils du type utilisé dans les véhicules automobiles)	9	0	
85279900	Appareils récepteurs de radiodiffusion, fonctionnant uniquement sur secteur, non combinés à un appareil d'enregistrement ou de reproduction du son et non combinés à un appareil d'horlogerie (à l'exclusion des appareils du type utilisé dans les véhicules automobiles)	9	0	
85284100	Moniteurs à tube cathodique, des types utilisés exclusivement ou principalement dans une machine automatique de traitement de l'information du n° 8471	Exemption	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
85284910	Moniteurs à tube cathodique, en noir et blanc ou en autres monochromes, n'incorporant pas d'appareil de réception de télévision (à l'exclusion de ceux des types utilisés exclusivement ou principalement dans une machine automatique de traitement de l'information du n° 8471)	14	0	
85284980	Moniteurs à tube cathodique, en couleurs, n'incorporant pas d'appareil de réception de télévision (à l'exclusion de ceux des types utilisés exclusivement ou principalement dans une machine automatique de traitement de l'information du n° 8471)	14	0	
85285100	Moniteurs, des types utilisés exclusivement ou principalement dans une machine automatique de traitement de l'information du n° 8471 (à l'exclusion des moniteurs à tube cathodique)	Exemption	0	
85285910	Moniteurs, en noir et blanc ou en autres monochromes, n'incorporant pas d'appareil de réception de télévision (à l'exclusion des moniteurs à tube cathodique et de ceux des types utilisés exclusivement ou principalement dans une machine automatique de traitement de l'information du n° 8471)	14	10	
85285940	Moniteurs, en couleurs, n'incorporant pas d'appareil de réception de télévision, avec écran LCD (à l'exclusion de ceux des types utilisés exclusivement ou principalement dans une machine automatique de traitement de l'information du n° 8471)	14	10	
85285980	Moniteurs, en couleurs, n'incorporant pas d'appareil de réception de télévision (à l'exclusion des moniteurs avec écran LCD ou à tube cathodique et de ceux des types utilisés exclusivement ou principalement dans une machine automatique de traitement de l'information du n° 8471)	14	10	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
85286100	Projecteurs, des types utilisés exclusivement ou principalement dans une machine automatique de traitement de l'information du n° 8471	Exemption	0	
85286910	Projecteurs fonctionnant à l'aide d'un écran plat (par exemple, à dispositifs à cristaux liquides), permettant l'affichage d'informations numériques générées par une machine automatique de traitement de l'information	Exemption	0	
85286991	Projecteurs, en noir et blanc ou en autres monochromes, n'incorporant pas d'appareil de réception de télévision [à l'exclusion de ceux des types utilisés exclusivement ou principalement dans une machine automatique de traitement de l'information du n° 8471 et des projecteurs fonctionnant à l'aide d'un écran plat (par exemple, à dispositifs à cristaux liquides), permettant l'affichage d'informations numériques générées par une machine automatique de traitement de l'information]	2	0	
85286999	Projecteurs, en couleurs, n'incorporant pas d'appareil de réception de télévision [à l'exclusion de ceux des types utilisés exclusivement ou principalement dans une machine automatique de traitement de l'information du n° 8471 et des projecteurs fonctionnant à l'aide d'un écran plat (par exemple, à dispositifs à cristaux liquides), permettant l'affichage d'informations numériques générées par une machine automatique de traitement de l'information]	14	10	
85287111	Récepteurs de signaux vidéophoniques (<i>tuners</i>) en assemblages électroniques destinés à être incorporés dans une machine automatique de traitement de l'information	Exemption	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
85287115	Récepteurs de signaux vidéophoniques (<i>tuners</i>) à microprocesseurs incorporant un modem d'accès à Internet et assurant une fonction d'échange d'informations interactif, également susceptibles de recevoir des signaux de télévision (modules séparés ayant une fonction de communication)	Exemption	0	
85287119	Récepteurs de signaux vidéophoniques (<i>tuners</i>) [à l'exclusion des appareils en assemblages électroniques destinés à être incorporés dans une machine automatique de traitement de l'information et des appareils à microprocesseurs incorporant un modem d'accès à Internet et assurant une fonction d'échange d'informations interactif également susceptibles de recevoir des signaux de télévision (modules séparés ayant une fonction de communication)]	14	7	
85287191	Appareils à microprocesseurs incorporant un modem d'accès à Internet et assurant une fonction d'échange d'informations interactif, également susceptibles de recevoir des signaux de télévision (modules séparés ayant une fonction de communication) (à l'exclusion des <i>tuners</i> vidéophoniques]	Exemption	0	
85287199	Appareils récepteurs de télévision, même incorporant un appareil récepteur de radiodiffusion ou un appareil d'enregistrement ou de reproduction du son ou des images, non conçus pour incorporer un dispositif d'affichage ou un écran vidéo (à l'exclusion des <i>tuners</i> vidéophoniques et des modules séparés ayant une fonction de communication)	14	10	
85287210	Téléprojecteurs, en couleurs	14	10	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
85287220	Appareils récepteurs de télévision, en couleurs, incorporant un appareil d'enregistrement ou de reproduction vidéophonique	14	10	
85287230	Appareils récepteurs de télévision, en couleurs, avec tube-image incorporé (à l'exclusion des appareils incorporant un appareil d'enregistrement ou de reproduction vidéophonique et des moniteurs)	14	10	
85287240	Appareils récepteurs de télévision, en couleurs, avec un écran LCD (à l'exclusion des appareils incorporant un appareil d'enregistrement ou de reproduction vidéophonique, des moniteurs et des téléprojecteurs)	14	10	
85287260	Appareils récepteurs de télévision, en couleurs, avec un écran à plasma (à l'exclusion des appareils incorporant un appareil d'enregistrement ou de reproduction vidéophonique, des moniteurs et des téléprojecteurs)	14	10	
85287280	Appareils récepteurs de télévision, en couleurs (à l'exclusion des appareils avec tube-image incorporé, avec écran LCD ou écran à plasma ou incorporant un appareil d'enregistrement ou de reproduction du son et des images, des moniteurs et des téléprojecteurs)	14	10	
85287300	Appareils récepteurs de télévision, en noir et blanc ou en autres monochromes, même incorporant un appareil récepteur de radiodiffusion ou un appareil d'enregistrement ou de reproduction du son ou des images, conçus pour incorporer un dispositif d'affichage ou un écran vidéo	2	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
85291011	Antennes télescopiques et antennes fouets, pour appareils portatifs et appareils (des n ^{os} 8525 à 8528) à installer dans les véhicules automobiles	5	0	
85291031	Antennes d'extérieur pour récepteurs de radiodiffusion et de télévision, pour réception par satellite	3,6	0	
85291039	Antennes d'extérieur pour récepteurs de radiodiffusion et de télévision (à l'exclusion des antennes pour réception par satellite)	3,6	0	
85291065	Antennes d'intérieur pour récepteurs de radiodiffusion et de radiotélévision, y compris celles à incorporer (à l'exclusion des antennes télescopiques et antennes fouets pour appareils portatifs et appareils à installer dans les véhicules automobiles)	4	0	
85291069	Antennes (à l'exclusion des antennes d'intérieur et d'extérieur pour réception de radiodiffusion et de télévision et des antennes télescopiques et antennes fouets pour appareils portatifs et appareils à installer dans les véhicules automobiles)	3,6	0	
85291080	Filtres et séparateurs d'antennes	3,6	0	
85291095	Réflecteurs d'antennes et parties reconnaissables comme étant utilisées conjointement avec des antennes ou des réflecteurs d'antennes, n.d.a. (à l'exclusion des filtres et séparateurs d'antennes)	3,6	0	
85299020	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux appareils d'émission incorporant un appareil de réception pour la radiodiffusion ou la télévision, aux appareils photographiques numériques, aux moniteurs et projecteurs	Exemption	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
85299041	Meubles et coffrets, en bois, pour appareils d'émission ou de réception pour la radiodiffusion ou la télévision, caméras de télévision, appareils photographiques numériques, caméscopes, appareils de radiodétection et de radiosondage, de radionavigation et de radiotélécommande, moniteurs et projecteurs, n.d.a.	2	0	
85299049	Meubles et coffrets, autres qu'en bois, pour appareils d'émission ou de réception pour la radiodiffusion ou la télévision, caméras de télévision, appareils photographiques numériques, caméscopes, appareils de radiodétection et de radiosondage, de radionavigation et de radiotélécommande, moniteurs et projecteurs, n.d.a.	3	0	
85299065	Assemblages électroniques, reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinés aux appareils d'émission ou de réception pour la radiodiffusion ou la télévision, aux caméras de télévision, aux appareils photographiques numériques, aux caméscopes, aux appareils de radiodétection et de radiosondage, de radionavigation et de radiotélécommande et aux moniteurs et projecteurs, n.d.a.	3	0	
85299092	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux caméras de télévision, aux appareils récepteurs pour la télévision ou la radiodiffusion et aux moniteurs et projecteurs, n.d.a. (à l'exclusion des antennes, des meubles et coffrets, des assemblages électroniques et des parties de moniteurs et projecteurs des types exclusivement ou principalement destinés à une machine automatique de traitement de l'information)	5	4	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
85299097	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux appareils d'émission n'incorporant pas d'appareil de réception pour la radiodiffusion ou la télévision, aux caméscopes et aux appareils de radiodétection, de radiosondage, de radionavigation et de radiotélécommande, n.d.a. (à l'exclusion des parties d'appareils photographiques numériques, d'antennes et de réflecteurs d'antennes et des assemblages électroniques)	3	0	
85301000	Appareils électriques de signalisation (autres que pour la transmission de messages), de sécurité, de contrôle ou de commande, pour voies ferrées ou similaires (à l'exclusion des appareils mécaniques ou électromécaniques du n° 8608)	1,7	0	
85308000	Appareils électriques de signalisation (autres que pour la transmission de messages), de sécurité, de contrôle ou de commande (à l'exclusion des appareils pour voies ferrées ou similaires et des appareils mécaniques ou électromécaniques du n° 8608)	1,7	0	
85309000	Parties d'appareils électriques de signalisation (autres que pour la transmission de messages), de sécurité, de contrôle ou de commande, n.d.a.	1,7	0	
85311030	Avertisseurs électriques pour la protection contre le vol ou l'incendie et appareils similaires, des types utilisés pour bâtiments	2,2	0	
85311095	Avertisseurs électriques pour la protection contre le vol ou l'incendie et appareils similaires (à l'exclusion des appareils des types utilisés pour bâtiments ou pour véhicules automobiles)	2,2	0	
85312020	Panneaux indicateurs incorporant des dispositifs à diodes émettrices de lumière (LED) (à l'exclusion des articles pour véhicules automobiles, cycles ou voies de communication)	Exemption	0	
85312040	Panneaux indicateurs incorporant des dispositifs à cristaux liquides (LCD) à matrice active (à l'exclusion des articles pour véhicules automobiles, cycles ou voies de communication)	Exemption	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
85312095	Panneaux indicateurs incorporant des dispositifs à cristaux liquides (LCD) (à l'exclusion des panneaux indicateurs incorporant des dispositifs à cristaux liquides à matrice active et des articles des types utilisés pour véhicules automobiles, cycles ou voies de communication)	Exemption	0	
85318020	Appareils électriques de signalisation acoustique ou visuelle, avec dispositifs de visualisation à écran plat (à l'exclusion des panneaux indicateurs avec dispositifs à cristaux liquides ou à diodes émettrices de lumière, des avertisseurs électriques pour la protection contre le vol ou l'incendie et appareils similaires et des articles des types utilisés pour véhicules automobiles, cycles ou voies de communication)	Exemption	0	
85318095	Appareils électriques de signalisation acoustique ou visuelle (à l'exclusion des appareils avec dispositifs de visualisation à écran plat, des panneaux indicateurs avec dispositifs à cristaux liquides ou à diodes émettrices de lumière, des avertisseurs électriques pour la protection contre le vol ou l'incendie et appareils similaires et des articles des types utilisés pour véhicules automobiles, cycles ou voies de communication)	2,2	0	
85319020	Parties de panneaux indicateurs incorporant des dispositifs à cristaux liquides (LCD) ou à diodes émettrices de lumière (LED) et d'appareils électriques de signalisation acoustique ou visuelle avec dispositifs de visualisation à écran plat, n.d.a. (à l'exclusion des parties de circuits intégrés à puces multiples)	Exemption	0	
85319085	Parties d'appareils électriques de signalisation acoustique ou visuelle, n.d.a. (à l'exclusion des parties de panneaux indicateurs avec dispositifs à cristaux liquides ou à diodes émettrices de lumière, d'appareils électriques de signalisation acoustique ou visuelle avec dispositifs de visualisation à écran plat et de circuits intégrés à puces multiples)	2,2	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
85321000	Condensateurs électriques fixes conçus pour les réseaux électriques de 50/60 Hz et capables d'absorber une puissance réactive $\geq 0,5$ kvar (condensateurs de puissance)	Exemption	0	
85322100	Condensateurs fixes au tantale (à l'exclusion des condensateurs de puissance)	Exemption	0	
85322200	Condensateurs électrolytiques fixes à l'aluminium (à l'exclusion des condensateurs de puissance)	Exemption	0	
85322300	Condensateurs fixes à diélectrique en céramique, à une seule couche (à l'exclusion des condensateurs de puissance)	Exemption	0	
85322400	Condensateurs fixes à diélectrique en céramique, multicouches (à l'exclusion des condensateurs de puissance)	Exemption	0	
85322500	Condensateurs fixes à diélectrique en papier ou en matières plastiques (à l'exclusion des condensateurs de puissance)	Exemption	0	
85322900	Condensateurs fixes (à l'exclusion des condensateurs au tantale, des condensateurs électrolytiques à l'aluminium, des condensateurs à diélectrique en céramique, en papier et en matières plastiques et des condensateurs de puissance)	Exemption	0	
85323000	Condensateurs électriques variables ou ajustables	Exemption	0	
85329000	Parties de condensateurs électriques fixes, variables ou ajustables, n.d.a.	Exemption	0	
85331000	Résistances électriques fixes, au carbone, agglomérées ou à couche (à l'exclusion des résistances chauffantes)	Exemption	0	
85332100	Résistances électriques fixes, pour une puissance ≤ 20 W (à l'exclusion des résistances chauffantes)	Exemption	0	
85332900	Résistances électriques fixes, pour une puissance > 20 W (à l'exclusion des résistances chauffantes)	Exemption	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
85333100	Résistances électriques variables (y compris les rhéostats et les potentiomètres), bobinées, pour une puissance ≤ 20 W (à l'exclusion des résistances chauffantes)	Exemption	0	
85333900	Résistances électriques variables (y compris les rhéostats et les potentiomètres), bobinées, pour une puissance > 20 W (à l'exclusion des résistances chauffantes)	Exemption	0	
85334010	Résistances électriques variables (y compris les rhéostats et les potentiomètres), pour une puissance ≤ 20 W (à l'exclusion des résistances variables bobinées et des résistances chauffantes)	Exemption	0	
85334090	Résistances électriques variables (y compris les rhéostats et les potentiomètres), pour une puissance > 20 W (à l'exclusion des résistances variables bobinées et des résistances chauffantes)	Exemption	0	
85339000	Parties de résistances électriques, y compris de rhéostats et de potentiomètres, n.d.a.	Exemption	0	
85340011	Circuits imprimés multicouches ne comportant que des éléments conducteurs et des contacts	Exemption	0	
85340019	Circuits imprimés simples ne comportant que des éléments conducteurs et des contacts	Exemption	0	
85340090	Circuits imprimés comportant des éléments conducteurs ainsi que des contacts et d'autres éléments passifs (à l'exclusion de ceux pourvus d'éléments passifs et actifs)	Exemption	0	
85351000	Fusibles et coupe-circuit à fusibles, pour une tension $> 1\,000$ V	2,7	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
85352100	Disjoncteurs, pour une tension > 1 000 V mais < 72,5 kV	2,7	0	
85352900	Disjoncteurs, pour une tension $\geq$ 72,5 kV	2,7	0	
85353010	Sectionneurs et interrupteurs, pour une tension > 1 000 V mais < 72,5 kV	2,7	0	
85353090	Sectionneurs et interrupteurs, pour une tension $\geq$ 72,5 kV	2,7	0	
85354000	Parafoudres, limiteurs de tension et parasurtenseurs, pour une tension > 1 000 V	2,7	0	
85359000	Appareillage pour la protection, le branchement, le raccordement ou la connexion des circuits électriques, pour une tension > 1 000 V (à l'exclusion des fusibles et coupe-circuit à fusibles, des disjoncteurs, des sectionneurs et interrupteurs, des parafoudres, limiteurs de tension et parasurtenseurs et des armoires, pupitres, commandes etc. du n° 8537)	2,7	0	
85361010	Fusibles et coupe-circuit à fusibles, pour une tension $\leq$ 1 000 V, pour une intensité $\leq$ 10 A	2,3	0	
85361050	Fusibles et coupe-circuit à fusibles, pour une tension $\leq$ 1 000 V, pour une intensité > 10 A mais $\leq$ 63 A	2,3	0	
85361090	Fusibles et coupe-circuit à fusibles, pour une tension $\leq$ 1 000 V, pour une intensité > 63 A	2,3	0	
85362010	Disjoncteurs, pour une tension $\leq$ 1 000 V, pour une intensité $\leq$ 63 A	2,3	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
85362090	Disjoncteurs, pour une tension $\leq 1\,000$ V, pour une intensité > 63 A	2,3	0	
85363010	Appareils pour la protection des circuits électriques, pour une tension $\leq 1\,000$ V, pour une intensité ≤ 16 A (à l'exclusion des fusibles et coupe-circuit à fusibles et des disjoncteurs)	2,3	0	
85363030	Appareils pour la protection des circuits électriques, pour une tension $\leq 1\,000$ V, pour une intensité > 16 A mais ≤ 125 A (à l'exclusion des fusibles et coupe-circuit à fusibles et des disjoncteurs)	2,3	0	
85363090	Appareils pour la protection des circuits électriques, pour une tension $\leq 1\,000$ V, pour une intensité > 125 A (à l'exclusion des fusibles et coupe-circuit à fusibles et des disjoncteurs)	2,3	0	
85364110	Relais, pour une tension ≤ 60 V, pour une intensité ≤ 2 A	2,3	0	
85364190	Relais, pour une tension ≤ 60 V, pour une intensité > 2 A	2,3	0	
85364900	Relais, pour une tension > 60 V mais $\leq 1\,000$ V	2,3	0	
85365003	Interrupteurs électroniques à courant alternatif consistant en circuits d'entrée et de sortie à couplage optique (interrupteurs CA à thyristor isolé) (à l'exclusion des relais et des disjoncteurs)	Exemption	0	
85365005	Interrupteurs électroniques, y compris les interrupteurs électroniques à protection thermique, composés d'un transistor et d'une puce logique (technologie <i>chip-on-chip</i>) (à l'exclusion des relais et des disjoncteurs)	Exemption	0	
85365007	Interrupteurs électromécaniques à action brusque pour un courant ≤ 11 A (à l'exclusion des relais et des disjoncteurs)	Exemption	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
85365011	Interrupteurs et commutateurs à touche ou à bouton, pour une tension ≤ 60 V	2,3	0	
85365015	Interrupteurs et commutateurs rotatifs, pour une tension ≤ 60 V	2,3	0	
85365019	Commutateurs, pour une tension ≤ 60 V (à l'exclusion des relais et des interrupteurs et commutateurs à touche ou à bouton et rotatifs)	2,3	0	
85365080	Commutateurs, pour une tension > 60 V mais $\leq 1\,000$ V [à l'exclusion des relais, des disjoncteurs, des interrupteurs électroniques à courant alternatif consistant en circuits d'entrée et de sortie à couplage optique (interrupteurs CA à thyristor isolé), des interrupteurs électroniques, y compris les interrupteurs électroniques à protection thermique, composés d'un transistor et d'une puce logique (technologie <i>chip-on-chip</i>) et des interrupteurs électromécaniques à action brusque pour un courant ≤ 11 A]	2,3	0	
85366110	Douilles Edison	2,3	0	
85366190	Douilles pour lampes, pour une tension $\leq 1\,000$ V (à l'exclusion des douilles Edison)	2,3	0	
85366910	Fiches et prises de courant, pour une tension $\leq 1\,000$ V, pour câbles coaxiaux	Exemption	0	
85366930	Fiches et prises de courant, pour une tension $\leq 1\,000$ V, pour circuits imprimés	Exemption	0	
85366990	Fiches et prises de courant, pour une tension $\leq 1\,000$ V (à l'exclusion des fiches et prises pour câbles coaxiaux et circuits imprimés)	2,3	0	
85367000	Connecteurs pour fibres optiques, faisceaux ou câbles de fibres optiques	3	0	
85369001	Éléments préfabriqués pour canalisations électriques, pour une tension $\leq 1\,000$ V	2,3	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
85369010	Connexions et éléments de contact pour fils et câbles, pour une tension $\leq 1\,000$ V (à l'exclusion des fiches et prises de courant et des éléments préfabriqués)	Exemption	0	
85369020	Testeurs de disques (<i>wafers</i>) à semi-conducteur	Exemption	0	
85369085	Appareillage pour la coupure, le sectionnement, le branchement, le raccordement ou la connexion des circuits électriques, pour une tension $\leq 1\,000$ V [à l'exclusion des fusibles et coupe-circuit à fusibles, des disjoncteurs, des autres appareils pour la protection des circuits électriques, des relais et autres interrupteurs, sectionneurs et commutateurs, des douilles pour lampes, des fiches et prises de courant, des éléments préfabriqués pour canalisations électriques, des connexions et éléments de contact pour fils et câbles et des testeurs de disques (<i>wafers</i>) à semi-conducteur]	2,3	0	
85371010	Armoires de commande numérique incorporant une machine automatique de traitement de l'information	2,1	0	
85371091	Appareils de commande à mémoire programmable (à l'exclusion des commandes numériques incorporant une machine automatique de traitement de l'information)	2,1	0	
85371099	Tableaux, armoires et combinaisons d'appareils similaires, pour la commande ou la distribution électrique, pour une tension $\leq 1\,000$ V (à l'exclusion des appareils de commutation pour la téléphonie et la télégraphie par fil, des armoires de commande numérique incorporant une machine automatique de traitement de l'information et des appareils de commande à mémoire programmable)	2,1	0	
85372091	Tableaux, armoires et combinaisons d'appareils similaires, pour la commande ou la distribution électrique, pour une tension $> 1\,000$ V mais $\leq 72,5$ kV	2,1	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
85372099	Tableaux, armoires et combinaisons d'appareils similaires, pour la commande ou la distribution électrique, pour une tension > 72,5 kV	2,1	0	
85381000	Tableaux, panneaux, consoles, pupitres, armoires et autres supports du n° 8537, dépourvus de leurs appareils	2,2	0	
85389011	Assemblages électroniques pour testeurs de disques (<i>wafers</i>) à semi-conducteur du n° 8536.90.20	3,2	0	
85389019	Parties pour testeurs de disques (<i>wafers</i>) à semi-conducteur du n° 8536.90.20, n.d.a. (à l'exclusion des assemblages électroniques)	1,7	0	
85389091	Assemblages électroniques pour l'appareillage pour la coupure, le sectionnement, la protection, le branchement, le raccordement ou la connexion des circuits électriques des n°s 8535 ou 8536 ainsi que pour les tableaux, panneaux, consoles, pupitres, armoires et combinaisons d'appareils similaires du n° 8537 [à l'exclusion des assemblages électroniques pour testeurs de disques (<i>wafers</i>) à semi-conducteur du n° 8536.90.20]	3,2	0	
85389099	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux appareils des n°s 8535, 8536 ou 8537, n.d.a. [à l'exclusion des assemblages électroniques, des tableaux, panneaux, consoles, pupitres, armoires et autres supports du n° 8537, dépourvus de leurs appareils et des parties pour testeurs de disques (<i>wafers</i>) à semi-conducteur du n° 8536.90.20]	1,7	0	
85391000	Articles dits «phares et projecteurs scellés»	2,7	0	
85392130	Lampes et tubes halogènes, au tungstène, pour véhicules automobiles (à l'exclusion des phares et projecteurs scellés)	2,7	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
85392192	Lampes et tubes halogènes, au tungstène, d'une tension > 100 V	2,7	0	
85392198	Lampes et tubes halogènes, au tungstène, d'une tension ≤ 100 V (à l'exclusion des lampes et tubes des types utilisés pour motocycles ou autres véhicules automobiles)	2,7	0	
85392210	Lampes et tubes à incandescence, d'une puissance ≤ 200 W et d'une tension > 100 V, à réflecteurs (à l'exclusion des lampes et tubes halogènes, au tungstène)	2,7	0	
85392290	Lampes et tubes à incandescence, d'une puissance ≤ 200 W, tension > 100 V (à l'exclusion des lampes et tubes halogènes, au tungstène, des lampes à réflecteurs et des lampes à rayons ultraviolets ou infrarouges)	2,7	0	
85392930	Lampes et tubes à incandescence, des types utilisés pour motocycles ou autres véhicules automobiles (à l'exclusion des lampes et tubes halogènes, au tungstène)	2,7	0	
85392992	Lampes et tubes à incandescence, d'une tension > 100 V (à l'exclusion des lampes et tubes halogènes, au tungstène, des lampes d'une puissance ≤ 200 W, projecteurs et des lampes à rayons ultraviolets ou infrarouges)	2,7	0	
85392998	Lampes et tubes à incandescence, d'une tension ≤ 100 V (à l'exclusion des lampes et tubes halogènes, au tungstène et des lampes et tubes des types utilisés pour motocycles ou autres véhicules automobiles)	2,7	0	
85393110	Lampes et tubes à décharge, fluorescents, à cathode chaude, à deux culots	2,7	0	
85393190	Lampes et tubes à décharge, fluorescents, à cathode chaude (à l'exclusion de ceux à deux culots)	2,7	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
85393220	Lampes à vapeur de mercure ou de sodium	2,7	0	
85393290	Lampes à halogénure métallique	2,7	0	
85393900	Lampes et tubes à décharge (à l'exclusion des lampes et tubes fluorescents, à cathode chaude, à vapeur de mercure ou de sodium, à halogénure métallique et à rayons ultraviolets)	2,7	0	
85394100	Lampes à arc	2,7	0	
85394900	Lampes et tubes à rayons ultraviolets ou infrarouges	2,7	0	
85399010	Culots de lampes et de tubes à incandescence ou à décharge et d'autres lampes du n° 8539, n.d.a.	2,7	0	
85399090	Parties de lampes et de tubes à incandescence ou à décharge, de phares et projecteurs scellés, de lampes à rayons ultraviolets et infrarouges et de lampes à arc, n.d.a. (à l'exclusion des culots)	2,7	0	
85401100	Tubes cathodiques pour récepteurs de télévision, y compris les tubes pour moniteurs vidéo, en couleurs	14	10	
85401200	Tubes cathodiques pour récepteurs de télévision, y compris les tubes pour moniteurs vidéo, en noir et blanc ou en autres monochromes, d'un rapport largeur/hauteur d'écran < 1,5 et d'une diagonale d'écran > 72 cm	7,5	4	
85402010	Tubes pour caméras de télévision	2,7	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
85402080	Tubes convertisseurs et intensificateurs d'images et autres tubes à photocathode (à l'exclusion des tubes pour caméras de télévision et tubes cathodiques pour récepteurs de télévision et moniteurs vidéo)	2,7	0	
85404000	Tubes de visualisation des données graphiques en monochromes; tubes de visualisation des données graphiques, en couleurs, avec un écran phosphorique d'espacement à points < 0,4 mm (à l'exclusion des tubes à cathode et photocathode)	2,6	0	
85406000	Tubes cathodiques (à l'exclusion des tubes pour caméras de télévision, des tubes convertisseurs et intensificateurs d'images, des tubes cathodiques pour récepteurs de télévision et moniteurs vidéo, des autres tubes à photocathode, des tubes de visualisation des données graphiques, en noir et blanc ou en autres monochromes et en couleurs, avec un écran phosphorique d'espacement à points < 0,4 mm)	2,6	0	
85407100	Magnétrons	2,7	0	
85407900	Tubes pour hyperfréquences (tubes à ondes progressives, carcinotrons, par exemple) (à l'exclusion des magnétrons et des tubes commandés par grille)	2,7	0	
85408100	Tubes de réception ou d'amplification (à l'exclusion des tubes pour hyperfréquences et des tubes à cathode et photocathode)	2,7	0	
85408900	Lampes, tubes et valves électroniques (à l'exclusion des tubes de réception ou d'amplification, des tubes pour hyperfréquences, des tubes à cathode et à photocathode, des tubes de visualisation des données graphiques, en noir et blanc ou en autres monochromes et en couleurs, avec un écran phosphorique d'espacement à points < 0,4 mm)	2,7	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
85409100	Parties de tubes cathodiques, n.d.a.	2,7	0	
85409900	Parties de lampes, tubes et valves électroniques à cathode chaude, à cathode froide et à photocathode, n.d.a. (à l'exclusion des parties de tubes cathodiques)	2,7	0	
85411000	Diodes (à l'exclusion des photodiodes et diodes émettrices de lumière)	Exemption	0	
85412100	Transistors à pouvoir de dissipation < 1 W (à l'exclusion des phototransistors)	Exemption	0	
85412900	Transistors à pouvoir de dissipation ≥ 1 W (à l'exclusion des phototransistors)	Exemption	0	
85413000	Thyristors, diacs et triacs (à l'exclusion des dispositifs photosensibles)	Exemption	0	
85414010	Diodes émettrices de lumière, y compris les diodes laser	Exemption	0	
85414090	Dispositifs photosensibles à semi-conducteur, y compris les cellules photovoltaïques	Exemption	0	
85415000	Dispositifs à semi-conducteur, n.d.a.	Exemption	0	
85416000	Cristaux piézo-électriques montés	Exemption	0	
85419000	Parties de diodes, transistors et dispositifs similaires à semi-conducteur, de dispositifs photosensibles à semi-conducteur, de diodes émettrices de lumière et de cristaux piézo-électriques montés, n.d.a.	Exemption	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
85423110	Circuits intégrés électroniques utilisés comme processeurs et contrôleurs, même combinés avec des mémoires, des convertisseurs, des circuits logiques, des amplificateurs, des horloges, des circuits de synchronisation ou d'autres circuits sous forme de circuits intégrés à puces multiples constitués de deux ou plusieurs circuits intégrés monolithiques interconnectés mentionnées dans la note de position 8 b 3) du chapitre 85	Exemption	0	
85423190	Circuits intégrés électroniques utilisés comme processeurs et contrôleurs, même combinés avec des mémoires, des convertisseurs, des circuits logiques, des amplificateurs, des horloges, des circuits de synchronisation ou d'autres circuits (à l'exclusion de ceux sous forme de circuits intégrés à puces multiples)	Exemption	0	
85423210	Circuits intégrés électroniques utilisés comme mémoires sous forme de circuits intégrés à puces multiples constitués de deux ou plusieurs circuits intégrés monolithiques interconnectés mentionnées dans la note de position 8 b 3) du chapitre 85	Exemption	0	
85423231	Circuits intégrés électroniques utilisés comme mémoires dynamiques à lecture-écriture à accès aléatoire (<i>D-RAM</i>), d'une capacité de mémorisation ≤ 512 Mbits (à l'exclusion de celles sous forme de circuits intégrés à puces multiples)	Exemption	0	
85423239	Circuits intégrés électroniques utilisés comme mémoires dynamiques à lecture-écriture à accès aléatoire (<i>D-RAM</i>), d'une capacité de mémorisation > 512 Mbits (à l'exclusion de celles sous forme de circuits intégrés à puces multiples)	Exemption	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
85423245	Circuits intégrés électroniques utilisés comme mémoires statiques à lecture-écriture à accès aléatoire (<i>S-RAM</i>), y compris les antémémoires à lecture-écriture à accès aléatoire (<i>cache-RAM</i>) (à l'exclusion de celles sous forme de circuits intégrés à puces multiples)	Exemption	0	
85423255	Circuits intégrés électroniques utilisés comme mémoires à lecture exclusivement, programmables, effaçables aux rayons ultraviolets (<i>EPROM</i>) (à l'exclusion de celles sous forme de circuits intégrés à puces multiples)	Exemption	0	
85423261	Circuits intégrés électroniques utilisés comme mémoires à lecture exclusivement, effaçables électriquement, programmables (<i>flash E²PROM</i>), d'une capacité de mémorisation ≤ 512 Mbits (à l'exclusion de celles sous forme de circuits intégrés à puces multiples)	Exemption	0	
85423269	Circuits intégrés électroniques utilisés comme mémoires à lecture exclusivement, effaçables électriquement, programmables (<i>flash E²PROM</i>), d'une capacité de mémorisation > 512 Mbits (à l'exclusion de celles sous forme de circuits intégrés à puces multiples)	Exemption	0	
85423275	Circuits intégrés électroniques utilisés comme mémoires à lecture exclusivement, effaçables électriquement, programmables (<i>E²PROM</i>) (à l'exclusion des mémoires <i>flash E²PROM</i> et de celles sous forme de circuits intégrés à puces multiples)	Exemption	0	
85423290	Mémoires sous formes multicombinatoires, telles que les piles (<i>stack</i>) <i>D-RAM</i> et modules (à l'exclusion de celles sous forme de circuits intégrés à puces multiples et des mémoires, <i>S-RAM</i> , <i>cache-RAM</i> , <i>EPROM</i> et <i>flash E²PROM</i>)	Exemption	0	
85423300	Circuits intégrés électroniques utilisés comme amplificateurs	Exemption	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
85423910	Circuits intégrés électroniques sous forme de circuits intégrés à puces multiples constitués de deux ou plusieurs circuits intégrés monolithiques interconnectés mentionnés dans la note de position 8 b 3) du chapitre 85 (à l'exclusion de ceux utilisés comme processeurs, contrôleurs, mémoires et amplificateurs)	Exemption	0	
85423990	Circuits intégrés électroniques (à l'exclusion de ceux sous forme de circuits intégrés à puces multiples et de ceux utilisés comme processeurs, contrôleurs, mémoires et amplificateurs)	Exemption	0	
85429000	Parties de circuits intégrés électroniques, n.d.a.	Exemption	0	
85431000	Accélérateurs de particules pour électrons, protons etc., électriques (à l'exclusion des appareils d'implantation ionique pour doper les matières semi-conductrices)	4	0	
85432000	Générateurs de signaux électriques	3,7	0	
85433000	Machines et appareils de galvanoplastie, électrolyse ou électrophorèse	3,7	0	
85437010	Machines électriques avec fonctions de traduction ou de dictionnaire	Exemption	0	
85437030	Amplificateurs d'antennes	3,7	0	
85437050	Bancs et ciels solaires et appareils similaires pour le bronzage	3,7	0	
85437060	Électrificateurs de clôtures	3,7	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
85437090	Machines et appareils électriques ayant une fonction propre, n.d.a. dans le chapitre 85	3,7	0	
85439000	Parties de machines et appareils électriques ayant une fonction propre, n.d.a. dans le chapitre 85	3,7	0	
85441110	Fils pour bobinages pour l'électricité, en cuivre, émaillés ou laqués	3,7	0	
85441190	Fils pour bobinages pour l'électricité, en cuivre, isolés (à l'exclusion des fils émaillés ou laqués)	3,7	0	
85441900	Fils pour bobinages pour l'électricité, autres qu'en cuivre, isolés	3,7	0	
85442000	Câbles coaxiaux et autres conducteurs électriques coaxiaux, isolés	3,7	0	
85443000	Jeux de fils pour bougies d'allumage et autres jeux de fils utilisés dans les moyens de transport	3,7	0	
85444210	Conducteurs électriques des types utilisés pour les télécommunications, pour tensions $\leq 1\ 000$ V, munis de pièces de connexion, n.d.a.	Exemption	0	
85444290	Conducteurs électriques, pour tensions $\leq 1\ 000$ V, isolés, munis de pièces de connexion, n.d.a. (à l'exclusion des conducteurs électriques des types utilisés pour les télécommunications)	3,3	0	
85444920	Conducteurs électriques, pour tensions ≤ 80 V, isolés, non munis de pièces de connexion, des types utilisés pour les télécommunications, n.d.a.	Exemption	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
85444991	Fils et câbles électriques, pour tensions $\leq 1\,000\text{ V}$, isolés, non munis de pièces de connexion, d'un diamètre de brin $> 0,51\text{ mm}$, n.d.a.	3,7	0	
85444993	Conducteurs électriques, pour tensions $\leq 80\text{ V}$, isolés, non munis de pièces de connexion, n.d.a. (à l'exclusion des fils pour bobinages, des conducteurs coaxiaux, des jeux de fils pour bougies d'allumage et autres jeux de fils pour moyens de transport et des fils et câbles d'un diamètre de brin $> 0,51\text{ mm}$)	3,7	0	
85444995	Conducteurs électriques, pour tensions $> 80\text{ V}$ mais $< 1\,000\text{ V}$, isolés, non munis de pièces de connexion, n.d.a. (à l'exclusion des fils pour bobinages, des conducteurs coaxiaux, des jeux de fils pour bougies d'allumage et autres jeux de fils pour moyens de transport et des fils et câbles d'un diamètre de brin $> 0,51\text{ mm}$)	3,7	0	
85444999	Conducteurs électriques, pour une tension de $1\,000\text{ V}$, isolés, non munis de pièces de connexion, n.d.a. (à l'exclusion des fils pour bobinages, des conducteurs coaxiaux, des jeux de fils pour bougies d'allumage et autres jeux de fils pour moyens de transport et des fils et câbles d'un diamètre de brin $> 0,51\text{ mm}$)	3,7	0	
85446010	Conducteurs électriques, pour tensions $> 1\,000\text{ V}$, isolés, avec conducteur en cuivre, n.d.a.	3,7	0	
85446090	Conducteurs électriques, pour une tension $> 1\,000\text{ V}$, isolés, avec conducteurs autres qu'en cuivre, n.d.a.	3,7	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
85447000	Câbles de fibres optiques constitués de fibres optiques gainées individuellement, même comportant des conducteurs électriques ou munis de pièces de connexion	Exemption	0	
85451100	Électrodes en graphite ou en autre carbone, pour fours électriques	2,7	0	
85451900	Électrodes en graphite ou en autre carbone, pour usages électriques (à l'exclusion de celles pour fours)	2,7	0	
85452000	Balais en charbon, pour usages électriques	2,7	0	
85459010	Résistances chauffantes en graphite ou en autre carbone	1,7	0	
85459090	Articles en graphite ou en autre carbone, pour usages électriques (à l'exclusion des électrodes, des balais et des résistances chauffantes)	2,7	0	
85461000	Isolateurs en verre, pour l'électricité (à l'exclusion des pièces isolantes)	3,7	0	
85462000	Isolateurs en céramique, pour l'électricité (à l'exclusion des pièces isolantes)	4,7	4	
85469010	Isolateurs en matières plastiques, pour l'électricité (à l'exclusion des pièces isolantes)	3,7	0	
85469090	Isolateurs pour l'électricité (à l'exclusion des isolateurs en verre, en céramique et en matières plastiques et des pièces isolantes)	3,7	0	
85471000	Pièces isolantes en céramique, pour usages électriques	4,7	4	
85472000	Pièces isolantes en matières plastiques, pour usages électriques	3,7	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
85479000	Pièces isolantes en matières autres qu'en céramique ou matières plastiques, pour usages électriques; tubes isolateurs et leurs pièces de raccordement, en métaux communs, isolés intérieurement, pour usages électriques	3,7	0	
85481010	Piles et batteries de piles électriques, hors d'usage	4,7	4	
85481021	Accumulateurs électriques au plomb, hors d'usage	2,6	0	
85481029	Accumulateurs électriques hors d'usage (à l'exclusion des accumulateurs au plomb)	2,6	0	
85481091	Déchets et débris de piles, de batteries de piles et d'accumulateurs électriques, contenant du plomb	Exemption	0	
85481099	Déchets et débris de piles, de batteries de piles et d'accumulateurs électriques (à l'exclusion de ceux contenant du plomb)	Exemption	0	
85489020	Mémoires sous formes multicombinatoires, telles que, par exemple, les piles (<i>stack</i>) <i>D-RAM</i> et modules	Exemption	0	
85489090	Parties électriques des machines ou appareils, n.d.a. dans le chapitre 85	2,7	0	
86011000	Locomotives et locotracteurs, à source extérieure d'électricité	1,7	0	
86012000	Locomotives et locotracteurs, à accumulateurs électriques	1,7	0	
86021000	Locomotives diesel-électriques	1,7	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
86029000	Locomotives et locotracteurs (à l'exclusion de ceux à source extérieure d'électricité ou à accumulateurs électriques et des locomotives diesel-électriques)	1,7	0	
86031000	Automotrices et autorails à source extérieure d'électricité (à l'exclusion de ceux du n° 8604)	1,7	0	
86039000	Automotrices et autorails (à l'exclusion de ceux à source extérieure d'électricité et de ceux du n° 8604)	1,7	0	
86040000	Véhicules pour l'entretien ou le service des voies ferrées ou similaires, même autopropulsés (wagons-ateliers, wagons-grues, wagons équipés de bourreuses à ballast, aligneuses pour voies, voitures d'essais et draisines, par exemple)	1,7	0	
86050000	Voitures à voyageurs, fourgons à bagages, voitures postales et autres voitures spéciales, pour voies ferrées ou similaires (à l'exclusion des voitures autopropulsées, des véhicules pour l'entretien ou le service des voies ferrées et similaires ainsi que des wagons pour le transport sur rail de marchandises)	1,7	0	
86061000	Wagons-citernes et similaires, pour le transport sur rail de marchandises (à l'exclusion des wagons autopropulsés)	1,7	0	
86063000	Wagons à déchargement automatique, pour le transport sur rail de marchandises (à l'exclusion des wagons-citernes et similaires, des wagons isothermes, réfrigérants ou frigorifiques)	1,7	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
86069110	Wagons pour le transport sur rail de marchandises, couverts et fermés, pour le transport des produits à forte radioactivité [Euratom] (à l'exclusion des wagons-citernes et similaires, des wagons isothermes, réfrigérants ou frigorifiques et des wagons à déchargement automatique)	1,7	0	
86069180	Wagons pour le transport sur rail de marchandises, couverts et fermés (à l'exclusion des wagons pour le transport des produits à forte radioactivité, des wagons-citernes et similaires et des wagons à déchargement automatique)	1,7	0	
86069200	Wagons, pour le transport sur rail de marchandises, ouverts, à parois non amovibles d'une hauteur > 60 cm (à l'exclusion des wagons à déchargement automatique)	1,7	0	
86069900	Wagons, pour le transport sur rail de marchandises (à l'exclusion des wagons pour le transport des produits à forte radioactivité, des wagons-citernes et similaires, des wagons isothermes, réfrigérants ou frigorifiques, des wagons à déchargement automatique et des wagons pour le transport sur rail de marchandises, ouverts, à parois non amovibles d'une hauteur > 60 cm)	1,7	0	
86071100	Bogies et bissels de traction	1,7	0	
86071200	Bogies et bissels (à l'exclusion des bogies et bissels de traction)	1,7	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
86071910	Essieux, essieux montés, roues et leurs parties, pour véhicules pour voies ferrées ou similaires, n.d.a.	2,7	0	
86071990	Parties de bogies, bissels et similaires, pour véhicules pour voies ferrées ou similaires, n.d.a.	1,7	0	
86072110	Freins à air comprimé et leurs parties, pour véhicules pour voies ferrées ou similaires, coulés ou moulés en fonte, fer ou acier, n.d.a.	1,7	0	
86072190	Freins à air comprimé et leurs parties, pour véhicules pour voies ferrées ou similaires (à l'exclusion des freins coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)	1,7	0	
86072900	Freins (autres qu'à air comprimé) et leurs parties, pour véhicules pour voies ferrées ou similaires, n.d.a.	1,7	0	
86073000	Crochets et autres systèmes d'attelage, tampons de choc, et leurs parties, pour véhicules pour voies ferrées ou similaires, n.d.a.	1,7	0	
86079110	Boîtes d'essieux et leurs parties, pour locomotives ou locotracteurs, n.d.a.	3,7	0	
86079190	Parties de locomotives ou de locotracteurs, n.d.a.	1,7	0	
86079910	Boîtes d'essieux et leurs parties, pour véhicules pour voies ferrées ou similaires des n ^{os} 8603, 8604, 8605 ou 8606, n.d.a.	3,7	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
86079980	Parties de véhicules pour voies ferrées ou similaires des n ^{os} 8603, 8604, 8605 ou 8606, n.d.a.	1,7	0	
86080000	Matériel fixe de voies ferrées ou similaires (à l'exclusion des traverses en bois, béton ou acier, files de rail et autres éléments de voies ferrées non encore montés); appareils mécaniques, y compris électromécaniques, de signalisation, de sécurité, de contrôle ou de commande pour voies ferrées ou similaires, routières ou fluviales, aires ou parcs de stationnement, installations portuaires ou aéroports; leurs parties	1,7	0	
86090010	Conteneurs munis de blindage en plomb de protection contre les radiations, pour le transport des matières radioactives [Euratom]	Exemption	0	
86090090	Cadres et conteneurs spécialement conçus et équipés pour un ou plusieurs modes de transport (à l'exclusion des conteneurs avec blindage en plomb de protection contre les radiations pour le transport des matières radioactives)	Exemption	0	
87011000	Motoculteurs et tracteurs de construction similaires pour l'industrie (à l'exclusion des tracteurs pour véhicules automobiles articulés)	3	0	
87012010	Tracteurs routiers pour semi-remorques, neufs	16	10	
87012090	Tracteurs routiers pour semi-remorques, usagés	16	10	
87013000	Tracteurs à chenilles (à l'exclusion des motoculteurs à chenille)	Exemption	0	
87019011	Tracteurs agricoles et forestiers, à roues, neufs, d'une puissance de moteur ≤ 18 kW (à l'exclusion des motoculteurs)	Exemption	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
87019020	Tracteurs agricoles et forestiers, à roues, neufs, d'une puissance de moteur > 18 kW mais ≤ 37 kW (à l'exclusion des motoculteurs)	Exemption	0	
87019025	Tracteurs agricoles et forestiers, à roues, neufs, d'une puissance de moteur > 37 kW mais ≤ 59 kW (à l'exclusion des motoculteurs)	Exemption	0	
87019031	Tracteurs agricoles et forestiers, à roues, neufs d'une puissance de moteur > 59 kW mais ≤ 75 kW (à l'exclusion des têtes de traction pour véhicules articulés)	Exemption	0	
87019035	Tracteurs agricoles et forestiers, à roues, neufs d'une puissance de moteur > 75 kW mais ≤ 90 kW (à l'exclusion des tracteurs pour véhicules automobiles articulés)	Exemption	0	
87019039	Tracteurs agricoles et forestiers, à roues, neufs, d'une puissance de moteur > 90 kW (à l'exclusion des tracteurs pour véhicules automobiles articulés)	Exemption	0	
87019050	Tracteurs agricoles et forestiers, à roues, usagés (à l'exclusion des tracteurs pour véhicules automobiles articulés et des motoculteurs)	Exemption	0	
87019090	Tracteurs, y compris têtes de traction pour véhicules articulés (à l'exclusion des chariots-tracteurs du n° 8709, des motoculteurs, des tracteurs routiers pour semi-remorques, des tracteurs à chenilles et des tracteurs agricoles et forestiers)	7	4	
87021011	Véhicules automobiles pour le transport de ≥ 10 personnes, chauffeur inclus, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'une cylindrée > 2 500 cm ³ , neufs	16	10	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
87021019	Véhicules automobiles pour le transport de ≥ 10 personnes, chauffeur inclus, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'une cylindrée $> 2\,500\text{ cm}^3$, usagés	16	10	
87021091	Véhicules automobiles pour le transport de ≥ 10 personnes, chauffeur inclus, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'une cylindrée $\leq 2\,500\text{ cm}^3$, neufs	10	7	
87021099	Véhicules automobiles pour le transport de ≥ 10 personnes, chauffeur inclus, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'une cylindrée $\leq 2\,500\text{ cm}^3$, usagés	10	7	
87029011	Véhicules automobiles pour le transport de ≥ 10 personnes, chauffeur inclus, à moteur à piston à allumage par étincelles (moteur à explosion), d'une cylindrée $> 2\,800\text{ cm}^3$, neufs	16	10	
87029019	Véhicules automobiles pour le transport de ≥ 10 personnes, chauffeur inclus, à moteur à piston à allumage par étincelles (moteur à explosion), d'une cylindrée $> 2\,800\text{ cm}^3$, usagés	16	10	
87029031	Véhicules automobiles pour le transport de ≥ 10 personnes, chauffeur inclus, à moteur à piston à allumage par étincelles (moteur à explosion), d'une cylindrée $\leq 2\,800\text{ cm}^3$, neufs	10	7	
87029039	Véhicules automobiles pour le transport de ≥ 10 personnes, chauffeur inclus, à moteur à piston à allumage par étincelles (moteur à explosion), d'une cylindrée $\leq 2\,800\text{ cm}^3$, usagés	10	7	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
87029090	Véhicules automobiles pour le transport de ≥ 10 personnes, chauffeur inclus, à moteur autre qu'à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel) ou à piston à allumage par étincelles (moteur à explosion)	10	7	
87031011	Véhicules spécialement conçus pour se déplacer sur la neige, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel) ou à moteur à piston à allumage par étincelles (moteur à explosion)	5	4	
87031018	Véhicules pour se déplacer sur la neige, à moteur autre qu'à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel) ou à piston à allumage par étincelles (moteur à explosion); véhicules pour le transport de personnes sur les terrains de golf et similaires	10	10	
87032110	Voitures de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport de personnes, y compris les voitures du type «break» et les voitures de course, à moteur à piston alternatif à allumage par étincelles (moteur à explosion), d'une cylindrée $\leq 1\,000\text{ cm}^3$, neufs (à l'exclusion des véhicules pour se déplacer sur la neige et autres véhicules spéciaux du n° 8703.10)	10	10	
87032190	Voitures de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport de personnes, y compris les voitures du type «break» et les voitures de course, à moteur à piston alternatif à allumage par étincelles (moteur à explosion), d'une cylindrée $\leq 1\,000\text{ cm}^3$, usagés (à l'exclusion des véhicules pour se déplacer sur la neige et autres véhicules spéciaux du n° 8703.10)	10	10	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
87032210	Voitures de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport de personnes, y compris les voitures du type «break» et les voitures de course, à moteur à piston alternatif à allumage par étincelles (moteur à explosion), d'une cylindrée > 1 000 cm ³ mais ≤ 1 500 cm ³ , neufs (à l'exclusion des véhicules du n° 8702 et des véhicules pour se déplacer sur la neige et autres véhicules spéciaux du n° 8703.10)	10	10	
87032290	Voitures de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport de personnes, y compris les voitures du type «break» et les voitures de course, à moteur à piston alternatif à allumage par étincelles (moteur à explosion), d'une cylindrée > 1 000 cm ³ mais ≤ 1 500 cm ³ , usagés (à l'exclusion des véhicules pour se déplacer sur la neige et autres véhicules spéciaux du n° 8703.10)	10	10	
87032311	Caravanes automotrices, à moteur à piston alternatif à allumage par étincelles (moteur à explosion), d'une cylindrée > 1 500 cm ³ mais ≤ 3 000 cm ³ , neuves	10	10	
87032319	Voitures de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport de 1 à 9 personnes, y compris les voitures du type «break» et les voitures de course, à moteur à piston alternatif à allumage par étincelles (moteur à explosion), d'une cylindrée > 1 500 cm ³ mais ≤ 3 000 cm ³ , neufs (à l'exclusion des véhicules pour se déplacer sur la neige et autres véhicules spéciaux du n° 8703.10 et des caravanes automotrices)	10	10	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
87032390	Voitures de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport de personnes, y compris les voitures du type «break» et les voitures de course, à moteur à piston alternatif à allumage par étincelles (moteur à explosion), d'une cylindrée > 1 500 cm ³ mais ≤ 3 000 cm ³ , usagés (à l'exclusion des véhicules pour se déplacer sur la neige et autres véhicules spéciaux du n° 8703.10)	10	10	
87032410	Voitures de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport de personnes, y compris les voitures du type «break» et les voitures de course, à moteur à piston alternatif à allumage par étincelles (moteur à explosion), d'une cylindrée > 3 000 cm ³ , neufs (à l'exclusion des véhicules pour se déplacer sur la neige et autres véhicules spéciaux du n° 8703.10)	10	10	
87032490	Voitures de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport de personnes, y compris les voitures du type «break» et les voitures de course, à moteur à piston alternatif à allumage par étincelles (moteur à explosion), d'une cylindrée > 3 000 cm ³ , usagés (à l'exclusion des véhicules pour se déplacer sur la neige et autres véhicules spéciaux du n° 8703.10)	10	10	
87033110	Voitures de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport de personnes, y compris les voitures du type «break» et les voitures de course, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'une cylindrée ≤ 1 500 cm ³ , neufs (à l'exclusion des véhicules pour se déplacer sur la neige et autres véhicules spéciaux du n° 8703.10)	10	10	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
87033190	Voitures de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport de personnes, y compris les voitures du type «break» et les voitures de course, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'une cylindrée $\leq 1\,500\text{ cm}^3$, usagés (à l'exclusion des véhicules pour se déplacer sur la neige et autres véhicules spéciaux du n° 8703.10)	10	10	
87033211	Caravanes automotrices, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'une cylindrée $> 1\,500\text{ cm}^3$ mais $\leq 2\,500\text{ cm}^3$, neuves	10	10	
87033219	Voitures de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport de personnes, y compris les voitures du type «break», à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'une cylindrée $> 1\,500\text{ cm}^3$ mais $\leq 2\,500\text{ cm}^3$, neufs	10	10	
87033290	Voitures de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport de personnes, y compris les voitures du type «break» et les voitures de course, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'une cylindrée $> 1\,500\text{ cm}^3$ mais $\leq 2\,500\text{ cm}^3$, neufs (à l'exclusion des caravanes automotrices et des véhicules pour se déplacer sur la neige et autres véhicules spéciaux du n° 8703.10)	10	10	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
87033311	Caravanes automotrices à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'une cylindrée > 2 500 cm ³ , neuves	10	10	
87033319	Voitures de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport de personnes, y compris les voitures du type «break», à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'une cylindrée > 2 500 cm ³ , neufs (à l'exclusion des caravanes automotrices et des véhicules pour se déplacer sur la neige et autres véhicules spéciaux du n° 8703.10)	10	10	
87033390	Voitures de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport de personnes, y compris les voitures du type «break» et les voitures de course, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'une cylindrée > 2 500 cm ³ , usagés (à l'exclusion des véhicules pour se déplacer sur la neige et autres véhicules spéciaux du n° 8703.10)	10	10	
87039010	Voitures de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport de personnes, à moteurs électriques (à l'exclusion des véhicules du n° 8702 et des véhicules pour se déplacer sur la neige et autres véhicules spéciaux du n° 8703.10)	10	7	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
87039090	Voitures de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport de personnes, y compris les voitures du type «break» et les voitures de course, à moteur autre qu'à piston alternatif à allumage par étincelles ou électrique (à l'exclusion des véhicules pour se déplacer sur la neige et autres véhicules spéciaux du n° 8703.10)	10	7	
87041010	Tombereaux automoteurs utilisés en dehors du réseau routier, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel) ou à moteur à piston à allumage par étincelles (moteur à explosion)	Exemption	0	
87041090	Tombereaux automoteurs utilisés en dehors du réseau routier, à moteur autre qu'à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel) ou à piston à allumage par étincelles (moteur à explosion)	Exemption	0	
87042110	Véhicules automobiles à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal ≤ 5 t, pour le transport des produits à forte radioactivité [Euratom]	3,5	0	
87042131	Véhicules automobiles pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal ≤ 5 t, d'une cylindrée $> 2\,500\text{ cm}^3$, neufs (à l'exclusion des tombereaux automoteurs du n° 8704.10, des véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et des véhicules automobiles pour le transport de produits à forte radioactivité)	22	10	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
87042139	Véhicules automobiles pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal ≤ 5 t, d'une cylindrée $> 2\,500\text{ cm}^3$, usagés (à l'exclusion des tombereaux automoteurs du n° 8704.10, des véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et des véhicules automobiles pour le transport de produits à forte radioactivité)	22	10	
87042191	Véhicules automobiles pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal ≤ 5 t, d'une cylindrée $\leq 2\,500\text{ cm}^3$, neufs (à l'exclusion des tombereaux automoteurs du n° 8704.10, des véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et des véhicules automobiles pour le transport de produits à forte radioactivité)	10	10	
87042199	Véhicules automobiles pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal ≤ 5 t, d'une cylindrée $\leq 2\,500\text{ cm}^3$, usagés (à l'exclusion des tombereaux automoteurs du n° 8704.10, des véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et des véhicules automobiles pour le transport de produits à forte radioactivité)	10	10	
87042210	Véhicules automobiles à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal > 5 t mais ≤ 20 t, pour le transport des produits à forte radioactivité [Euratom]	3,5	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
87042291	Véhicules automobiles pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal > 5 t mais ≤ 20 t, neufs (à l'exclusion des tombereaux automoteurs du n° 8704.10, des véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et des véhicules automobiles pour le transport de produits à forte radioactivité)	22	10	
87042299	Véhicules automobiles pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal > 5 t mais ≤ 20 t, usagés (à l'exclusion des tombereaux automoteurs du n° 8704.10, des véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et des véhicules automobiles pour le transport de produits à forte radioactivité)	22	10	
87042310	Véhicules automobiles à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal > 20 t, pour le transport des produits à forte radioactivité [Euratom]	3,5	0	
87042391	Véhicules automobiles pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal > 20 t, neufs (à l'exclusion des tombereaux automoteurs du n° 8704.10, des véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et des véhicules automobiles pour le transport de produits à forte radioactivité)	22	10	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
87042399	Véhicules automobiles pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal > 20 t, usagés (à l'exclusion des tombereaux automoteurs du n° 8704.10, des véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et des véhicules automobiles pour le transport de produits à forte radioactivité)	22	10	
87043110	Véhicules automobiles à moteur à piston à allumage par étincelles (moteur à explosion), d'un poids en charge maximal ≤ 5 t, pour le transport des produits à forte radioactivité [Euratom]	3,5	0	
87043131	Véhicules automobiles pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par étincelles (moteur à explosion), d'un poids en charge maximal ≤ 5 t, d'une cylindrée > 2 800 cm ³ , neufs (à l'exclusion des tombereaux automoteurs du n° 8704.10, des véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et des véhicules automobiles pour le transport de produits à forte radioactivité)	22	10	
87043139	Véhicules automobiles pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par étincelles (moteur à explosion), d'un poids en charge maximal ≤ 5 t, d'une cylindrée > 2 800 cm ³ , usagés (à l'exclusion des tombereaux automoteurs du n° 8704.10, des véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et des véhicules automobiles pour le transport de produits à forte radioactivité)	22	10	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
87043191	Véhicules automobiles pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par étincelles (moteur à explosion), d'un poids en charge maximal ≤ 5 t, d'une cylindrée $\leq 2\,800$ cm ³ , neufs (à l'exclusion des tombereaux automoteurs du n° 8704.10, des véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et des véhicules automobiles pour le transport de produits à forte radioactivité)	10	7	
87043199	Véhicules automobiles pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par étincelles (moteur à explosion), d'un poids en charge maximal ≤ 5 t, d'une cylindrée $\leq 2\,800$ cm ³ , usagés (à l'exclusion des tombereaux automoteurs du n° 8704.10, des véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et des véhicules automobiles pour le transport de produits à forte radioactivité)	10	7	
87043210	Véhicules automobiles à moteur à piston à allumage par étincelles (moteur à explosion), d'un poids en charge maximal > 5 t, pour le transport des produits à forte radioactivité [Euratom]	3,5	0	
87043291	Véhicules automobiles pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par étincelles (moteur à explosion), d'un poids en charge maximal > 5 t, neufs (à l'exclusion des tombereaux automoteurs du n° 8704.10, des véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et des véhicules automobiles pour le transport de produits à forte radioactivité)	22	10	
87043299	Véhicules automobiles pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par étincelles (moteur à explosion), d'un poids en charge maximal > 5 t, usagés (à l'exclusion des tombereaux automoteurs du n° 8704.10, des véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et des véhicules automobiles pour le transport de produits à forte radioactivité)	22	10	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
87049000	Véhicules automobiles pour le transport de marchandises, à moteur autre qu'à piston à allumage par étincelles ou à piston à allumage par compression (diesel ou semi-diesel) (à l'exclusion des tombereaux automoteurs du n° 8704.10 et des véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705)	10	7	
87051000	Camions-grues (à l'exclusion des dépanneuses)	3,7	0	
87052000	Derricks automobiles pour le sondage ou le forage	3,7	0	
87053000	Voitures de lutte contre l'incendie (à l'exclusion des véhicules affectés principalement au transport des sapeurs-pompiers)	3,7	0	
87054000	Camions-bétonnières	3,7	0	
87059030	Voitures-pompes à béton	3,7	0	
87059080	Véhicules automobiles à usages spéciaux (à l'exclusion de ceux principalement conçus pour le transport de personnes ou de marchandises, des camions-bétonnières, des voitures de lutte contre l'incendie, des derricks automobiles pour le sondage ou le forage, des camions-grues et des voitures-pompes à béton)	3,7	0	
87060011	Châssis avec moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'une cylindrée > 2 500 cm ³ , ou avec moteur à piston à allumage par étincelles (moteur à explosion), d'une cylindrée > 2 800 cm ³ , pour véhicules automobiles pour le transport de ≥ 10 personnes, chauffeur inclus, et pour véhicules automobiles pour le transport de marchandises	19	10	
87060019	Châssis avec moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'une cylindrée > 2 500 cm ³ , ou avec moteur à piston à allumage par étincelles (moteur à explosion), d'une cylindrée > 2 800 cm ³ , pour voiture de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport de personnes; châssis avec moteur pour tracteurs du n° 8701	6	4	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
87060091	Châssis avec moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'une cylindrée $\leq 2\,500\text{ cm}^3$, ou avec moteur à piston à allumage par étincelles (moteur à explosion), d'une cylindrée $\leq 2\,800\text{ cm}^3$, pour voitures de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport de personnes	4,5	0	
87060099	Châssis avec moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'une cylindrée $\leq 2\,500\text{ cm}^3$, ou avec moteur à piston à allumage par étincelles (moteur à explosion), d'une cylindrée $\leq 2\,800\text{ cm}^3$, pour véhicules automobiles pour le transport de ≥ 10 personnes, chauffeur inclus, et pour véhicules automobiles pour le transport de marchandises; châssis pour véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705	10	7	
87071010	Carrosseries destinées à l'industrie du montage des voitures de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport de personnes	4,5	0	
87071090	Carrosseries pour les voitures de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport de personnes (à l'exclusion de celles destinées à l'industrie du montage du n° 8707.10.10)	4,5	0	
87079010	Carrosseries destinées à l'industrie du montage des motoculteurs du n° 8701.10 et des véhicules pour le transport de marchandises à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'une cylindrée $\leq 2\,500\text{ cm}^3$	4,5	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
87079090	Carrosseries pour tracteurs, véhicules automobiles pour le transport de ≥ 10 personnes, chauffeur inclus, véhicules automobiles pour le transport de marchandises et véhicules automobiles à usages spéciaux (à l'exclusion de celles destinées à l'industrie du montage de certains véhicules automobiles mentionnés au n° 8707.90.10)	4,5	0	
87081010	Pare-chocs et leurs parties, destinés à l'industrie du montage des voitures de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport de personnes, des véhicules automobiles pour le transport de marchandises à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'une cylindrée $\leq 2\,500\text{ cm}^3$, ou à moteur à piston à allumage par étincelles (moteur à explosion), d'une cylindrée $\leq 2\,800\text{ cm}^3$, et des véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705, n.d.a.	3	0	
87081090	Pare-chocs et leurs parties, pour tracteurs, véhicules automobiles pour le transport de ≥ 10 personnes, chauffeur inclus, voitures de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport de personnes, véhicules automobiles pour le transport de marchandises et véhicules automobiles à usages spéciaux, n.d.a. (à l'exclusion de ceux destinés à l'industrie du montage de certains véhicules automobiles mentionnés au n° 8708.10.10)	4,5	0	
87082110	Ceintures de sécurité, destinées à l'industrie du montage: des voitures de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport de personnes, des véhicules automobiles pour le transport de marchandises à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'une cylindrée $\leq 2\,500\text{ cm}^3$, ou à moteur à piston à allumage par étincelles (moteur à explosion), d'une cylindrée $\leq 2\,800\text{ cm}^3$, et des véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705	3	7	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
87082190	Ceintures de sécurité pour véhicules automobiles (à l'exclusion de celles destinées à l'industrie du montage de certains véhicules automobiles mentionnés au n° 8708.21.10)	4,5	7	
87082910	Parties et accessoires de carrosseries, destinés à l'industrie du montage des motoculteurs, des voitures de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport de personnes, des véhicules automobiles pour le transport de marchandises à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'une cylindrée $\leq 2\,500\text{ cm}^3$, ou à moteur à piston à allumage par étincelles (moteur à explosion), d'une cylindrée $\leq 2\,800\text{ cm}^3$, et des véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 (à l'exclusion des pare-chocs et des ceintures de sécurité)	3	7	
87082990	Parties et accessoires de carrosseries, destinés à l'industrie du montage des tracteurs, des véhicules automobiles pour le transport de ≥ 10 personnes, chauffeur inclus, des voitures de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport de personnes, des véhicules automobiles pour le transport de marchandises et des véhicules automobiles à usages spéciaux (à l'exclusion des pare-chocs et leurs parties, des ceintures de sécurité et des parties et accessoires destinés à l'industrie du montage de certains mentionnés à la position 8708.29.10)	4,5	7	
87083010	Freins et servo-freins et leurs parties, destinés à l'industrie du montage des motoculteurs, des voitures de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport de personnes, des véhicules automobiles pour le transport de marchandises à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'une cylindrée $\leq 2\,500\text{ cm}^3$, ou à moteur à piston à allumage par étincelles (moteur à explosion), d'une cylindrée $\leq 2\,800\text{ cm}^3$, et des véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705, n.d.a.	3	7	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
87083091	Parties de freins à disques, pour tracteurs, véhicules automobiles pour le transport de ≥ 10 personnes, chauffeur inclus, voitures de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport de personnes, véhicules automobiles pour le transport de marchandises et véhicules automobiles à usages spéciaux, n.d.a. (à l'exclusion de celles destinées à l'industrie du montage de certains véhicules automobiles mentionnés au n° 8708.30.10)	4,5	7	
87083099	Freins et servo-freins et leurs parties, pour tracteurs, véhicules automobiles pour le transport de ≥ 10 personnes, chauffeur inclus, voitures de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport de personnes, véhicules automobiles pour le transport de marchandises et véhicules automobiles à usages spéciaux, n.d.a. (à l'exclusion de ceux destinés à l'industrie du montage de certains véhicules automobiles mentionnés au n° 8708.30.10)	4,5	7	
87084020	Boîtes de vitesses et leurs parties, destinées à l'industrie du montage des motoculteurs, des voitures de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport de personnes, des véhicules automobiles pour le transport de marchandises à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'une cylindrée $\leq 2\,500\text{ cm}^3$, ou à moteur à piston à allumage par étincelles (moteur à explosion), d'une cylindrée $\leq 2\,800\text{ cm}^3$, et des véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705, n.d.a.	3	7	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
87084050	Boîtes de vitesses pour tracteurs, véhicules automobiles pour le transport de ≥ 10 personnes, chauffeur inclus, voitures de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport de personnes, véhicules automobiles pour le transport de marchandises et véhicules automobiles à usages spéciaux, n.d.a. (à l'exclusion de celles destinées à l'industrie du montage de certains véhicules automobiles mentionnés au n° 8708.40.20)	4,5	7	
87084091	Parties de boîtes de vitesses, en aciers estampés, pour tracteurs, véhicules automobiles pour le transport de ≥ 10 personnes, chauffeur inclus, voitures de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport de personnes, véhicules automobiles pour le transport de marchandises et véhicules automobiles à usages spéciaux, n.d.a. (à l'exclusion de celles destinées à l'industrie du montage de certains véhicules automobiles mentionnés au n° 8708.40.20)	4,5	7	
87084099	Parties de boîtes de vitesses, pour tracteurs, véhicules automobiles pour le transport de ≥ 10 personnes, chauffeur inclus, voitures de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport de personnes, véhicules automobiles pour le transport de marchandises et véhicules automobiles à usages spéciaux, n.d.a. (à l'exclusion de celles destinées à l'industrie du montage de certains véhicules automobiles mentionnés au n° 8708.40.20 et des parties en aciers estampés)	3,5	7	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
87085020	Ponts avec différentiel, même pourvus d'autres organes de transmission, et essieux porteurs, et leurs parties, destinés à l'industrie du montage des motoculteurs, des voitures de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport de personnes, des véhicules automobiles pour le transport de marchandises à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'une cylindrée $\leq 2\,500\text{ cm}^3$, ou à moteur à piston à allumage par étincelles (moteur à explosion), d'une cylindrée $\leq 2\,800\text{ cm}^3$, et des véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705, n.d.a.	3	7	
87085035	Ponts avec différentiel, même pourvus d'autres organes de transmission, et essieux porteurs, pour tracteurs, véhicules automobiles pour le transport de ≥ 10 personnes, chauffeur inclus, voitures de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport de personnes, véhicules automobiles pour le transport de marchandises et véhicules automobiles à usages spéciaux, n.d.a. (à l'exclusion de ceux destinés à l'industrie du montage de certains véhicules automobiles mentionnés au n° 8708.50.20)	4,5	7	
87085055	Parties de ponts avec différentiel, même pourvus d'autres organes de transmission, et d'essieux porteurs, en aciers estampés, pour tracteurs, véhicules automobiles pour le transport de ≥ 10 personnes, chauffeur inclus, voitures de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport de personnes, véhicules automobiles pour le transport de marchandises et véhicules automobiles à usages spéciaux, n.d.a. (à l'exclusion de celles destinées à l'industrie du montage de certains véhicules automobiles mentionnés au n° 8708.50.20)	4,5	7	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
87085091	Parties d'essieux porteurs, pour tracteurs, véhicules automobiles pour le transport de ≥ 10 personnes, chauffeur inclus, voitures de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport de personnes, véhicules automobiles pour le transport de marchandises et véhicules automobiles à usages spéciaux, n.d.a. (à l'exclusion de celles destinées à l'industrie du montage de certains véhicules automobiles mentionnés au n° 8708.50.20 et des parties en aciers estampés)	4,5	7	
87085099	Parties de ponts avec différentiel, même pourvus d'autres organes de transmission, et d'essieux porteurs, pour tracteurs, véhicules automobiles pour le transport de ≥ 10 personnes, chauffeur inclus, voitures de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport de personnes, véhicules automobiles pour le transport de marchandises et véhicules automobiles à usages spéciaux, n.d.a. (à l'exclusion de celles destinées à l'industrie du montage de certains véhicules automobiles mentionnés au n° 8708.50.20, des parties d'essieux porteurs et des parties en aciers estampés)	3,5	7	
87087010	Roues et leurs parties et accessoires, destinées à l'industrie du montage des motoculteurs, des voitures de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport de personnes, des véhicules automobiles pour le transport de marchandises à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'une cylindrée $\leq 2\,500\text{ cm}^3$, ou à moteur à piston à allumage par étincelles (moteur à explosion), d'une cylindrée $\leq 2\,800\text{ cm}^3$, et des véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705, n.d.a.	3	7	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
87087050	Roues en aluminium et leurs parties et accessoires, en aluminium, pour tracteurs, véhicules automobiles pour le transport de ≥ 10 personnes, chauffeur inclus, voitures de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport de personnes, véhicules automobiles pour le transport de marchandises et véhicules automobiles à usages spéciaux, n.d.a. (à l'exclusion de ceux destinés à l'industrie du montage de certains véhicules automobiles mentionnés au n° 8708.70.10)	4,5	7	
87087091	Parties de roues coulées d'une pièce, en forme d'étoile, en fonte, fer ou acier, pour tracteurs, véhicules automobiles pour le transport de ≥ 10 personnes, chauffeur inclus, voitures de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport de personnes, véhicules automobiles pour le transport de marchandises et véhicules automobiles à usages spéciaux (à l'exclusion de celles destinées à l'industrie du montage de certains véhicules automobiles mentionnés au n° 8708.70.10)	3	7	
87087099	Roues et leurs parties et accessoires, pour tracteurs, véhicules automobiles pour le transport de ≥ 10 personnes, chauffeur inclus, voitures de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport de personnes, véhicules automobiles pour le transport de marchandises et véhicules automobiles à usages spéciaux, n.d.a. (à l'exclusion de ceux destinés à l'industrie du montage de certains véhicules automobiles mentionnés au n° 8708.70.10, des roues en aluminium et des parties de roues coulées d'une pièce, en forme d'étoile, en fonte, fer ou acier)	4,5	7	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
87088020	Systèmes de suspension et leurs parties, y compris les amortisseurs de suspension, destinés à l'industrie du montage des voitures de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport de personnes, des véhicules automobiles pour le transport de marchandises à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'une cylindrée $\leq 2\,500\text{ cm}^3$, ou à moteur à piston à allumage par étincelles (moteur à explosion), d'une cylindrée $\leq 2\,800\text{ cm}^3$, et des véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705, n.d.a.	3	7	
87088035	Amortisseurs de suspension, pour tracteurs, véhicules automobiles pour le transport de ≥ 10 personnes, chauffeur inclus, voitures de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport de personnes, véhicules automobiles pour le transport de marchandises et véhicules automobiles à usages spéciaux (à l'exclusion de ceux destinés à l'industrie du montage de certains véhicules automobiles mentionnés au n° 8708.80.20)	4,5	7	
87088055	Barres stabilisatrices et barres de torsion, pour tracteurs, véhicules automobiles pour le transport de ≥ 10 personnes, chauffeur inclus, voitures de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport de personnes, véhicules automobiles pour le transport de marchandises et véhicules automobiles à usages spéciaux (à l'exclusion de celles destinées à l'industrie du montage de certains véhicules automobiles mentionnés au n° 8708.80.20)	3,5	7	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
87088091	Systèmes de suspension et leurs parties, en aciers estampés, pour tracteurs, véhicules automobiles pour le transport de ≥ 10 personnes, chauffeur inclus, voitures de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport de personnes, véhicules automobiles pour le transport de marchandises et véhicules automobiles à usages spéciaux, n.d.a. (à l'exclusion de ceux destinés à l'industrie du montage de certains véhicules automobiles mentionnés au n° 8708.80.20, des amortisseurs de suspension et des barres stabilisatrices et barres de torsion)	4,5	7	
87088099	Systèmes de suspension et leurs parties, pour tracteurs, véhicules automobiles pour le transport de ≥ 10 personnes, chauffeur inclus, voitures de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport de personnes, véhicules automobiles pour le transport de marchandises et véhicules automobiles à usages spéciaux, n.d.a. (à l'exclusion de ceux destinés à l'industrie du montage de certains véhicules automobiles mentionnés au n° 8708.80.20, des amortisseurs de suspension, des barres stabilisatrices et barres de torsion et des systèmes en aciers estampés)	3,5	7	
87089120	Radiateurs et leurs parties, destinés à l'industrie du montage des motoculteurs, des voitures de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport de personnes, des véhicules automobiles pour le transport de marchandises à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'une cylindrée $\leq 2\,500\text{ cm}^3$, ou à moteur à piston à allumage par étincelles (moteur à explosion), d'une cylindrée $\leq 2\,800\text{ cm}^3$, et des véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705, n.d.a.	3	7	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
87089135	Radiateurs, pour tracteurs, véhicules automobiles pour le transport de ≥ 10 personnes, chauffeur inclus, voitures de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport de personnes, véhicules automobiles pour le transport de marchandises et véhicules automobiles à usages spéciaux (à l'exclusion de ceux destinés à l'industrie du montage de certains véhicules automobiles mentionnés au n° 8708.91.20)	4,5	7	
87089191	Parties de radiateurs, en aciers estampés, pour tracteurs, véhicules automobiles pour le transport de ≥ 10 personnes, chauffeur inclus, voitures de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport de personnes, véhicules automobiles pour le transport de marchandises et véhicules automobiles à usages spéciaux, n.d.a. (à l'exclusion de celles destinées à l'industrie du montage de certains véhicules automobiles mentionnés au n° 8708.91.20)	4,5	7	
87089199	Parties de radiateurs, pour tracteurs, véhicules automobiles pour le transport de ≥ 10 personnes, chauffeur inclus, voitures de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport de personnes, véhicules automobiles pour le transport de marchandises et véhicules automobiles à usages spéciaux, n.d.a. (à l'exclusion de celles destinées à l'industrie du montage de certains véhicules automobiles mentionnés au n° 8708.91.20 et des parties en aciers estampés)	3,5	7	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
87089220	Silencieux et tuyaux d'échappement et leurs parties, destinés à l'industrie du montage des motoculteurs, des voitures de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport de personnes, des véhicules automobiles pour le transport de marchandises à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'une cylindrée $\leq 2\,500\text{ cm}^3$, ou à moteur à piston à allumage par étincelles (moteur à explosion), d'une cylindrée $\leq 2\,800\text{ cm}^3$, et des véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705, n.d.a.	3	7	
87089235	Silencieux et tuyaux d'échappement, pour tracteurs, véhicules automobiles pour le transport de ≥ 10 personnes, chauffeur inclus, voitures de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport de personnes, véhicules automobiles pour le transport de marchandises et véhicules automobiles à usages spéciaux (à l'exclusion de ceux destinés à l'industrie du montage de certains véhicules automobiles mentionnés au n° 8708.92.20)	4,5	7	
87089291	Parties de silencieux et de tuyaux d'échappement, en aciers estampés, pour tracteurs, véhicules automobiles pour le transport de ≥ 10 personnes, chauffeur inclus, voitures de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport de personnes, véhicules automobiles pour le transport de marchandises et véhicules automobiles à usages spéciaux, n.d.a. (à l'exclusion de celles destinées à l'industrie du montage de certains véhicules automobiles mentionnés au n° 8708.92.20)	4,5	7	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
87089299	Parties de silencieux et de tuyaux d'échappement, pour tracteurs, véhicules automobiles pour le transport de ≥ 10 personnes, chauffeur inclus, voitures de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport de personnes, véhicules automobiles pour le transport de marchandises et véhicules automobiles à usages spéciaux, n.d.a. (à l'exclusion de celles destinées à l'industrie du montage de certains véhicules automobiles mentionnés au n° 8708.92.20 et des parties en aciers estampés)	3,5	7	
87089310	Embrayages et leurs parties, destinés à l'industrie du montage des motoculteurs, des voitures de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport de personnes, des véhicules automobiles pour le transport de marchandises à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'une cylindrée $\leq 2\,500\text{ cm}^3$, ou à moteur à piston à allumage par étincelles (moteur à explosion), d'une cylindrée $\leq 2\,800\text{ cm}^3$, et des véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705, n.d.a.	3	7	
87089390	Embrayages et leurs parties, pour tracteurs, véhicules automobiles pour le transport de ≥ 10 personnes, chauffeur inclus, voitures de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport de personnes, véhicules automobiles pour le transport de marchandises et véhicules automobiles à usages spéciaux, n.d.a. (à l'exclusion de ceux destinés à l'industrie du montage de certains véhicules automobiles mentionnés au n° 8708.93.10)	4,5	7	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
87089420	Volants, colonnes et boîtiers de direction et leurs parties, destinés à l'industrie du montage des voitures de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport de personnes, des véhicules automobiles pour le transport de marchandises à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'une cylindrée $\leq 2\,500\text{ cm}^3$, ou à moteur à piston à allumage par étincelles (moteur à explosion), d'une cylindrée $\leq 2\,800\text{ cm}^3$, et des véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705, n.d.a.	3	7	
87089435	Volants, colonnes et boîtiers de direction, pour tracteurs, véhicules automobiles pour le transport de ≥ 10 personnes, chauffeur inclus, voitures de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport de personnes, véhicules automobiles pour le transport de marchandises et véhicules automobiles à usages spéciaux (à l'exclusion de ceux destinés à l'industrie du montage de certains véhicules automobiles mentionnés au n° 8708.94.20)	4,5	7	
87089491	Parties de volants, colonnes et boîtiers de direction, en aciers estampés, pour tracteurs, véhicules automobiles pour le transport de ≥ 10 personnes, chauffeur inclus, voitures de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport de personnes, véhicules automobiles pour le transport de marchandises et véhicules automobiles à usages spéciaux, n.d.a. (à l'exclusion de celles destinées à l'industrie du montage de certains véhicules automobiles mentionnés au n° 8708.94.20)	4,5	7	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
87089499	Parties de volants, colonnes et boîtiers de direction, pour tracteurs, véhicules automobiles pour le transport de ≥ 10 personnes, chauffeur inclus, voitures de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport de personnes, véhicules automobiles pour le transport de marchandises et véhicules automobiles à usages spéciaux, n.d.a. (à l'exclusion de celles destinées à l'industrie du montage de certains véhicules automobiles mentionnés au n° 8708.94.20 et des parties en aciers estampés)	3,5	7	
87089510	Coussins gonflables de sécurité avec système de gonflage (airbags) et leurs parties, destinés à l'industrie du montage des motoculteurs, des voitures de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport de personnes, des véhicules automobiles pour le transport de marchandises à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'une cylindrée $\leq 2\,500\text{ cm}^3$, ou à moteur à piston à allumage par étincelles (moteur à explosion), d'une cylindrée $\leq 2\,800\text{ cm}^3$, et des véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705, n.d.a.	3	7	
87089591	Coussins gonflables de sécurité avec système de gonflage (airbags) et leurs parties, en aciers estampés, pour tracteurs, véhicules automobiles pour le transport de ≥ 10 personnes, chauffeur inclus, voitures de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport de personnes, véhicules automobiles pour le transport de marchandises et véhicules automobiles à usages spéciaux, n.d.a. (à l'exclusion de ceux destinés à l'industrie du montage de certains véhicules automobiles mentionnés au n° 8708.95.10)	4,5	7	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
87089599	Coussins gonflables de sécurité avec système de gonflage (airbags) et leurs parties, pour tracteurs, véhicules automobiles pour le transport de ≥ 10 personnes, chauffeur inclus, voitures de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport de personnes, véhicules automobiles pour le transport de marchandises et véhicules automobiles à usages spéciaux, n.d.a. (à l'exclusion de ceux destinés à l'industrie du montage de certains véhicules automobiles mentionnés au n° 8708.95.10 et des parties de coussins gonflables en aciers estampés)	3,5	7	
87089910	Parties et accessoires, destinés à l'industrie du montage des motoculteurs, des voitures de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport de personnes, des véhicules automobiles pour le transport de marchandises à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'une cylindrée $\leq 2\,500\text{ cm}^3$, ou à moteur à piston à allumage par étincelles (moteur à explosion), d'une cylindrée $\leq 2\,800\text{ cm}^3$, et des véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705, n.d.a.	3	7	
87089993	Parties et accessoires, en aciers estampés, pour tracteurs, véhicules automobiles pour le transport de ≥ 10 personnes, chauffeur inclus, voitures de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport de personnes, véhicules automobiles pour le transport de marchandises et véhicules automobiles à usages spéciaux, n.d.a.	4,5	7	
87089997	Parties et accessoires, pour tracteurs, véhicules automobiles pour le transport de 10 personnes ou plus, voitures de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport de personnes, véhicules automobiles pour le transport de marchandises et véhicules automobiles à usages spéciaux, n.d.a. (à l'exclusion de ceux en aciers estampés)	3,5	7	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
87091110	Chariots électriques, non munis d'un dispositif de levage, des types utilisés pour le transport des produits à forte radioactivité [Euratom]	2	0	
87091190	Chariots électriques, non munis d'un dispositif de levage, des types utilisés pour le transport des marchandises sur de courtes distances, y compris les chariots-tracteurs des types utilisés dans les gares (à l'exclusion des chariots utilisés pour le transport des produits à forte radioactivité)	4	0	
87091910	Chariots automobiles, non munis d'un dispositif de levage, des types utilisés pour le transport des produits à forte radioactivité [Euratom] (à l'exclusion des chariots électriques)	2	0	
87091990	Chariots automobiles, non munis d'un dispositif de levage, des types utilisés pour le transport des marchandises sur de courtes distances, y compris les chariots-tracteurs des types utilisés dans les gares (à l'exclusion des chariots utilisés pour le transport de produits à forte radioactivité et des chariots électriques)	4	0	
87099000	Parties de chariots automobiles, non munis d'un dispositif de levage, des types utilisés pour le transport des marchandises sur de courtes distances, y compris les chariots-tracteurs des types utilisés dans les gares, n.d.a.	3,5	0	
87100000	Chars et automobiles blindées de combat, armés ou non, et leurs parties, n.d.a.	1,7	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
87111000	Motocycles, y compris les cyclomoteurs, et cycles équipés d'un moteur auxiliaire, à moteur à piston alternatif, d'une cylindrée $\leq 50 \text{ cm}^3$	8	7	
87112010	Scooters, d'une cylindrée $> 50 \text{ cm}^3$ mais $\leq 250 \text{ cm}^3$	8	7	
87112092	Motocycles, y compris les cyclomoteurs, à moteur à piston alternatif, d'une cylindrée $> 50 \text{ cm}^3$ mais $\leq 125 \text{ cm}^3$ (à l'exclusion des scooters)	8	7	
87112098	Motocycles, y compris les cyclomoteurs, à moteur à piston alternatif, d'une cylindrée $> 125 \text{ cm}^3$ mais $\leq 250 \text{ cm}^3$ (à l'exclusion des scooters)	8	7	
87113010	Motocycles, y compris les cyclomoteurs, à moteur à piston alternatif, d'une cylindrée $> 250 \text{ cm}^3$ mais $\leq 380 \text{ cm}^3$	6	4	
87113090	Motocycles, y compris les cyclomoteurs, à moteur à piston alternatif, d'une cylindrée $> 380 \text{ cm}^3$ mais $\leq 500 \text{ cm}^3$	6	4	
87114000	Motocycles, y compris les cyclomoteurs, à moteur à piston alternatif, d'une cylindrée $> 500 \text{ cm}^3$ mais $\leq 800 \text{ cm}^3$	6	4	
87115000	Motocycles, y compris les cyclomoteurs, à moteur à piston alternatif, d'une cylindrée $> 800 \text{ cm}^3$	6	4	
87119010	Cycles, équipés d'un moteur auxiliaire électrique, d'une puissance nominale continue $\leq 250 \text{ W}$	6	4	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
87119090	Motocycles, y compris les cyclomoteurs, et cycles équipés d'un moteur auxiliaire, ainsi que side-cars (à l'exclusion de ceux à moteur à piston alternatif et des cycles équipés d'un moteur auxiliaire d'une puissance nominale continue ≤ 250 W)	6	4	
87120030	Bicyclettes, sans moteur, avec roulements à billes	14	10	
87120070	Cycles, y compris les triporteurs, sans moteur (à l'exclusion des bicyclettes avec roulements à billes)	15	10	
87131000	Fauteuils roulants et autres véhicules pour invalides, sans mécanisme de propulsion	Exemption	0	
87139000	Fauteuils roulants et autres véhicules pour invalides, avec moteur ou autre mécanisme de propulsion (à l'exclusion des véhicules automobiles et bicyclettes munies de dispositifs spéciaux)	Exemption	0	
87141000	Parties et accessoires de motocycles, y compris de cyclomoteurs, n.d.a.	3,7	0	
87142000	Parties et accessoires de fauteuils roulants ou d'autres véhicules pour invalides, n.d.a.	Exemption	0	
87149110	Cadres de cycles (à l'exclusion de ceux de motocycles)	4,7	4	
87149130	Fourches de cycles (à l'exclusion de celles de motocycles)	4,7	4	
87149190	Parties de fourches de cycles (à l'exclusion de celles de motocycles)	4,7	4	
87149210	Jantes de cycles (à l'exclusion de celles de motocycles)	4,7	4	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
87149290	Rayons de cycles (à l'exclusion de ceux de motocycles)	4,7	4	
87149300	Moyeux et pignons de roues libres, de cycles (à l'exclusion de ceux de motocycles et des moyeux à frein)	4,7	4	
87149420	Freins, y compris les moyeux à freins, de cycles (à l'exclusion de ceux de motocycles)	4,7	4	
87149490	Parties de freins, y compris les moyeux à freins, de cycles (à l'exclusion de celles de motocycles)	4,7	4	
87149500	Selles de cycles (à l'exclusion de celles de motocycles)	4,7	4	
87149610	Pédales de bicyclettes	4,7	4	
87149630	Pédaliers de bicyclettes	4,7	4	
87149690	Parties de pédales et pédaliers pour bicyclettes, n.d.a.	4,7	4	
87149910	Guidons de bicyclettes	4,7	4	
87149930	Porte-bagages de bicyclettes	4,7	4	
87149950	Dérailleurs de bicyclettes	4,7	4	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
87149990	Parties et accessoires de bicyclettes, et leurs parties, n.d.a.	4,7	4	
87150010	Landaus, poussettes et voitures similaires	2,7	0	
87150090	Parties de landaus, poussettes et voitures similaires, pour le transport des enfants, n.d.a.	2,7	0	
87161092	Remorques et semi-remorques pour l'habitation ou le camping, du type caravane, d'un poids $\leq 1\,600$ kg	2,7	0	
87161098	Remorques et semi-remorques pour l'habitation ou le camping, du type caravane, d'un poids $> 1\,600$ kg	2,7	0	
87162000	Remorques et semi-remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, pour usages agricoles	2,7	0	
87163100	Remorques-citernes, ne circulant pas sur rails	2,7	0	
87163910	Remorques et semi-remorques, ne circulant pas sur rails, pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom]	2,7	0	
87163930	Semi-remorques pour le transport des marchandises, neuves (à l'exclusion des semi-remorques autochargeuses ou autodéchargeuses pour usages agricoles, des semi-remorques-citernes et des semi-remorques ne circulant pas sur rails pour le transport de produits à forte radioactivité)	2,7	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
87163950	Remorques pour le transport des marchandises, neuves (à l'exclusion des remorques autochargeuses ou autodéchargeuses pour usages agricoles, des remorques-citernes et des remorques pour le transport de produits à forte radioactivité)	2,7	0	
87163980	Remorques et semi-remorques pour le transport de marchandises, usagées (à l'exclusion des remorques et semi-remorques autochargeuses ou autodéchargeuses pour usages agricoles, des remorques et semi-remorques-citernes et des remorques et semi-remorques ne circulant pas sur rails pour le transport de produits à forte radioactivité)	2,7	0	
87164000	Remorques et semi-remorques, ne circulant pas sur rails (à l'exclusion des remorques et semi-remorques pour le transport de marchandises et des remorques et semi-remorques pour l'habitation ou le camping, du type caravane)	2,7	0	
87168000	Véhicules dirigés à la main et autres véhicules non automobiles (à l'exclusion des remorques et semi-remorques)	1,7	0	
87169010	Châssis de remorques, semi-remorques et autres véhicules non automobiles, n.d.a.	1,7	0	
87169030	Carrosseries de remorques, semi-remorques et autres véhicules non automobiles, n.d.a.	1,7	0	
87169050	Essieux de remorques, semi-remorques et autres véhicules non automobiles, n.d.a.	1,7	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
87169090	Parties de remorques, semi-remorques et autres véhicules non automobiles, n.d.a. (à l'exclusion des châssis, des carrosseries et des essieux)	1,7	0	
88010010	Planeurs et ailes volantes; ballons et dirigeables (à l'exclusion des ballonnets pour enfants)	3,7	0	
88010090	Véhicules aériens non conçus pour la propulsion à moteur (à l'exclusion des planeurs et ailes volantes et des ballonnets et cerfs-volants pour enfants)	2,7	0	
88021100	Hélicoptères, d'un poids à vide $\leq 2\ 000$ kg	7,5	4	
88021200	Hélicoptères, d'un poids à vide $> 2\ 000$ kg	2,7	0	
88022000	Avions et autres véhicules aériens conçus pour la propulsion à moteur, d'un poids à vide $\leq 2\ 000$ kg (à l'exclusion des hélicoptères et des dirigeables)	7,7	7	
88023000	Avions et autres véhicules aériens conçus pour la propulsion à moteur, d'un poids à vide $> 2\ 000$ kg mais $\leq 15\ 000$ kg (à l'exclusion des hélicoptères et des dirigeables)	2,7	0	
88024000	Avions et autres véhicules aériens conçus pour la propulsion à moteur, d'un poids à vide $> 15\ 000$ kg (à l'exclusion des hélicoptères et des dirigeables)	2,7	4	
88026010	Véhicules spatiaux, y compris les satellites	4,2	0	
88026090	Véhicules lanceurs et véhicules sous-orbitaux	4,2	0	
88031000	Hélices et rotors et leurs parties, pour véhicules aériens, n.d.a.	2,7	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
88032000	Trains d'atterrissage et leurs parties, pour véhicules aériens, n.d.a.	2,7	0	
88033000	Parties d'avions ou d'hélicoptères, n.d.a. (à l'exclusion de celles de planeurs)	2,7	0	
88039010	Parties de cerfs-volants, n.d.a.	1,7	0	
88039020	Parties de véhicules spatiaux, y compris les satellites, n.d.a.	1,7	0	
88039030	Parties de véhicules lanceurs et de véhicules sous-orbitaux, n.d.a.	1,7	0	
88039090	Parties de véhicules aériens, n.d.a. (à l'exclusion des parties de véhicules spatiaux, y compris les satellites, et de véhicules lanceurs et véhicules sous-orbitaux)	2,7	0	
88040000	Parachutes, y compris les parachutes dirigeables et les parapentes, et rotochutes; leurs parties et accessoires, n.d.a.	2,7	0	
88051010	Appareils et dispositifs pour le lancement de véhicules aériens et leurs parties, n.d.a. (à l'exclusion des treuils pour le lancement des planeurs)	2,7	0	
88051090	Appareils et dispositifs pour l'appontage de véhicules aériens et appareils et dispositifs similaires, et leurs parties, n.d.a.	1,7	0	
88052100	Simulateurs de combat aérien et leurs parties	1,7	0	
88052900	Appareils au sol d'entraînement au vol et leurs parties (à l'exclusion des simulateurs de combat aérien et leurs parties)	1,7	0	
89011010	Paquebots, bateaux de croisières et bateaux similaires principalement conçus pour le transport de personnes et transbordeurs, pour la navigation maritime	Exemption	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
89011090	Paquebots, bateaux de croisières et bateaux similaires principalement conçus pour le transport de personnes et transbordeurs (à l'exclusion de ceux pour la navigation maritime)	1,7	0	
89012010	Bateaux-citernes, pour la navigation maritime	Exemption	0	
89012090	Bateaux-citernes (à l'exclusion de ceux pour la navigation maritime)	1,7	0	
89013010	Bateaux frigorifiques, pour la navigation maritime (à l'exclusion des bateaux-citernes)	Exemption	0	
89013090	Bateaux frigorifiques (à l'exclusion de ceux pour la navigation maritime et des bateaux-citernes)	1,7	0	
89019010	Cargos et bateaux pour le transport de marchandises et autres bateaux conçus à la fois pour le transport de personnes et de marchandises, pour la navigation maritime (à l'exclusion des bateaux frigorifiques, des bateaux-citernes, des transbordeurs et des bateaux principalement conçus pour le transport de personnes)	Exemption	0	
89019090	Bateaux pour le transport de marchandises et autres bateaux conçus à la fois pour le transport de personnes et de marchandises, avec ou sans propulsion (à l'exclusion de ceux pour la navigation maritime, des bateaux frigorifiques, des bateaux-citernes, des transbordeurs et des bateaux principalement conçus pour le transport de personnes)	1,7	0	
89020010	Bateaux de pêche, navires-usines et autres bateaux pour le traitement ou la mise en conserve des produits de la pêche, pour la navigation maritime	Exemption	0	
89020090	Bateaux de pêche, navires-usines et autres bateaux pour le traitement ou la mise en conserve des produits de la pêche (à l'exclusion de ceux pour la navigation maritime et des bateaux pour la pêche sportive)	1,7	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
89031010	Bateaux gonflables, de plaisance ou de sport, d'un poids unitaire ≤ 100 kg	2,7	0	
89031090	Bateaux gonflables, de plaisance ou de sport, d'un poids unitaire > 100 kg	1,7	0	
89039110	Yachts et bateaux à voile, de plaisance ou de sport, même avec moteur auxiliaire, pour la navigation maritime	Exemption	0	
89039190	Yachts et bateaux à voile, de plaisance ou de sport, même avec moteur auxiliaire (à l'exclusion de ceux pour la navigation maritime)	1,7	0	
89039210	Bateaux, de plaisance ou de sport, à moteur, pour la navigation maritime (autres qu'à moteur hors-bord)	Exemption	0	
89039291	Bateaux, de plaisance ou de sport, à moteur, d'une longueur $\leq 7,5$ m (autres qu'à moteur hors-bord)	1,7	0	
89039299	Bateaux, de plaisance ou de sport, à moteur, d'une longueur $> 7,5$ m (autres qu'à moteur hors-bord) (à l'exclusion de ceux pour la navigation maritime)	1,7	0	
89039910	Bateaux, de plaisance ou de sport, bateaux à rames et canoës, d'un poids unitaire ≤ 100 kg (à l'exclusion des bateaux à moteur autres qu'à moteur hors-bord, des bateaux à voile, même avec moteur auxiliaire, et des bateaux gonflables)	2,7	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
89039991	Bateaux, de plaisance ou de sport, bateaux à rames et canoës, d'un poids unitaire > 100 kg, d'une longueur ≤ 7,5 m (à l'exclusion des bateaux à moteur autres qu'à moteur hors-bord, des bateaux à voile, même avec moteur auxiliaire, et des bateaux gonflables)	1,7	0	
89039999	Bateaux, de plaisance ou de sport, bateaux à rames et canoës, d'un poids unitaire > 100 kg, d'une longueur > 7,5 m (à l'exclusion des yachts et bateaux à moteur autres qu'à moteur hors-bord, des yachts et bateaux à voile, même avec moteur auxiliaire, et des bateaux gonflables)	1,7	0	
89040010	Remorqueurs, pour la navigation maritime ou fluviale	Exemption	0	
89040091	Bateaux-pousseurs, pour la navigation maritime	Exemption	0	
89040099	Bateaux-pousseurs (à l'exclusion de ceux pour la navigation maritime)	1,7	0	
89051010	Bateaux-dragueurs, pour la navigation maritime	Exemption	0	
89051090	Bateaux-dragueurs (à l'exclusion de ceux pour la navigation maritime)	1,7	0	
89052000	Plates-formes de forage ou d'exploitation, flottantes ou submersibles	Exemption	0	
89059010	Bateaux-phares, bateaux-pompes, pontons-grues et autres bateaux pour lesquels la navigation n'est qu'accessoire par rapport à la fonction principale, pour la navigation maritime (à l'exclusion des bateaux-dragueurs, des plates-formes de forage ou d'exploitation, flottantes ou submersibles, des bateaux de pêche et des navires de guerre)	Exemption	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
89059090	Bateaux-phares, bateaux-pompes, pontons-grues et autres bateaux pour lesquels la navigation n'est qu'accessoire par rapport à la fonction principale (à l'exclusion de ceux pour la navigation maritime, des bateaux-dragueurs, des plates-formes de forage ou d'exploitation, flottantes ou submersibles, des bateaux de pêche et des navires de guerre)	1,7	0	
89061000	Navires de guerre	Exemption	0	
89069010	Bateaux, y compris les bateaux de sauvetage, pour la navigation maritime (à l'exclusion des navires de guerre, des bateaux à rames, des autres bateaux des n ^{os} 8901 à 8905 et des bateaux à dépecer)	Exemption	0	
89069091	Bateaux, y compris les bateaux de sauvetage, d'un poids unitaire ≤ 100 kg (à l'exclusion des bateaux à rames, des autres bateaux des n ^{os} 8901 à 8905 et des bateaux à dépecer)	2,7	0	
89069099	Bateaux, y compris les bateaux de sauvetage, d'un poids unitaire > 100 kg (à l'exclusion de ceux pour la navigation maritime, des navires de guerre, des bateaux à rames, des autres bateaux des n ^{os} 8901 à 8905 et des engins flottants à dépecer)	1,7	0	
89071000	Radeaux gonflables	2,7	0	
89079000	Réservoirs, caissons, coffres d'amarrage, bouées, balises et autres engins flottants (à l'exclusion des radeaux gonflables, des bateaux des n ^{os} 8901 à 8906 et des engins flottants à dépecer)	2,7	0	
89080000	Bateaux et autres engins flottants à dépecer	Exemption	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
90011010	Câbles conducteurs d'images, de fibres optiques (à l'exclusion des câbles constitués de fibres gainées individuellement du n° 8544)	2,9	0	
90011090	Fibres optiques, faisceaux et câbles de fibres optiques (à l'exclusion des câbles constitués de fibres gainées individuellement du n° 8544 et des câbles conducteurs d'images)	2,9	0	
90012000	Matières polarisantes en feuilles ou en plaques	2,9	0	
90013000	Verres de contact	2,9	0	
90014020	Verres de lunetterie en verre, non correcteurs	2,9	0	
90014041	Verres de lunetterie en verre, complètement ouverts sur les deux faces, correcteurs, unifocaux	2,9	0	
90014049	Verres de lunetterie en verre, complètement ouverts sur les deux faces, correcteurs, à double foyer ou à foyer multiple	2,9	0	
90014080	Verres de lunetterie en verre, correcteurs (à l'exclusion de ceux complètement ouverts sur les deux faces)	2,9	0	
90015020	Verres de lunetterie en matières autres que le verre, non correcteurs	2,9	0	
90015041	Verres de lunetterie en matières autres que le verre, complètement ouverts sur les deux faces, correcteurs, unifocaux	2,9	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
90015049	Verres de lunetterie en matières autres que le verre, complètement ouvrés sur les deux faces, correcteurs, à double foyer ou à foyer multiple	2,9	0	
90015080	Verres de lunetterie en matières autres que le verre, correcteurs (à l'exclusion de ceux complètement ouvrés sur les deux faces)	2,9	0	
90019000	Lentilles, prismes, miroirs et autres éléments d'optique, en toutes matières, non montés (à l'exclusion de ceux en verre non travaillé optiquement, des verres de contact et des verres de lunetterie)	2,9	0	
90021100	Objectifs pour appareils de prise de vues, pour projecteurs ou pour appareils photographiques ou cinématographiques d'agrandissement ou de réduction	6,7	4	
90021900	Objectifs (à l'exclusion des objectifs pour appareils de prise de vues, pour projecteurs ou pour appareils photographiques ou cinématographiques d'agrandissement ou de réduction)	6,7	0	
90022000	Filtres, optiques, pour instruments ou appareils, montés	6,7	0	
90029000	Lentilles, prismes, miroirs et autres éléments d'optique, en toutes matières, montés, pour instruments ou appareils (à l'exclusion de ceux en verre non travaillé optiquement, des filtres et des objectifs pour appareils de prise de vues, pour projecteurs ou pour appareils photographiques ou cinématographiques d'agrandissement ou de réduction)	6,7	4	
90031100	Montures de lunettes ou d'articles similaires, en matières plastiques	2,2	0	
90031900	Montures de lunettes ou d'articles similaires (à l'exclusion de celles en matières plastiques)	2,2	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
90039000	Parties de montures de lunettes ou d'articles similaires, n.d.a.	2,2	0	
90041010	Lunettes solaires, avec verres travaillés optiquement	2,9	0	
90041091	Lunettes solaires, avec verres en matières plastiques non travaillés optiquement	2,9	0	
90041099	Lunettes solaires, avec verres en verre non travaillés optiquement	2,9	0	
90049010	Lunettes, correctrices, protectrices ou autres, et articles similaires, avec verres en matières plastiques (à l'exclusion des lunettes pour tests visuels, des lunettes solaires, des verres de contact, des verres de lunetterie et des montures de lunettes)	2,9	0	
90049090	Lunettes, correctrices, protectrices ou autres, et articles similaires (à l'exclusion des lunettes avec verres en matières plastiques, des lunettes pour tests visuels, des lunettes solaires, des verres de contact, des verres de lunetterie et des montures de lunettes)	2,9	0	
90051000	Jumelles	4,2	0	
90058000	Longues-vues, lunettes astronomiques, télescopes optiques et autres instruments d'astronomie (à l'exclusion des jumelles, des appareils de radio-astronomie et des autres instruments ou appareils dénommés ailleurs)	4,2	0	
90059000	Parties et accessoires, y compris bâtis, de jumelles, longues-vues, lunettes astronomiques, télescopes optiques et autres instruments d'astronomie, n.d.a.	4,2	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
90061000	Appareils photographiques des types utilisés pour la préparation des clichés ou cylindres d'impression	4,2	0	
90063000	Appareils photographiques spécialement conçus pour la photographie sous-marine ou aérienne, pour l'examen médical d'organes internes ou pour les laboratoires de médecine légale ou d'identité judiciaire	4,2	0	
90064000	Appareils photographiques à développement et tirage instantanés (à l'exclusion des appareils photographiques pour usages spéciaux des n ^{os} 9006.10 ou 9006.30)	3,2	0	
90065100	Appareils photographiques, à visée à travers l'objectif, pour pellicules en rouleaux d'une largeur ≤ 35 mm (à l'exclusion des appareils photographiques à développement et tirage instantanés et des appareils photographiques pour usages spéciaux des n ^{os} 9006.10 ou 9006.30)	4,2	0	
90065200	Appareils photographiques, pour pellicules en rouleaux d'une largeur < 35 mm (à l'exclusion des appareils photographiques à développement et tirage instantanés et des appareils photographiques pour usages spéciaux des n ^{os} 9006.10 ou 9006.30)	4,2	0	
90065310	Appareils photographiques jetables, pour pellicules en rouleaux d'une largeur de 35 mm	4,2	0	
90065380	Appareils photographiques, pour pellicules en rouleaux d'une largeur de 35 mm (à l'exclusion des appareils photographiques à développement et tirage instantanés ou à visée à travers l'objectif, des appareils photographiques pour usages spéciaux des n ^{os} 9006.10 ou 9006.30 et des appareils photographiques jetables)	4,2	0	
90065900	Appareils photographiques, pour pellicules en rouleaux d'une largeur > 35 mm ou pour films plans (à l'exclusion des appareils photographiques à développement et tirage instantanés et des appareils photographiques pour usages spéciaux des n ^{os} 9006.10 ou 9006.30)	4,2	0	
90066100	Appareils à tube à décharge pour la production de la lumière-éclair, dits « <i>flashes</i> électroniques»	3,2	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
90066900	Appareils et dispositifs pour la production de lumière-éclair en photographie (à l'exclusion des appareils à tube à décharge, dits « <i>flashes</i> électroniques»)	3,2	0	
90069100	Parties et accessoires d'appareils photographiques, n.d.a.	3,7	0	
90069900	Parties et accessoires d'appareils et de dispositifs pour la production de la lumière-éclair en photographie, n.d.a.	3,2	0	
90071000	Caméras cinématographiques	3,7	0	
90072000	Projecteurs cinématographiques	3,7	0	
90079100	Parties et accessoires de caméras cinématographiques, n.d.a.	3,7	0	
90079200	Parties et accessoires de projecteurs cinématographiques, n.d.a.	3,7	0	
90085000	Projecteurs d'images fixes et appareils photographiques d'agrandissement ou de réduction (à l'exclusion des projecteurs cinématographiques et leurs parties)	3,7	0	
90089000	Parties et accessoires de projecteurs d'images fixes et d'appareils photographiques d'agrandissement ou de réduction, n.d.a.	3,7	0	
90101000	Appareils et matériel pour le développement automatique des pellicules photographiques, des films cinématographiques ou du papier photographique en rouleaux ou pour l'impression automatique des pellicules développées sur des rouleaux de papier photographique	2,7	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
90105000	Appareils et matériel pour laboratoires photographiques ou cinématographiques, n.d.a.; négatoscopes	2,7	0	
90106000	Écrans pour projections	2,7	0	
90109000	Parties et accessoires d'appareils et de matériel pour laboratoires photographiques ou cinématographiques, de négatoscopes et d'écrans pour projections, n.d.a.	2,7	0	
90111010	Microscopes optiques stéréoscopiques, munis d'équipements spécifiquement conçus pour la manipulation et le transport de disques (<i>wafers</i>) à semi-conducteur ou de réticules	Exemption	0	
90111090	Microscopes optiques stéréoscopiques [à l'exclusion de ceux munis d'équipements spécifiquement conçus pour le traitement et le transport de disques (<i>wafers</i>) à semi-conducteur ou de réticules]	6,7	0	
90112010	Microscopes optiques pour la photomicrographie, munis d'équipements spécifiquement conçus pour la manipulation et le transport de disques (<i>wafers</i>) à semi-conducteur ou de réticules (à l'exclusion des microscopes stéréoscopiques)	Exemption	0	
90112090	Microscopes optiques pour la photomicrographie, la cinéphotomicrographie ou la microprojection [à l'exclusion de ceux munis d'équipements spécifiquement conçus pour la manipulation et le transport de disques (<i>wafers</i>) à semi-conducteur ou de réticules et des microscopes stéréoscopiques]	6,7	4	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
90118000	Microscopes optiques (à l'exclusion de ceux pour la photomicrographie, la cinéphotomicrographie ou la microprojection, des microscopes stéréoscopiques, des microscopes binoculaires pour l'ophtalmologie et des instruments, appareils et machines du n° 9031)	6,7	0	
90119010	Parties et accessoires de microscopes optiques stéréoscopiques et de microscopes optiques pour la photomicrographie, munis d'équipements spécifiquement conçus pour la manipulation et le transport de disques (<i>wafers</i>) à semi-conducteur ou de réticules, n.d.a.	Exemption	0	
90119090	Parties et accessoires de microscopes optiques, n.d.a. [à l'exclusion des microscopes optiques stéréoscopiques et des microscopes optiques pour la photomicrographie, munis d'équipements spécifiquement conçus pour la manipulation et le transport de disques (<i>wafers</i>) à semi-conducteur ou de réticules]	6,7	0	
90121010	Microscopes électroniques, munis d'équipements spécifiquement conçus pour la manipulation et le transport de disques (<i>wafers</i>) à semi-conducteur ou de réticules	Exemption	0	
90121090	Microscopes électroniques, microscopes protoniques et diffractographes [à l'exclusion des microscopes électroniques munis d'équipements spécifiquement conçus pour la manipulation et le transport de disques (<i>wafers</i>) à semi-conducteur ou de réticules]	3,7	0	
90129010	Parties et accessoires de microscopes électroniques munis d'équipements spécifiquement conçus pour la manipulation et le transport de disques (<i>wafers</i>) à semi-conducteur ou de réticules, n.d.a.	Exemption	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
90129090	Parties et accessoires de microscopes électroniques, microscopes protoniques et diffractographes [à l'exclusion de ceux de microscopes électroniques munis d'équipements spécifiquement conçus pour la manipulation et le transport de disques (<i>wafers</i>) à semi-conducteur ou de réticules]	3,7	0	
90131000	Lunettes de visée pour armes; périscopes; lunettes pour machines, appareils ou instruments du chapitre 90 ou des chapitres 84 et 85 de la section 16	4,7	4	
90132000	Lasers (à l'exclusion des diodes laser)	4,7	0	
90138020	Dispositifs à cristaux liquides à matrice active	Exemption	0	
90138030	Dispositifs à cristaux liquides, n.d.a.	Exemption	0	
90138090	Loupes, compte-fils, microscopes stéréoscopes et autres appareils et instruments d'optique, n.d.a. dans le chapitre 90	4,7	4	
90139010	Parties et accessoires de dispositifs à cristaux liquides (<i>LCD</i>)	Exemption	0	
90139090	Parties et accessoires de lasers et d'autres appareils et instruments n.d.a. dans le chapitre 90	4,7	4	
90141000	Boussoles, y compris les compas de navigation	2,7	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
90142020	Centrales inertiellles pour la navigation aérienne ou spatiale (à l'exclusion des boussoles et des appareils de radionavigation)	3,7	0	
90142080	Instruments et appareils pour la navigation aérienne ou spatiale (à l'exclusion des centrales inertiellles, des boussoles et des appareils de radionavigation)	3,7	0	
90148000	Instruments et appareils de navigation (à l'exclusion de ceux pour la navigation aérienne et spatiale, des boussoles et des appareils de radionavigation)	3,7	0	
90149000	Parties et accessoires de boussoles et d'autres instruments et appareils de navigation, n.d.a.	2,7	0	
90151010	Télémètres, électroniques	3,7	0	
90151090	Télémètres, non électroniques	2,7	0	
90152010	Théodolites et tachéomètres, électroniques	3,7	0	
90152090	Théodolites et tachéomètres, non électroniques	2,7	0	
90153010	Niveaux, électroniques	3,7	0	
90153090	Niveaux, non électroniques	2,7	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
90154010	Instruments et appareils de photogrammétrie, électroniques	3,7	0	
90154090	Instruments et appareils de photogrammétrie, non électroniques	2,7	0	
90158011	Instruments et appareils électroniques, de météorologie, d'hydrologie et de géophysique (à l'exclusion des boussoles, des télémètres, des théodolites, des tachéomètres, des niveaux et des instruments et appareils de photogrammétrie)	3,7	0	
90158019	Instruments et appareils électroniques, de géodésie, de topographie, d'hydrographie ou d'océanographie (à l'exclusion des boussoles, des télémètres, des théodolites, des tachéomètres, des niveaux et des instruments et appareils de photogrammétrie)	3,7	0	
90158091	Instruments et appareils non électroniques, de géodésie, de topographie, d'arpentage, de nivellement et d'hydrographie (à l'exclusion des boussoles, des télémètres, des théodolites, des tachéomètres, des niveaux et des instruments et appareils de photogrammétrie)	2,7	0	
90158093	Instruments et appareils non électroniques, de météorologie, d'hydrologie et de géophysique (à l'exclusion des boussoles, des télémètres, des théodolites, des tachéomètres, des niveaux et des instruments et appareils de photogrammétrie)	2,7	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
90158099	Instruments et appareils non électroniques, d'océanographie (à l'exclusion des boussoles, des télémètres, des théodolites, des tachéomètres, des niveaux et des instruments et appareils de photogrammétrie)	2,7	0	
90159000	Parties et accessoires d'instruments et appareils de géodésie, de topographie, d'arpentage, de nivellement, de photogrammétrie, d'hydrographie, d'océanographie, d'hydrologie, de météorologie ou de géophysique ainsi que de télémètres, n.d.a.	2,7	0	
90160010	Balances sensibles à un poids de 50 mg ou moins, avec ou sans poids	3,7	0	
90160090	Parties et accessoires de balances sensibles à un poids de 50 mg ou moins, n.d.a.	3,7	0	
90171010	Traceurs utilisés comme machines à dessiner	Exemption	0	
90171090	Tables et machines à dessiner, même automatiques (à l'exclusion des traceurs)	2,7	0	
90172005	Traceurs utilisés comme instruments de dessin et de traçage	Exemption	0	
90172010	Instruments de dessin (à l'exclusion des tables et machines à dessiner et des traceurs)	2,7	0	
90172039	Instruments de traçage	2,7	0	
90172090	Instruments de calcul (règles, cercles à calcul et articles similaires) (à l'exclusion des machines à calculer)	2,7	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
90173000	Micromètres, pieds à coulisses, calibres et jauges (à l'exclusion des calibres dépourvus d'organe réglable du n° 9031.80)	2,7	0	
90178010	Mètres et règles divisées	2,7	0	
90178090	Instruments de mesure de longueurs, pour emploi à la main, n.d.a.	2,7	0	
90179000	Parties et accessoires d'instruments de dessin, de traçage ou de calcul et d'instruments de mesure de longueurs pour emploi à la main, n.d.a.	2,7	0	
90181100	Électrocardiographes	Exemption	0	
90181200	Appareils de diagnostic par balayage ultrasonique (<i>scanners</i>)	Exemption	0	
90181300	Appareils de diagnostic par visualisation à résonance magnétique	Exemption	0	
90181400	Appareils de scintigraphie	Exemption	0	
90181910	Appareils d'électrodiagnostic de surveillance simultanée de deux ou plusieurs paramètres physiologiques	Exemption	0	
90181990	Appareils d'électrodiagnostic, y compris les appareils d'exploration fonctionnelle ou de surveillance de paramètres physiologiques [à l'exclusion des électrocardiographes, des appareils de diagnostic par balayage ultrasonique (<i>scanners</i>), des appareils de diagnostic par visualisation à résonance magnétique, des appareils de scintigraphie et des appareils de surveillance simultanée de deux ou plusieurs paramètres physiologiques]	Exemption	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
90182000	Appareils à rayons ultraviolets ou infrarouges, pour la médecine, la chirurgie, l'art dentaire ou l'art vétérinaire	Exemption	0	
90183110	Seringues, avec ou sans aiguilles, en matières plastiques, pour la médecine, la chirurgie, l'art dentaire ou l'art vétérinaire	Exemption	0	
90183190	Seringues, avec ou sans aiguilles, pour la médecine, la chirurgie, l'art dentaire ou l'art vétérinaire (à l'exclusion des seringues en matières plastiques)	Exemption	0	
90183210	Aiguilles tubulaires en métal, pour la médecine, la chirurgie, l'art dentaire ou l'art vétérinaire	Exemption	0	
90183290	Aiguilles à sutures, pour la médecine, la chirurgie, l'art dentaire ou l'art vétérinaire	Exemption	0	
90183900	Aiguilles, cathéters, canules et instruments similaires pour la médecine, la chirurgie, l'art dentaire ou l'art vétérinaire (à l'exclusion des seringues, des aiguilles tubulaires en métal et des aiguilles à sutures)	Exemption	0	
90184100	Tours dentaires, même combinés sur une base commune avec d'autres équipements dentaires	Exemption	0	
90184910	Meulettes, disques, fraises et brosses, pour tours dentaires	Exemption	0	
90184990	Instruments et appareils pour l'art dentaire, n.d.a.	Exemption	0	
90185010	Instruments et appareils d'ophtalmologie, non optiques, n.d.a.	Exemption	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
90185090	Instruments et appareils d'ophtalmologie, optiques, n.d.a.	Exemption	0	
90189010	Instruments et appareils pour la mesure de la pression artérielle	Exemption	0	
90189020	Endoscopes pour la médecine, la chirurgie ou l'art vétérinaire	Exemption	0	
90189030	Reins artificiels	Exemption	0	
90189040	Appareils de diathermie (à l'exclusion des appareils à rayons ultraviolets ou infrarouges)	Exemption	0	
90189050	Appareils de transfusion, pour la médecine	Exemption	0	
90189060	Instruments et appareils d'anesthésie	Exemption	0	
90189075	Appareils pour la stimulation nerveuse	Exemption	0	
90189084	Instruments et appareils pour la médecine, la chirurgie ou l'art vétérinaire, n.d.a.	Exemption	0	
90191010	Vibromasseurs électriques	Exemption	0	
90191090	Appareils de mécanothérapie, appareils de massage et appareils de psychotechnie (à l'exclusion des vibromasseurs électriques)	Exemption	0	
90192000	Appareils d'ozonothérapie, d'oxygénothérapie, d'aérosolthérapie, appareils respiratoires de réanimation et autres appareils de thérapie respiratoire	Exemption	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
90200000	Appareils respiratoires et masques à gaz (à l'exclusion des masques de protection dépourvus de mécanisme et d'élément filtrant amovible et des appareils respiratoires de réanimation et autres appareils de thérapie respiratoire)	1,7	0	
90211010	Articles et appareils d'orthopédie	Exemption	0	
90211090	Articles et appareils pour fractures	Exemption	0	
90212110	Dents artificielles, en matières plastiques	Exemption	0	
90212190	Dents artificielles, en matières autres que plastiques	Exemption	0	
90212900	Articles et appareils de prothèse dentaire (à l'exclusion des dents artificielles)	Exemption	0	
90213100	Prothèses articulaires d'orthopédie	Exemption	0	
90213910	Prothèses oculaires	Exemption	0	
90213990	Articles et appareils de prothèse (à l'exclusion des articles et appareils de prothèse dentaire, des prothèses articulaires et des prothèses oculaires)	Exemption	0	
90214000	Appareils pour faciliter l'audition aux sourds (à l'exclusion des parties et accessoires)	Exemption	0	
90215000	Stimulateurs cardiaques (à l'exclusion des parties et accessoires)	Exemption	0	
90219010	Parties et accessoires d'appareils pour faciliter l'audition aux sourds, n.d.a.	Exemption	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
90219090	Articles et appareils à tenir à la main, à porter sur la personne ou à implanter dans l'organisme, afin de compenser une déficience ou une infirmité (à l'exclusion des articles et appareils de prothèse, des appareils pour faciliter l'audition aux sourds, y compris leurs parties et accessoires, et des stimulateurs cardiaques complets)	Exemption	0	
90221200	Appareils de tomographie pilotés par une machine automatique de traitement de l'information	Exemption	0	
90221300	Appareils à rayons X pour l'art dentaire	Exemption	0	
90221400	Appareils à rayons X pour usages médicaux, chirurgicaux ou vétérinaires (à l'exclusion des appareils pour l'art dentaire et des appareils de tomographie pilotés par une machine automatique de traitement de l'information)	Exemption	0	
90221900	Appareils à rayons X (pour usages autres que médicaux, chirurgicaux, dentaires ou vétérinaires)	Exemption	0	
90222100	Appareils utilisant les radiations alpha, bêta ou gamma, à usage médical, chirurgical, dentaire ou vétérinaire	Exemption	0	
90222900	Appareils utilisant les radiations alpha, bêta ou gamma (à usage autre que médical, chirurgical, dentaire ou vétérinaire)	2,1	0	
90223000	Tubes à rayons X	2,1	0	
90229000	Dispositifs générateurs de rayons X, autres que tubes à rayons X, générateurs de tension, pupitres de commande, écrans, tables, fauteuils et supports similaires d'examen ou de traitement, et parties et accessoires généraux des appareils du n° 9022, n.d.a.	2,1	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
90230010	Instruments, appareils et modèles conçus pour la démonstration, pour l'enseignement de la physique, de la chimie ou de la technique	1,4	0	
90230080	Instruments, appareils et modèles conçus pour la démonstration, par exemple dans l'enseignement ou les expositions, non susceptibles d'autres emplois (à l'exclusion des appareils au sol d'entraînement au vol du n° 8805, des spécimens pour collections du n° 9705, des objets d'antiquité ayant > 100 ans d'âge du n° 9706 et des instruments, appareils et modèles des types utilisés pour l'enseignement de la physique, de la chimie ou de la technique)	1,4	0	
90241011	Machines et appareils d'essais des propriétés mécaniques des métaux, universels ou pour essais de traction, électroniques	3,2	0	
90241013	Machines et appareils d'essais de dureté des métaux, électroniques	3,2	0	
90241019	Machines et appareils d'essais des propriétés mécaniques des métaux, électroniques (à l'exclusion des machines et appareils pour essais universels, de traction ou de dureté)	3,2	0	
90241090	Machines et appareils d'essais des propriétés mécaniques des métaux, non électroniques	2,1	0	
90248011	Machines et appareils d'essais des propriétés mécaniques des textiles, papiers et cartons, électroniques	3,2	0	
90248019	Machines et appareils d'essais des propriétés mécaniques des matériaux, électroniques (à l'exclusion de ceux pour métaux, textiles, papiers et cartons)	3,2	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
90248090	Machines et appareils d'essais des propriétés mécaniques des matériaux, non électroniques (à l'exclusion de ceux pour métaux)	2,1	0	
90249000	Parties et accessoires des machines et appareils d'essais des propriétés mécaniques des matériaux, n.d.a.	2,1	0	
90251120	Thermomètres à liquide, à lecture directe, médicaux ou vétérinaires	Exemption	0	
90251180	Thermomètres à liquide, à lecture directe, non combinés à d'autres instruments (à l'exclusion des thermomètres médicaux ou vétérinaires)	2,8	0	
90251920	Thermomètres et pyromètres, non combinés à d'autres instruments, électroniques	3,2	0	
90251980	Thermomètres et pyromètres, non combinés à d'autres instruments, non électroniques (à l'exclusion des thermomètres à liquide, à lecture directe)	2,1	0	
90258020	Baromètres, non combinés à d'autres instruments	2,1	0	
90258040	Densimètres, aréomètres, pèse-liquides et instruments flottants similaires, hygromètres et psychromètres, même combinés entre eux ou à des thermomètres ou baromètres, électroniques	3,2	0	
90258080	Densimètres, aréomètres, pèse-liquides et instruments flottants similaires, hygromètres et psychromètres, même combinés entre eux ou à des thermomètres ou baromètres, non électroniques	2,1	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
90259000	Parties et accessoires de densimètres, aréomètres, pèse-liquides et instruments flottants similaires, thermomètres, pyromètres, baromètres, hygromètres et psychromètres, n.d.a.	3,2	0	
90261021	Débitmètres pour liquides, électroniques (à l'exclusion des compteurs et des instruments et appareils pour la régulation ou le contrôle automatiques)	Exemption	0	
90261029	Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle du débit ou du niveau des liquides, électroniques (à l'exclusion des débitmètres, des compteurs et des instruments et appareils pour la régulation ou le contrôle automatiques)	Exemption	0	
90261081	Débitmètres pour liquides, non électroniques (à l'exclusion des compteurs et des instruments et appareils pour la régulation ou le contrôle automatiques)	Exemption	0	
90261089	Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle du débit ou du niveau des liquides, non électroniques (à l'exclusion des débitmètres, des compteurs et des instruments et appareils pour la régulation ou le contrôle automatiques)	Exemption	0	
90262020	Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la pression des liquides ou des gaz, électroniques (à l'exclusion des instruments et appareils pour la régulation ou le contrôle automatiques)	Exemption	0	
90262040	Manomètres à spire ou à membrane manométrique métallique	Exemption	0	
90262080	Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la pression des liquides ou des gaz, non électroniques (à l'exclusion des manomètres à spire ou à membrane manométrique métallique et des instruments et appareils pour la régulation ou le contrôle automatiques)	Exemption	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
90268020	Instruments et appareils pour la mesure et le contrôle des caractéristiques variables des liquides ou des gaz, électroniques, n.d.a.	Exemption	0	
90268080	Instruments et appareils pour la mesure et le contrôle des caractéristiques variables des liquides ou des gaz, non électroniques, n.d.a.	Exemption	0	
90269000	Parties et accessoires des instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle du débit, du niveau, de la pression ou d'autres caractéristiques variables des liquides ou des gaz, n.d.a.	Exemption	0	
90271010	Analyseurs de gaz ou de fumées, électroniques	2,5	0	
90271090	Analyseurs de gaz ou de fumées, non électroniques	2,5	0	
90272000	Chromatographes et appareils d'électrophorèse	Exemption	0	
90273000	Spectromètres, spectrophotomètres et spectrographes utilisant les rayonnements optiques (UV, visibles, IR)	Exemption	0	
90275000	Instruments et appareils pour analyses physiques ou chimiques, utilisant les rayonnements optiques (UV, visibles, IR) (à l'exclusion des spectromètres, spectrophotomètres et spectrographes et des analyseurs de gaz ou de fumées)	Exemption	0	
90278005	Posemètres	2,5	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
90278011	pH mètres, rH mètres et autres appareils pour mesurer la conductivité, électroniques	Exemption	0	
90278013	Appareils pour l'analyse des propriétés physiques des matériaux semi-conducteurs ou des substrats pour affichage à cristaux liquides ou des couches isolantes et conductrices associées lors de la fabrication des disques (<i>wafers</i>) à semi-conducteur ou d'affichages à cristaux liquides, électroniques	Exemption	0	
90278017	Instruments et appareils pour analyses physiques ou chimiques, pour essais de viscosité, de porosité, de dilatation, de tension superficielle ou similaires ou pour mesures calorimétriques, acoustiques ou photométriques, électroniques, n.d.a.	Exemption	0	
90278091	Viscosimètres, porosimètres et dilatomètres, non électroniques	Exemption	0	
90278099	Instruments et appareils pour analyses physiques ou chimiques, pour essais de tension superficielle ou similaires ou pour mesures calorimétriques ou acoustiques, non électroniques, n.d.a.	Exemption	0	
90279010	Microtomes	2,5	0	
90279050	Parties et accessoires d'instruments et appareils pour analyses physiques ou chimiques (polarimètres, réfractomètres, spectromètres, par exemple), d'instruments et appareils pour essais de viscosité, de porosité, de dilatation, de tension superficielle ou similaires et d'instruments et appareils pour mesures calorimétriques, acoustiques ou photométriques, y compris les indicateurs de temps de pose, n.d.a. (à l'exclusion des parties et accessoires d'analyseurs de gaz ou de fumées)	Exemption	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
90279080	Parties et accessoires de microtomes ou d'analyseurs de gaz ou de fumées, n.d.a.	2,5	0	
90281000	Compteurs de gaz, y compris les compteurs pour leur étalonnage	2,1	0	
90282000	Compteurs de liquides, y compris les compteurs pour leur étalonnage	2,1	0	
90283011	Compteurs d'électricité pour courant alternatif, monophasé, y compris les compteurs pour leur étalonnage	2,1	0	
90283019	Compteurs d'électricité pour courant alternatif, polyphasé, y compris les compteurs pour leur étalonnage	2,1	0	
90283090	Compteurs d'électricité pour courant continu, y compris les compteurs pour leur étalonnage	2,1	0	
90289010	Parties et accessoires de compteurs d'électricité, n.d.a.	2,1	0	
90289090	Parties et accessoires de compteurs de gaz ou de liquides, n.d.a.	2,1	0	
90291000	Compteurs de tours, compteurs de production, taximètres, totalisateurs de chemin parcouru, podomètres et compteurs similaires (à l'exclusion des compteurs de gaz, de liquides et d'électricité)	1,9	0	
90292031	Indicateurs de vitesse pour véhicules terrestres	2,6	0	
90292038	Indicateurs de vitesse et tachymètres (à l'exclusion des indicateurs de vitesse pour véhicules terrestres)	2,6	0	
90292090	Stroboscopes	2,6	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
90299000	Parties et accessoires de compteurs de tours, compteurs de production, taximètres, totalisateurs de chemin parcouru, podomètres et compteurs similaires, d'indicateurs de vitesse et de tachymètres ainsi que de stroboscopes, n.d.a.	2,2	0	
90301000	Instruments et appareils pour la mesure ou la détection des radiations ionisantes	4,2	0	
90302010	Oscilloscopes et oscillographes, cathodiques	4,2	0	
90302030	Oscilloscopes et oscillographes, avec dispositif enregistreur (à l'exclusion des oscilloscopes et oscillographes cathodiques)	Exemption	0	
90302091	Oscilloscopes et oscillographes, électroniques, sans dispositif enregistreur (à l'exclusion des oscilloscopes et oscillographes cathodiques)	Exemption	0	
90302099	Oscilloscopes et oscillographes, non électroniques, sans dispositif enregistreur (à l'exclusion des oscilloscopes et oscillographes cathodiques)	2,1	0	
90303100	Multimètres pour la mesure de la tension, de l'intensité, de la résistance ou de la puissance, sans dispositif enregistreur	4,2	0	
90303200	Multimètres, avec dispositif enregistreur	Exemption	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
90303310	Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la tension, de l'intensité, de la résistance ou de la puissance, sans dispositif enregistreur, électroniques (à l'exclusion des multimètres et des oscilloscopes et oscillographes)	4,2	0	
90303391	Voltmètres, sans dispositif enregistreur	2,1	0	
90303399	Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la tension, de l'intensité, de la résistance ou de la puissance, sans dispositif enregistreur, non électroniques (à l'exclusion des multimètres, des voltmètres et des oscilloscopes et oscillographes)	2,1	0	
90303900	Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la tension, de l'intensité, de la résistance ou de la puissance, avec dispositif enregistreur (à l'exclusion des multimètres et des oscilloscopes et oscillographes)	Exemption	0	
90304000	Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de grandeurs électriques, spécialement conçus pour les techniques de la télécommunication (hypsomètres, kerdomètres, distorsiomètres, psophomètres, par exemple)	Exemption	0	
90308200	Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle des disques ou des dispositifs à semi-conducteur	Exemption	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
90308400	Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de grandeurs électriques, avec dispositif enregistreur (à l'exclusion des instruments et appareils spécialement conçus pour les techniques de la télécommunication, des multimètres, des oscilloscopes et oscillographes et des instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle des disques ou des dispositifs à semi-conducteur)	Exemption	0	
90308930	Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de grandeurs électriques, sans dispositif enregistreur, électroniques, n.d.a.	Exemption	0	
90308990	Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de grandeurs électriques, sans dispositif enregistreur, non électroniques, n.d.a.	2,1	0	
90309020	Parties et accessoires d'instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle des disques ou des dispositifs à semi-conducteur, n.d.a.	Exemption	0	
90309085	Parties et accessoires d'instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de grandeurs électriques ou pour la mesure ou la détection des radiations ionisantes, n.d.a.	2,5	0	
90311000	Machines à équilibrer les pièces mécaniques	2,8	0	
90312000	Bancs d'essai pour moteurs, machines génératrices, pompes, etc.	2,8	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
90314100	Instruments et appareils optiques pour le contrôle des disques ou des dispositifs à semi-conducteur ou pour le contrôle des masques ou des réticules utilisés dans la fabrication des dispositifs à semi-conducteur	Exemption	0	
90314910	Projecteurs de profils	2,8	0	
90314990	Instruments, appareils et machines de mesure ou de contrôle, optiques, non dénommés ni compris ailleurs dans le chapitre 90	Exemption	0	
90318032	Instruments, appareils et machines électroniques pour le contrôle des disques ou des dispositifs à semi-conducteur ou pour le contrôle des masques ou des réticules utilisés pour la fabrication des dispositifs à semi-conducteur	2,8	0	
90318034	Instruments, appareils et machines pour la mesure ou le contrôle de grandeurs géométriques, électroniques (à l'exclusion de ceux pour le contrôle des disques ou des dispositifs à semi-conducteur ou pour le contrôle des masques ou des réticules utilisés pour la fabrication des dispositifs à semi-conducteur)	2,8	0	
90318038	Instruments, appareils et machines de mesure ou de contrôle, électroniques, n.d.a. dans le chapitre 90	4	0	
90318091	Instruments, appareils et machines pour la mesure ou le contrôle de grandeurs géométriques, non optiques, non électroniques (à l'exclusion des instruments de mesure des longueurs pour emploi à la main)	2,8	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
90318098	Instruments, appareils et machines de mesure ou de contrôle, non optiques, non électroniques, n.d.a. dans le chapitre 90	4	0	
90319020	Parties et accessoires d'instruments et appareils optiques pour le contrôle des disques ou des dispositifs à semi-conducteur ou pour le contrôle des masques ou des réticules utilisés dans la fabrication des dispositifs à semi-conducteur ou pour la mesure du niveau de contamination par particules de la surface des disques (<i>wafers</i>) à semi-conducteur, n.d.a.	Exemption	0	
90319030	Parties et accessoires d'instruments, appareils et machines électroniques pour le contrôle des disques ou des dispositifs à semi-conducteur ou pour le contrôle des masques ou des réticules utilisés pour la fabrication des dispositifs à semi-conducteur, n.d.a.	2,8	0	
90319085	Parties et accessoires d'instruments, appareils et machines de mesure ou de contrôle, n.d.a.	2,8	0	
90321020	Thermostats pour la régulation ou le contrôle automatiques, électroniques	2,8	0	
90321081	Thermostats pour la régulation ou le contrôle automatiques, non électroniques, à dispositif de déclenchement électrique	2,1	0	
90321089	Thermostats, non électroniques, sans dispositif de déclenchement électrique	2,1	0	
90322000	Manostats (pressostats) (à l'exclusion des articles de robinetterie du n° 8481)	2,8	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
90328100	Instruments et appareils pour la régulation ou le contrôle automatiques, hydrauliques ou pneumatiques [à l'exclusion des manostats (pressostats) et des articles de robinetterie du n° 8481]	2,8	0	
90328900	Instruments et appareils pour la régulation ou le contrôle automatiques [à l'exclusion des instruments et appareils pour la régulation ou le contrôle automatiques, hydrauliques ou pneumatiques, des manostats (pressostats), des thermostats et des articles de robinetterie du n° 8481]	2,8	0	
90329000	Parties et accessoires d'instruments et appareils pour la régulation ou le contrôle automatiques, n.d.a.	2,8	0	
90330000	Parties et accessoires pour machines, appareils, instruments ou articles du chapitre 90, non dénommés dans le présent chapitre ni ailleurs	3,7	0	
91011100	Montres-bracelets, fonctionnant électriquement, même incorporant un compteur de temps, à affichage mécanique seulement, avec boîte en métaux précieux ou en plaqués ou doublés de métaux précieux (à l'exclusion de celles dont le fond est en acier)	4,5 MIN 0,3 EUR p/st MAX 0,8 EUR p/st	0	
91011900	Montres-bracelets, fonctionnant électriquement, même incorporant un compteur de temps, à affichage optoélectronique et à affichage mécanique et optoélectronique combiné, avec boîte en métaux précieux ou en plaqués ou doublés de métaux précieux (à l'exclusion de celles dont le fond est en acier)	4,5 MIN 0,3 EUR p/st MAX 0,8 EUR p/st	0	
91012100	Montres-bracelets, même incorporant un compteur de temps, à remontage automatique, avec boîte en métaux précieux ou en plaqués ou doublés de métaux précieux (à l'exclusion de celles dont le fond est en acier)	4,5 MIN 0,3 EUR p/st MAX 0,8 EUR p/st	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
91012900	Montres-bracelets, même incorporant un compteur de temps, à remontage exclusivement manuel, avec boîte en métaux précieux ou en plaqués ou doublés de métaux précieux (à l'exclusion de celles dont le fond est en acier)	4,5 MIN 0,3 EUR p/st MAX 0,8 EUR p/st	0	
91019100	Montres de poche et montres similaires, y compris les compteurs de temps des mêmes types, fonctionnant électriquement, avec boîte en métaux précieux ou en plaqués ou doublés de métaux précieux (à l'exclusion de celles dont le fond est en acier et des montres-bracelets)	4,5 MIN 0,3 EUR p/st MAX 0,8 EUR p/st	0	
91019900	Montres de poche et montres similaires, y compris les compteurs de temps des mêmes types, à remontage automatique ou manuel, avec boîte en métaux précieux ou en plaqués ou doublés de métaux précieux (à l'exclusion de celles dont le fond est en acier et des montres-bracelets)	4,5 MIN 0,3 EUR p/st MAX 0,8 EUR p/st	0	
91021100	Montres-bracelets, fonctionnant électriquement, même incorporant un compteur de temps, à affichage mécanique seulement (à l'exclusion de celles en métaux précieux ou en plaqués ou doublés de métaux précieux)	4,5 MIN 0,3 EUR p/st MAX 0,8 EUR p/st	0	
91021200	Montres-bracelets, fonctionnant électriquement, même incorporant un compteur de temps, à affichage optoélectronique seulement (à l'exclusion de celles en métaux précieux ou en plaqués ou doublés de métaux précieux)	4,5 MIN 0,3 EUR p/st MAX 0,8 EUR p/st	0	
91021900	Montres-bracelets, fonctionnant électriquement, même incorporant un compteur de temps, à affichage mécanique et optoélectronique (à l'exclusion de celles en métaux précieux ou en plaqués ou doublés de métaux précieux)	4,5 MIN 0,3 EUR p/st MAX 0,8 EUR p/st	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
91022100	Montres-bracelets, même incorporant un compteur de temps, à remontage automatique (à l'exclusion de celles en métaux précieux ou en plaqués ou doublés de métaux précieux)	4,5 MIN 0,3 EUR p/st MAX 0,8 EUR p/st	0	
91022900	Montres-bracelets, même incorporant un compteur de temps, à remontage exclusivement manuel (à l'exclusion de celles en métaux précieux ou en plaqués ou doublés de métaux précieux)	4,5 MIN 0,3 EUR p/st MAX 0,8 EUR p/st	0	
91029100	Montres de poche et montres similaires, y compris les compteurs de temps des mêmes types, fonctionnant électriquement (à l'exclusion de celles en métaux précieux ou en plaqués ou doublés de métaux précieux)	4,5 MIN 0,3 EUR p/st MAX 0,8 EUR p/st	0	
91029900	Montres de poche et montres similaires, y compris les compteurs de temps des mêmes types, à remontage manuel ou automatique (à l'exclusion de celles en métaux précieux ou en plaqués ou doublés de métaux précieux)	4,5 MIN 0,3 EUR p/st MAX 0,8 EUR p/st	0	
91031000	Réveils et pendulettes, à mouvement de montre, fonctionnant électriquement (à l'exclusion des montres-bracelets, des montres de poche et montres similaires des n ^{os} 9101 ou 9102 et des montres de tableaux de bord et montres similaires du n ^o 9104)	4,7	4	
91039000	Réveils et pendulettes, à mouvement de montre (à l'exclusion de ceux fonctionnant électriquement, des montres-bracelets, des montres de poche et montres similaires des n ^{os} 9101 ou 9102 et des montres de tableaux de bord et montres similaires du n ^o 9104)	4,7	4	
91040000	Montres de tableaux de bord et montres similaires, pour automobiles, véhicules aériens, bateaux ou autres véhicules	3,7	0	
91051100	Réveils, fonctionnant électriquement	4,7	4	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
91051900	Réveils (à l'exclusion de ceux fonctionnant électriquement)	3,7	0	
91052100	Pendules et horloges, murales, fonctionnant électriquement	4,7	4	
91052900	Pendules et horloges, murales (à l'exclusion de celles fonctionnant électriquement)	3,7	0	
91059100	Appareils d'horlogerie, fonctionnant électriquement (à l'exclusion des montres-bracelets, des montres de poche et montres similaires des n ^{os} 9101 ou 9102, des réveils et pendulettes à mouvement de montre du n ^o 9103, des montres de tableaux de bord et montres similaires du n ^o 9104, des réveils et des pendules et horloges murales)	4,7	4	
91059900	Appareils d'horlogerie (à l'exclusion de ceux fonctionnant électriquement, des montres-bracelets, des montres de poche et montres similaires des n ^{os} 9101 ou 9102, des réveils et pendulettes à mouvement de montre du n ^o 9103, des montres de tableaux de bord et montres similaires du n ^o 9104, des réveils et des pendules et horloges murales)	3,7	0	
91061000	Horloges de pointage, horodateurs et horocompteurs	4,7	4	
91069000	Appareils de contrôle du temps, à mouvement d'horlogerie ou à moteur synchrone (à l'exclusion des appareils d'horlogerie des n ^{os} 9101 à 9105 et des horloges de pointage, horodateurs et horocompteurs)	4,7	4	
91070000	Interrupteurs horaires et autres appareils permettant de déclencher un mécanisme à temps donné, munis d'un mouvement d'horlogerie ou d'un moteur synchrone	4,7	4	
91081100	Mouvements de montres, complets et assemblés, fonctionnant électriquement, à affichage mécanique seulement ou avec un dispositif qui permette d'incorporer un affichage mécanique	4,7	4	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
91081200	Mouvements de montres, complets et assemblés, fonctionnant électriquement, à affichage optoélectronique seulement	4,7	4	
91081900	Mouvements de montres, complets et assemblés, fonctionnant électriquement, à affichage optoélectronique et mécanique, même sans cadran ni aiguilles	4,7	4	
91082000	Mouvements de montres, complets et assemblés, à remontage automatique	5 MIN 0,17 EUR p/st	4	
91089000	Mouvements de montres, complets et assemblés, à remontage exclusivement manuel	5 MIN 0,17 EUR p/st	4	
91091000	Mouvements d'horlogerie, complets et assemblés, fonctionnant électriquement (à l'exclusion des mouvements de montres)	4,7	4	
91099000	Mouvements d'horlogerie, complets et assemblés (à l'exclusion de ceux fonctionnant électriquement et des mouvements de montres)	4,7	4	
91101110	Mouvements de montres complets, non assemblés ou partiellement assemblés (chablons), à balancier-spiral	5 MIN 0,17 EUR p/st	4	
91101190	Mouvements de montres complets, non assemblés ou partiellement assemblés (chablons) (à l'exclusion des mouvements à balancier-spiral)	4,7	4	
91101200	Mouvements de montres incomplets, assemblés	3,7	0	
91101900	Ébauches de mouvements d'horlogerie	4,7	4	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
91109000	Mouvements d'horlogerie complets, non assemblés ou partiellement assemblés (chablons); mouvements d'horlogerie incomplets, assemblés (à l'exclusion des ébauches de mouvements d'horlogerie et des mouvements de montres)	3,7	0	
91111000	Boîtes de montres-bracelets, de montres de poche et montres similaires des n ^{os} 9101 ou 9102, en métaux précieux ou en plaqués ou doublés de métaux précieux	0,5 EUR p/st MIN 2,7 MAX 4,6	4	
91112000	Boîtes de montres-bracelets, de montres de poche et montres similaires des n ^{os} 9101 ou 9102, en métaux communs, même dorés ou argentés	0,5 EUR p/st MIN 2,7 MAX 4,6	4	
91118000	Boîtes de montres-bracelets, de montres de poche et montres similaires des n ^{os} 9101 ou 9102, autres qu'en métaux précieux, plaqués ou doublés de métaux précieux ou de métaux communs	0,5 EUR p/st MIN 2,7 MAX 4,6	4	
91119000	Parties de boîtes de montres-bracelets, de montres de poche et montres similaires des n ^{os} 9101 ou 9102, n.d.a.	0,5 EUR p/st MIN 2,7 MAX 4,6	4	
91122000	Cages et cabinets d'appareils d'horlogerie (à l'exclusion de ceux de montres-bracelets, de montres de poche et montres similaires des n ^{os} 9101 ou 9102)	2,7	0	
91129000	Parties de cages et cabinets d'appareils d'horlogerie, n.d.a. (à l'exclusion de celles de montres-bracelets, de montres de poche et montres similaires des n ^{os} 9101 ou 9102)	2,7	0	
91131010	Bracelets de montres et leurs parties, en métaux précieux, n.d.a.	2,7	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
91131090	Bracelets de montres et leurs parties, en plaqués ou doublés de métaux précieux, n.d.a.	3,7	0	
91132000	Bracelets de montres et leurs parties, en métaux communs, même dorés ou argentés, n.d.a.	6	4	
91139000	Bracelets de montres et leurs parties, n.d.a.	6	4	
91141000	Ressorts d'horlogerie, y compris les spiraux	3,7	0	
91143000	Cadrans d'horlogerie	2,7	0	
91144000	Platines et ponts d'horlogerie	2,7	0	
91149000	Fournitures d'horlogerie, n.d.a.	2,7	0	
92011010	Pianos droits, neufs	4	0	
92011090	Pianos droits, usagés	4	0	
92012000	Pianos à queue	4	0	
92019000	Clavecins et autres instruments à cordes à clavier (à l'exclusion des pianos)	4	0	
92021010	Violons	3,2	0	
92021090	Instruments de musique à cordes frottées à l'aide d'un archet (à l'exclusion des violons)	3,2	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
92029030	Guitares	3,2	0	
92029080	Mandolines, cithares et autres instruments de musique à cordes (à l'exclusion des instruments à clavier, des instruments à cordes frottées à l'aide d'un archet et des guitares)	3,2	0	
92051000	Instruments dits «cuivres»	3,2	0	
92059010	Accordéons et instruments similaires	3,7	0	
92059030	Harmonicas à bouche	3,7	0	
92059050	Orgues à tuyaux et à clavier; harmoniums et instruments similaires à clavier et à anches libres métalliques	3,2	0	
92059090	Instruments de musique à vent (à l'exclusion des instruments dits «cuivres», des accordéons et instruments similaires, des harmonicas à bouche, des orgues à tuyaux et à clavier et des harmoniums et instruments similaires à clavier et à anches libres métalliques)	3,2	0	
92060000	Instruments de musique à percussion (tambours, caisses, xylophones, cymbales, castagnettes, maracas, par exemple)	3,2	0	
92071010	Orgues électriques à clavier	3,2	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
92071030	Pianos numériques à clavier	3,2	0	
92071050	Synthétiseurs à clavier	3,2	0	
92071080	Instruments de musique à clavier dont le son est produit ou doit être amplifié par des moyens électriques (à l'exclusion des orgues, des accordéons, des synthétiseurs et des pianos numériques)	3,2	0	
92079010	Guitares électriques	3,7	0	
92079090	Accordéons électriques et autres instruments de musique électriques sans clavier (à l'exclusion des guitares)	3,7	0	
92081000	Boîtes à musique	2,7	0	
92089000	Orchestrions, orgues de Barbarie, oiseaux chanteurs, scies musicales et autres instruments de musique non repris dans une autre position du chapitre 92; appeaux de tous types; sifflets, cornes d'appel et autres instruments d'appel ou de signalisation à bouche	3,2	0	
92093000	Cordes harmoniques	2,7	0	
92099100	Parties et accessoires de pianos, n.d.a.	2,7	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
92099200	Parties et accessoires d'instruments de musique à cordes sans clavier, n.d.a. (à l'exclusion des cordes harmoniques et de ceux d'instruments de musique dont le son est produit ou doit être amplifié par des moyens électriques)	2,7	0	
92099400	Parties et accessoires d'instruments de musique dont le son est produit ou doit être amplifié par des moyens électriques, n.d.a.	2,7	0	
92099920	Parties et accessoires de clarinettes, trompettes, cornemuses, orgues à tuyaux et à clavier, harmoniums et instruments similaires à clavier et à anches libres métalliques, accordéons et instruments similaires, harmonicas à bouche et autres instruments de musique à vent du n° 9205, n.d.a.	2,7	0	
92099940	Métronomes et diapasons	3,2	0	
92099950	Mécanismes de boîtes à musique	1,7	0	
92099970	Parties et accessoires d'instruments de musique (cartes, disques et rouleaux pour appareils à jouer mécaniquement, par exemple), d'orchestrions, orgues de Barbarie et autres instruments de musique, n.d.a. (à l'exclusion des métronomes, diapasons, mécanismes de boîtes à musique, cordes harmoniques, pianos, instruments de musique à cordes sans clavier, orgues à tuyaux et à clavier, harmoniums et instruments similaires à clavier et à anches libres métalliques et instruments de musique à vent)	2,7	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
93011000	Pièces d'artillerie (canons, obusiers et mortiers, par exemple)	Exemption	0	
93012000	Tubes lance-missiles; lance-flammes; lance-grenades; lance-torpilles et lanceurs similaires	Exemption	0	
93019000	Armes de guerre, y compris les pistolets-mitrailleurs (à l'exclusion des pièces d'artillerie, des tubes lance-missiles, des lance-flammes, des lance-grenades, des lance-torpilles et lanceurs similaires, des revolvers et pistolets du n° 9302 et des armes blanches du n° 9307)	Exemption	0	
93020000	Revolvers et pistolets (à l'exclusion de ceux des n°s 9303 ou 9304 et des pistolets-mitrailleurs de guerre)	2,7	0	
93031000	Armes à feu ne pouvant être chargées que par le canon, non destinées à tirer une cartouche	3,2	0	
93032010	Fusils et carabines de chasse ou de tir sportif, à un canon lisse (à l'exclusion des armes à feu ne pouvant être chargées que par le canon et des fusils et carabines à ressort, à air comprimé ou à gaz)	3,2	0	
93032095	Fusils et carabines de chasse ou de tir sportif, à un ou deux canons lisses combinés avec un canon rayé et carabines à deux canons lisses	3,2	0	
93033000	Fusils et carabines de chasse ou de tir sportif, comportant au moins un canon rayé (à l'exclusion des fusils et carabines à ressort, à air comprimé ou à gaz)	3,2	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
93039000	Armes à feu et engins similaires utilisant la déflagration de la poudre (à l'exclusion des fusils et carabines de chasse ou de tir sportif, des revolvers et pistolets du n° 9302 et des armes de guerre)	3,2	0	
93040000	Fusils, carabines et pistolets à ressort, à air comprimé ou à gaz, matraques et armes autres qu'à feu (à l'exclusion des sabres, épées, baïonnettes et autres armes blanches du n° 9307)	3,2	0	
93051000	Parties et accessoires de revolvers ou pistolets, n.d.a.	3,2	0	
93052000	Parties et accessoires de fusils ou carabines du n° 9303, n.d.a.	2,7	0	
93059100	Parties et accessoires d'armes de guerre du n° 9301, n.d.a.	Exemption	0	
93059900	Parties et accessoires d'armes et engins similaires des n°s 9303 et 9304, n.d.a. (à l'exclusion de ceux de fusils ou carabines du n° 9303)	2,7	0	
93062100	Cartouches pour fusils ou carabines à canon lisse	2,7	0	
93062900	Parties de cartouches pour fusils ou carabines à canon lisse; plombs pour carabines et pistolets à air comprimé	2,7	0	
93063010	Cartouches et leurs parties, pour revolvers et pistolets du n° 9302 et pour pistolets-mitrailleurs du n° 9301	2,7	0	
93063030	Cartouches et leurs parties, pour armes de guerre	1,7	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
93063090	Cartouches et leurs parties, n.d.a.	2,7	0	
93069010	Bombes, grenades, torpilles, mines, missiles et autres munitions et projectiles et leurs parties, n.d.a. (à l'exclusion des cartouches)	1,7	0	
93069090	Munitions et projectiles et leurs parties, n.d.a. (à l'exclusion de ceux pour armes de guerre)	2,7	0	
93070000	Sabres, épées, baïonnettes, lances et autres armes blanches, leurs parties et leurs fourreaux (à l'exclusion de ceux en métaux précieux ou en plaqués ou doublés de métaux précieux, des armes mouchetées destinées à l'escrime, des couteaux et poignards de chasse, des couteaux de camping et autres articles de coutellerie du n° 8211, des ceinturons et articles similaires en cuir ou en matières textiles et des dragonnes)	1,7	0	
94011000	Sièges pour véhicules aériens	Exemption	0	
94012000	Sièges pour véhicules automobiles	3,7	0	
94013000	Sièges pivotants, ajustables en hauteur (à l'exclusion du mobilier pour la médecine, la chirurgie, l'art dentaire ou l'art vétérinaire et des fauteuils pour salons de coiffure)	Exemption	0	
94014000	Sièges, transformables en lits (à l'exclusion du matériel de camping ou de jardin et du mobilier pour la médecine, l'art dentaire ou la chirurgie)	Exemption	0	
94015100	Sièges en bambou ou en rotin	5,6	4	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
94015900	Sièges en osier ou en matières similaires (à l'exclusion de ceux en bambou ou en rotin)	5,6	4	
94016100	Sièges, avec bâti en bois, rembourrés (à l'exclusion de ceux transformables en lits)	Exemption	0	
94016900	Sièges, avec bâti en bois (à l'exclusion des sièges rembourrés)	Exemption	0	
94017100	Sièges, avec bâti en métal, rembourrés (à l'exclusion des sièges pour véhicules aériens ou automobiles, des sièges pivotants, ajustables en hauteur et du mobilier pour la médecine, l'art dentaire ou la chirurgie)	Exemption	0	
94017900	Sièges, avec bâti en métal, non rembourrés (à l'exclusion des fauteuils pivotants ajustables en hauteur et du mobilier pour la médecine, l'art dentaire ou la chirurgie)	Exemption	0	
94018000	Sièges, n.d.a.	Exemption	0	
94019010	Parties de sièges pour véhicules aériens, n.d.a.	1,7	0	
94019030	Parties de sièges, en bois, n.d.a.	2,7	0	
94019080	Parties de sièges, autres qu'en bois, n.d.a.	2,7	0	
94021000	Fauteuils de dentistes, fauteuils pour salons de coiffure et fauteuils similaires, avec dispositif à la fois d'orientation et d'élévation, et leurs parties, n.d.a.	Exemption	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
94029000	Tables d'opération, tables d'examen et autre mobilier pour la médecine, la chirurgie, l'art dentaire ou l'art vétérinaire (à l'exclusion des fauteuils de dentistes et fauteuils similaires, tables d'examen radiographique, civières et brancards, y compris chariots-brancards)	Exemption	0	
94031051	Bureaux, avec bâti en métal	Exemption	0	
94031058	Meubles de bureau, d'une hauteur $\leq$ 80 cm, en métal (à l'exclusion des bureaux et des tables équipées de dispositifs spéciaux de dessin mentionnées au n° 9017)	Exemption	0	
94031091	Armoires à portes, à volets ou à clapets, de bureau, d'une hauteur $>$ 80 cm, en métal	Exemption	0	
94031093	Armoires à tiroirs, classeurs et fichiers, de bureau, d'une hauteur $>$ 80 cm, en métal	Exemption	0	
94031098	Meubles de bureau, d'une hauteur $>$ 80 cm, en métal (à l'exclusion des tables équipées de dispositifs spéciaux de dessin mentionnées au n° 9017, des armoires à portes, volets, clapets ou tiroirs et des sièges)	Exemption	0	
94032020	Lits, en métal (à l'exclusion des lits à mécanismes pour usages cliniques)	Exemption	0	
94032080	Meubles en métal (à l'exclusion des meubles de bureau, du mobilier pour la médecine, la chirurgie, l'art dentaire ou l'art vétérinaire, des lits et des sièges)	Exemption	0	
94033011	Bureaux, avec bâti en bois	Exemption	0	
94033019	Meubles de bureau, d'une hauteur $\leq$ 80 cm, en bois (à l'exclusion des bureaux et des sièges)	Exemption	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
94033091	Armoires, de bureau, d'une hauteur > 80 cm, en bois	Exemption	0	
94033099	Meubles de bureau, d'une hauteur > 80 cm, en bois (à l'exclusion des armoires)	Exemption	0	
94034010	Éléments de cuisines	2,7	0	
94034090	Meubles en bois des types utilisés dans les cuisines (à l'exclusion des sièges et des éléments de cuisines)	2,7	0	
94035000	Meubles pour chambres à coucher, en bois (à l'exclusion des sièges)	Exemption	0	
94036010	Meubles pour salles à manger et de séjour, en bois (à l'exclusion des sièges)	Exemption	0	
94036030	Meubles de magasins, en bois (à l'exclusion des sièges)	Exemption	0	
94036090	Meubles en bois (à l'exclusion des meubles pour bureaux, magasins, cuisines, salles à manger et de séjour et chambres à coucher et des sièges)	Exemption	0	
94037000	Meubles en matières plastiques (à l'exclusion du mobilier pour la médecine, la chirurgie, l'art dentaire ou l'art vétérinaire et des sièges)	Exemption	0	
94038100	Meubles en bambou ou en rotin (à l'exclusion des sièges et du mobilier pour la médecine, la chirurgie, l'art dentaire ou l'art vétérinaire)	5,6	4	
94038900	Meubles en autres matières, y compris l'osier ou les matières similaires (à l'exclusion des meubles en bambou, en rotin, en métal, en bois et en matières plastiques, des sièges et du mobilier pour la médecine, la chirurgie, l'art dentaire ou l'art vétérinaire)	5,6	4	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
94039010	Parties de meubles, en métal, n.d.a. (à l'exclusion des sièges et du mobilier pour la médecine, la chirurgie, l'art dentaire ou l'art vétérinaire)	2,7	0	
94039030	Parties de meubles, en bois, n.d.a. (à l'exclusion des sièges)	2,7	0	
94039090	Parties de meubles, n.d.a. (à l'exclusion de celles en métal ou en bois, des sièges et du mobilier pour la médecine, la chirurgie, l'art dentaire ou l'art vétérinaire)	2,7	0	
94041000	Sommiers (à l'exclusion des ressorts pour sièges)	3,7	0	
94042110	Matelas en caoutchouc alvéolaire, recouverts ou non	3,7	0	
94042190	Matelas en matières plastiques alvéolaires, recouverts ou non	3,7	0	
94042910	Matelas à ressorts métalliques	3,7	0	
94042990	Matelas rembourrés ou garnis intérieurement de matières autres que le caoutchouc alvéolaire ou les matières plastiques alvéolaires (à l'exclusion des matelas à eau, des matelas pneumatiques et des oreillers)	3,7	0	
94043000	Sacs de couchage, même avec chauffage électrique	3,7	0	
94049010	Articles de literie et articles similaires, rembourrés de plumes ou de duvet (à l'exclusion des matelas et des sacs de couchage)	3,7	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
94049090	Articles de literie et articles similaires, garnis de plumes, rembourrés, garnis de matières de toutes sortes, y compris caoutchouc alvéolaire ou matières plastiques alvéolaires (à l'exclusion de ceux rembourrés de plumes ou de duvet, des sommiers, matelas, sacs de couchage, matelas à eau, matelas pneumatiques, oreillers, couvertures et draps)	3,7	0	
94051021	Lustres et autres appareils d'éclairage électriques à suspendre ou à fixer au plafond ou au mur, en matières plastiques, des types utilisés pour lampes et tubes à incandescence	4,7	4	
94051040	Lustres et autres appareils d'éclairage électriques à suspendre ou à fixer au plafond ou au mur, en matières plastiques ou céramiques (à l'exclusion des appareils en matières plastiques des types utilisés pour lampes et tubes à incandescence)	4,7	4	
94051050	Lustres et autres appareils d'éclairage électriques à suspendre ou à fixer au plafond ou au mur, en verre	3,7	0	
94051091	Lustres et autres appareils d'éclairage électriques à suspendre ou à fixer au plafond ou au mur, des types utilisés pour lampes et tubes à incandescence (à l'exclusion des appareils en matières plastiques ou céramiques et en verre)	2,7	0	
94051098	Lustres et autres appareils d'éclairage électriques à suspendre ou à fixer au plafond ou au mur, des types utilisés pour lampes et tubes à décharge (à l'exclusion des appareils en matières plastiques ou céramiques et en verre)	2,7	0	
94052011	Lampes de chevet, lampes de bureau et lampadaires d'intérieur, électriques, en matières plastiques, des types utilisés pour lampes et tubes à incandescence	4,7	4	
94052040	Lampes de chevet, lampes de bureau et lampadaires d'intérieur, électriques, en matières plastiques ou céramiques, des types utilisés pour lampes et tubes à décharge	4,7	4	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
94052050	Lampes de chevet, lampes de bureau et lampadaires d'intérieur, électriques, en verre	3,7	0	
94052091	Lampes de chevet, lampes de bureau et lampadaires d'intérieur, électriques, des types utilisés pour lampes et tubes à incandescence (à l'exclusion des appareils en matières plastiques ou céramiques et en verre)	2,7	0	
94052099	Lampes de chevet, lampes de bureau et lampadaires d'intérieur, électriques, des types utilisés pour lampes et tubes à décharge (à l'exclusion des appareils en matières plastiques ou céramiques et en verre)	2,7	0	
94053000	Guirlandes électriques des types utilisés pour les arbres de Noël	3,7	0	
94054010	Projecteurs électriques (à l'exclusion des projecteurs pour véhicules aériens, véhicules automobiles ou cycles et des lampes de projecteur)	3,7	0	
94054031	Appareils d'éclairage électriques en matières plastiques, des types utilisés pour lampes et tubes à incandescence, n.d.a.	4,7	4	
94054035	Appareils d'éclairage électriques en matières plastiques, des types utilisés pour tubes fluorescents, n.d.a.	4,7	4	
94054039	Appareils d'éclairage électriques en matières plastiques, n.d.a.	4,7	4	
94054091	Appareils d'éclairage électriques, des types utilisés pour lampes et tubes à incandescence, n.d.a. (à l'exclusion des appareils en matières plastiques)	2,7	0	
94054095	Appareils d'éclairage électriques, des types utilisés pour tubes fluorescents, n.d.a. (à l'exclusion des appareils en matières plastiques)	2,7	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
94054099	Appareils d'éclairage électriques, n.d.a. (à l'exclusion des appareils en matières plastiques)	2,7	0	
94055000	Appareils d'éclairage non électriques, n.d.a.	2,7	0	
94056020	Lampes-réclames, enseignes lumineuses, plaques indicatrices lumineuses et articles similaires possédant une source d'éclairage fixée à demeure, en matières plastiques	4,7	4	
94056080	Lampes-réclames, enseignes lumineuses, plaques indicatrices lumineuses et articles similaires possédant une source d'éclairage fixée à demeure, en matières autres que plastiques	2,7	0	
94059110	Parties pour l'équipement des appareils d'éclairage électriques, en verre (à l'exclusion des projecteurs)	5,7	4	
94059190	Parties d'appareils d'éclairage, de lampes-réclames, d'enseignes lumineuses, de plaques indicatrices lumineuses et d'articles similaires, en verre, n.d.a.	3,7	0	
94059200	Parties d'appareils d'éclairage, de lampes-réclames, d'enseignes lumineuses, de plaques indicatrices lumineuses et d'articles similaires, en matières plastiques, n.d.a.	4,7	4	
94059900	Parties d'appareils d'éclairage, de lampes-réclames, d'enseignes lumineuses, de plaques indicatrices lumineuses et d'articles similaires, n.d.a.	2,7	0	
94060011	Résidences mobiles	2,7	0	
94060020	Constructions préfabriquées, même incomplètes ou non assemblées, réalisées exclusivement ou principalement en bois (à l'exclusion des résidences mobiles)	2,7	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
94060031	Serres préfabriquées, même incomplètes ou non assemblées, réalisées exclusivement ou principalement en fer ou en acier	2,7	0	
94060038	Constructions préfabriquées, même incomplètes ou non assemblées, réalisées exclusivement ou principalement en fer ou en acier (à l'exclusion des résidences mobiles et des serres)	2,7	0	
94060080	Constructions préfabriquées, même incomplètes ou non assemblées (à l'exclusion des résidences mobiles et des constructions réalisées exclusivement ou principalement en bois, en fer ou en acier)	2,7	0	
95030010	Tricycles, trottinettes, autos à pédales et jouets à roues similaires, landaus et poussettes pour poupées (à l'exclusion des cycles habituels avec roulement à billes)	Exemption	0	
95030021	Poupées représentant uniquement l'être humain, habillées ou non	4,7	4	
95030029	Parties et accessoires pour poupées représentant uniquement l'être humain, n.d.a.	Exemption	0	
95030030	Trains électriques, y compris les rails, signaux et autres accessoires; modèles réduits, animés ou non, à assembler	Exemption	0	
95030035	Assortiments et jouets de construction, en matières plastiques (à l'exclusion des modèles réduits à assembler)	4,7	4	
95030039	Assortiments et jouets de construction (à l'exclusion de ceux en matières plastiques et des modèles réduits à assembler)	Exemption	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
95030041	Jouets représentant des animaux ou des créatures non humaines, rembourrés	4,7	4	
95030049	Jouets représentant des animaux ou des créatures non humaines (à l'exclusion des jouets rembourrés)	Exemption	0	
95030055	Instruments et appareils de musique-jouets	Exemption	0	
95030061	Puzzles en bois	Exemption	0	
95030069	Puzzles (à l'exclusion des puzzles en bois)	4,7	4	
95030070	Jouets présentés en assortiments ou en panoplies (à l'exclusion des trains électriques, y compris les accessoires, des modèles réduits à assembler, des cubes et jeux de construction et des puzzles)	4,7	4	
95030075	Jouets et modèles, à moteur, en matières plastiques (à l'exclusion des trains électriques, y compris les accessoires, des modèles réduits à assembler et des jouets représentant des animaux ou des créatures non humaines)	4,7	4	
95030079	Jouets et modèles, à moteur (à l'exclusion de ceux en matières plastiques, des trains électriques, y compris les accessoires, des modèles réduits à assembler et des jouets représentant des animaux ou des créatures non humaines)	Exemption	0	
95030081	Armes-jouets	Exemption	0	
95030085	Modèles miniatures obtenus par moulage, en métal	4,7	4	
95030095	Jouets en matière plastique, n.d.a.	4,7	4	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
95030099	Jouets n.d.a.	Exemption	0	
95042000	Billards de tout genre et leurs accessoires	Exemption	0	
95043010	Jeux avec écran, fonctionnant par l'introduction d'une pièce de monnaie, d'un billet de banque, d'une carte bancaire, d'un jeton ou par d'autres moyens de paiement	Exemption	0	
95043020	Jeux sans écran, fonctionnant par l'introduction d'une pièce de monnaie, d'un billet de banque, d'une carte bancaire, d'un jeton ou par d'autres moyens de paiement [à l'exclusion des jeux de quilles automatiques (bowlings)]	Exemption	0	
95043090	Parties de jeux, fonctionnant par l'introduction d'une pièce de monnaie, d'un billet de banque, d'une carte bancaire, d'un jeton ou par d'autres moyens de paiement [à l'exclusion des jeux de quilles automatiques (bowlings)]	Exemption	0	
95044000	Cartes à jouer	2,7	0	
95045000	Consoles et machines de jeux vidéo (à l'exclusion de celles fonctionnant par tout moyen de paiement)	Exemption	0	
95049010	Circuits électriques de voitures automobiles présentant les caractéristiques de jeux de compétition	Exemption	0	
95049080	Tables spéciales pour jeux de casino, jeux de quilles automatiques (bowlings) et autres jeux de société, y compris les jeux à moteur ou à mouvement (à l'exclusion des jeux fonctionnant par tout moyen de paiement, des tables de billard, des consoles et machines de jeux vidéo, des cartes à jouer et des circuits électriques de voitures automobiles présentant les caractéristiques de jeux de compétition)	Exemption	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
95051010	Articles pour fêtes de Noël, en verre (à l'exclusion des guirlandes électriques)	Exemption	0	
95051090	Articles pour fêtes de Noël (à l'exclusion des articles en verre, des guirlandes électriques, des sapins naturels et des supports pour arbres de Noël)	2,7	0	
95059000	Articles pour fêtes, carnaval ou autres divertissements, y compris les articles de magie et articles-surprises, n.d.a.	2,7	0	
95061110	Skis de fond	3,7	0	
95061121	Monoskis et surfs des neiges	3,7	0	
95061129	Skis alpins (à l'exclusion des monoskis et surfs des neiges)	3,7	0	
95061180	Skis de saut	3,7	0	
95061200	Fixations pour skis	3,7	0	
95061900	Matériel pour la pratique des sports d'hiver (à l'exclusion des skis et des fixations pour skis)	2,7	0	
95062100	Planches à voile	2,7	0	
95062900	Skis nautiques, aquaplanes et autre matériel pour la pratique des sports nautiques (à l'exclusion des planches à voile)	2,7	0	
95063100	Clubs de golf complets	2,7	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
95063200	Balles de golf	2,7	0	
95063910	Parties de clubs de golf	2,7	0	
95063990	Matériel de golf (à l'exclusion des balles et des clubs de golf et leurs parties)	2,7	0	
95064000	Articles et matériel pour le tennis de table	2,7	0	
95065100	Raquettes de tennis, même non cordées (à l'exclusion des raquettes de tennis de table)	4,7	4	
95065900	Raquettes de badminton ou similaires, même non cordées (à l'exclusion des raquettes de tennis et de tennis de table)	2,7	0	
95066100	Balles de tennis (à l'exclusion des balles de tennis de table)	2,7	0	
95066200	Ballons et balles gonflables	2,7	0	
95066910	Balles de cricket ou de polo	Exemption	0	
95066990	Ballons et balles (à l'exclusion des ballons et balles gonflables et des balles de golf, de tennis de table, de tennis, de cricket et de polo)	2,7	0	
95067010	Patins à glace, y compris les chaussures auxquelles sont fixés des patins à glace	Exemption	0	
95067030	Patins à roulettes, y compris les chaussures auxquelles sont fixés des patins à roulettes	2,7	0	
95067090	Parties et accessoires de patins à glace et de patins à roulettes, n.d.a.	2,7	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
95069110	Appareils d'exercices à système d'effort modulable	2,7	0	
95069190	Articles et matériel pour la culture physique, la gymnastique ou l'athlétisme (à l'exclusion des appareils d'exercices à système d'effort modulable)	2,7	0	
95069910	Articles de cricket et de polo (à l'exclusion des balles)	Exemption	0	
95069990	Articles et matériel pour le sport et les jeux de plein air, n.d.a.; piscines et pataugeoires	2,7	0	
95071000	Cannes à pêche	3,7	0	
95072010	Hameçons, même sur avançons, non montés	1,7	0	
95072090	Hameçons, même sur avançons, montés	3,7	0	
95073000	Moulinets pour la pêche	3,7	0	
95079000	Articles pour la pêche à la ligne, n.d.a.; épuisettes de pêche, filets à papillons et filets similaires; leurres et articles de chasse similaires (à l'exclusion des appeaux de toutes sortes et des oiseaux empaillés du n° 9705)	3,7	0	
95081000	Cirques ambulants et ménageries ambulantes	1,7	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
95089000	Manèges, balançoires, stands de tir et autres attractions foraines; théâtres ambulants (à l'exclusion des cirques ambulants et ménageries ambulantes, des installations foraines pour la vente de marchandises, y compris ces marchandises, des articles offerts en prix, des jeux fonctionnant par l'introduction d'une pièce de monnaie ou d'un jeton)	1,7	0	
96011000	Ivoire travaillé et ouvrages en ivoire, n.d.a.	2,7	0	
96019000	Os, écaille de tortue, corne, bois d'animaux, corail, nacre et autres matières animales à tailler, travaillés, et ouvrages en ces matières, n.d.a. (à l'exclusion de l'ivoire et des ouvrages en ivoire)	Exemption	0	
96020000	Matières végétales ou minérales à tailler, travaillées, et ouvrages en ces matières, n.d.a.; ouvrages moulés ou taillés en cire, en paraffine, en stéarine, en gommes ou résines naturelles, en pâtes à modeler, et autres ouvrages moulés ou taillés, n.d.a.; gélatine non durcie travaillée et ouvrages en gélatine non durcie, n.d.a.	2,2	0	
96031000	Balais et balayettes consistant en brindilles ou autres matières végétales en bottes liées, emmanchés ou non	3,7	0	
96032100	Brosses à dents, y compris les brosses à dentiers	3,7	0	
96032930	Brosses à cheveux	3,7	0	
96032980	Brosses et pinceaux à barbe, brosses à cils ou à ongles et autres brosses pour la toilette des personnes (à l'exclusion des brosses à dents, des brosses à dentiers et des brosses à cheveux)	3,7	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
96033010	Pinceaux et brosses pour artistes, pinceaux à écrire	3,7	0	
96033090	Pinceaux pour l'application des produits cosmétiques	3,7	0	
96034010	Brosses et pinceaux à peindre, à badigeonner, à vernir ou similaires (à l'exclusion des pinceaux et brosses pour artistes et des pinceaux similaires du n° 9603.30)	3,7	0	
96034090	Tampons et rouleaux à peindre	3,7	0	
96035000	Brosses constituant des parties de machines, d'appareils ou de véhicules	2,7	0	
96039010	Balais mécaniques pour emploi à la main, autres qu'à moteur	2,7	0	
96039091	Brosses et balais-brosses pour l'entretien des surfaces ou pour le ménage, y compris les brosses à vêtements et à chaussures; articles de broserie pour la toilette des animaux (à l'exclusion des brosses constituant des parties de machines, d'appareils ou de véhicules et des balais et balayettes consistant en matières végétales en bottes liées)	3,7	0	
96039099	Pinceaux et plumeaux, têtes préparées pour articles de broserie et raclettes en caoutchouc ou en matières souples analogues; balais, brosses et pinceaux, n.d.a.	3,7	0	
96040000	Tamis et cribles, à main (à l'exclusion des simples égouttoirs et passoirs)	3,7	0	
96050000	Assortiments de voyage pour la toilette des personnes, la couture ou le nettoyage des chaussures ou des vêtements (à l'exclusion des trousse de manucure)	3,7	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
96061000	Boutons-pression et leurs parties	3,7	0	
96062100	Boutons en matières plastiques, non recouverts de matières textiles (à l'exclusion des boutons-pressions et des boutons de manchette)	3,7	0	
96062200	Boutons en métaux communs, non recouverts de matières textiles (à l'exclusion des boutons-pressions et des boutons de manchette)	3,7	0	
96062900	Boutons (à l'exclusion des boutons en matières plastiques ou en métaux communs, non recouverts de matières textiles, des boutons-pressions et des boutons de manchette)	3,7	0	
96063000	Formes pour boutons et autres parties de boutons; ébauches de boutons	2,7	0	
96071100	Fermetures à glissière avec agrafes, en métaux communs	6,7	4	
96071900	Fermetures à glissière (à l'exclusion de celles avec agrafes en métaux communs)	7,7	7	
96072010	Parties de fermetures à glissière, en métaux communs	6,7	4	
96072090	Parties de fermetures à glissière (à l'exclusion des parties en métaux communs)	7,7	7	
96081010	Stylos et crayons à bille, à encre liquide	3,7	0	
96081092	Stylos et crayons à bille, avec cartouche remplaçable (à l'exclusion de ceux à encre liquide)	3,7	0	
96081099	Stylos et crayons à bille (à l'exclusion de ceux avec cartouche non remplaçable et de ceux à encre liquide)	3,7	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
96082000	Stylos et marqueurs à mèche feutre ou à autres pointes poreuses	3,7	0	
96083000	Stylos à plume et autres stylos	3,7	0	
96084000	Porte-mine	3,7	0	
96085000	Assortiments d'articles relevant d'au moins deux des types suivants: stylos et crayons à billes, stylos et marqueurs à pointe fibre ou à mèche feutre, porte-plume et porte-mine	3,7	0	
96086000	Cartouches de rechange pour stylos ou crayons à bille, associées à leur pointe	2,7	0	
96089100	Plumes à écrire et becs pour plumes	2,7	0	
96089900	Parties de stylos et crayons à bille, de stylos et marqueurs à mèche feutre ou à autres pointes poreuses, de stylos et porte-mine, n.d.a., porte-plume, porte-crayon et articles similaires et stylets pour duplicateurs	2,7	0	
96091010	Crayons à gaine, avec mine de graphite	2,7	0	
96091090	Crayons à gaine (à l'exclusion de ceux avec mine de graphite)	2,7	0	
96092000	Mines pour crayons ou porte-mine	2,7	0	
96099010	Pastels et fusains	2,7	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
96099090	Crayons, craies à écrire ou à dessiner et craies de tailleurs	1,7	0	
96100000	Ardoises et tableaux pour l'écriture ou le dessin, même encadrés	2,7	0	
96110000	Dateurs, cachets, numéroteurs, timbres et articles similaires, à main; composteurs et imprimeries comportant des composteurs, à main	2,7	0	
96121010	Rubans encreurs pour machines à écrire et rubans encreurs similaires, encrés ou autrement préparés en vue de laisser des empreintes, même montés sur bobines ou en cartouches, en matière plastique (à l'exclusion des rubans tissés en matières textiles)	2,7	0	
96121020	Rubans encreurs en fibres synthétiques ou artificielles, d'une largeur < 30 mm, placés en permanence dans des cartouches en plastique ou en métal du type utilisé pour les machines à écrire automatiques, les machines automatiques de traitement de l'information et les autres machines	Exemption	0	
96121080	Rubans encreurs pour machines à écrire et rubans encreurs similaires, encrés ou autrement préparés en vue de laisser des empreintes, même montés sur bobines ou en cartouches, en papier ou tissés en matières textiles (à l'exclusion des rubans encreurs en fibres synthétiques ou artificielles du n° 9612.10.20)	2,7	0	
96122000	Tampons encreurs, même imprégnés, avec ou sans boîte	2,7	0	
96131000	Briquets de poche, à gaz, non rechargeables	2,7	0	
96132000	Briquets de poche, à gaz, rechargeables	2,7	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
96138000	Briquets et allumeurs (à l'exclusion des briquets de poche à gaz, des mèches et cordeaux détonants pour poudres propulsives et explosifs)	2,7	0	
96139000	Parties de briquets et allumeurs, n.d.a.	2,7	0	
96140010	Ébauchons de pipes, en bois ou en racines	Exemption	0	
96140090	Pipes, y compris les têtes de pipes, fume-cigare et fume-cigarette, et leurs parties (à l'exclusion des ébauchons de pipes en bois)	2,7	0	
96151100	Peignes à coiffer, peignes de coiffure, barrettes et articles similaires, en caoutchouc durci ou en matières plastiques	2,7	0	
96151900	Peignes à coiffer, peignes de coiffure, barrettes et articles similaires (à l'exclusion de ceux en caoutchouc durci ou en matières plastiques)	2,7	0	
96159000	Épingles à cheveux, pince-guiches, onduleurs, bigoudis et articles similaires, et leurs parties (à l'exclusion des appareils électrothermiques du n° 8516)	2,7	0	
96161010	Vaporisateurs de toilette	2,7	0	
96161090	Montures et têtes de montures de vaporisateurs de toilette	2,7	0	
96162000	Houppes et houppettes à poudre ou pour l'application d'autres cosmétiques ou produits de toilette	2,7	0	
96170000	Bouteilles isolantes et autres récipients isothermiques montés, dont l'isolation est assurée par le vide, et leurs parties (à l'exclusion des ampoules en verre)	6,7	4	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
96180000	Mannequins et articles similaires; automates et scènes animées pour étalages (à l'exclusion des modèles utilisés pour l'enseignement, des poupées présentant des caractères de jouet et des marchandises présentées sur ces mannequins)	1,7	0	
96190011	Serviettes hygiéniques, en pâte à papier, papier, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose	Exemption	0	
96190013	Tampons hygiéniques, en pâte à papier, papier, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose	Exemption	0	
96190019	Articles hygiéniques pour femmes, en pâte à papier, papier, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose (à l'exclusion des serviettes et tampons hygiéniques)	Exemption	0	
96190021	Couches pour bébés, en pâte à papier, papier, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose	Exemption	0	
96190029	Articles hygiéniques, en pâte à papier, papier, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose (articles pour l'incontinence, par exemple) (à l'exclusion des serviettes et tampons hygiéniques et des couches pour bébés)	Exemption	0	
96190031	Serviettes et tampons hygiéniques, couches pour bébés et articles similaires, en ouates de matières textiles en fibres synthétiques ou artificielles	5	4	
96190039	Serviettes et tampons hygiéniques, couches pour bébés et articles similaires, en ouates de matières textiles végétales	3,8	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
96190041	Serviettes, tampons hygiéniques et articles similaires, en bonneterie, de matières textiles (à l'exclusion des articles en ouates)	12	10	
96190049	Serviettes, tampons hygiéniques et articles similaires, de matières textiles (à l'exclusion des articles en ouates et en bonneterie)	6,3	4	
96190051	Couches pour bébés et articles similaires, en bonneterie, de matières textiles (à l'exclusion des articles en ouates)	12	10	
96190059	Couches pour bébés et articles similaires, de matières textiles (à l'exclusion des articles en ouates et en bonneterie)	10,5	7	
96190090	Serviettes et tampons hygiéniques, couches pour bébés et articles similaires (à l'exclusion des articles en pâte à papier, papier, cellulose ou matières textiles)	6,5	4	
97011000	Tableaux, par exemple peintures à l'huile, aquarelles et pastels, et dessins, faits entièrement à la main (à l'exclusion des dessins techniques et similaires du n° 4906 et des articles manufacturés décorés à la main)	Exemption	0	
97019000	Collages et tableautins similaires	Exemption	0	
97020000	Gravures, estampes et lithographies originales	Exemption	0	
97030000	Productions originales de l'art statuaire ou de la sculpture, en toutes matières	Exemption	0	

NC 2013	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Notes
97040000	Timbres-poste, timbres fiscaux, marques postales, enveloppes premier jour, entiers postaux et analogues, oblitérés, ou bien non oblitérés mais n'ayant pas cours ni destinés à avoir cours dans le pays dans lequel ils ont, ou auront, une valeur faciale reconnue	Exemption	0	
97050000	Collections et spécimens pour collections de zoologie, de botanique, de minéralogie, d'anatomie, ou présentant un intérêt historique, archéologique, paléontologique, ethnographique ou numismatique	Exemption	0	
97060000	Objets d'antiquité ayant > 100 ans d'âge	Exemption	0	